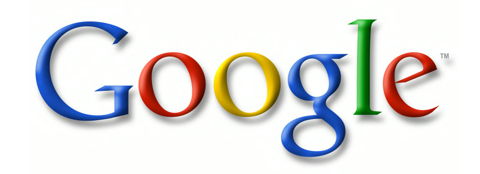
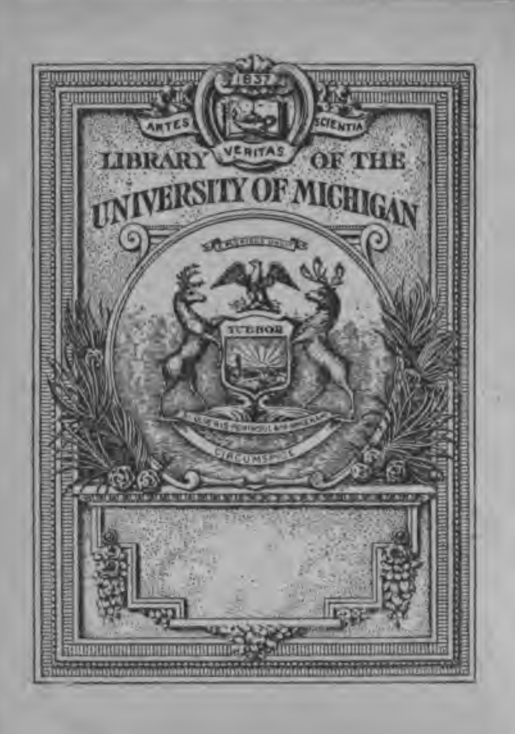






1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR



HISTORIENS
POËTES ET ROMANCIERS

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

OUVRAGES

DE

CUVILLIER-FLEURY

Format grand in-18

ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	2 vol.
NOUVELLES ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	1 —
DERNIÈRES ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	2 —
PORTRAITS POLITIQUES ET RÉVOLUTIONNAIRES. — 2e *édition*.	2 —
VOYAGES ET VOYAGEURS.	1 —

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTORIENS

POËTES ET ROMANCIERS

PAR

CUVILLIER-FLEURY

TOME PREMIER



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

2 BIS, RUE VIVIENNE, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1863

PRÉFACE

Les deux volumes que je publie aujourd'hui étaient imprimés il y a un an. Des motifs personnels me décidèrent alors à en ajourner la publication. Je sortais d'une lutte très-vive. Quelques-unes des Études qui composent ce recueil portaient la trace de cette vivacité. Elles l'ont encore. L'ouvrage imprimé et le tirage fait, il m'était impossible d'y rien changer, même quand toute l'ardeur de cette lutte s'était éteinte. J'ai donc conservé ceux de mes articles qui avaient précédé ou suivi les plus amères répliques, persuadé que ces répliques elles-mêmes ne pouvaient manquer d'être reproduites tôt ou tard en volume, — peut-être avant mes articles.

Si j'ai attendu un an, c'est que je ne voulais mêler, pour ma part, aucun élément nouveau à un conflit qui n'avait que trop retenti aux oreilles du public. Le public, qui s'amuse, hélas! de nos querelles littéraires, s'en fatigue vite. J'ai abrégé celle-ci autant que je l'ai pu, sans faire et sans demander de concessions à personne. Le temps les fait pour nous. Il y met sa patience, sa mesure exacte, son baume réparateur. Il nous réconcilie sans nous humilier et nous rapproche sans nous amoindrir.

Je ne dirai rien de plus de ce recueil. Il n'apprendra rien à ceux qui veulent à tout prix du nouveau. Il aidera les autres à se souvenir. Ces deux volumes contiennent un choix de mes articles publiés dans le *Journal des Débats* pendant deux années (1860-1861); articles sur toute sorte de sujets, littérature et morale, histoire et roman, érudition et poésie. Ainsi se complète un ensemble de dix volumes qui, sous différents titres, se rattachent à cette même œuvre de critique classique, d'observation pratique et de politique libérale dont je suis, parmi les plus humbles, un des laborieux « ouvriers.» La Bruyère applique aux maîtres de la langue ce titre modeste. Je le prends, pour ma part, au pied de la lettre. L'œuvre est laborieuse et ingrate; elle a ses bons et ses mauvais jours. On s'y obstine malgré tout, quand on lui a donné une partie de sa vie. Si la publicité a ses amertumes, elle a ses douceurs. Elle a aussi par moments sa trompeuse

ivresse. Charme et danger tout à la fois! Personne n'est journaliste impunément.

Le journal oblige. Il impose, à ceux qui se respectent, des devoirs qui ont leur gravité, parfois leur grandeur. Il crée des habitudes auxquelles on n'échappe pas. L'étendue de la scène, la diversité du public, l'écho de la voix, son retentissement lointain, tout ce qui caractérise la grande publicité des journaux sérieux, voilà l'attrait dangereux qui retient dans la lice les plus vieux jouteurs; et voilà aussi le lien, si difficile à rompre, qui ramène, un jour d'ennui, dans la poudreuse arène, même quand les armes du combat ne sont plus égales, ceux que la renommée et la fortune avaient comblés. Tant mieux quand ils y rentrent avec toute leur force, décidés à lutter contre l'arbitraire, fidèles au culte de la liberté! Quant à moi, dût l'insouciant scepticisme de nos contemporains me savoir mauvais gré de cet aveu, j'aime ce métier de publiciste que j'ai exercé, avant février 1848, comme accessoire d'occupations plus absorbantes; — après février, comme mon principal emploi, à une époque où le plus obscur soldat n'était pas de trop, dans le rang, pour la défense de la société menacée; — et je l'aime encore aujourd'hui, cet ingrat métier, pour le bien que j'y puis faire, pour le mal que je puis empêcher, comme la sentinelle aime sa faction sur le rempart, devant l'ennemi. Nous avons tous, écrivains de la presse quotidienne, des principes engagés dans notre

action, des opinions à confesser devant le public, notre seul maître, si nous nous respectons. Nous devons être, non les flatteurs de ses défauts ou les complaisants de ses fantaisies, mais les organes véridiques de ses bons instincts, de ses idées saines, de ses convictions désintéressées. Si nous ne sommes pas cela, nous sommes moins que rien. Si même, dans nos causeries les plus familières avec ce grand seigneur ennuyé, nous ne montrons pas le point par où notre plume, « courant la bride sur le col, » tient pourtant à quelque sentiment sincère et loyal au fond de notre âme, nous sommes des amuseurs publics, non des publicistes.

On trouvera donc plus d'une fois, et sans en être choqué, je l'espère, des professions de foi politique, mêlées à des dissertations de pure critique, dans la suite de ces essais. Ma méthode est bien simple : je ne recherche pas la politique dans mes promenades littéraires à travers les livres contemporains; quand elle vient me chercher, je ne la repousse pas; quoi qu'elle me dise, ma réponse est prête. J'ai deux inspirations qui ne me laissent jamais court, le culte de la liberté dans l'État, le goût de la règle dans l'art, c'est-à-dire la liberté partout où nous supportons le plus patiemment aujourd'hui l'excès de la discipline, la règle partout où nous rêvons un affranchissement sans limites. Les Français de nos jours semblent enclins à se subordonner dans les affaires d'État en proportion même de la licence

qu'ils pratiquent en matière de goût. Ils abandonnent la bonne indépendance pour prendre la mauvaise. Avouez que la critique ne perd pas tout à fait son temps quand elle s'applique à rétablir un peu d'équilibre entre les deux.

J'ai adopté, du reste, dans la division des matières qui composent ce recueil, un classement à peu près semblable à celui qui m'a réussi pour les précédents. Je n'ai pas affecté l'unité : j'ai cherché l'ordre. Les « *historiens* » forment la première partie; les « *romanciers*, » la troisième. Dans l'une, tout en étudiant deux grands ouvrages contemporains, j'ai traité quelques-unes des questions qui se rattachent à l'histoire du premier Empire et, plus tard, à cette victorieuse renaissance de la liberté politique sous le règne des deux branches de la maison de Bourbon. Dans l'autre partie, j'ai essayé d'apprécier quelques-unes des formes plus particulièrement modernes du roman français, sans flatter ce grand corrupteur du présent, sans lui refuser pourtant toute justice.

Une série de *portraits* que le hasard de la critique a rendus, malgré moi, très-divers, Joseph de Maistre à côté d'Alexis Piron, M. Michelet en regard de M. Michel Chevalier, et quelques autres, composent la seconde partie.

La quatrième et dernière est formée de *Mélanges* où j'ai mis tout ce qui ne rentrait pas rigoureusement dans les divisions précédentes.

« Diversité, c'est ma devise. » Je sais qu'on me dira : C'est votre misère. Soit! On fait ce qu'on peut. « Mais faites donc un livre! » me dit maint flatteur dans lequel il ne tient qu'à moi de voir un ennemi. Un livre! comment l'entendez-vous? Les uns, ceux qui sont tout à fait bons parmi les anciens ou les modernes, me découragent par le niveau même où ils ont porté l'effort de l'esprit humain; les autres me causent un découragement tout contraire, celui qu'on éprouve à se sentir capable d'en faire de pareils...

> J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants;
> Mais je me garderais de les montrer aux gens.

Les critiques ne savent pas toujours faire de bons livres; ils n'en veulent pas faire de mauvais. Il leur arrive parfois de refaire ceux qu'ils ont à juger. Cette manière de contribuer à la production littéraire en vaut bien une autre, surtout aujourd'hui.

Je ne suis pas d'ailleurs un détracteur systématique de la littérature contemporaine. On le sait de reste. Un critique sensé n'a pas de ces partis pris. Il faut aimer, si peu que ce soit, ses justiciables pour les bien juger. On trouvera, dans ce recueil même, plus d'une preuve de cette disposition sympathique, disposition qui, chez moi, ne date pas d'hier; car j'ai dit quelque part : « On a une patrie dans le temps comme dans l'espace; » c'est-à-dire qu'il faut être de son siècle, si médiocre

qu'il soit, comme on est de son pays, même vaincu et ravagé! Mépriser tout le monde est une manière de s'adorer soi-même; rabaisser son siècle est un procédé commode pour s'y faire, sans travail, une place à part; dénigrer sa patrie est un acheminement à la trahir. Quand vous vous trouvez en proie à une de ces préventions pessimistes, comptez les victoires remportées depuis quatre-vingts ans, par vos contemporains ou vos devanciers, sur les misères, les superstitions, les servilités et les inégalités de l'ancien régime, sans parler des victoires qui se gagnent à coups de canon. Comptez les noms célèbres qui, dans la politique, la littérature et les arts, ont magnifiquement accru le patrimoine de la gloire nationale, et qui ont illustré la France bien moins en la célébrant qu'en la servant.

Français, vous savez vaincre et chanter vos victoires!

Cela se disait autrefois dans un accès de verve chevaleresque. Les victoires que remporte la liberté politique peuvent se passer de ces bruyantes apologies. Elles laissent, sur le sol qu'elles ont remué, de plus fortes traces. On peut couvrir de débris informes ou de fondations éphémères cette puissante empreinte, non l'effacer. « J'ai vu la vérité voilée, éclipsée. Elle « continuait son cours derrière les nuages; à un jour « marqué, elle se retrouvait plus haute et plus bril-

« lante[1]. » Et de même, si la liberté s'est laissé un moment surprendre, si elle s'est retirée derrière le nuage en attendant des jours meilleurs, ses rayons percent dans la nuit et vont réchauffer les cœurs découragés.

C. F.

Paris, mars 1863.

[1] M. Guizot; notes préparées pour un discours de tribune (janvier 1848). Voir la *Revue rétrospective*, n° 28, p 434.

HISTORIENS

POËTES ET ROMANCIERS

PREMIÈRE PARTIE

I

Les Mémoires de M. Guizot.

I

INTRODUCTION A L'EXAMEN DES MÉMOIRES DE M. GUIZOT.

— 9 MAI 1858. —

Nous avions prédit le succès qu'obtient, depuis le moment où il a paru, le nouvel ouvrage de M. Guizot[1]. Nous ne nous croyons pas pour cela un grand prophète. Nous serions plutôt disposé à croire que nous avons manqué de prévoyance. L'accueil fait au premier volume des *Mémoires* dépasse certainement ce que nous attendions du tempérament moral de notre pays et de notre époque. Nous savions

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tome Ier.

qu'un livre signé du nom de M. Guizot trouverait de nombreux lecteurs, et qu'un jugement prononcé par lui sur une des périodes les plus importantes de notre histoire contemporaine serait écouté avec recueillement et respect. D'où vient qu'une sorte d'empressement public accueille son livre et enlève en quelques jours toute une édition? Essayons de donner à cette impression si générale, produite par la publication du premier volume des *Mémoires*, sa portée réelle et son caractère véritable.

Je n'ai jamais cru à la défaite irréparable des saines idées libérales dans le pays qui a fait la révolution de 1789; mais il n'est pas nécessaire d'être possédé à un très-haut degré de ce pessimisme aveugle qui est le travers et la faiblesse des partis vaincus, pour croire au discrédit moral que ces idées ont subi depuis le cruel mécompte de février 1848. Ce discrédit est trop évident. Dirai-je qu'il est juste? J'aimerais autant dire qu'il est juste de ne pas croire à la probité, à l'honneur, au patriotisme, au désintéressement, parce que la vertu est quelquefois persécutée, la probité dupe des fripons, le patriotisme trahi par la fortune, et parce que Judas, après avoir vendu son maître, reçut trente pièces d'argent. Les traîtres se vendent plus cher aujourd'hui. Mais le succès du mensonge n'établit, si durable qu'il soit, aucune prescription contre la vérité. La licence a beau faire : malheur à qui essaye de venger sur la liberté, ainsi que le disait une voix mourante, les crimes commis en son nom!

Les réactions qui ont l'anéantissement de la liberté pour objet sont donc, de la part des masses, les plus injustes de toutes. Elles sont aussi les moins clairvoyantes. Mais qui oserait contester, dans l'histoire du monde, ces inévitables alternatives qui tantôt livrent un peuple à l'ivresse des passions démocratiques, tantôt lui font accepter le joug d'un maître? Il est absurde de croire que, contre une nation entière, un homme seul peut tout, eût-il le génie d'Alexandre

ou de César. Quand il s'agit de ces troupeaux d'esclaves qui végètent sous le sceptre des dynasties mahométanes, l'histoire ne leur doit qu'une mention dédaigneuse. Quand il s'agit de Rome sous César, de l'Angleterre sous Cromwell, de la France sous Louis XIV ou Napoléon, supprimer la complicité du peuple dans l'omnipotence du maître, c'est placer des fétiches où l'histoire a mis des grands hommes et ne rendre raison ni de la domination ni de l'obéissance. Tenons donc pour vraies, même si nous ne les approuvons pas comme légitimes, ces adhésions puissantes qu'à de certains moments de leur vie publique les peuples donnent à la force qui les contient et qui les maintient. Tenons-les pour vraies, sans y contribuer et sans les aimer. Et puis, quand nous verrons nos plus chères idées ainsi reniées et outragées dans la conscience du plus grand nombre, regardons au ciel d'où elles viennent. Remontons à ces sphères sereines d'où elles émanent. Elles y sont toujours! Liberté, tolérance, indépendance de l'âme et du cœur, amour de l'humanité, respect de la pensée, culte du droit, Dieu permet quelquefois que les multitudes laissent s'affaiblir ou s'éclipser pour un temps le pur éclat de ces idées généreuses; jamais, à aucune époque, la notion ne s'en est prescrite chez les peuples dont le christianisme est la loi morale.

A quels symptômes reconnaît-on que cette éclipse est près de cesser dans la conscience des hommes? C'est quand des livres tels que celui de M. Guizot rencontrent dès le premier jour un public entier qui les accueille. C'est quand ces nobles semences, au lieu de tomber en serre chaude, dans quelque coterie de beaux esprits, trouvent tout à coup un vaste terrain où elles germent en attendant leur maturité. Le livre de M. Guizot, écrit dans la retraite, en souvenir d'un passé dont tous les grands événements sont entrés dans le froid domaine de l'histoire, dont presque tous les grands acteurs sont dans la tombe, ce livre qui n'affecte la

couleur d'aucun parti, le langage d'aucune secte, qui n'a, si je le puis dire, ni cocarde ni drapeau, si ce n'est celui du libre esprit appliqué au jugement des choses humaines, pourquoi aurait-il obtenu un succès si rapide et si universel, s'il ne répondait pas à une certaine disposition des intelligences, à un certain besoin des âmes?

J'insiste à la fois sur cette vogue sérieuse et sur ce caractère désintéressé du premier volume de M. Guizot. J'aurais mal compris la nature de ce grave esprit si je lui supposais l'arrière-pensée de chercher dans une histoire vieille de trente ans les éléments d'une opposition quelconque envers le présent, et je ne méconnaîtrais pas moins le sentiment public en réduisant le succès de ce grand livre aux proportions d'une taquinerie impuissante. J'attache une tout autre valeur aux idées de l'illustre écrivain, une tout autre importance à l'adhésion de ses lecteurs. On a tant médit des théories, et quelquefois si justement, depuis une dizaine d'années, que le pays, après les avoir laissé condamner en masse, n'est peut-être pas fâché de reprendre aujourd'hui en détail le procès qu'elles ont perdu. La justice a de ces retours inattendus auxquels il ne manque souvent qu'une occasion pour être irrésistibles. C'est d'ailleurs le caractère de la Constitution qui régit la France depuis 1852, que, si elle ne témoigne aucun goût passionné pour l'opposition dans l'ordre des faits, elle ne semble pas la redouter, qu'elle la provoque même en quelque sorte dans l'ordre des idées. « ...La Constitution présente n'a fixé que ce qu'il était impossible de laisser incertain. *Elle n'a pas enfermé dans un cercle infranchissable* les destinées d'un grand peuple. Elle a laissé aux changements une assez large voie pour qu'il y ait, dans les grandes crises, d'autres moyens de salut que l'expédient désastreux des révolutions[1]... » Personne ne

[1] *Préambule de la Constitution*, sous forme de proclamation adressée

croira qu'une pareille déclaration ne soit qu'un piége tendu ou qu'une satisfaction platonique accordée aux ardeurs de la pensée libre. Comment sortir, en matière de Constitution politique, d'un cercle qui n'est pas « infranchissable, » si ce n'est par l'exposition des théories et par la discussion des systèmes qui se rattachent à l'organisation et au bon gouvernement des sociétés? La France a aimé de tout temps, elle a toujours recherché tantôt avec son bon sens tranquille, tantôt avec sa fougue novatrice, la jouissance des idées philosophiques. Elle y a presque toujours trouvé un remède ou une consolation aux mécomptes et aux amertumes de sa vie publique. Le cartésianisme est contemporain de Richelieu. Le dix-huitième siècle, gouverné et maîtrisé par le bon plaisir, est l'ère des idées générales. Le spiritualisme dans la philosophie proprement dite est né sous Napoléon[1]. C'est d'en haut que partent ces grands courants, souvent troublés et orageux, qui apportent sur l'aride terrain des intérêts matériels la fraîcheur et la salubrité. Aussi M. Guizot a-t-il raison de réclamer, au nom des idées philosophiques, la part qui leur appartient et la place qui leur est due dans le règlement des destinées d'une grande nation. « Les philosophes, dit-il, attachent aux idées générales qui les préoccupent trop de valeur et de confiance; les politiques ne leur accordent ni l'attention ni l'intérêt auxquels elles ont droit. Les philosophes sont fiers et susceptibles; ils veulent qu'on les honore et qu'on les écoute, dût-on ne pas les croire, et les politiques, qui les traitent légèrement ou avec froideur, payent quelquefois

au peuple français par le prince président de la République, le 14 janvier 1852. — N'oublions pas non plus que le prince disait à la commission consultative, le 31 décembre 1851, que son intention était de « jeter les véritables bases du seul édifice capable de supporter plus tard *une liberté sage et bienfaisante...* »

[1] « ..... Le spiritualisme, renaissant sous son règne (le règne de Napoléon), lui était sympathique et agréable. (*Mémoires*, t. Ier, p. 20.)

bien cher leur mécontentement. C'est d'ailleurs une marque de peu d'élévation dans l'intelligence de ne pas savoir apprécier le rôle que jouent les idées générales dans le gouvernement des hommes, et de les considérer comme vaines ou même comme ennemies, parce qu'on reconnaît qu'il ne faut pas les prendre pour guides. De nos jours surtout, et malgré le discrédit bien mérité où tant de théories sont tombées, la méditation philosophique sur les grandes questions et les grands faits de l'ordre politique est une puissance avec laquelle les pouvoirs les plus forts et les plus habiles feront sagement de compter.....

« A tous les pouvoirs, surtout à un pouvoir nouveau, il faut un peu de grandeur dans leurs œuvres et sur leur drapeau. L'ordre et la protection régulière des intérêts privés, ce pain quotidien des peuples, ne leur suffisent pas longtemps; c'est la condition nécessaire du gouvernement, ce n'est pas l'unique besoin de l'humanité. Elle peut trouver les autres satisfactions dont elle a soif dans des grandeurs très-diverses, morales ou matérielles, justes ou injustes, solides ou éphémères; elle n'a pas tant de sagesse ni de vertu que la vraie grandeur lui soit indispensable; mais elle veut, en tout cas, avoir devant les yeux quelque chose de grand qui attire et occupe l'imagination des hommes. Après l'Empire qui avait donné à la France toutes les joies de la force et de la gloire nationale, le spectacle de la pensée élevée et libre, se déployant avec dignité morale et quelque éclat de talent, ne manquaient pas de nouveauté ni d'attrait, et valait bien qu'on en payât le prix, ne fût-ce que dans l'intérêt du succès..... »

Il ne faudrait pas conclure de la citation qui précède que le premier volume des *Mémoires* de M. Guizot ne justifie pas, dans une mesure suffisante, le titre qu'il a donné à son

ouvrage. Ce livre n'est pas un traité de philosophie, ni un répertoire d'idées générales, ni l'exposé de quelque doctrine particulière à l'auteur et réduite à une synthèse rigoureuse. C'est un récit, un vrai récit. M. Guizot, sans nul doute, s'est plu à donner une satisfaction publique à ses idées personnelles et aux méditations de toute sa vie; mais il n'a voulu produire sa doctrine que sous le patronage de son expérience; il n'a voulu montrer ses idées que face à face avec la réalité; il leur a fait subir sans répugnance et sans faiblesse le contrôle redoutable et souverain de l'histoire. «...Je m'étonne toujours, écrit-il, que des esprits libres et distingués s'emprisonnent dans les subtilités et les crédulités de la passion, et n'éprouvent pas le besoin *de regarder les choses en face* et de les voir telles qu'elles sont. » Cette pensée résume au vrai l'esprit et l'inspiration de son livre. « *Je vous méprise comme un fait*, » est un mot stupide qu'on a ridiculement prêté à un doctrinaire illustre. Ce qui caractérise au contraire l'esprit généralisateur dans les écrits de M. Guizot, c'est que, si haut que soit placée l'abstraction dans ses discours ou sous sa plume, elle a toujours en quelque sorte le pied sur terre, elle ne perd jamais de vue le possible. M. Guizot est un grand créateur de formules politiques; dans la sphère du gouvernement pratique il n'a rien inventé, parce que la politique ne s'invente pas; mais il a tout vu, tout compris, tout classé dans une observation supérieure.

Le premier volume des *Mémoires*, disions-nous, est un récit, le récit d'une vie publique, déjà mêlée, quoique jeune encore, à l'histoire du pays, et ne recueillant guère, même dans cette première période d'une active et brillante jeunesse, que des souvenirs sérieux, d'austères impressions, de graves pensées. Presque tous les grands historiens ont écrit l'histoire de leur temps, depuis Thucydide jusqu'à M. Thiers. Ajoutons que presque tous les grands Mémoires

sont des Mémoires historiques, depuis Commines jusqu'à M. Guizot. Les grands esprits vont droit à l'histoire; ils se plaisent médiocrement aux menus détails de la vie privée; l'atmosphère qu'ils aiment à respirer est celle des événements d'ordre public. Le cardinal de Retz lui-même, si rempli et si charmé qu'il soit de passions personnelles, écrit vraiment l'histoire de son temps en racontant la sienne. Il ne vise qu'à la finesse, il trouve parfois la grandeur. Mais entre l'histoire proprement dite et celle qui s'écrit par la plume des auteurs de Mémoires, il y a cette différence : l'une parle au nom de tous, les autres en leur nom. L'historien est plutôt un juge, l'auteur de Mémoires un témoin. L'historien recueille les opinions, analyse les documents, interroge la raison de tous; il s'appuie, comme dit Tacite, à la conscience même du genre humain dont il est l'organe. L'auteur de Mémoires est seul. Tant vaut l'homme, tant vaut le témoignage. Salluste est grand historien en dépit de son mauvais renom. Quelle serait aujourd'hui la valeur du livre de M. Guizot si son caractère était au-dessous de son talent, si sa plume était plus estimée que sa vertu? « .....On a souvent représenté les doctrinaires comme de profonds machinateurs, écrit-il, avides de pouvoir, ardents et habiles à pousser leur fortune à travers toutes les causes, et plus préoccupés de leur propre domination que du sort ou des vœux du pays. Vulgaire et inintelligente appréciation de la nature humaine et de notre histoire contemporaine! Si nous avions été surtout des ambitieux, nous aurions pu nous épargner bien des efforts et bien des échecs; nous avons vécu dans des temps où les plus grandes fortunes, politiques ou autres, n'étaient pas difficiles à faire pour qui n'avait pas d'autre pensée; nous n'avons voulu faire la nôtre qu'à certaines conditions morales et dans un autre but que nous-mêmes; nous avons eu de l'ambition, *mais au service d'une cause publique, et*

d'une cause qui a mis à l'épreuve des revers comme des succès la constance de ses défenseurs..... »

C'est donc pour la valeur de son témoignage, pour l'au torité de son expérience, pour l'indépendance de sa raison, pour la constance de sa foi politique, et non pas seulement pour le mérite théorique de ses idées, que le public accueille aujourd'hui le livre de M. Guizot. Certes, ces idées sont d'une grande élévation et d'une rare beauté! Porter dans la pratique de la vie cette large équité et ce respect de la liberté d'autrui, « qui sont, dit-il, le devoir et le caractère de l'esprit vraiment libéral; » faire profession d'un dévouement profond à la liberté de conscience, à l'égalité devant la loi, à toutes les grandes conquêtes de notre ordre social; ne pas abdiquer sa raison devant l'exigence des passions publiques et ne jamais déserter, pour leur plaire, l'intérêt réel et permanent du pays; n'accepter que comme transitoires les limitations que des circonstances extraordinaires peuvent imposer à l'exercice des libertés reconnues par la Constitution de l'État, et demander que le gouvernement proclame lui-même le droit général au moment où il le suspend, et qu'il marque les limites comme les motifs de la restriction partielle qu'il y propose; enseigner à la société qu'elle doit travailler sans cesse à son amélioration morale; « car le pouvoir a beau faire, dit admirablement M. Guizot, le pouvoir n'est pas libre d'être excellent à lui tout seul, et il n'est pas donné à la sagesse humaine de sauver un peuple qui ne concourt pas lui-même à son salut; » — subir résolûment la liberté de la presse en la renfermant dans de justes bornes, ne lui montrer pas plus de complaisance que d'aversion, « n'en faire ni un martyr ni une idole; » placer le pouvoir politique dans la région où dominent naturellement, avec indépendance et lumière, les intérêts conservateurs de l'ordre social; faire une large part d'influence aux classes moyennes, sans dé-

fiance de l'ancienne aristocratie française, sans exclusion du peuple; préserver de toute atteinte, au sein de la civilisation moderne, les deux idées fondamentales qui lui assignent son vrai caractère et lui impriment sa redoutable impulsion, c'est-à-dire le respect légal des droits généraux de l'humanité, de ceux qui sont inhérents à la seule qualité de l'homme, et le libre développement des supériorités naturelles, de celles qui dérivent du mérite personnel de chacun, sans égard aux circonstances extérieures de la naissance, de la fortune et du rang [1]; — en un mot, placer l'inviolabilité absolue du droit individuel à la base de l'édifice, comme son assise indestructible, et asseoir l'esprit au sommet comme son couronnement majestueux; donner à la supériorité intellectuelle la puissance d'action que les uns n'accordent qu'à la force du nombre, les autres à celle du sabre, que d'autres adorent aveuglément dans la tradition; — assurément, je le répète, ce sont là de belles et attrayantes idées; il est permis de les aimer pour leur seule beauté; mais, si elles ne sont que des chimères, il en est de plus brillantes encore. La république de Platon est une perspective plus radieuse. Salente est un plus beau rêve. Et, de nos jours, combien de systèmes tristement fourvoyés dans l'impossible pour avoir imaginé non-seulement une liberté de l'individu incompatible avec le bonheur général, mais un perfectionnement physique de l'homme et du monde lui-même inconciliable avec les desseins du Créateur! *Ægri somnia!* autant de songes des passions mauvaises ou des imaginations malades! Le mérite des idées de M. Guizot, c'est qu'elles ont vécu et qu'elles sont restées viables. C'est qu'elles ont déjà, pendant une longue épreuve et à travers beaucoup de vicissitudes, assuré le bon gouvernement du pays. C'est qu'elles lui ont donné la vie, la

[1] Tome Ier des *Mémoires*, pages 8, 27, 29, 48, 303, 50, 166, 169, 171.

force, l'éclat, la bonne renommée, et « ces nobles spectacles de la pensée libre » dont l'auteur des *Mémoires* nous parlait tout à l'heure. Un des plus véhéments adversaires du gouvernement de 1830, Chateaubriand, reconnaissait pourtant, écrit M. Villemain [1], « ce que la liberté du débat, ce que le droit de discussion ramène d'intégrité dans les choses et d'élévation dans les idées. » Pouvait-il méconnaître ce que cette vigilance publique, toujours éveillée sur les intérêts de la société, leur assure aussi de saine vigueur et de prospérité incalculable ? Quand les théories se traduisent en faits palpables pour les plus incrédules, quand les idées descendent de leur nuage d'or pour entrer dans toutes les applications utiles et profitables de la vie civile, quand elles circulent par mille canaux dans le corps social avec le sang de ses veines, et y entretiennent, même aux dépens d'un certain repos égoïste, le mouvement, la force et la santé, ce n'est pas seulement parce que ces idées sont belles, c'est parce qu'elles sont bonnes. Le peuple alors ne s'y trompe pas ; les plus sages lui ouvrent un crédit illimité... « En 1830, au milieu de la perturbation qu'avait causée la révolution de Juillet, je vins un jour, comme ministre de l'intérieur, écrit M. Guizot, demander au conseil, où le baron Louis siégeait aussi comme ministre des finances, de fortes allocations ; quelques-uns de nos collègues faisaient des objections à cause des embarras du Trésor : *Gouvernez bien*, me dit le baron Louis, *vous ne dépenserez jamais autant d'argent que je pourrai vous en donner*. Judicieuse parole, digne d'un caractère franc et rude au service d'un esprit ferme et conséquent. Le plan de finances du baron Louis reposait sur deux bases : l'ordre constitutionnel dans l'État et la probité dans le gouvernement. A ces deux conditions, il comptait sur la prospérité publique et sur le crédit public, et ne s'effrayait ni des

[1] La *Tribune moderne*, t. Ier, page 541.

dettes à payer, ni des dépenses à faire... » Nous sommes, dit-on, le siècle des intérêts matériels; nous jugeons volontiers la politique de nos gouvernements sur le nombre des sacs d'écus qui entrent dans leurs coffres. Soit! A ce compte, quel meilleur gouvernement que celui de la Restauration, qui fonda en France le crédit public? Quelle administration plus productive que celle de Juillet, dont la recette après quinze ans de règne avait presque doublé? Nous ne contestons pas à l'unité d'action, sous un maître énergique, la puissance de fonder sur une large base la prospérité matérielle de l'État; il nous suffit qu'on ne puisse contester les mêmes résultats à l'action des saines idées libérales. Ramener ainsi à l'utilité positive, résumer en chiffres, réaliser en espèces sonnantes ces abstractions politiques qui ont fait, qui font encore peut-être une si grande peur à notre pays, c'est les mettre, ce semble, à la portée de tout le monde. Elles valent pourtant mieux que cela. Et, sans médire de ce mot judicieux du baron Louis que loue justement M. Guizot, les idées saines et généreuses en matière de gouvernement ont encore un autre effet que celui qui se fait sentir dans les caves du Trésor public : elles communiquent aux âmes une dignité, aux esprits un élan sans lequel ces jeux de la force et du hasard et ces pompes du pouvoir dont l'histoire est remplie ressemblent à ces drames insipides qu'applaudissent des spectateurs soudoyés.

J'ai voulu marquer cette fois, dans l'étude que j'ai faite des causes de son grand succès, le point par lequel le livre de M. Guizot m'a paru se rattacher à une disposition respectable de l'esprit public. Je n'ai parlé ni du sujet que l'auteur a traité, ni du rôle qu'il a joué dans les événements qu'il apprécie ou qu'il raconte, ni du mérite littéraire de l'œuvre dont un juge excellent[1] disait il y a quelques jours:

[1] M. Cousin.

« C'est le plus beau livre de M. Guizot. » Quoi qu'il en soit, ce premier volume des *Mémoires* a été lu, comme autrefois les discours de tribune de l'illustre orateur, par le pays tout entier. On nous dit que les passions politiques sont éteintes en France : conservons du moins la passion du beau et du grand.

II

M. GUIZOT ET LA RESTAURATION.

— 3 OCTOBRE 1858. —

Nous avons, dans les pages qui précèdent, très-nettement revendiqué, au profit des idées libérales et comme un signe de leur indestructible vitalité dans notre pays, le grand succès du livre de M. Guizot, inspiré comme il est par les plus saines notions de la vérité, de la justice et du libre gouvernement des hommes. Personne ne s'étonnera que nous ayons éprouvé quelque satisfaction à recueillir un pareil symptôme, au temps où nous sommes. Nous aurions été bien injuste envers M. Guizot, si nous avions borné à ce simple aperçu l'examen de son remarquable ouvrage.

Le premier volume des *Mémoires* commence avec la Restauration, traverse les Cent-Jours et finit en 1830. C'est donc là un livre que le sujet seul aurait pu rendre très-intéressant. L'auteur a-t-il voulu écrire une véritable histoire de la Restauration ? Qui sait mieux que lui les exigences et les conditions d'une pareille œuvre ? Après avoir écrit l'histoire avec une supériorité qui n'a pas été surpassée, M. Guizot n'a voulu cette fois donner le change à personne sur le but et la portée de son livre. Il a parlé de la Restauration

non en historien, mais en témoin. Ce qu'il s'applique à y retrouver, ce sont ses souvenirs personnels sur les hommes, sur les choses et sur lui-même. Il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a su, ce qu'il a fait. En le racontant, il en donne le sens, il en fait ressortir la moralité, quelle qu'elle soit. Un pareil témoin ne pouvait se défendre d'être un juge.

M. Guizot était dans une situation excellente pour juger la Restauration. Il l'avait aimée. Il l'avait servie. Il l'avait avertie, contredite. Il l'avait vue naître avec joie, grandir en l'assistant, mourir en la regrettant. Il la connaissait bien. Quoiqu'il n'eût été ni dans ses conseils, ni dans ses Chambres [1], ni parmi ses créatures, ni parmi ses flatteurs; quoiqu'il n'eût guère obtenu d'elle qu'une confiance précaire et une disgrâce durable, personne n'avait assisté de plus près, par l'esprit, à ce grand gouvernement à ciel ouvert que la Restauration avait eu la gloire de fonder, le talent de soutenir quinze ans, le malheur de trahir, un jour qui lui fut fatal... Personne aussi, je le répète, n'était plus en état de juger ce gouvernement que M. Guizot, parce que les uns (je parle des hommes qui ont marqué dans cette période) lui avaient trop donné, les autres pas assez; les uns s'étaient compromis dans ses fautes par leur emportement, les autres par leur résistance; ceux-ci par l'excès de leur zèle, ceux-là par l'amertume de leur hostilité. Je récuse également, quand il s'agit de juger la Restauration, les fanatiques du droit divin et ceux du droit populaire, les émigrés et les démocrates, les fidèles de l'ancien régime et les agitateurs du nouveau. Non que je ne sois très-disposé à lire les écrits des uns ou des autres, s'ils écrivent bien, mais je ne m'y fie pas. Manuel, dont j'admire l'énergique attitude à la tribune, ne m'eût inspiré qu'une médiocre confiance comme historien de la Restauration. M. de

[1] On sait que M. Guizot ne fut élu député qu'en 1830.

Peyronnet, qui a écrit avec talent, dit-on, une histoire de nos anciens rois, eût échoué dans celle de Charles X. M. Guizot y a réussi.

Il aimait la Restauration. Il l'aimait, quoiqu'il fût jeune. Il ne lui devait rien. Il devait tout à la Révolution française. « Je suis de ceux, dit-il, que l'élan de 1789 a élevés et qui ne consentiront pas à descendre. » Il ne crut pas descendre, en 1814, si rude que fût pour la France le coup qui la fit tomber de la gloire dans la liberté. La Charte était une revanche de la défaite. La France perdait les conquêtes de l'Empire; elle retrouvait celles de la Révolution. Les Bourbons restaurés avaient beau dater de Clovis et de saint Louis : la liberté seule avait pu ressouder « la chaîne des temps » que la violence des passions révolutionnaires avait rompue. Paul-Louis Courier lui-même avait dit : « J'ai donné dans la Charte en plein. » M. Guizot avait fait comme lui. Mais Courier avait cru que la Constitution de 1814 ferait des miracles, qu'elle supprimerait les passions dans les gouvernants et dans les gouvernés. Au premier mécompte de sa confiance, il s'en prit à la Charte. M. Guizot s'y attacha davantage. Courier ne fut qu'un pamphlétaire admirable. M. Guizot fut un libéral sérieux. C'est de libéraux sérieux que la Charte avait besoin, en ces temps-là et dans tous les rangs, chez les amis du peuple comme chez ceux du trône. Disons mieux : la Restauration avait encore plus besoin de la sagesse de ses amis que de la modération de ses adversaires.

M. Guizot a fait très-exactement, et avec une sagacité supérieure, le compte des uns et des autres. Il en avait le droit. Il avait donné des gages, je ne dis pas à tous les partis, mais à toutes les sévères exigences de la monarchie constitutionnelle, et à quelques-unes avec un zèle de néophyte qui lui a été cruellement reproché. Il était allé, en vue de sauver la Charte, tantôt jusqu'aux dernières limites du dévouement à la royauté, comme ce jour où il passa la fron-

tière de Belgique, — tantôt jusqu'à ce point extrême qui sépare l'opposition de la révolte, comme le jour où il entra dans la *Société Aide-toi, le Ciel t'aidera*. Quelque jugement qu'on porte sur le voyage à Gand, M. Guizot, tout le monde le sait, n'était pas allé rejoindre Louis XVIII en émigré; et de même il n'entra pas dans la société *Aide-toi* en révolutionnaire. S'il y resta plus tard, en compagnie de bonapartistes et de républicains, comme il le remarque lui-même; s'il en devint l'âme, ce fut au moment où cette société, si énergiquement résolue à la résistance légale, succédait au long et puissant effort des conspirations politiques. Chose étrange! on n'a jamais tant conspiré que sous la Restauration; et c'est quand les conspirateurs étaient à bout, quand toutes leurs entreprises, avortées dans le sang et dans les larmes, laissaient la place à d'autres tentatives d'une portée à la fois moins redoutable et plus sérieuse, c'est quand M. Guizot, soigneux de maintenir son influence dans « une réunion d'opposants de toute sorte, » présidait du sein de cette société à la fermentation légale du pays, — c'est à ce moment que la Restauration imaginait de conspirer à son tour et de tourner contre elle les bonnes chances que la légalité lui avait assurées si longtemps contre ses ennemis. Il est parfaitement vrai que l'esprit révolutionnaire était en déclin au moment où la révolution s'est faite. Personne ne conspirait plus contre la Restauration quand elle a péri, excepté elle-même. Ce fait ressort avec une évidence désormais incontestable du livre de M. Guizot.

M. Guizot pourtant n'a pas chargé la part de la royauté dans cet examen des causes qui la mirent un jour sur la pente des abîmes. J'ai rencontré des gens qui lui reprocheraient plutôt d'avoir fait cette part trop légère. « Si M. de Villèle vivait, me disait quelqu'un, il devrait une visite à M. Guizot. » Soit! M. de Villèle avait bien assez d'esprit ou assez d'orgueil pour ne demander au peintre de son portrait que

sa ressemblance. M. Guizot ne lui a pas refusé cette satisfaction, si c'en est une. Le portrait de M. de Villèle est un chef-d'œuvre pour tout le monde. Tant mieux, s'il a ce mérite aussi pour ses amis! Tant mieux, s'ils le reconnaissent à ce trait sévère qu'a buriné la main du maître : « M. de Villèle n'avait nul droit de se plaindre de l'injustice qu'il subissait (vers le temps de sa chute). Il avait été pendant six ans le chef du gouvernement; en cédant au roi ou à son parti quand il désapprouvait leurs desseins, et en restant leur ministre quand il ne réussissait pas à empêcher ce qu'il désapprouvait, il avait accepté la responsabilité des fautes commises sous son nom et de son aveu, quoique malgré lui. *Il portait la peine de ses faiblesses dans l'exercice du pouvoir et de son obstination à le retenir, quelques concessions qu'il lui coûtât.* On ne gouverne pas, sous un régime libre, pour jouir du mérite et recueillir le fruit des succès, en répudiant les fautes qui amènent les revers... » C'est toujours avec ce souci de la vérité, tempéré par une austère courtoisie, que M. Guizot juge les adversaires de ses opinions et de ses principes. Disons-le pourtant : avec ses adversaires, il est souvent généreux. Il n'est que juste envers ses amis. En les jugeant, on dirait qu'il fait un retour sur lui-même, et qu'il ne croit pas leur devoir plus d'indulgence qu'il ne s'en accorde. «.... J'exigeais trop des hommes, dit-il quelque part, à propos du plus vif de ses écrits politiques de l'époque; je n'avais pas assez de tempérance, de prévoyance, ni de patience. *L'esprit d'opposition me dominait trop exclusivement.* »

« Je ne tardai pas, même alors et peut-être à cause du succès que j'obtins, à m'en douter un peu moi-même. J'ai peu de goût naturel pour l'opposition, et plus j'ai avancé dans la vie, plus j'ai trouvé que c'était un rôle à la fois trop facile et trop périlleux. Il n'y faut pas un trop grand mérite

pour réussir, et il y faut beaucoup de vertu pour résister aux entraînements du dehors et à ses propres fantaisies. En 1820, je n'avais encore pris au gouvernement qu'une part indirecte et secondaire; pourtant j'avais déjà le sentiment de la difficulté de gouverner, et quelque répugnance à l'aggraver en attaquant le pouvoir chargé d'y suffire. Une autre vérité commençait aussi dès lors à m'apparaître: dans nos sociétés modernes, quand la liberté s'y déploie, la lutte est trop inégale entre ceux qui gouvernent et ceux qui critiquent le gouvernement; aux uns, tout le fardeau et une responsabilité sans limite; on ne leur passe rien: aux autres, une entière liberté sans responsabilité; de leur part, on accepte ou l'on tolère tout. Telle est, du moins chez nous, dès que nous sommes libres, la disposition publique. Plus tard et dans les affaires, j'en ai senti moi-même le poids; mais c'est dans l'opposition, je puis le dire, et sans aucun retour personnel, que j'en ai d'abord entrevu l'inique et nuisible rigueur. »

J'ai cité tout entière cette belle page de M. Guizot. Elle explique bien des choses dans sa vie et dans son livre. Qui sait? Elle est peut-être la confession anticipée d'une de ces graves erreurs dont la plus haute raison ne défend pas toujours les esprits les plus éclairés et les cœurs les plus droits. Mais n'anticipons pas, à notre tour, sur la suite de ce livre sincère que nous étudions. M. Guizot a fait de l'opposition et il en a souffert. Il en a fait contre ses adversaires, un moment même contre ses amis. Attendons pour juger cette épreuve délicate de sa vie qu'il se soit jugé lui-même. Il ne s'y épargne guère. Revenons à la Restauration.

Sous les deux rois de la branche aînée l'Opposition avait un caractère qu'elle ne conserva pas sous le règne suivant. Avant 1830, elle était faible numériquement (je veux dire dans les Chambres), et elle combattait pour des principes.

Après la révolution de Juillet, l'Opposition devenue redoutable par le nombre ne combattait plus en réalité que pour des nuances. Entre Casimir Périer et M. de Villèle, il y avait l'abîme. Entre M. Thiers et M. Guizot il y avait, non pas, comme on l'a justement dit, l'*épaisseur d'un portefeuille*, mais la différence du plus ou du moins dans une conduite également libérale, constitutionnelle et patriotique. Aujourd'hui, à la distance où nous en sommes, il n'est pas toujours facile de discerner ces différences; ce qu'on appelait, par exemple, dans les derniers temps, la question du droit de visite, est passé à l'état d'atome imperceptible; et Pritchard lui-même, si on le cherche dans l'histoire pour l'importance qu'il eut un instant, est parfaitement inexplicable. Sous la Restauration, c'est une tout autre affaire. Le droit électoral, la liberté de la presse, l'éducation publique, les conquêtes de 89, les rapports de l'Église et de l'État, le Code civil lui-même, tout est à fonder, à organiser ou à défendre. Tout fait question, et les questions sont des mondes. Qui ne se rappelle encore aujourd'hui les débats des Chambres sur la guerre d'Espagne, sur la septennalité, sur la conversion des rentes, sur le milliard des émigrés, sur le sacrilége, sur le droit d'aînesse, sur la *loi d'amour?* Chacune de ces discussions touchait aux fibres les plus irritables dans le cœur du pays, et le remuait jusqu'au fond des entrailles. Qui ne se rappelle la fière attitude et l'indomptable vigueur de cette poignée d'hommes qui, dans la Chambre des députés, de 1824 à 1828, pendant quatre orageuses sessions, tint en échec toutes les forces du gouvernement, combattit sans peur, lutta sans relâche, toujours vaincue au scrutin, toujours invincible dans l'opinion, et finit par gagner pied à pied, à travers mille obstacles, le terrain qu'on lui disputait; minorité admirable en dépit de sa faiblesse numérique et digne de servir d'exemple, aujourd'hui comme alors, aux âmes défaillantes et aux cœurs

découragés. A première vue pourtant, cette petite phalange d'opposants semble mériter quelques-uns des reproches que M. Guizot adresse aux oppositions en général : elle n'avait, elle non plus, « ni tempérament ni patience. » Elle exigeait trop des hommes. Elle faisait grand bruit. Elle agitait tout autour d'elle. Elle disait par la voix de l'illustre Périer : « Nous sommes une poignée d'hommes ici, dix millions là-bas ?... » Oui, cette opposition était pleine de passion, de partialité, de jactance et de colère. Mais songez donc qu'elle avait affaire à ce parti de l'ancien régime, triomphant de sa résurrection, acharné dans son impuissance, dont M. Guizot signale, en plus d'une page de son livre, et ce ne sont pas les moins belles, l'obstination, l'imprévoyance et la tyrannie, « parti longtemps opprimé, vaincu et enfin amnistié, qui se trouvait tout à coup redevenu le maître et se livrait avec emportement aux plaisirs d'un pouvoir nouveau qu'il regardait comme son ancien droit, ... *sorte d'invasion étrangère*, violente dans certains lieux, blessante partout, et qui faisait redouter plus de mal encore qu'elle n'en infligeait, car ces vainqueurs inattendus menaçaient et offensaient là même où ils ne frappaient pas... [1]. »

C'est contre ce parti, qui de la menace, on le sait trop, avait bien vite passé à l'action, et de la violence ouverte à l'intrigue mystique et à la persécution souterraine, c'est contre ce parti que, depuis 1824 surtout et après la chute de M. de Chateaubriand, la minorité luttait dans les deux Chambres avec des moyens différents, des chances diverses, un zèle égal, un incomparable éclat. Ne médisons pas de cette opposition. Elle a fait et elle a laissé faire beaucoup de fautes. Elle en a empêché bien davantage. Sans elle, la tentative contre-révolutionnaire qui était au fond des me-

[1] Page 131. *Voir*, sur le parti réactionnaire et sur le parti religieux, ce qu'écrit M. Guizot, pages 109, 110, 115, 130, 131, 149, 185, 272 et suivantes.

naces et des vœux du parti dominant aurait éclaté peut-être dix ans plus tôt ; et le pays n'aurait pas été de force à lui résister, n'étant pas alors organisé comme il le fut depuis pour la défense légale, n'ayant encore ni habitudes parlementaires, ni mœurs politiques, ni presse aguerrie, ni chefs éprouvés. Ce qui a sauvé la France à cette époque ou d'une contre-révolution honteuse ou d'une révolution anarchique, c'est ce tempérament légal, pour ainsi dire, que l'Opposition avait donné au pays. C'est son honneur dans l'histoire. C'est aussi, osons le dire, l'honneur de la Restauration.

M. Guizot ne confond pas la royauté de 1814 ni même celle de 1824 avec la faction politique qui essayait de les dominer ; et, il a raison. Cette distinction qu'il fait sans cesse est à la fois d'une grande profondeur et d'une souveraine équité. Il est absurde de prétendre que la royauté qui avait donné et juré volontairement la Charte ne se croyait pas engagée par le contrat qu'elle avait signé. Le parti contre-révolutionnaire, lui, n'avait rien signé, et au fond ne se croyait engagé à rien. La congrégation n'avait d'engagement qu'à Rome. « Vous aimez la légitimité comme nous aimons la Charte, » disait le vicomte Mathieu de Montmorency dans une réunion de libéraux. Mais le roi ! voulez-vous une preuve de l'alliance que le chef de la branche aînée des Bourbons avait contractée avec l'esprit moderne ? relisez simplement la Charte de 1814. En bonne conscience, que pouvait faire de plus un roi qui remontait sur son trône, à moins de n'être plus roi du tout ? M. Guizot rend la même justice à la royauté restaurée. « Que de fois, dit-il, de 1789 à 1814, on avait inscrit, dans nos institutions et dans nos lois, des libertés et des droits politiques pour les y laisser ensevelis et pour gouverner sans en tenir compte ! *Le premier entre les gouvernements de notre époque, la Restauration a pris ses paroles au sérieux ;* quels

que fussent ses traditions et ses penchants, ce qu'elle a dit elle l'a fait; les libertés et les droits qu'elle a reconnus, elle a accepté leur action et leur concours. De 1814 à 1830, comme de 1830 à 1848, *la Charte a été une vérité*. C'est pour l'avoir oublié un jour que Charles X est tombé... »

Jusqu'à ce jour suprême, et pendant quinze ans, on peut dire que la royauté essaya sincèrement de vivre en bonne intelligence avec la Charte, sans grande passion pour elle, sans éloignement systématique, un peu jalouse du succès de son œuvre dans le pays, et légitimement froissée quand cette *fille d'un roi*, comme la nommait M. Vatout dans une brochure célèbre, faisait mine d'échapper à la tutelle de son père. La royauté n'aimait pas l'Opposition. Qui donc l'aime en France, quand il s'agit non de la faire mais de la subir? Qui donc l'aime, puisque M. Guizot lui-même nous faisait tout à l'heure avec une sorte de complaisance le compte de ses défauts? La royauté de 1814 n'aimait pas l'Opposition : elle eut du moins le bon esprit de la supporter et le mérite de gouverner quinze ans avec honneur et succès, en compagnie d'une presse presque constamment libre et sous le feu d'une tribune retentissante. « Antirévolutionnaire par nature, elle fut libérale par nécessité. » C'est ainsi que M. Guizot la qualifiait dans un curieux entretien qu'il eut en 1822 avec M. Manuel. Et il ajoutait : « Je redouterais beaucoup un pouvoir qui, tout en maintenant l'ordre, serait d'origine, de nom ou d'apparence, assez révolutionnaire pour se dispenser d'être libéral. J'aurais peur que le pays ne s'y prêtât trop aisément. Nous avons besoin d'être un peu inquiets sur nos intérêts pour apprendre à garder nos droits. Sous le gouvernement de la maison de Bourbon, nous nous sentons obligés en même temps au respect et à la vigilance. L'un et l'autre sentiment nous sont bons. Je ne sais ce qui nous arriverait si l'un ou l'autre venait à nous manquer. »

La France était perdue en 1814 si elle ne se fût relevée dans la liberté. L'imagination se figure à peine ce qu'eût été le gouvernement de la maison de Bourbon sans contrôle, livré à ces passions réactionnaires que toute la force de ses lois libérales ne put dominer après les Cent-Jours ni étouffer complètement plus tard. Ces passions auraient eu beau jeu sans la Charte. Elles n'avaient rien à voir aux gloires de l'Empire. Elles auraient continué l'asservissement dans l'humiliation. Après l'Empire, la France n'était prête que pour le repos. L'émigration, maîtresse des affaires, lui aurait donné, non pas le repos qui ranime, mais celui qui tue. Quand on dit que la Restauration fut « libérale par nécessité, » cela ne veut pas dire, je suppose, que la France fût alors en état d'exiger autre chose du gouvernement nouveau que ce qu'il lui donnait. Qui donc, l'Empereur tombé, avait le droit de traiter au nom de la France? qui avait ses pouvoirs? qui songeait à ses droits? qui se souciait de 89? Le Sénat n'avait songé qu'à sa dotation. « Faute cynique! » écrit M. Guizot. Le Sénat sauvait la caisse. Le pays ne pouvait être sauvé que par l'initiative libérale de ses anciens rois. Fut-elle volontaire? Peu importe : elle fut réelle. « Telle est la puissance innée de certaines maximes et leur intime rapport avec certains états de la société, écrit M. Villemain. La chute de la dictature militaire rappelait les Bourbons et les Bourbons l'esprit de liberté[1]. » La nécessité qui dictait la Charte à Louis XVIII, c'était, en même temps que cet irrésistible esprit, la crainte trop justifiée de tomber sans défense sous le joug des émigrés et des fanatiques. La Constitution devait être une barrière entre eux et lui. Plus tard, quand le parti libéral l'eut adoptée, la Charte devint pour la dynastie une question de vie ou de mort : l'événement l'a bien prouvé. Au début,

[1] La *Tribune moderne*, tome Ier, page 241.

elle dut l'existence à une incontestable spontanéité, où les sentiments personnels de l'auguste législateur se trouvaient heureusement d'accord avec son intérêt bien entendu. Le mot d'*octroi* n'en était pas moins une provocation inutile et imprudente à l'esprit moderne. Une nation peut perdre pour un temps ses libertés. Le droit lui reste, et, même suspendu, lui appartient sans partage.

M. Guizot a très-nettement marqué ce caractère de la Restauration que toutes ses affinités eussent ramenée à l'ancien régime, que son intérêt fixait dans le nouveau et condamnait à la liberté. Salutaire contrainte! La France lui a dû le premier apprentissage sérieux qu'elle eût fait, depuis 89, de la liberté politique. Elle en avait perdu l'usage, presque le nom. La désuétude ne prescrit rien contre le droit; cela est vrai; si elle se prolonge, c'est l'oubli, puis c'est la mort. « La servitude, dit Vauvenargues, abaisse les hommes au point de s'en faire aimer[1]. » Il arrive un jour en effet où les docteurs du bon plaisir rédigent en aphorismes cette morale de l'obéissance passive, où les fidèles et les familiers la tournent en compliments et en dithyrambes, un jour où le nom même de la liberté n'est plus qu'un objet de raillerie, où les plaisants disent : « La liberté, c'est le droit, pour les gens qui n'ont rien à faire, de se mêler des affaires d'autrui[2].... » Ce jour-là, par compensation, on laisse au maître le droit de se dire, à lui tout seul, le représentant de la nation tout entière. On lui laisse le droit d'écrire : « ..... Je n'ai point l'habitude de chercher mon opinion politique dans le conseil des autres, et mes peuples d'Italie me connaissent assez pour ne devoir

[1] C'est la même pensée exprimée par Tacite dans cette phrase célèbre de l'*Agricola* : « *Subit quippe etiam ipsius inertiæ dulcedo et invisa primo desidia postremo amatur...* »

[2] *Voir* le mot de l'abbé Gallani dans la *Correspondance de Grimm* (1er mars 1765).

point oublier *que j'en sais plus dans mon petit doigt qu'ils n'en savent dans toutes leurs têtes réunies ;* et à Paris, où il y a plus de lumière qu'en Italie, lorsqu'on se tait et qu'on rend hommage à l'opinion d'un homme qui a prouvé *qu'il voyait plus loin et mieux que les autres*, je suis étonné qu'on n'ait pas, en Italie, *la même condescendance*[1].... »

C'est contre de telles prétentions, de tels égarements, de telles ivresses, que la liberté politique a été de tout temps, et de par Dieu, le droit des hommes. Que les peuples doivent se résigner par instants aux éclipses qu'elle est sujette à subir, nous ne voulons pas le contester. Heureuses du moins les nations qui ont, dans leur histoire, le souvenir de trente ans d'exercice de cette liberté; qui savent ce qu'elle vaut, même s'ils ont cruellement éprouvé ce qu'elle coûte; qui savent à quoi elle sert, comment elle concilie la dignité des âmes et la nécessaire activité des esprits avec l'utile développement de toutes les sources de la richesse publique! Une pareille expérience, même si elle est contredite, ne saurait être perdue ; et, si elle se perdait par impossible, on en retrouverait au besoin, dans ce noble écrit de M. Guizot, le souvenir, le spectacle et la leçon.

II

M. GUIZOT ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

I

— 23 MARS 1859. —

Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, le mot est vrai. La France a mérité pendant dix-huit ans d'avoir un gouvernement libre, parce qu'elle s'est montrée digne

[1] Lettre de l'empereur Napoléon au prince Eugène (14 avril 1806). Extrait des *Mémoires du prince Eugène*, tome II, p. 232.

de la liberté qu'elle avait conquise. Parmi les partis qui la divisaient alors, les uns voulaient plus de liberté que la France n'en demandait, les autres en voulaient moins. Le pays voulait celle qu'il avait. Pendant dix-huit ans, il n'en a pas réclamé une autre. Le jour où il s'est montré plus exigeant, la liberté a péri dans son excès même. Entre la révolution de Juillet et la catastrophe de Février, un gouvernement a vécu, a grandi, a prospéré. Nous l'avions vu naître, nous l'avons vu tomber. Il a entraîné dans sa chute non-seulement les hommes qu'il avait élevés et les institutions qu'il avait fondées, mais les principes mêmes sur lesquels il s'appuyait. Les régimes divers qui lui ont succédé n'ont plus cherché leur équilibre où il avait trouvé le sien. Ce gouvernement était-il donc condamné par la raison comme il l'avait été par la fortune? C'est le problème que la révolution de Février a posé. S'il est un livre qui puisse aider à le résoudre, ce sont les Mémoires de M. Guizot[1].

Fondateur, conseiller, ministre, adversaire d'un jour, soutien assidu du gouvernement de Juillet, M. Guizot n'a pas cessé un seul instant, pendant cette laborieuse période de notre histoire, de prendre part à ses actes, à ses délibétions, à ses épreuves, à ses fortunes si diverses. Il est du petit nombre des hommes d'État de ce régime qui n'ont rien fait ni rien voulu faire en dehors de son action, qui l'ont constamment servi ou cru le servir, même en le combattant, et qui sont restés exclusivement des hommes politiques depuis son début jusqu'à sa fin. Dans ce grand procès non jugé entre les apologistes et les détracteurs du gouvernement de 1830, aucun témoin des hommes et des choses n'est donc plus autorisé que M. Guizot à parler en connaissance de cause. J'ajoute, depuis que j'ai lu son second volume : aucun ne peut être plus impartial.

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tome II.

Essayons, avant d'aborder la délicate question par laquelle nous avons commencé cet article, de définir les qualités d'esprit que M. Guizot apporte, comme auteur de *Mémoires*, à son examen. Les titres de l'illustre écrivain à la confiance de ses lecteurs sont éclatants et publics. Cherchons ce qu'il y ajoute sous la nouvelle forme qu'il a voulu donner à sa pensée.

L'impartialité a bien des caractères et bien des faces. L'impartialité du témoin n'est pas celle du juge. Le philosophe parle un autre langage que l'historien. L'homme qui a été mêlé aux luttes des partis, exposé aux souffrances et aux mécomptes de l'ambition, blessé par la haine, outragé par la calomnie, l'homme d'action désarmé par la fortune n'est pas impartial de la même manière et avec le même accent que le curieux qui n'a rien fait que regarder le spectacle, ou le sage qui n'est pas sorti de sa retraite inaccessible aux passions du monde.

Edita doctrina sapientum templa serena.

M. Guizot n'est pas un de ces sages de Lucrèce. Il a eu, il a encore une sagesse plus difficile, la sagesse de l'action. Qu'importe que les circonstances l'aient condamné à un repos prématuré? Les nobles ambitions survivent à leur objet même. « Dans un régime libre, écrit M. Guizot, le désir de prévaloir par le gouvernement est le droit des convictions sincères, et l'honneur consiste à avoir cette ambition-là, *et point d'autre...* » Les convictions sincères n'ont pas seulement droit à l'ambition, mais à la durée. Triomphantes, elles trouvent la modération dans le succès même. Déchues ou opprimées, elles se retrempent dans le spectacle des triomphes éphémères de la force et du hasard. Quel est le partisan convaincu des institutions libres qui ne sent s'accroître au fond de son cœur l'amour de la liberté, le jour où elle est vaincue? L'ambition que

M. Guizot n'a pas pour sa personne, il l'a toujours eue, il l'a encore pour ses idées. Son impartialité n'est pas celle d'un pénitent troublé ou attendri, mais d'un lutteur qui a porté vaillamment le harnais de guerre et qui se souvient du combat; c'est celle d'un esprit ferme, animé et viril qui ne confond pas, avec les égards que les hommes politiques se doivent entre eux, les ménagements qui s'imposent à la mollesse des convictions et à la lâcheté des consciences. « Les morts, dit-il, appartiennent à l'histoire; ils ont droit à sa justice; elle a droit, sur eux, à la liberté. J'en userai avec franchise. Les vivants se coudoient encore dans ce monde; ils se doivent des égards mutuels. C'est un devoir facile aujourd'hui.... »

Les amis de M. Guizot se sont quelquefois demandé, au temps de ses grands succès oratoires, pourquoi cet éminent politique, avec la gravité de son accent, son geste mesuré, sa courtoisie austère, l'élévation continue de sa pensée et de son langage, avait eu le malheur d'exciter presque toujours l'animosité des partis extrêmes, et je me le demande aujourd'hui, parce qu'il me semble, au ton de certaines polémiques contre le récent ouvrage de l'illustre écrivain, que ces partis n'ont pas désarmé. M. Guizot a un grand défaut aux yeux de la foule : il est impartial avec une certaine hauteur qui n'est pas l'orgueil de la supériorité, si justifié qu'il puisse être, mais le dédain des petits moyens, des procédés subalternes, des expédients médiocres dont la passion politique est prodigue. Il n'accepte pas une petite guerre d'épigrammes et de personnalités. Il n'aime pas à ramasser sur le terrain de la lutte commune des armes trop indignes de son courage. Les esprits vulgaires lui pardonneraient peut-être de s'être mis à leur niveau. Ils ne le suivent qu'avec dépit dans la sphère où sa discussion s'élève et les attire avec lui, inférieurs et dépaysés. Ne cherchez pas ailleurs le secret de cette défaveur obstinée

qui s'attache depuis trente ans, dans un certain monde, aux actes, aux discours et aux écrits politiques de M. Guizot. Nous passons tout à qui nous ressemble. M. Guizot n'a jamais voulu imiter ceux qui l'attaquent, même pour se défendre. Il ne leur fera jamais cette concession, de leur ressembler.

Revenons aux *Mémoires*. Tel est, disions-nous, le double caractère de ce nouvel écrit de M. Guizot : l'animation du souvenir et la hauteur du point de vue, l'une qui fait sortir l'étincelle et la vie de ces débris du passé, l'autre qui se concilie avec la modération dans les idées, l'équité dans les jugements, la clairvoyance des détails et la mâle courtoisie du langage. J'insiste sur tous ces traits d'une physionomie trop méconnue, même aujourd'hui et malgré l'éclatant succès des *Mémoires*. J'y insiste dans une intention presque plus littéraire que politique; car ces traits que je signale ne sont pas moins remarquables dans l'écrivain que dans l'homme d'État. Combien de gens qui eussent plus volontiers pardonné à M. Guizot la hauteur des manières, qui serait un défaut, que celle de l'esprit, qui est une supériorité véritable! M. Guizot a fait son livre comme il a fait autrefois sa politique. Comment aurait-il changé sa méthode le jour où il recueillait pour le public, dans une œuvre sérieusement méditée, les impressions et les idées de toute sa vie? Il juge de haut ce qu'il a vu de près. Il résume dans un trait supérieur ce qu'il a étudié dans un détail infini. A cette hauteur, il a pu parler de ses adversaires sans dénigrement, de ses amis sans complaisance, peindre avec recueillement ce qu'il avait exécuté avec vigueur, et prêter un caractère de sérénité philosophique aux souvenirs d'une vie agitée. C'est l'incomparable originalité de son livre. On lui reproche le ton doctoral. On voudrait ne pas trouver sous sa plume des phrases telles que celles-ci : « La république a de nos jours cette force

qu'elle promet tout ce que désirent les peuples, et cette faiblesse qu'elle ne saurait le donner... » — Ailleurs : « Tout le monde s'est servi de la Pologne ; personne ne l'a jamais servie... » — « De nos jours, malgré la faiblesse de nos mœurs, il y a une part de considération dont le pouvoir ne saurait longtemps se passer... » etc., etc. Toutes ces phrases, je le sais, déplaisent par leur précision saisissante et par cette finesse acérée qui les fait pénétrer au fond des choses et jusqu'au cœur des partis. Mais sont-ce là des axiomes d'obscure métaphysique ou de lumineux résumés de la vie réelle? Est-ce le langage d'un docteur ou d'un politique? Le style d'un songeur épris de visées chimériques, ou celui d'un homme d'État résolu, pratique et sincère?

Il y a un grand charme et aussi une grande puissance dans la sincérité d'une âme supérieure. Le talent seul n'y suffit pas; il y faut le goût et le souci de la vérité. Saint-Simon, la Rochefoucauld, le cardinal de Retz, sont des écrivains sincères, j'entends sincères dans leurs sentiments bons ou mauvais, justes ou injustes ; ils se soucient médiocrement de la vérité, si elle ne leur profite ; si elle les gêne, ils passent à côté. Les auteurs de Mémoires d'*outre-tombe* peuvent se donner ces satisfactions-là. On sait qu'ils ne s'en font pas faute. Ceux qui écrivent l'histoire de leur temps et qui la publient de leur vivant, s'ils sont des hommes vraiment sérieux, ont d'autres scrupules et d'autres devoirs. Ce n'est pas assez pour eux d'être sincères; il faut qu'ils soient vrais, vrais à tout prix, même au risque de contenter leurs adversaires et de déplaire à leurs amis, même au péril, je ne dis pas de leur honneur, mais de leur infaillibilité. Personne n'est obligé de faire au public une confession déshonorante. Les contemporains ne savent aucun gré à ceux qui leur adressent de pareilles confidences ; et la postérité, quand le talent a fait durer l'œuvre, ne

réhabilite pas l'écrivain. Mais tout auteur de Mémoires doit le sincère aveu de ses propres fautes partout où il se donne mission de raconter celles des autres. M. Guizot n'y manque pas. « Je me promets, dit-il, d'être fidèle à mes amis, équitable envers mes adversaires, et sévère pour moi-même...... » — « Je ne veux en ce qui me touche, écrit-il ailleurs, rien taire des vérités que le temps m'a apprises. » L'expérience n'est pas la versatilité. Les nobles aveux d'un homme de cœur ne ressemblent pas aux capitulations d'un ambitieux repenti et défaillant. M. Guizot accepte les leçons que le temps lui apporte. Il ne répudie pas les principes moraux et politiques qui ont dirigé sa longue vie. Ces principes s'obstinent en lui en dépit de tout. Il savait ce qu'il faisait en 1830. Ceux qui ont attendu dix-huit ans pour le savoir sont des cœurs pusillanimes ou des esprits aveugles. L'illustre conseiller du roi Louis-Philippe n'hésite pas pourtant à reconnaître les erreurs qu'il a pu commettre au début de cette longue épreuve. « J'avais, dit-il à propos de la mesure qui rendait l'église de Sainte-Geneviève au culte des grands hommes, j'avais, en commettant cette faute, un secret sentiment de déplaisir... C'était, au milieu de notre résistance générale aux prétentions révolutionnaires, un acte de complaisance pour une fantaisie élevée, mais déclamatoire et qui méconnaissait les conditions du but auquel elle aspirait. » Même aveu plus tard, à l'occasion d'un article du *Moniteur* que M. Guizot consentit à rédiger, pendant une émeute menaçante pour les ministres du roi Charles X, détenus à Vincennes, article qui complétait une série de mesures adoptées par le cabinet : « les unes pour réprimer l'émeute, dit l'auteur, *les autres pour lui complaire.* »

On peut juger par ces deux citations du genre de sévérité que M. Guizot pratique si volontiers sur lui-même, puisqu'il s'accuse même des fautes de son temps et de tout le monde.

Il ne s'explique pas avec moins de franchise sur le fait de son impopularité, non qu'il s'en accuse, mais il n'en triomphe pas. On sait que cette injustice de l'opinion démocratique avait atteint M. Guizot dès les premiers jours. Quoiqu'il eut mis sa tête en jeu au plus fort de la crise, en rédigeant la protestation des députés contre les ordonnances de juillet, il fut le premier inscrit sur cette immense liste des disgraciés de la faveur populaire, que le peuple recommence et remanie sans cesse, et où le nom de M. Guizot a si longtemps figuré. Deux mois à peine après la Révolution de 1830, il pouvait écrire: « M. Dupont de l'Eure et ses amis portaient impatiemment le poids de notre impopularité, et nous celui de leur mollesse. » Mais ce poids si incommode et si lourd à l'insouciance de M. Dupont, M. Guizot l'a toujours porté sans fatigue, et, quoi qu'on en ait dit, sans orgueil. Il n'envie pas le sort des favoris de la multitude; il ne leur suppose pas nécessairement de mauvais desseins. Ne rend-il pas pleine justice au général la Fayette quand il signale, dans ce noble ami du peuple, l'amour de la popularité associé au désintéressement le plus généreux?

Sévère quand il le faut pour lui-même, l'auteur des *Mémoires* n'est donc pas moins bon justicier, on le voit, pour ses adversaires que pour ses amis. « Aux présens brouillis de cet Estat, écrivait Montaigne, mon interest ne m'a faict mescognoistre ny les qualitez louables en nos adversaires, ny celles qui sont reprochables en ceulx que j'ay suyvis[1]. » Au nombre des amis de M. Guizot, il est bien permis de compter le roi qu'il a servi dix-huit ans. Le roi Louis-Philippe était fort enclin à aimer ses ministres; plusieurs de ses ministres ont ressenti une véritable amitié pour lui. Parmi ceux qui se disaient volontiers ses « sujets », parce que c'était se dire sujets de la loi vivante, et qui étaient les

[1] *Essais*, livre III, chap. x.

amis de sa personne autant que de sa cause, M. Guizot était au premier rang. « ..... C'était aux partisans de la politique populaire que s'adressaient surtout ses soins, écrit l'auteur (il s'agit du ministère du 11 août). Il traitait M. Laffitte avec une familiarité amicale et presque empressée. Son langage avec M. Dupont de l'Eure était plein de rondeur et de gaieté, comme pour apprivoiser le paysan du Danube. Il témoignait à M. Casimir Périer beaucoup d'égards, mêlés déjà de quelque inquiétude sur sa fierté ombrageuse. Avec le duc de Broglie, M. Molé et moi, ses manières étaient simples, ouvertes, empreintes d'estime et d'abandon, sans caresse. Évidemment sa confiance sérieuse et sa faveur extérieure ne se rencontraient pas toujours en parfaite harmonie. Des ennemis et des sots ont voulu voir là une fausseté préméditée; c'était simplement l'effet naturel d'une situation compliquée, encore obscure, et le travail d'un esprit encore inexpérimenté dans le gouvernement, et qui cherchait avec quelque embarras sa route et ses amis..... » Quand le roi eut trouvé ses amis, il leur resta fidèle. La fidélité fut réciproque, même quand elle prit, huit ans plus tard, une couleur et une attitude d'opposition. Est-ce pour ménager à la coalition de 1839 une apologie plus facile que M. Guizot nous montre, en 1831 et 1832, à l'aurore du règne, les premières lueurs du gouvernement personnel? Est-ce avec une prévoyance aussi égoïste qu'il relève, dans le roi Louis-Philippe, ces premiers efforts de prééminence, dont ses ennemis ont si fatalement exagéré l'intention? Pour ma part, je n'en crois rien. M. Guizot n'a pas besoin de prendre les choses de si loin. Lorsque viendra le moment de s'expliquer, il n'hésitera pas, soyez-en sûr. Il saura parler alors avec la franchise dont le second volume de ses *Mémoires* est à la fois la promesse et le modèle. Quant à ces réserves qu'il exprime à plusieurs reprises sur le compte du roi Louis-Philippe, pendant ces deux premières

années de son règne, ce sont quelques ombres dans une admirable peinture : elles contribuent plus qu'elles ne nuisent à la beauté du portrait. « Dites toute la vérité, nous ne la craignons pas ! » Voilà ce que diraient du sein de l'exil à M. Guizot ceux qui auraient le plus de droit de se sentir blessés, si sa sincérité avait dépassé les bornes du respect qui est dû à une auguste mémoire. Dites la vérité !..... Eh bien ! la vérité, c'est que M. Guizot a été ministre du roi pendant plus de la moitié du règne; et, quand il ne l'était pas, le pouvoir passait à des mains non moins jalouses que les siennes de l'indépendance des ministres de la couronne. Cherchez une preuve plus concluante de la fidélité du roi aux vrais principes du gouvernement représentatif. Tacite a dit qu'il pouvait exister de grands hommes, même sous un mauvais prince [1]. Il est plus facile encore qu'il existe des ministres indépendants sous un prince honnête homme. Souverain d'un pays constitutionnel, chef élu d'un peuple libre, tiré du nuage traditionnel de l'antique royauté pour vivre face à face et travailler de concert avec les vigilants organes des majorités parlementaires, le roi de 1830 avait voulu qu'une juste part lui fût faite dans le gouvernement de l'État et dans la reconnaissance publique. Prétention légitime, et qui n'a empêché, on le sait de reste, aucun ministre de grandir à côté du roi, aucune renommée de s'élever presqu'au niveau de la sienne.

C'était bien justice que l'auteur des *Mémoires* appliquât à ses adversaires la méthode qu'il avait adoptée envers ses amis. Faut-il le dire? Je n'étais pas en peine de l'indépendance de M. Guizot quand il s'agissait de ses amis personnels, ceux de son talent, de son parti et de sa cause. La partialité complaisante pour des compagnons de fortune ou pour des alliés politiques, si elle s'affiche publiquement,

[1] ..... *Posse etiam sub malis principibus magnos viros esse.* (Agricola.)

aux dépens de la vérité, dans un livre destiné à vivre, elle est une des formes de l'égoïsme; car, dans nos amis, c'est nous-mêmes presque toujours que nous adorons. M. Guizot a évité cet écueil. Un autre l'eût attiré davantage, parce qu'il donne à la faiblesse du cœur un air de désintéressement et de générosité. C'est la complaisance pour les adversaires. L'auteur des *Mémoires* ne leur en montre aucune, encore bien qu'il se défende de toute aigreur, de toute personnalité puérile, de toutes mesquines représailles à leur égard, dans le cours de son ouvrage. Je n'y voudrais retrancher (page 359 du tome second) qu'un seul mot qui m'a fait l'effet d'une fausse note dans une irréprochable harmonie, ou d'un trait de pinceau équivoque dans un tableau supérieur. Au bas de ces statues de bronze qu'élève le génie de la guerre, inscrivez, si la vérité vous l'inspire, l'arrêt d'une justice sévère; n'y mettez pas une épigramme. Pour tout le reste, quelle vigueur dans les jugements! quel relief! quelle vie! quelle brièveté forte! quelle précision saisissante! comme tous ces portraits sont parlants! et qui ne voudrait, même au prix de quelque dure vérité sur son nom ou sur sa mémoire, avoir sa place dans cette galerie de chefs-d'œuvre! On nous dit que plusieurs des originaux de ces portraits, encore vivants, sont descendus de leurs cadres pour aller remercier le peintre. Cela est bien possible. M. Guizot n'a pu donner que la beauté de l'art à quelques uns; il ne l'a refusée à personne.

Il n'exagère volontairement aucune laideur morale; mais il a parfois bien de la passion et de la colère contre les corruptions de la conscience et contre la perversité des idées. « *Il n'avait réussi à relever ni sa fortune ni son âme* », dit-il quelque part (chap. XI, p. 144) d'un mendiant illustre, tribun éloquent. « De toutes les orgies, écrit-il ailleurs en racontant les scènes déplorables de Saint-Germain-l'Auxerrois, de toutes les orgies, celles de l'impiété

populaire sont les pires ; car c'est là qu'éclate la révolte des âmes contre leur vrai souverain ; et je ne sais en vérité lesquels sont les plus insensés de ceux qui s'y livrent avec fureur ou de ceux qui sourient en les regardant... » C'est ainsi, quand la mesure est comble, que son indignation s'exhale avec une véhémence généreuse. Partout ailleurs, même dans ces vives rencontres où le bon et le mauvais génie de la société sont aux prises, le fond du cœur se révèle plutôt en lui par la triste gravité de l'accent que par l'éclat retentissant de la voix. Il a le génie de l'éloquence, et nul penchant à la déclamation.

Tous les adversaires de M. Guizot ne sont pas des émeutiers et des pillards. Tous n'ont pas, comme le célèbre tribun dont il parle si durement, cumulé les avantages de la popularité avec les profits d'une mendicité clandestine. Si l'on voulait au contraire avoir une idée juste de tout ce que la vivacité de ces grandes luttes à ciel ouvert, qui sont la vie des gouvernements libres, laisse de souvenirs honorables au fond des âmes, en dépit de dissidences profondes et continues, il faudrait lire les *Mémoires* de M. Guizot. A tous ceux qui ont combattu sous un autre drapeau que le sien, dans ces guerres légales de la tribune et de la presse, et si emportées que fussent les passions du moment, M. Guizot rend aujourd'hui la justice que méritent toujours la loyauté des intentions, la distinction de l'esprit ou l'éclat du talent. Qui ne sent le prix d'une pareille leçon? qui pouvait la mieux donner aux partis qui se croient généreux par excellence, que l'homme d'État qu'ils voulaient faire passer pour impitoyable? « J'aurais été républicain aux États-Unis, leur dit-il ; je suis monarchique en France. » Sur ce terrain de la monarchie, M. Guizot est le plus libéral des hommes, et tous les hommes vraiment libéraux sont ses alliés. La liberté ne regarde pas aux antécédents politiques de ceux qui viennent franchement à elle. Ceux qui la redoutaient

peuvent l'aimer encore. Ceux qui lui demandaient plus qu'elle ne veut donner peuvent se montrer moins exigeants. Il n'y a d'irréconciliables ennemis de la liberté que ceux qui la trahissent. Un grand peintre du cœur humain l'a dit avant nous : « *Proprium humani ingenii est odisse quem læseris.* »

C'est dans le regret et le désir de la liberté politique que s'accordent aujourd'hui les hommes sérieux de tous les partis, monarchiques ou non, que la catastrophe de Février a dispersés. C'est dans ce but qu'ils doivent se concerter légalement et essayer de s'entendre pacifiquement. Je ne sais pas, quant à moi, lorsque je songe à l'importance de cette conciliation désirable, un livre, une œuvre, je dirais presque un acte qui ait plus de chance d'y contribuer que ce second volume des *Mémoires* de M. Guizot, témoignage d'une foi si sincère dans la vertu des institutions libérales, expression d'un jugement si ferme sur les exagérations ou les défaillances qui peuvent en arrêter le progrès ou en briser les ressorts, gage d'une raison si haute, si sereine et si conciliante, défense impartiale et décisive d'un règne bienfaisant et d'une heureuse époque.

Ceci nous ramène, comme on le voit, à la question posée au début de cette étude.

II

— 3 avril 1859. —

Ceux qui croient encore aujourd'hui que le roi Charles X avait, en 1830, un droit quelconque à réformer par ordonnance la Charte de 1814, doivent fermer dès la première page le second volume des *Mémoires* de M. Guizot. Ce livre

n'est pas fait pour eux. Il ne les convertira pas, et il leur causera de sérieux mécomptes.

Il n'y avait qu'un droit hors de doute en 1830, au moment où la royauté tentait de rétablir en France le pouvoir absolu, le droit du peuple qui repoussait l'absolutisme. On a eu beau disputer depuis; le droit était clair. « ...Ce n'est pas pour une énigme qu'une nation se lève comme un seul homme et se fait mitrailler pendant trois jours. Ceux qui protestaient, ceux qui se battaient, ceux qui construisaient des barricades, auraient été fort surpris qu'on leur demandât ce qu'ils voulaient faire. Tout est clair pour l'enthousiasme; la réflexion ne vient qu'après, avec ses nuages et ses incertitudes. La Charte est violée! Cela suffisait sans plus de commentaires pour mettre les armes à la main de tout le monde[1]... » Un de nos amis écrivait en 1832 ces lignes caractéristiques. Que ne dirait-il pas aujourd'hui? A-t-on entassé depuis vingt-cinq ans assez de volumes, assez de sophismes sur le fait et sur le droit de la révolution de Juillet! A-t-on assez obscurci, assez tourmenté le texte primitif! « Le droit du pays violé et son honneur offensé, écrit M. Guizot, les sentiments justes et généreux avaient d'abord soulevé le public et déterminé les premières résistances... »

C'est ainsi que M. Guizot justifie le fait de l'insurrection dans l'histoire de la révolution de Juillet, sans le surfaire, sans le déprécier. S'il s'est rallié en 1830 à la victoire du peuple insurgé, c'est que sa cause était juste; s'il a pris part à la fondation d'un ordre nouveau, c'est qu'un changement était nécessaire. Il n'y a ni plus ni moins dans son adhésion. La cause était juste, l'effet était nécessaire. Cherchez, à l'origine d'un pouvoir quelconque, une meilleure saison de s'y rallier et d'y contribuer que celle-là.

[1] *Variétés littéraires, morales et historiques*, par M. de Sacy, t. II, p. 487.

Les plus légitimes révolutions ont leur lendemain. On conteste volontiers le droit qui nous gêne quand il a déposé les armes. On ne se fait guère scrupule de médire de la nécessité quand elle n'est plus là. En pleine crise on est plus prudent. « ... Vous invoquez la nécessité comme *ultima ratio*, nous dit-on aujourd'hui, parce que la ligne avait mis les crosses de ses fusils en l'air, parce que la garde nationale avait proféré des cris séditieux, parce que les cheveux blancs de Lafayette, la faconde de Mauguin et les *vertus* de M. Dupont (de l'Eure) dominaient la situation. Un autre arrivera qui alléguera la nécessité parce que l'acteur Bocage et le vaudevilliste Étienne Arago auront envahi la Chambre, parce que M. Thiers et M. Odilon Barrot auront été insultés sur le boulevard, parce que les barricades, commencées au cri de *vive la réforme!* se seront achevées au cri de *vive la république*[1]... » Dans ce rapprochement entre deux révolutions que dix-huit années séparent, on oublie une seule chose : la violation des lois en 1830. « Amenés par la violence à rompre violemment avec la branche aînée de notre maison royale, dit M. Guizot, nous en appelions à la branche cadette pour maintenir la monarchie en défendant la liberté. » La monarchie ! la liberté ! n'était-ce donc rien? Le peuple aime les principes qui le sauvent. Les principes absolus ne l'attirent guère qu'à la condition de faire preuve, non d'ancienneté, mais d'utilité. Combien de gens eussent été prêts, comme M. Guizot, en 1830, à prêter la main à une conciliation royaliste, si elle avait été possible, ou même à une sanction populaire, si elle avait été utile ! Le courant portait ailleurs. La société française tout entière, peuple et bourgeois, libéraux et royalistes, voulait une solution moins périlleuse et plus certaine. On transigeait sur les principes absolus pour sau-

[1] Article de M. de Pontmartin, dans l'*Union* du 5 mars 1859.

ver des intérêts plus pressants. Le peuple disait dans sa naïveté généreuse : « C'est le tour des savants ! » et il désarmait. Les députés étaient à l'œuvre. Lafayette abdiquait noblement sur le balcon du Palais-Royal sa dictature d'un jour. La foule escortait le lieutenant général du royaume se rendant à l'Hôtel de Ville. Quelques jours plus tard, elle l'applaudissait couronné. Et tandis que Chateaubriand protestait contre l'ordre nouveau du ton d'un homme qui lui donnait raison, une noble voix que la vieille France reconnaissait à son accent royaliste, que les générations nouvelles respectaient pour sa loyauté, la voix du duc de Fitz-James prêtait serment en pleine Chambre des pairs de Juillet, dans un discours où la situation de la France se résumait avec une précision éloquente. M. Guizot dit aujourd'hui, comme le duc de Fitz-James le disait alors : « Nous nous sommes bien pressés ! » On le disait, et on marchait ; on marchait vite, non parce qu'on avait peur, mais pour obéir à cette nécessité impérieuse, à cette « grande considération du salut de la France[1] » qui dominait les plus intrépides. « Il est peu sensé et peu honorable, écrit M. Guizot, de méconnaître, quand on n'en sent plus le pressant aiguillon, les vraies causes des événements... » On avançait donc sous l'impulsion de cette nécessité irrésistible. Ceux qui ne marchaient pas de la même vitesse que les fondateurs du régime nouveau, du moins n'y résistaient pas. Le roi Louis-Philippe disait pendant son exil : « Si la France ne m'avait pas fait roi en 1830, vous auriez eu M. Ledru-Rollin dix-huit ans plus tôt. »

Je ne fais pas le procès aux principes absolus ; mais je dis que la France moderne n'aime pas à leur confier sans condition le soin de sa destinée. Elle sait qu'en religion l'absolu conduit à l'intolérance, en politique à la servitude,

[1] Discours du duc de Fitz-James.

en république à l'anarchie, en littérature au fétichisme des modèles ou à l'idolâtrie des novateurs. *Magister dixit!* Le dix-huitième siècle a commencé l'ère des transactions équitables et intelligentes; le dix-neuvième la continue. Au lieu de s'enchaîner à un seul principe, dominateur et intolérant, souveraineté du peuple ou droit divin, la France de 1789, et les chartes monarchiques de 1814 et de 1830 à son image, avaient proclamé un certain nombre de principes qui se complétaient et se contrôlaient les uns par les autres: — la liberté de conscience en face de la religion d'État, l'égalité en regard de la noblesse, la responsabilité ministérielle devant la royauté inviolable, le vote de l'impôt comme contre-poids au droit de paix et de guerre, le contrôle des dépenses à la porte du Trésor public, la tribune en vue du trône, la presse libre en face de tous les pouvoirs. On demande des principes. Il n'en manquait pas dans nos Chartes constitutionnelles; mais supprimez-en un seul: tous les autres se sentent menacés. Ils souffrent, jusqu'à ce qu'ils se retrouvent en possession de leur homogénéité indissoluble. C'est pour n'avoir pas compris cette puissance de solidarité qui unit entre elles toutes les conquêtes de 89, que le trône de la branche aînée est tombé en 1830. La révolution de Juillet a été gouvernée et défendue dix-huit ans par des hommes qui n'étaient pas, comme les conseillers funestes des derniers jours de la Restauration, des sectateurs idolâtres d'un seul principe, mais des disciples intelligents de toutes les idées modernes. M. de Polignac aurait été un mauvais ministre, même avec du génie. La royauté de Juillet a eu plus d'un excellent ministre à qui l'habileté suffisait.

M. Guizot a mis dans un relief saisissant toutes les circonstances relatives à l'origine du gouvernement de Juillet. Il a traité avec une impartialité supérieure les nombreuses questions qui s'y rattachent. Il a rendu sa légitimité à ce

régime tant calomnié. Il a refait son état civil, sans en médire, sans le glorifier. Ces transactions, qui se font aux dépens des principes absolus, frappés d'impuissance dans leur excès même, n'ont aucune prétention à la grandeur. Elles n'en ont pas moins leur valeur véritable qui mérite d'être relevée. C'est dans cette mesure que M. Guizot a marqué les caractères de l'établissement monarchique de 1830, avec une gravité plutôt triste que triomphante, avec un ferme et fidèle souvenir. « ... Les théories de M. Guizot sont connues, dit un de ses adversaires du parti démocratique[1]. Elles n'ont de curieux que la ténacité et le sang-froid avec lesquels il s'obstine encore à les rappeler, à les vanter et à les défendre... » Quelles idées voulez-vous donc que M. Guizot défende, si ce ne sont les siennes, à moins que ce ne soit les vôtres? Ailleurs on écrit[2]: « L'auteur a trop gardé non-seulement ses opinions, mais son penchant et *son attitude d'avant* 1848. » Cette attitude était celle d'un esprit libéral, confiant et impénitent: tant mieux qu'il l'ait gardée! Le temps où nous vivons est une terrible épreuve des convictions humaines. Quand je vois, de deux côtés si différents, partir la même accusation de fidélité contre le même homme, je suis bien tranquille. M. Guizot a jugé la révolution de Juillet avec ses souvenirs résolûment invoqués, non par les défaillances de ses partisans découragés ou infidèles. Il laisse à d'autres la satire des causes vaincues, vaincu lui-même, pénétré de l'imperfection des hommes et de la fragilité de leurs œuvres, mais persuadé que les principes politiques qui ont inspiré sa vie n'avaient pas mérité leur défaite.

Après la question d'origine, vient la question de conduite, dans l'histoire du gouvernement de Juillet.

[1] Article de M. Taxile Delord, dans le *Siècle* du 1er mars.
[2] M. de Pontmartin, dans l'*Union* du 5 mars.

Il va sans dire qu'aussitôt que le gouvernement a commencé à se mouvoir et qu'il a eu la prétention d'agir, il a eu des ennemis. Ceux qui disaient lui avoir donné la vie lui refusaient le mouvement. Les plus libéraux lui disputaient l'initiative et lui mesuraient la liberté. Les plus ardents l'attaquaient à force ouverte. Le second volume des *Mémoires* de M. Guizot est l'histoire de ce début orageux.

Entre le ministère du 8 août 1830 et celui du 11 octobre 1832, la France a eu à traverser des périls de toute sorte. La victoire de Juillet lui coûtait cher. Peut-être l'eût-elle regrettée, si elle avait pu oublier qu'un gouvernement sans contrôle et sans limite est pour elle, de nos jours, le plus grand des dangers. Aucune épreuve ne fut épargnée au régime nouveau : dès le début, un procès formidable, où les plus menacés n'étaient pas ceux qui siégeaient sur les bancs des accusés; bientôt après, une manifestation téméraire soulevant des représailles impies et un pillage effréné; toutes les factions conjurées; tous les sectaires à l'œuvre; le socialisme naissant et déjà redoutable; la sédition des ouvriers à Lyon et à Grenoble; une épidémie meurtrière décimant nos villes et ravageant nos campagnes; enfin la guerre civile dans l'Ouest et l'insurrection à Paris. Contre tant d'assauts, où ce pouvoir, né d'hier, puisait-il sa force? Il n'avait pour lui ni le prestige religieux des royautés héréditaires, ni la force populaire du suffrage universel; il ne comptait parmi ses soutiens au dedans ni la noblesse, ni la grande propriété, ni le clergé; au dehors, ni alliance, ni sympathie, ni crédit. Il n'avait rien que son droit, un droit que tous ceux qui l'avaient créé discutaient chaque jour à tout risque et menaçaient en toute occasion. Et cependant ce pouvoir a vécu, il a vaincu. Il a eu raison de l'émeute comme de l'intrigue, des attaques à main armée comme des *comptes rendus* parlementaires, des travailleurs insurgés comme des réfugiés anarchistes, des combattants de

Saint-Merri comme des réfractaires du Morbihan. Où était sa force? Elle était où tant de gens ont cru voir longtemps sa faiblesse : dans la liberté.

Le roi Louis-Philippe avait une grande valeur. Il était loin de l'avoir déjà tout entière. Il disait encore dix ans plus tard : « Je fais chaque jour des progrès. » Ce qui lui manquait peut-être au début, soit inexpérience, soit calcul, c'était un plus ferme sentiment et une vue plus nette des obstacles de tout genre qui entravaient l'exercice de l'autorité publique. Qui ne l'a entendu dire, dans les premiers temps : « Les Français ont besoin de n'être pas trop gouvernés? » Il agissait volontiers en conséquence. « C'était, surtout à cette époque, écrit M. Guizot, sa disposition générale de s'abstenir de toute initiative qui ne fût pas absolument nécessaire, d'éviter les moindre conflits et de s'en tenir à cette politique réservée et un peu flottante, que les divisions entre ses partisans et les inquiétudes de son propre esprit lui faisaient regarder comme seule sage et praticable. » On le voit : la supériorité du roi Louis-Philippe, si incontestable qu'elle fût déjà, n'eût pas suffi à ce moment pour sauver la France; celle de M. Laffitte et de M. Dupont (de l'Eure) encore moins sans doute. Il y fallait le bon sens de tous lentement éclairé, et cette sagesse publique, fruit tardif de la discussion libre dans les pays de droit constitutionnel. C'est assez dire qu'il y fallait la liberté.

La liberté, telle que la révolution de Juillet l'avait faite, c'est-à-dire le droit de faire tout ce que la loi ne défendait pas, sous la garantie de la presse affranchie, de la tribune libre, des ministres responsables, du roi inviolable; la liberté, maîtresse de ses actes, comptable de ses fautes, sans cesse avertie, souvent châtiée par la fortune et se formant au respect de l'ordre sous cette salutaire discipline; la liberté politique, avec sa souplesse et sa vigueur, ses

ressources infinies, sa vitalité prodigieuse, sa vigilance infatigable, pouvait seule triompher, par l'effort du plus grand nombre, des passions de quelques-uns. Si un pareil régime avait ses défauts, on oublie qu'un autre, plus régulier et plus calme, n'était pas praticable en ce moment. Ce régime des premiers temps était le fait, non de la révolution elle-même, mais de la violence qui l'avait provoquée. On avait mauvaise grâce à en médire après l'avoir rendu nécessaire. Qui donc avait la main assez forte pour modérer son premier élan? M. Guizot l'aurait bien voulu : il n'y songeait pas. Il nous apprend qu'il conçut, au milieu même de la crise révolutionnaire d'où sortit l'ordre nouveau, le système de résistance qu'il a si hardiment pratiqué plus tard. Une fois ministre, en août 1830, il comprit qu'il fallait ajourner ce système; puis il sortit du ministère trois mois après, pour ne pas succomber à la tentation de le pratiquer trop tôt. « Nous étions sortis des affaires, écrit-il, convaincus d'une part que M. Laffitte et ses amis étaient plus propres que nous à traverser le périlleux défilé du procès des ministres; de l'autre, qu'il fallait que la politique de laisser aller fût mise à l'épreuve des faits et condamnée, non par nos seuls raisonnements, mais par sa propre expérience... » M. Guizot avait bien raison : en France, on a le goût des aventures; on ne veut être sage qu'après avoir été imprudent. Il faut que le génie de la nation se donne cette jouissance avant toute autre. Le roi l'avait compris comme M. Guizot. Il y avait peut-être là une excuse de ces « hésitations » que l'illustre écrivain lui reproche, et qui se retrouveraient peut-être, si l'on y regardait bien, dans sa propre conduite. Le roi laissait flotter les rênes de l'État pour qu'elles ne lui fussent pas arrachées de vive force; mais il les gardait en main, et, quand l'intérêt du pays l'a impérieusement exigé, il a su les relever en homme de cœur et les tenir en roi.

La question de conduite, pendant les deux premières années qui suivirent la révolution de Juillet, est donc une question très-délicate, très-complexe, qu'il est impossible de traiter, encore moins de trancher en quelques pages. Il y faut un livre. Celui de M. Guizot est, sur la question même, le plus concluant de tous. Un fait en ressort avec évidence : la France n'a jamais eu, à aucune époque de son histoire, une liberté si absolue et si périlleuse. Mais, à côté de cette licence et de ses périls, exploités par quelques hommes, on a pourtant le sentiment d'un admirable effort que la société presque tout entière fait pour se sauver et se constituer, soit qu'elle vote ou qu'elle combatte, qu'elle ait à lutter contre l'émeute ou la propagande, contre le désordre des rues ou celui des esprits. Mettons de côté l'inévitable violence des partis, les déclamations de la presse, les provocations de la tribune, tout ce tumulte des minorités anarchiques ou dissidentes; planons, comme le fait volontiers M. Guizot, au-dessus de toute cette agitation plus bruyante que profonde, et redoutable seulement par l'audace qui l'entretient. Où est la force qui résiste? Cette force, elle vient d'en haut; et Dieu ne la donne jamais à un seul homme, si puissant qu'il soit, dans ces grandes crises publiques. Il la donne au peuple lui-même dont les politiques au cœur étroit se défient, dont les hommes d'État courageux acceptent le concours, sans subir son joug.

Je pourrais citer vingt passages dans le livre de M. Guizot, où « ce ministre impitoyable, ce politique de marbre, » comme un de ses critiques le désignait récemment, relève avec chaleur, partout où elles se produisent, ces manifestations du bon sens public luttant contre les passions de quelques-uns. « Je ne suis pas de ceux, dit-il, qui mettent leur orgueil, un sot orgueil, à ne pas croire à l'empire des idées modernes. Je suis convaincu que cet

empire est réellement en progrès de nos jours dans les rapports des nations *et que les considérations de droit et de bonheur public exercent sur les questions de paix et de guerre bien plus d'influence que jadis*..... Jadis la guerre serait, je ne sais combien de fois ni pour combien de temps, sortie de ces questions (soulevées par la révolution de Juillet); de nos jours... le monde est resté immobile au milieu des orages; la paix a résisté et survécu à tous les périls...» — « Je ne crois pas, écrit-il ailleurs, à propos du procès des ministres du roi Charles X, je ne crois pas que les annales judiciaires du monde civilisé *offrent un plus grand exemple de la justice*, rendue avec une indépendance et une sérénité imperturbables, au milieu des plus violents orages de la politique...» Ce calme courage qu'avait montré la Cour des pairs, supérieurement dirigée par l'homme d'État illustre qui avait accepté l'honneur de la présider; ce courage, qui en doute? avait sa source au fond des cœurs. Il ne s'appuyait pas moins sur les sentiments hautement manifestés du roi, de la Chambre élective, de la grande et saine majorité de la nation. L'horreur de l'échafaud politique est une des vertus de la liberté. Poursuivrons-nous cette énumération des ressources que la société française prodiguait à ses défenseurs, et qu'elle savait employer si énergiquement pour elle-même? N'était-ce qu'un intérêt de boutique, comme on le disait alors, qui passionnait les esprits? M. Guizot s'appliquait « à conquérir les âmes aussi bien que les suffrages. » — « C'est la grandeur de notre pays, écrit-il, que le succès purement matériel et actuel n'y suffit pas, *et que les esprits ont besoin d'être satisfaits en même temps que les intérêts.* » Et quel concours de talents dans les Chambres et dans la presse, quand il fallait écrire ou parler! quel élan quand il fallut combattre! « La défense de l'ordre contre l'insurrection, dit M. Guizot à propos des événements de juin 1832, *fut aussi courageuse*

et presque aussi passionnée que l'attaque. Il y avait alors, et dans la garde nationale appelée à réprimer l'émeute, et *dans toute la population étrangère aux factions*, une vraie et active indignation contre ceux qui venaient troubler la paix publique..... » Et quelques mois auparavant, quand l'épidémie éclate, M. Guizot s'applique à peindre avec vérité la physionomie trop méconnue du peuple de Paris pendant cette lugubre crise. « ...L'anxiété publique était visible, la tristesse profonde, écrit-il; mais on n'avait sous les yeux aucun de ces spectacles d'épouvante honteuse et de désorganisation sociale et morale qui, dans d'autres temps et ailleurs, ont accompagné de telles épreuves. On se sentait, au contraire, *au milieu d'une population en qui dominait le sentiment du devoir et de l'honneur*, et sous la main d'un gouvernement régulier, intelligent, vigilant, résolu et capable d'accomplir, dans les limites de la science et de la puissance humaine, tout ce qu'exigeait de lui le périlleux service de la société confiée à ses soins..... »

J'ai recueilli avec intention ces témoignages d'estime que M. Guizot aime à mêler, quand il s'agit de son temps et de son pays, à l'expression de la franchise la plus sévère, parce que je crois juste de le montrer ce qu'il est, en dépit de tant d'assertions contraires, anciennes et récentes : un homme de son siècle et un patriote éclairé. Cette foi profonde qu'il a toujours eue dans la condition perfectible de l'humanité; cette connaissance supérieure des éléments de la civilisation moderne dont il à écrit l'histoire et pressenti l'avenir; ces habitudes d'un grand esprit et ces instincts d'une âme généreuse, le défendent du découragement et du pessimisme. C'est par là surtout que, malgré de si nombreuses et de si injustes atteintes, sa renommée est restée jeune. La France moderne comprend que M. Guizot est un des siens. « Nous étions trois bourgeois, » dit-il quelque

part de M. Royer-Collard, de M. Thiers et de lui, tous trois défenseurs de l'hérédité de la pairie. On aura beau faire : on ne fera pas de M. Guizot un ultra de 1815. Il appartient au parti des esprits libres. Honneur à qui marche avec lui, à cette condition ! Lui, un contre-révolutionaire[1] ! c'est-à-dire sans doute un ennemi des principes qu'a proclamés la Révolution française. C'est antirévolutionaire qu'il fallait dire, en d'autres termes un adversaire de la révolution incessante, universelle et illimitée. Citez une seule des conquêtes de 89 que M. Guizot ait abandonnée, ou qu'il n'ait pas défendue? Est-ce que, par hasard, la monarchie constitutionnelle n'était pas au nombre de ces conquêtes, la première de toutes? L'Assemblée constituante a commis de grandes fautes. Elle n'a pas renversé le trône. M. Guizot n'est pas obligé de vous suivre jusqu'au 21 janvier, ni même jusqu'au 10 août. Il s'arrête à la déclaration des droits, complétée et modifiée par l'expérience de nos longues discordes. Comme patriote, M. Guizot a fait du patriotisme moderne (page 15 du tome second) une des plus touchantes définitions qu'ait inspirées l'amour de la patrie. Pas une idée nouvelle, pas un sentiment libéral, pas un droit sérieux qui n'ait, dans ce livre, sa formule supérieure, son apologie concluante, son histoire résumée dans quelques traits saisissants.

Quand une société est à l'œuvre et engagée dans un travail commun, les individus ne sont rien, la société est tout. Dans ces deux années que le livre de M. Guizot résume, personne ne fut tout à fait grand. Le roi fut très-prudent, très-loyal, très-courageux, très-habile. M. Guizot eut à défendre le gouvernement plus qu'à le diriger; il fit avec une modération éloquente la théorie du système qu'il devait pratiquer plus tard avec éclat. M. Thiers préludait « avec une réserve évidemment préméditée » et par des services réels

[1] *Voir* le *Siècle* du 1er mars.

à son brillant rôle d'orateur et d'homme d'État. M. de Broglie montrait en toute occasion difficile ou périlleuse « cette fermeté scrupuleuse et délicate qui caractérise son talent comme son âme. » M. Odilon Barrot poussait jusqu'à un excès dangereux sa noble confiance dans la vertu des institutions libres et dans les lumières de la nation. Un homme fut vraiment grand, et grand entre tous, à cette époque : ce fut M. Casimir Périer.

« Raison froide et nature passionnée, » écrivait M. de Rémusat ; circonspect et intrépide ; doué de ces instincts merveilleux qui sont, disait M. Royer-Collard, *comme la partie divine de l'art de gouverner*, M. Casimir Périer avait toutes les aptitudes d'un grand rôle, tous les signes d'une vocation supérieure. Une fois ministre, il fut par ses qualités même, et le dirai-je? par ses défauts, le véritable représentant de la nation de Juillet, tout agitée de sa victoire, toute fière de sa création, à la fois affamée de liberté et de repos. Il fallait à ce rôle de premier ministre, dans une pareille crise, devant de tels obstacles, en face d'adversaires si implacables, il fallait de la passion, de la véhémence, une âme ardente, un cœur héroïque. Il fallait un lutteur qui ne reculât jamais, et qui sût prodiguer aux ennemis de l'État, quand la mesure était comble, « d'amers reproches et de hautains mépris[1]... » Le roi ne le pouvait pas. Son rang l'obligeait à une attitude plus contenue et plus calme. Plus tard, dans des temps plus tranquilles, le roi reprendra sa place. Il ne disputa jamais à M. Casimir Périer celle qu'il remplissait si bien. A ce moment, le premier ministre du roi Louis-Philippe put se croire un instant le véritable souverain de cette nation agitée et frémissante. Il posa, de sa main nerveuse et

[1] M. de Rémusat, portrait de M. Casimir Périer, dans *Passé et Présent*.

ferme, les bases du système sur lequel devait reposer l'édifice constitutionnel pendant le temps le plus long qu'un régime quelconque ait duré en France depuis soixante ans.

M. Casimir Périer fonda le système qui était dans les vœux et dans la pensée du roi. Il nous faut voir maintenant ce système à l'œuvre, sous la plume de M. Guizot. Le gouvernement parlementaire avec sa tribune libre et sa presse indépendante, s'il a subi de cruelles épreuves depuis douze ans, a eu un grand bonheur. Il est resté, en dépit de tout, la croyance politique des plus éminents esprits et des plus nobles caractères, et aujourd'hui il reçoit l'hommage public d'une foi inébranlable, dans le beau livre de M. Guizot.

IV

LE MINISTÈRE DU 11 OCTOBRE.

I

— 16 SEPTEMBRE 1860. —

Le troisième volume des *Mémoires*[1] est le témoignage historique de M. Guizot sur le ministère du 11 octobre 1832. Il nous introduit au cœur même du gouvernement de Juillet. Il nous montre en action toutes ses forces, tous ses ressorts tendus, tous ses défenseurs éminents réunis, tous ses adversaires coalisés, les uns pour la lutte parlementaire, les autres pour le combat des rues et menaçants même devant la justice.

La période de notre histoire qui comprend le ministère

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. III.

du 11 octobre est, à bien dire, l'âge héroïque du gouvernement de Juillet. C'est l'épreuve décisive du gouvernement libre. Trop souvent suspendue de 1814 à 1830, cette grande épreuve allait être enfin reprise par l'avénement du nouveau ministère, et elle ne devait plus être interrompue pendant tout le règne. La question était posée entre l'ordre et l'anarchie, entre les libéraux et les démagogues, entre les vrais amis de la liberté et ses idolâtres, aveuglés ou pervertis. Nous ne parlons pas des ambitieux cachés sous un masque au pied de l'idole. Les tiers partis ne sont ouvertement dangereux dans la mêlée des passions politiques que lorsqu'il n'y a plus de danger pour personne. Ils disparaissent pendant la bataille. S'ils assistent parfois le pouvoir, c'est à la condition de n'être pas trop compromis dans ses périls ni engagés dans sa victoire. D'auxiliaires timides, ils deviennent des prétendants décidés ou des successeurs faciles. Pendant la lutte qu'a soutenue le ministère du 11 octobre, les tiers-partis ont souvent gêné son action; ils n'ont jamais franchement épousé sa cause, même en s'y ralliant par le langage ou par le vote. « *L'œuvre était équivoque*, écrit M. Guizot, *et la manœuvre sournoise.* » Ils ont été presque toujours incommodes, un moment ridicules, jamais redoutables. L'auteur des *Mémoires*, sans trop les compter, ne leur refuse pourtant ni son attention, ni sa justice, ni ses épigrammes.

Le ministère du 11 octobre avait eu un prédécesseur illustre. M. Casimir Périer est le premier héros en date dans cette histoire. Le premier, au lieu de transiger avec la démagogie, il l'avait regardée en face, un peu à la façon des héros d'Homère, avec beaucoup de hauteur et de mépris. Les factions avaient reculé. M. Périer avait eu à les contenir presque plus qu'à les combattre. L'insurrection de juin n'éclata qu'après sa mort. Du jour où le grand ministre a disparu, la lutte recommence, la lice est rouverte.

C'est à ce moment, et après quelques remaniements transitoires, que paraît le ministère du 11 octobre.

Nous sommes séparés par plus d'un quart de siècle des événements que M. Guizot rapporte en témoin plus qu'en historien. Pourquoi le souvenir de cette lutte, qu'il a soutenue en homme de cœur et qu'il raconte en sage, nous passionne-t-il encore aujourd'hui, si calme qu'il soit sous sa plume? Est-ce le tapage des rues, le fracas de la fusillade? Est-ce même le bruyant écho des discussions parlementaires qui remplit aujourd'hui le livre de M. Guizot? N'y cherchez pas, si vous les aimez, ces émotions-là. Je dirais presque que l'illustre écrivain les a trop évitées. Peut-être dans ces luttes ardentes et sur le premier plan de ces vives peintures, que reproduira l'histoire, trouvait-il trop souvent sa personne, sa parole et son nom. Qui ne saurait pas l'immense rôle que M. Guizot a joué dans le ministère du 11 octobre, non-seulement comme un des inspirateurs de sa politique, mais comme un des organes infatigables de son action, n'en retrouverait qu'une trace insuffisante dans son récit. Mais qui ne s'en souvient parmi ceux qui étaient alors en âge soit de prendre part à ces combats, soit d'assister à ces spectacles? Nous étions jeunes alors, et nous ne savions pas ou nous avions oublié (en dépit d'une expérience récente) que la démagogie, si prodigue qu'elle soit d'ambitieux programmes, ne sait qu'entasser des ruines dont le despotisme recueille inévitablement l'héritage, toujours fécond entre ses mains. Nous étions jeunes; nous étions confiants, comme le pays lui-même; car ses périls n'arrêtaient pas l'essor de sa fortune et les progrès de sa richesse. Aussi n'étions-nous attentifs, parmi ces traverses redoutables, qu'à l'intérêt du drame politique; nous ne paraissions sensibles qu'à l'émouvante vivacité du spectacle. L'ardeur même de cette impression nous dérobait une partie de sa vraie grandeur.

Aujourd'hui, après vingt-cinq ans écoulés, en dépit d'épreuves terribles et grâce au livre admirable qui leur prête une gravité si puissante et un relief si austère, voici quelle est pour nous la grandeur de ce souvenir. Jamais, en France, depuis l'origine de la monarchie, quoique notre nation soit libérale par essence et que son histoire ne semble que le prélude de la révolution qui l'a émancipée en 1789, jamais en France la liberté politique n'avait eu le gouvernement des affaires. Les franchises provinciales n'avaient aucun des caractères de la liberté politique. La Ligue avait été une faction honteusement salariée par l'étranger, la Fronde une querelle de seigneurs. Les Parlements avaient les premiers protesté, en 1789, contre la destruction des priviléges. L'Empire avait voulu fonder une autocratie. La Restauration avait donné la liberté politique sans y croire et sans s'y livrer. Depuis quatorze siècles que durait la monarchie française, c'était donc la première fois qu'en 1830, par la force d'une révolution populaire, la liberté politique était maîtresse du terrain, et qu'elle régnait, non plus tolérée, travestie ou mutilée, mais toute-puissante par la vertu d'institutions qu'il a été plus facile de détruire que de violer. Pour la première fois depuis l'origine de la royauté, un gouvernement vivait en France, odieux à une grande partie de la noblesse, suspect au clergé, désagréable à l'Europe, incessamment attaqué par toutes sortes de factions contraires; un gouvernement sans popularité et sans prestige, ne résistant que par la puissance de la loi et la supériorité du talent, ne s'appuyant que sur les intérêts sérieux et les instincts raisonnables, ne demandant la force qu'à la modération, à la vérité, à la justice. On me dit que je caractérise là le gouvernement des doctrinaires. Peu m'importe. Le roi Louis-Philippe était bien peu doctrinaire; M. Guizot (page 332) lui rend cette justice, qui a bien quelque mérite sous sa plume. Le roi pourtant n'a jamais fait

défaut un seul jour, une seule minute, à l'union de tous les membres du ministère du 11 octobre, cinq fois remanié pendant le cours orageux de son existence et jamais atteint. M. Thiers n'était pas plus doctrinaire que le roi; il a été un des premiers, un des derniers ministres du 11 octobre. Passons donc sur cette chicane que la distance rend imperceptible ou inexplicable, et regardons à l'ensemble de cette grande histoire.

Oui, c'était là le spectacle dont nous n'apercevions alors qu'une partie, et qui nous est montré aujourd'hui par M. Guizot dans toute sa grandeur imposante, encore troublé sans doute par le récit des erreurs humaines, mais dégagé du fracas des querelles qui étourdissait nos oreilles et de cette poussière de l'héroïque lutte qui aveuglait nos yeux, *non indecoro pulvere sordidos!* Au fond, les hommes en qui l'âge ou la réflexion avait amené l'expérience, voyaient dans la lutte engagée par le ministère du 11 octobre le décisif essai du gouvernement libre. Les plus ardents disaient comme M. Thiers (en janvier 1834) répondant à M. Mauguin : « Nous, du moins, nous disons que nous donnerions mille fois notre vie pour empêcher qu'une autre forme de gouvernement fût substituée à celle qui existe; venez le dire comme nous l'avons dit [1]... » Noble ardeur qu'excitait la lutte et qu'inspirait une saine raison! Le gouvernement de Juillet était condamné à avoir toujours raison. Était-ce sa faiblesse ou sa force? Les calculs de la fourberie, les expédients de la ruse, les parades de l'orgueil monarchique, lui étaient interdits. Il n'avait pas même la ressource de ce prestige dont M. Louis Blanc a dit : « Le prestige, puissance créée par la bêtise des peuples, est aux mains des grands de la terre un trésor commun *qui diminue pour tous quand il semble ne diminuer*

[1] *Histoire du règne de Louis-Philippe*, par M. de Nouvion, t. III, p. 305.

que pour un seul [1]. » La liberté politique pouvait se passer de ce prestige que l'imbécillité humaine entretient. Les despotes ne le peuvent pas. Tant pis pour eux quand cette somme de l'abêtissement populaire dont ils ont besoin pour régner diminue; c'est l'hypothèque de leur grandeur qui est atteinte.

Il est facile de gouverner les hommes en s'adressant, je ne dis pas à leurs instincts pervers, — la Providence n'a pas voulu qu'ils fussent nulle part en majorité, — mais à ces défauts qui ont de beaux noms et de brillants dehors, à la vanité, à l'orgueil, à la jalousie, sous le nom de fierté nationale, de patriotisme et d'égalité; nobles qualités en effet, grandes vertus, instincts sublimes quand ils sont l'expansion naturelle et spontanée d'un peuple libre, — tristes instruments de machiavélisme politique quand ils n'ont d'essor que par la volonté d'un maître et ne profitent qu'à ses desseins. Le gouvernement de Juillet n'avait pas cette ressource. On a osé, on ose encore parler de « la corruption » qui était, dit-on, un des ressorts du règne. La liberté politique, maîtresse des affaires après 1830, n'a pas même employé la corruption qui semble la plus avouable de toutes, je veux dire celle des grands mots. Elle n'a prostitué à son intérêt ni la nationalité ni la gloire, quoiqu'elle ait porté le drapeau français d'une main ferme dans toutes les rencontres vraiment décisives, et qu'elle ait exécuté les fortifications de Paris. Elle n'a pas fait parade d'une aveugle confiance dans les lumières du peuple, quoique la loi sur l'instruction primaire et la presse libre fussent des marques de confiance bien autrement sérieuses et plus réelles.

M. Guizot n'a fait nulle part un éloge exclusif du ministère du 11 octobre, nulle part son propre éloge. On sent

[1] *Histoire de dix ans*, t. IV, p. 64.

en le lisant que toute apologie où son nom peut être mêlé répugne à sa fierté; je dirais presque qu'il ne met de fierté que dans une chose, dans ses repentirs. M. Guizot avoue toutes ses fautes pendant son ministère de trois ans. Au prix de ses services, ses fautes ne sont rien; elles les relèvent plutôt et les mettent en lumière. Qu'était-ce que la destitution de l'honorable M. Dubois (de la Loire-Inférieure) au prix de la loi sur l'instruction primaire? Qu'était-ce qu'une brouille avec le maréchal Soult au prix de cet accord si persévérant avec le plus ombrageux de ses collègues? Une autre fierté de M. Guizot, c'est la justice qu'il rend à ses adversaires. On ne loue de cette façon que quand on a le sentiment de sa valeur; et de même, dirai-je, on ne juge avec cette précision rigoureuse et souveraine ceux qu'on veut marquer pour l'histoire que quand on sait l'importance d'une phrase ou d'un mot sous sa plume. Puissance du talent et du caractère! Après avoir été l'objet de si longues calomnies, de haines si persévérantes et d'invectives si insensées, M. Guizot recueille ses souvenirs. Il ne récrimine pas, il ne se défend pas. Il a connu les hommes, il les juge. Un mot le venge. Je ne veux nommer personne. Un journal n'a pas les priviléges d'un livre; mais qui ne mettra désormais un nom propre sous chacune de ces figures qu'a burinées l'illustre écrivain? Chez l'un, « cet âpre et menaçant orgueil d'un fanatique héritier de la Convention et des Jacobins; » — chez l'autre, « l'intarissable fiel d'un lettré vaniteux et envieux, irrité de vivre dans une situation au-dessous de son esprit, et qui s'en venge en exhalant ses prétentions et ses haines sous le voile de ses idées. » Ailleurs, chez un orateur de la gauche, « l'adroite et quelquefois brillante faconde où se déployait sa fatuité; » ou bien, « ce grand esprit égaré dans ses passions, tombé parmi les malfaiteurs intellectuels de son temps, lui qui semblait né pour être l'un de ses guides les plus sévères; »

— ou bien encore : « ces deux esprits rares et généreux, que le mauvais génie de leur temps a réduits et attirés dans son impur chaos, et qui valent mieux que leurs idées et leurs succès... » Certes, en reproduisant ces portraits d'une concision si vigoureuse, ce n'est pas une série d'énigmes que je prétends proposer à nos lecteurs. Les noms sont partout ; ils sautent aux yeux dans l'éclatante lumière de la ressemblance.

M. Guizot, ai-je dit, ne se loue jamais, et il ne loue pas non plus sans restriction le grand ministère dont il a fait si longtemps partie. Il est une satisfaction pourtant que son austérité n'a refusée ni à ses amis, ni à lui-même, une saine émotion dont il n'a pas voulu priver ceux de ses lecteurs qui sont capables de la ressentir. L'auteur des *Mémoires* n'a pas la vanité de ses actes. Il a l'orgueil de ses idées, de ses souvenirs et de ses espérances. Dans l'ordre des idées libérales, il est un croyant. Il parle en croyant, sans emphase et sans ambages, sans fanatisme et sans mysticisme, avec le mâle accent d'une foi supérieure et d'une conviction raisonnée. Que parlez-vous de lui? Il est un apôtre de la vérité et de la justice. Que lui diriez-vous du ministère du 11 octobre? Il a lutté; comme il le devait, pour l'ordre et la liberté, pour l'élection libre, la tribune libre, la presse libre, le libre contrôle en toute chose, la forme la plus respectable du gouvernement des hommes. Que lui parlez-vous « du gouvernement parlementaire? » Écoutez ce qu'il vous répond :

« ..... Je livre le gouvernement parlementaire aux anatomistes politiques qui le tiennent pour mort et en font l'autopsie ; mais je demande ce que sera son successeur. Que signifieront cette Constitution et cette représentation nationale qui restent en scène? La nation influera-t-elle efficacement sur ses affaires? Aura-t-elle pour ses droits, pour ses biens, pour son repos, comme pour son honneur,

pour tous les intérêts moraux et matériels qui sont la vie des peuples, de réelles et puissantes garanties? On lui retire le gouvernement parlementaire, soit; lui donnera-t-on, sous d'autres formes, un gouvernement libre? . . . . .

. . . .

« . . . Qu'il y ait des formes et des degrés divers de gouvernement libre, que la répartition des droits et des forces politiques entre le pouvoir et la liberté ne doive pas être toujours et partout la même, cela est évident; ce sont là des questions de temps, de lieu, de mœurs, d'âge national, de géographie et d'histoire. Que, sur ces questions, notre régime parlementaire se soit plus d'une fois trompé, qu'il ait trop donné ou trop refusé, tantôt au pouvoir, tantôt à la liberté, peut-être à tous les deux, je ne conteste pas. Mais, si c'est là tout ce qu'on veut dire quand on l'attaque, ce n'est pas la peine de faire tant de bruit; les fautes de ce régime reconnues, reste toujours la vraie, la grande question : La France aura-t-elle ou n'aura-t-elle pas un gouvernement libre! . . . .

. . . .

. . . . . On parle sans cesee de 1789; oublie-t-on que c'était précisément un gouvernement libre, ses principes et ses garanties que la France voulait en 1789? Croit-on qu'elle se fût alors contentée d'un nouveau Code civil et d'hommes nouveaux, sur le trône ou autour du trône, pour prix de la révolution où elle se lançait[1]? . . . . . »

J'ai cité cette page presque entière. Elle caractérise nettement ce que M. Guizot a voulu, de concert avec ses amis : la pratique du gouvernement libre tel que la Révolution française a prétendu le fonder, avec toutes ses conquêtes et non pas avec quelques-unes seulement, avec toutes ses

[1] Tome III des *Mémoires*, pages 2 et 3.

garanties, tous ses contrôles, toutes ses défiances légitimes, toutes les résistances, mais aussi toutes les forces de l'opinion. C'est par là que le spectacle donné par la lutte qui a rempli le ministère du 11 octobre a été grand. L'attaque a été violente et excessive : la défense a toujours été légale. Les factions étaient sans frein et leur fureur ne s'est pas même arrêtée devant l'emploi des machines infernales : elles n'ont eu d'adversaire que la loi. D'autres ont gagné de grandes batailles sur le pavé des rues, et ils ne se sont crus en sûreté, même dans leur victoire, que par des mesures exceptionnelles. La vraie liberté politique est plus forte que ces timides vainqueurs. Quand on songe que le gouvernement de Juillet a été assailli pendant six ans sans interruption par les insurrections populaires, les chouanneries vendéennes, les prédications anarchiques, les révoltes devant la justice (je ne parle pas de ces émotions parlementaires qui ressemblaient parfois à des émeutes); quand on songe, dis-je, à tous ces périls qui ont rempli les premières années du gouvernement de 1830, et que ce gouvernement n'a pas suspendu, durant une seule minute, la moindre des libertés de la France, qu'il n'a pas pris une seule mesure d'exception, qu'il n'a pas proposé une seule loi préventive, et que les lois de septembre elles-mêmes, au lieu d'éclater avec cette soudaineté de l'indignation publique qui les avait rendues nécessaires, ont été débattues pendant plusieurs semaines et ont donné lieu à une des plus belles et des plus solides discussions qui aient jamais honoré la tribune française; — quand on invoque tous ces souvenirs dont le livre de M. Guizot est le recueil impartial, on est tenté de répéter avec lui : « Quoi de plus grand que le gouvernement de la loi, d'une règle générale, permanente et connue, mise à la place des volontés personnelles, changeantes et imprévues d'un homme ou de quelques hommes? C'est le plus noble effort que puissent faire les

sociétés humaines pour assimiler leur ordre politique à l'ordre divin qui régit le monde..... »

On voit que l'éminent historien, si tranquille que soit son âme et si affranchie qu'elle soit de toute illusion banale, s'est laissé gagner par instants, comme nous l'avons fait en le lisant, par cette émotion qu'inspire un beau spectacle. Le plus beau de tous, au dire de Sénèque, c'est la lutte de la vertu contre la fortune. Dans l'ordre politique, la vertu, ce n'est pas seulement le désintéressement, l'abnégation, le patriotisme; c'est ce que j'appellerai le courage du bien et l'héroïsme de la raison, le plus difficile de tous. Tant de gens ont le courage du mal, et sont des héros, hélas! sous des drapeaux anarchiques! C'est contre ces héros-là, quand ils ont pour eux les courants populaires, impétueux et débordés, qu'il est beau de lutter et glorieux de vaincre. Une bataille livrée par des soldats est certainement une des plus rudes épreuves de l'énergie humaine. C'est l'effort d'un jour. Mais ce long combat de la loi contre la démagogie irritée et obstinée, cette infatigable action de la résistance légale, cette lutte pied à pied et corps à corps, pour ainsi dire, entre le bien et le mal; et à côté de ce décourageant labeur de la patience humaine, les prises d'armes rapides et les émouvants périls, les vives rencontres et les poignantes émotions de la tribune, le calme de la délibération dans l'ardeur de la mêlée, l'éloquence entraînante au service de la froide raison, l'énergie alliée à la maturité; — quels devoirs! quels combats! quelles épreuves! La liberté politique est seule digne, seule capable de les supporter.

Dira-t-on que la liberté les fait naître? Oh! nous connaissons cette vieille objection des partisans de l'absolutisme. Ils retournent contre la liberté moderne l'antique anathème de Galgacus contre les proconsuls de Rome : *Malo periculosam libertatem*. Ils aiment mieux une servitude tranquille... Quand la liberté politique serait coupable des périls qu'elle

seule sait surmonter sans abaisser ceux qu'elle protége, je l'aimerais encore à cette condition, comme j'aime la vie elle-même malgré ses inévitables traverses, et l'air que je respire, bien qu'il puisse m'apporter la peste. Mais il est faux que la liberté soit la cause inévitable des troubles qu'enfantent les passions humaines. Elle donne l'essor à toutes les facultés de l'homme, aux bonnes comme aux mauvaises. C'est au bon génie de l'humanité à lutter contre le mauvais. Il est toujours le plus fort quand il le veut bien. Il reste le maître s'il est vigilant. L'histoire des six premières années du gouvernement de Juillet l'a prouvé de reste, six années de lutte, suivies de douze années de prospérité régulière et tranquille. Montesquieu a dit que, quel que fût le prix de la liberté, « il fallait le payer aux dieux. » Six années de lutte, était-ce trop pour assurer à notre pays le bienfait de la liberté politique? Au fait, quand le ministère du 11 octobre eut achevé son œuvre, la liberté politique paraissait fondée. Il ne s'agissait plus que de la garder. La vraie bataille contre la démagogie avait duré six ans. C'est la liberté qui l'avait gagnée. Elle avait montré ce que peut, contre l'esprit de désordre déchaîné dans toute sa fureur, l'union de tous les courages et de tous les talents. Une bataille pareille valait bien celles que décide le canon, quoique je n'en médise pas. Les victoires de la force sont toujours à recommencer. Celles de l'esprit et du droit, même si leurs résultats ont péri, sont à jamais acquises à l'expérience de l'humanité. La France, oui, je le sais, a laissé périr, après dix-huit ans du règne le plus honnête et le plus prospère, les fruits de la politique si énergiquement pratiquée par les ministres du 11 octobre ; quelques-uns de ces ministres eux-mêmes, par imprudence ou entraînement, ont mis la main plus tard à la démolition fatale de leur propre ouvrage. N'importe : l'exemple qu'ils avaient donné par leur admirable union est resté dans l'histoire. Il a prouvé à quelles conditions la li-

berté politique pouvait vivre. Il l'a montrée non-seulement possible, mais florissante. Une épreuve de ce genre manquait à notre pays. Elle a été faite. Pendant dix-huit ans elle a réussi. La révolution qui l'a violemment interrompue a été justement nommée « un effet sans cause. » L'épreuve a été faite. On la reprendra quand on voudra. Nous n'excluons personne. La France se souvient. Si elle avait oublié les droits que lui donne à la liberté politique un siècle presque entier de révolutions et de souffrances, elle n'aurait qu'à en chercher le titre dans le noble écrit de M. Guizot.

II

— 30 SEPTEMBRE 1860. —

Nous avons essayé, dans les pages qui précèdent, de faire ressortir du témoignage de M. Guizot le mérite général du ministère dont il a fait partie de 1832 à 1836. Nous cherchons aujourd'hui quel a été, dans l'œuvre commune de ce ministère, le mérite particulier de M. Guizot.

M. Guizot est bien capable de trouver que nous nous livrons là à une recherche dont il n'a pas donné l'exemple. Ce qu'il n'a pas fait, nous l'essayons pour lui. Nous le prenons un instant tout seul dans ce travail commun où ses amis l'accompagnent, où ses partisans l'assistent, où ses rivaux même le suivent quelque temps. Un des plus illustres me disait un jour : « Je ne crains guère le danger; les luttes de tribune m'attirent; mais parfois la violence des partis me décourage. M. Guizot ne se décourage jamais. Quand j'hésite à mon banc, je jette les yeux sur lui. Il est ferme. Nous ne pouvons nous passer l'un de l'autre... » Cela était vrai. Où les courages les plus décidés hésitaient,

inquiets de leur ardeur, M. Guizot restait calme et maître de lui. « Je ne connais guère l'embarras, écrit-il quelque part, et je ne crains pas la responsabilité. » Quand on parle ainsi, c'est non-seulement qu'on ne craint pas la responsabilité, mais qu'on la recherche. M. Guizot pousse si loin ce goût qu'il a de se compromettre pour sa cause et pour son parti, qu'aujourd'hui même, dans les fautes du ministère du 11 octobre, auxquelles il a résisté sans les empêcher, il prend résolûment sa part devant l'histoire. Il était resté ministre. Il était solidaire. Il est responsable.

N'insistons pas. M. Guizot n'avait pas le privilége du courage dans un ministère dont M. le duc de Broglie, M. Thiers et M. Duchâtel étaient membres. Tous les ministres du 11 octobre ont lutté, les uns plus irritables, les autres plus calmes, chacun avec une forme particulière de la décision commune, — décidés tous, dans ce grand péril public, à combattre en gens de cœur. Sur ce point, la sereine énergie de M. Guizot a pu donner de bons exemples ; elle n'a fait contraste à aucune lâcheté.

C'est sur d'autres points qu'il faut chercher le mérite particulier de M. Guizot dans l'œuvre de tous. Et aussi bien je ne prétends pas marquer ici des rangs, mais des différences. L'éloquence de l'éminent ministre était bien à lui. Elle avait un caractère qui lui était propre. Elle prêtait au gouvernement du pays, si indignement calomnié, je ne sais quelle gravité souveraine. Le souvenir des luttes de tribune de cette décisive époque est un de ceux qui se sont le plus profondément gravés dans ma mémoire. Le temps emporte avec lui les impressions de la jeunesse ; celles-là sont restées. J'en sais bien la raison. On n'oublie pas ce qui doit durer. Quelles que puissent être les vicissitudes de notre histoire, la Révolution de 89 a donné à la France le droit à la liberté politique ; un grand peuple ne renverse pas tout un régime pour remplacer un code ou changer une dynas-

tie. Quand la France consent à suspendre la liberté publique, elle n'y renonce pas, elle l'ajourne. Elle ne l'oublie pas, même si elle lui tient rigueur un instant. Ses espérances sont inséparables de ses souvenirs. Qui donc ne se rappelle ces nobles luttes de la parole? Je vois encore M. Guizot, debout, le bras appuyé sur le marbre de la tribune, comme dans le beau portrait de Paul Delaroche, le front sérieux, l'œil profond, avec cette ardeur tranquille qui tient de la méditation et de l'action, avec cette altière gravité que l'homme de bien oppose à des attaques passionnées ou perverses. Voir clair dans la fumée d'un combat, entendre dans le bruit du canon, c'est tout l'homme de guerre, disait un maréchal de l'Empire. Rester calme, supérieur et maître de sa passion dans le bruit d'une assemblée politique, en présence d'une Opposition soulevée, tel était l'orateur, les jours où parlait M. Guizot.

M. Guizot s'était imposé pour sa part d'éloquence dans l'effort commun une mission particulièrement délicate et difficile. Tant de gens voulaient voir dans la Révolution de 1830 une aventure, dans le gouvernement de Juillet un fait transitoire, dans le roi Louis-Philippe un parvenu, dans le système de la résistance un expédient! Il était si commode de traiter les ministres de ce roi loyal, les premiers hommes du pays par l'intelligence et le dévouement, comme des empiriques et des charlatans! M. Guizot songea à faire la philosophie de ce système dont on niait la moralité. Il voulut montrer les principes à côté des actes, et fonder sur des théories respectables ce trône qui semblait ne reposer que sur l'intérêt d'un jour et le besoin d'un moment. Qu'on relise les discours de M. Guizot à cette époque; ils ont tous ce caractère; ils mettent partout le précepte et la doctrine; ils font la leçon au pays et aux partis, avec une amertume trop peu déguisée peut-être, mais avec une autorité supérieure. De 1832 à 1836, ces admirables discours sont comme

un « exposé des motifs » non interrompu de la politique de résistance, politique qui ne se contente pas d'avoir raison par les armes ou par les votes. Elle veut convaincre, au moins ses amis.

Ce souci de la théorie dans la pratique du gouvernement avait en effet un double avantage. La théorie relevait à leurs propres yeux les agents d'un pouvoir si outrageusement contesté. Elle mettait la moralité dans le dévouement, la dignité dans l'obéissance. Les bonnes raisons sont un luxe pour les gouvernements absolus. Elles sont, s'il est permis de le dire, le pain quotidien d'un pays libre. Cette habitude de rattacher tous les actes d'un gouvernement à une série de principes inattaquables avait d'ailleurs un autre résultat: elle déroutait et intimidait les partis. Les partis font bon marché des expédients qu'on leur oppose. Un empirique ne les trouble guère; un homme d'État, philosophe et moraliste, les embarrasse. On a beau faire, il faut compter avec les principes. Il n'est pas nécessaire qu'ils se fassent aimer: il suffit qu'on les prenne au sérieux. M. Guizot ne prétendait pas, pour ses idées, à la tendresse des factions; et même la roideur de quelques-unes de ses doctrines de gouvernement a pu faire croire par instants à celle de son caractère. On lui a fait la réputation d'un homme dur parce qu'il avait celle d'un raisonneur conséquent. Les partis n'imaginent pas que les hommes les plus inflexibles dans leurs idées soient souvent les plus faciles dans leurs relations. Sait-on pourquoi? C'est que ces hommes n'apportent pas dans leurs rapports de famille ou de société l'inquiétude nerveuse des gens qui ne sont sûrs de rien et qui doutent surtout d'eux-mêmes.

M. Guizot ne doutait à peu près de rien. Se croyait-il infaillible? Pour lui prêter une prétention aussi ridicule, il faudrait supprimer dans ses *Mémoires* toutes les pages où l'illustre écrivain dit de lui-même tout le contraire, et où

il fait sa confession publique, avec une certaine hauteur, je l'ai déjà dit, mais avec une franchise remarquable :

« Des explications parlementaires, écrit-il quelque part à propos des raisons données par les ministres du 11 octobre à l'appui du projet de loi sur les associations (mars 1834), des explications parlementaires ne sont pas des dispositions législatives. Les paroles d'un ministre ne lient pas ses successeurs. Les réunions les plus innocentes comme les plus séditieuses, la religion comme la conspiration, tombèrent sous la nécessité de l'autorisation préalable; et, n'eût-elle jamais apporté, en fait, aux réunions non politiques aucune entrave, la loi nouvelle n'en eût pas moins été en principe une grave dérogation à la liberté, surtout à la liberté religieuse. Elle maintenait, en le développant, le Code pénal de l'Empire ; elle est devenue la base de la législation de l'Empire nouveau. C'était une loi de circonstance *nécessaire, j'en demeure convaincu, et que les pouvoirs constitutionnels avaient pleinement le droit de rendre*, mais qui n'eût dû être présentée que comme une loi d'exception et pour un temps limité. C'était là son vrai caractère..... »

Ici peut-être M. Guizot aurait dû se rappeler qu'il félicite ailleurs le gouvernement de Juillet de n'avoir jamais ni pris ni proposé aucune mesure exceptionnelle. « Sous la monarchie de 1830, dit-il (page 189), la politique de la résistance n'a jamais demandé ni reçu de tels pouvoirs. » Quelque sévère que fût la loi sur les associations, elle modifiait en les étendant les dispositions du Code pénal ; elle ne touchait pas à la Charte. Elle n'avait pas le caractère d'une loi d'exception. Pourquoi lui en eût-on donné l'apparence? Qui empêchait de l'abroger dans des temps plus calmes ? Une loi transitoire n'est pas nécessairement une loi exceptionnelle. Faut-il que nous défendions ici M. Gui-

zot contre lui-même? et, chose singulière, faut-il que nous soutenions contre sa résipiscence d'aujourd'hui son éloquence d'autrefois? Car c'est à la défense du projet de loi sur les associations que l'auteur des *Mémoires* a dû un de ses plus éclatants triomphes de tribune. Je viens de relire en entier ces belles pages de notre histoire parlementaire. J'y ai retrouvé toutes mes impressions d'il y a vingt-cinq ans. J'y ai remarqué surtout, et à un degré saisissant, le caractère de l'éloquence telle que M. Guizot semblait particulièrement destiné à la représenter dans le ministère du 11 octobre, en présence de tant d'adversaires perfides ou acharnés : l'ardeur austère, la hauteur doctrinale, la gravité passionnée, la théorie agressive, la voix pénétrante, le geste sobre, l'accent indigné... Que d'efforts ne fallait-il pas, en effet, pour enseigner le culte de l'ordre dans la liberté à un pays qui avait passé des excès de la Terreur au régime de l'Empire, qui n'avait su être libre qu'avec fureur, ou se calmer qu'en obéissant? Le système de la résistance avait besoin d'être soutenu avec autant de passion que les partis en mettaient à l'attaquer. Froidement défendu, il eût péri. Qu'on relise les grands discours de cette époque; qu'on se reporte à cette discussion des lois de septembre, si supérieurement soutenue par le duc de Broglie, et à tant d'autres débats dont M. Guizot et M. Thiers tour à tour étaient l'âme. Leur passion, dans ces jours mémorables, c'était celle du bien public; elle empruntait sa force aux plus saines régions du cœur humain.

A ces mérites de son éloquence dont M. Guizot apportait le tribut inépuisable à l'œuvre commune, il en ajoutait un autre par la spécialité même du ministère qu'il dirigeait. C'est à bon droit qu'il s'étend aujourd'hui sur les améliorations sans nombre dont l'enseignement public a été l'objet, en France, sous cette direction aussi vigoureuse que bien inspirée. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce qu'il a

fait ou projeté. Il faudrait résumer plus de deux cents pages de son livre et remonter avec lui tous les degrés de l'immense échelle qu'il a incessamment parcourue pendant quatre ans, non sans se reprocher de n'avoir pas fait davantage. « Je ne puis me défendre de quelque tristesse, quand ma pensée se reporte vers les projets que j'avais formés, que je croyais bons et qui ne se sont pas même laissés entrevoir... » Malgré tout, il est à peine croyable que le ministre de l'instruction publique du 11 octobre ait pu mener de front une quantité si prodigieuse de travaux, je ne dis pas contraires, mais profondément divers : tous les degrés de l'enseignement public à créer ou à remanier dans son administration supérieure, dans ses écoles primaires, dans ses colléges, dans ses facultés; les questions de surveillance vis-à-vis des instituteurs, de concours de la part de l'autorité religieuse, de liberté dans l'instruction secondaire à discuter et à résoudre ; les rapports de l'Université avec la société civile, la fondation de chaires nouvelles dans l'instruction supérieure à débattre et à constituer; les différends à régler entre les professeurs et les étudiants; entre les savants et les Chambres ; l'Académie des sciences morales à rétablir; les études historiques à propager, à soutenir, à rendre populaires et fécondes par l'activité et la nouveauté des recherches dans toute l'étendue du royaume; — quel effort incessant d'initiative et de vigilance! Quels travaux à concilier avec les luttes de la tribune, les soucis du pouvoir, le maniement des intérêts de toute sorte, et ce grand rôle assigné, par la nature même de son esprit, au ministre éminent dont la parole avait presque toujours, au sein des Chambres, l'éclat d'un triomphe et l'utilité d'une leçon!

La mission de M. Guizot n'était pas seulement la plus laborieuse de toutes, mais la plus délicate. Si vous tentez, par impossible, de refaire l'esprit d'une génération, si vous

voulez ralentir le progrès de votre pays ou le précipiter violemment en le détournant de son cours naturel, il n'est qu'un moyen d'y réussir, si même ce moyen existe : adressez-vous au ministre de l'instruction publique. Il a l'avenir du pays dans sa main. Savez-vous ce qu'eût fait M. Guizot, s'il avait été aussi ennemi du progrès qu'il l'était peu, aussi hostile à l'esprit de son temps qu'il lui était sincèrement dévoué ? Il aurait fait tout le contraire de ce qu'il a fait pendant son ministère de quatre ans. Quatre ans, c'est beaucoup pour faire le mal. M. Guizot n'a fait que le bien. Il est facile, en dénaturant tel ou tel de ses actes, plus ou moins récents, de le montrer infidèle à ses idées d'autrefois et tourné contre son ancien parti. Oui, quand on ne veut rien prouver, cela est facile. C'est dans son livre qu'il faut chercher la trace de ces défaillances du libéral devenu ministre, du ministre devenu simple citoyen. Je ne sais pas, quant à moi, une seule question de liberté, aussi loin que la liberté réglée peut s'étendre, qui n'ait reçu par ses actes ou qui ne reçoive aujourd'hui sous sa plume la solution la plus conforme aux plus rigoureuses exigences de l'esprit nouveau. Une inspiration généreuse, un souffle moderne, un goût d'émancipation libérale, une sorte d'entrain novateur, animent et fécondent toute son administration, et se retrouvent à chaque ligne de son écrit. Oh ! le ministre rétrograde, en effet, celui qui faisait, à propos de l'instruction populaire, les réflexions qu'on va lire :

« Nous nous en prenons aux institutions et aux lois du mal que nous nous faisons nous-mêmes ; nous les en accusons pour nous en acquitter, comme ferait un homme qui maudirait sa maison et n'en voudrait plus après y avoir mis lui-même le feu.. Quand une grande force nouvelle, matérielle ou morale, vapeur ou esprit, est entrée dans le monde, on ne l'en chasse plus : il faut apprendre à s'en

servir ; elle porte partout pêle-mêle la fécondité et la destruction. A notre degré et dans notre état de civilisation, *l'instruction du peuple est une nécessité absolue*, un fait à la fois indispensable et inévitable... »

Et puis, quel implacable ennemi du peuple, celui qui écrit les lignes suivantes :

« *J'aime le peuple avec un dévouement profond*, mais libre et un peu inquiet; je veux le servir, mais pas plus m'asservir à lui que me servir de lui *pour d'autres intérêts que les siens ;* je le respecte en l'aimant ; et parce que je le respecte je ne me permets ni de le tromper ni de l'aider à se tromper lui-même... »

Et, ailleurs, quelle profession de tendresse pour le despotisme à propos du monopole universitaire :

« .... On ne sait pas combien d'abus et de griefs secrets naissent et subsistent *sous la main du despotisme le plus modéré*, ni combien de fois il lui arrive de blesser et de choquer profondément les sentiments *qu'il s'applique le plus à ménager*. La souffrance et la colère s'amassent ainsi sans qu'on s'en doute. Le pouvoir a besoin d'y voir clair pour savoir ce qu'il fait, et c'est seulement à la lumière de la liberté qu'il peut bien apprécier ses propres actions et leurs effets, pour lui-même comme pour les peuples. »

M. Guizot, on le voit, aurait voulu donner à la France constitutionnelle la liberté de l'enseignement que la Charte lui avait promise. Le projet présenté par lui, amendé ensuite par la Chambre des députés dans un sens contraire à son intention, tomba plus tard avec le ministère qui l'avait proposé. Mutilé comme il l'avait été par de timides

amis du pouvoir, « il ne méritait plus, dit son auteur, aucun regret. »

Tel était, comme ministre de l'instruction publique, le futur auteur des *Mémoires*. M. Guizot ne se rendait pas justice lorsque, en mars 1834, dans cette fameuse discussion que nous avons rappelée tout à l'heure, il disait aux fauteurs d'agitations populaires : « C'est vous qui avez arrêté nos espérances de progrès et de liberté ! C'est de vous que sont venus nos mécomptes ! Au lieu de nous livrer, comme nous le voulions, à l'amélioration de nos lois, au lieu de ne songer qu'à des progrès, nous avons été obligés de faire volte-face, de défendre l'ordre menacé, de nous occuper uniquement du présent et de laisser là l'avenir qui jusque-là avait fait l'objet de nos plus chères pensées[1]... » Non, M. Guizot ne se rendait pas justice. Il était bien obligé de faire halte par moment pour contenir l'esprit de désordre; mais il ne s'arrêtait pas, il assurait sa marche. Il avançait en dépit des obstacles. Tout son ministère est une série d'étapes sur la route de l'avenir. On peut consulter à ce propos dans les *Pièces historiques*, la plupart très-curieuses, qu'il a jointes au troisième volume de ses *Mémoires*, un tableau comparatif qu'il a soigneusement dressé des lois rendues de 1830 à 1837, les unes pour la répression du désordre, les autres pour l'extension et la garantie de la liberté. Les premières, les lois répressives, sont au nombre de treize; les lois de liberté publique sont au nombre de vingt. (Pages 421 à 423.) M. Guizot a donc raison d'affirmer que cette politique dite de résistance, essentiellement modérée et libératrice, *innova plus qu'elle ne résista*, et qu'elle demeura, en résistant, bien en deçà de la nécessité, loin de l'avoir dépassée...

Quel était donc ce gouvernement qui, obligé de com-

[1] *Annuaire* de Lesur pour 1834, page 113.

battre d'une main pour la sécurité du présent, de l'autre ouvrait toutes grandes les portes de l'avenir? c'était le gouvernement libre. Lui seul pouvait suffire à ce double devoir. M. Guizot nous raconte ce qu'il a fait pour sa part : la tâche était énorme, le travail immense. Il a le noble orgueil de croire qu'il aurait pu faire davantage pour le bien de son pays et l'honneur de sa cause. Qu'il se rassure ; mais que ceux qui ont travaillé, qui ont lutté pendant ce mémorable essai de liberté, se disent bien que le gouvernement libre n'est pas possible à moins de frais !

Je sais que beaucoup d'esprits timides reculent devant cette dure conclusion, et que c'est de l'épreuve même des périls du gouvernement libre qu'ils concluent son impossibilité. Si le gouvernement libre n'est praticable, disent-ils, qu'à la condition de montrer incessamment unis, dans ceux qui gouvernent, les dons les plus rares de l'esprit à la plus indomptable vigueur de caractère, autant dire qu'il est une chimère sublime. Telle est l'objection de quelques esprits honnêtes. J'entends d'ici le chœur des Sybarites qui la répète à l'unisson. « L'inaction d'abord suspecte, dit Tacite, finit par se faire aimer. » Il est si doux de penser que les choses qu'on ne ferait qu'avec beaucoup de peine et de péril se font toutes seules, ou même qu'elles n'ont pas besoin d'être faites du tout. Tant de gens croient que la meilleure politique est celle qui se cache et lui appliquent ce mot d'un ancien : « La plus honnête femme est celle dont on ne parle pas. » Ménageons les oreilles délicates. Point de scandale dans la maison du Seigneur, disait-on autrefois. Ne scandalisons pas ces politiques résignés qui trouvent qu'un gouvernement est assez libéral quand il l'est pour eux, avec notre argent, et que la France est assez libre quand ils sont pourvus.

Disons plus, le mal ne serait pas grand si les conditions de la politique ne changeaient avec la disposition même d'un pays. Quand le pays a le goût des affaires publiques,

qu'il s'en mêle et s'y passionne, qu'il ne ménage ni sa vigilance ni son contrôle, la politique devient pour les gouvernants une science difficile. Il faut qu'elle le soit. Elle cesse de l'être quand elle s'affranchit de toute concurrence. De ces deux systèmes, quel est le meilleur? L'histoire l'a déjà dit. Elle le dira chaque jour davantage. L'erreur des peuples qui s'endorment dans l'indifférence politique, c'est de croire que les affaires peuvent être bien faites sans qu'ils s'en mêlent. Gouverner sans eux, faire peser sur la responsabilité d'un seul homme, si grand qu'il soit, l'énorme poids des affaires, telles que le progrès de la civilisation, les exigences de la raison publique, l'émancipation des classes laborieuses, l'importance croissante des intérêts et la complication redoutable des rapports internationaux, les ont faites, gouverner tout seul, c'est témérité, même si c'est dévouement. Défiez-vous donc de la politique facile. Elle se donne l'air de trancher des nœuds qu'elle embrouille. Elle ne résout pas les difficultés, elle les accumule. Elle est un voile trompeur jeté sur les fautes d'un gouvernement, fautes plutôt aggravées qu'amorties par le secret qui les encourage. Tant pis pour les peuples qui n'aiment pas le mouvement salutaire et la saine agitation de la vie publique! Laissons à la Bible ses rois pasteurs. Le royaume d'Yvetot n'est plus de ce monde. Travaillons, luttons, discutons, veillons! « Il ne faut pas dormir toute la nuit, » disait le vieux Nestor à Agamemnon. M. Guizot raconte qu'étant ministre de l'intérieur après 1830, « il ne se permettait pas plus de quatre ou cinq heures de sommeil. » Il ne s'en plaint pas.

M. Guizot aimait la politique difficile; il aimait le gouvernement libre, non pas seulement parce qu'il avait une grande et honnête ambition, mais pour l'honneur de son temps et de son pays. Nous n'avions jamais cru, quant à nous, avec les détracteurs de notre France, qu'elle eût été

d'humeur à supporter pendant dix-huit ans, complice infatigable et volontaire, un gouvernement de honte et de platitude. M. Guizot est venu nous donner raison, son livre à la main. Il a raconté l'origine du gouvernement de Juillet avec simplicité et dignité. Il a expliqué ses actes avec franchise. Il a replacé sous les yeux du public, indifférent et oublieux, les ressorts de ce pouvoir libéral, déjà couverts de la rouille du temps; il leur a rendu l'éclat et l'élasticité des premiers jours. Il a montré comment on a pu gouverner les hommes pendant dix-huit ans sans autre force que celle de la loi, sans autre puissance que celle de la discussion publique. Son livre est le recueil des plus saines maximes de la politique, appliquées par les plus intelligents, exposées par un des plus sages. En le lisant, on se sent relevé de cette sorte de découragement douloureux où la défaite momentanée de leurs convictions plonge les plus fermes esprits. On se voit transporté avec l'auteur dans cette sphère supérieure d'où il juge les événements et les hommes. On y retrouve sa foi, ses souvenirs, ses principes, son drapeau sans tache. On y respire la sérénité, la santé morale. Si nous voulions nous servir d'une de ces comparaisons trop familières à la critique moderne, nous dirions que ce livre si élevé et si calme, avec tant de solides traces d'une expérience rompue à la pratique de la vie humaine, tant de hauteur et de diversité, tant de vif intérêt et d'altière élégance, donne l'idée de ces hautes montagnes aux courbes majestueuses et à l'aspect imposant, avec le bruit d'un grand fleuve qui roule ses eaux fécondes tout au loin dans la plus riche vallée... La vie se sent là, si haut que l'historien vous porte. Son abstraction s'élève pour briller dans le plus éclatant azur. Elle n'est que la pensée philosophique asservie à l'observation, une des formes impérissables de la vérité.

V

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU GOUVERNEMENT DE JUILLET [1].

— 9 JUILLET 1861. —

Le quatrième volume des *Mémoires* comprend une période de quatre ans, depuis la dissolution du ministère du 11 octobre (février 1836) jusqu'à la nomination de M. Guizot comme ambassadeur de France à Londres (février 1840). On voit que cette partie de son histoire se rapporte précisément à l'époque de sa vie active où l'illustre orateur fut presque constamment en dehors du pouvoir, ne s'étant allié que pendant quelques mois à M. Molé, mais ayant mis sans interruption dans les affaires de l'État, soit par le conseil, soit par l'opposition, le poids considérable de son nom, de son influence et de son talent.

Avant d'aborder cette époque si importante de sa vie publique, M. Guizot s'arrête un instant pour jeter un regard en arrière sur la politique pratiquée à l'extérieur par ce ministère tant calomnié, qui pourtant laissait à la France, après trois ans de durée (1832-1836), la paix partout, l'alliance anglaise assurée, la Belgique affranchie et neutralisée, l'ordre dans les rues, la justice triomphante, la presse réprimée dans ses excès et garantie dans ses droits véritables par les lois de septembre. Pourquoi un ministère qui laissait un pareil héritage à ses successeurs n'avait-il pas duré davantage? Demandez-le aux passions des hommes. N'en concluez rien cependant contre les gouvernements libres. L'activité des passions humaines est un moindre

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tome IV.

péril pour les sociétés que leur stagnation complète. L'abaissement continu des âmes est plus fatal à l'avenir d'un pays que leur agitation passagère. Dans les monarchies parlementaires, de bons ministres sont quelquefois renversés. Sous un despote, les mauvais durent toujours.

M. Guizot, ministre de l'instruction publique pendant toute l'existence du cabinet du 11 octobre, n'avait jamais cessé de prendre un vif intérêt à la politique extérieure du gouvernement. Il avait contribué à en établir les principes dans les conseils du roi. Il avait été son organe éloquent devant les Chambres. Il la considérait justement comme une des conditions de durée de la monarchie nouvelle. Enfin il y voyait une question d'honneur pour son pays, pour son souverain et pour lui-même.

Quelle était cette politique?

Sommes-nous réduit à réfuter encore aujourd'hui les griefs qu'avaient accumulés contre elle « *un avocat sophiste et un soldat déclamateur*, » au temps où M. Guizot la défendait? Non, personne n'oserait répéter de nos jours les vieilles phrases de M. Mauguin et du général Lamarque. Les leçons de l'expérience auraient été perdues pour tout le monde, que personne ne se croirait permis de reprendre à son compte ces déclamations du temps passé. Au fait, que demandaient le général Lamarque et M. Mauguin? La revanche des traités de 1815. C'était cela, ou ce n'était rien.

Depuis qu'un demi-siècle presque entier a passé sur les traités de 1815, il est assez curieux de savoir aujourd'hui ce qu'il en reste. Il ne l'est pas moins de se demander quelle est, sur ces traités célèbres, la pensée de quelques organes des opinions extrêmes, aussi bien dans le sens de la tradition inviolable que du progrès sans limite et sans frein. La vérité se trouvera peut-être entre les deux. Je lisais il y a quelques jours, dans une brochure nouvelle signée d'un nom très-connu, quelques phrases que

j'ai recueillies : « Tout l'avantage du traité de Vienne, disait l'auteur, fut pour les nations protestantes, toute la perte pour les nations catholiques. Le protestantisme y consomma son triomphe de Waterloo... A Waterloo, quand les Prussiens arrivèrent, Napoléon, les prenant pour une division française, dégarnit la droite de son armée, et là fut le sort du combat. *Par cette erreur du capitaine catholique*, les nations protestantes restèrent victorieuses... Le lendemain du traité, les nations protestantes se sont trouvées plus unies que jamais. Les nations catholiques, au contraire, séparées les unes des autres, séparées surtout de l'Église par l'esprit déchristianisé et dénationalisé de leurs hommes d'État, multiplièrent les périls de la fausse organisation que le protestantisme vainqueur leur avait imposée [1]... » On le voit, nous sommes loin de compte avec les principes qui avaient présidé, dans le congrès de Vienne, à la réorganisation de l'Europe monarchique, à la reconstruction des trônes légitimes, au rétablissement du pouvoir temporel de la papauté, à tant d'autres restaurations inspirées par l'esprit conservateur des souverains coalisés. Mais voici, de l'extrémité opposée des partis politiques, un autre écrivain qui vient rendre témoignage à son tour dans le procès des traités de 1815 :

« L'idée des traités de 1815, dit M. Proudhon, c'est d'abord l'équilibre entre les puissances, tel que toute suprématie politique, tout protectorat, conséquemment toute guerre d'ambition ou de conquête, soient rendus impossibles; en second lieu, et comme garantie de cet équilibre, l'établissement dans tous les États du régime constitutionnel... Considérés dans leur pensée fondamentale, les traités de 1815 n'ont fait que continuer et développer la pensée de 89...

[1] *Waterloo*, par M. Louis Veuillot, pages 7, 9 et 10.

« Quant à la surveillance dont le congrès de Vienne nous avait rendus l'objèt, elle a cessé dès 1830 et 1831, d'abord par la conquête de l'Algérie, puis par la création du royaume de Belgique et la démolition des forteresses établies sur cette frontière... *C'est à la Restauration et au gouvernement de Juillet que revient l'honneur d'avoir opéré cette rectification des traités.* Le gouvernement impérial en a opéré une autre par l'adjonction de Nice et de la Savoie... En résultat, les traités de 1815 ont créé en Europe un ordre de choses nouveau, indestructible, que le temps et l'expérience peuvent apprendre à perfectionner, mais auquel on ne saurait porter atteinte qu'au détriment des peuples et de la civilisation[1]... »

Personne ne croira, nous l'espérons, que nous ayons eu la pensée d'invoquer l'auteur des *Contradictions économiques* comme un auxiliaire utile, bien que tardif, de la politique extérieure du dernier règne, ni que les idées de M. Guizot aient besoin, pour rester debout après tant de secousses, de s'appuyer aux arguments de M. Proudhon. N'est-il pas curieux, malgré tout, de voir le droit public de l'Europe mis en question aujourd'hui, sous le nom de protestantisme, par un des adversaires les plus décidés de l'esprit moderne, et de voir aussi, d'un autre côté, la lumière se produire dans un des cerveaux les plus livrés aux chimères du socialisme contemporain, sur un des points les plus importants et les plus controversés de notre histoire? Non, il n'est pas vrai que le droit créé pour l'Europe par les traités de 1815 fût le triomphe exclusif d'une communion religieuse. M Guizot réfute nettement ce sophisme, quand il écrit : « Les peuples européens se connaissent, se comprennent, se visitent, s'imitent, se modifient incessamment les uns les autres. A travers toutes les diversités et toutes les luttes du monde

[1] *La Guerre et la Paix*, tome II, pages 404 et suivantes.

moderne, une unité supérieure et profonde règne dans sa vie morale comme dans ses destinées. On dit la chrétienté. C'est là notre caractère original et notre gloire. Ce grand fait a eu pour conséquence naturelle la formation progressive d'un droit public européen et chrétien, c'est-à-dire l'établissement de certains princpes compris et acceptés comme la règle des relations des États. Ce droit, longtemps et aujourd'hui encore très-imparfait, très-souvent méconnu et violé, n'en est pas moins réel et devient de plus en plus clair et impérieux à mesure que la civilisation générale se développe et que les rapports mutuels des peuples deviennent plus fréquents et plus intimes... » Voilà, quoi qu'on en dise, le droit que les traités de 1815 ont été contraints de respecter, ou plutôt de rétablir, en dépit des intentions, qui n'étaient pas aussi libérales que M. Proudhon le croit, mais que dominait la force des choses. Quelles que fussent les passions des hommes, la situation était plus forte qu'eux. La coalition, armée et frémissante, aurait voulu se venger après sa victoire. Elle l'essaya sur le roi de Saxe. L'état de l'Europe la condamnait à la paix et à la concorde. La paix est toujours plus ou moins libérale. La guerre ne l'est jamais longtemps, si juste qu'elle soit. Une situation forcément pacifique, après l'épuisement universel, conduisait aux réformes constitutionnelles. Une compression si longue et si violente n'avait qu'un remède possible et qu'une vengeance avouable, la liberté. Il est donc vrai de dire que l'esprit qui était au fond des traités de Vienne, celui qui résultait moins des intentions des hommes que de la force irrésistible des circonstances, corrigeait la dureté de quelques-unes de leurs stipulations et contenait en germe leur propre réforme.

Aussi bien, personne ne pouvait raisonnablement demander à la Restauration, qui avait mis la signature de la France aux traités de 1815, de réagir immédiatement contre eux

par une revanche éclatante et décisive. Sait-on bien ce qu'était une revanche de la coalition de 1813? C'était de reprendre pied à pied tout le terrain qu'on avait perdu. Une revanche est tout ou rien. La Restauration n'avait pas de pareilles visées, chimère des officiers en demi-solde, tactique de parti sous la plume des journalistes dans la première confusion d'une liberté récente, quand les bonapartistes s'appelaient des libéraux, et quand Béranger, qui n'avait pas voulu être soldat en 1801, déclarait, du haut de son poétique grenier, la guerre aux cosaques... « Le Rhin, disait-il,

Le Rhin lui seul peut retremper nos armes!
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas!... »

La Restauration ne songea, ni aucun autre gouvernement après elle, à « retremper les armes de la France dans le Rhin. » Elle ne voulut courir aucune aventure à la suite des chansonniers. Elle ne se compromit ni dans le donquichotisme des adversaires étourdis des traités de 1815, ni dans l'idolâtrie des principes qui avaient, contre l'esprit même de ces traités, inspiré la Sainte-Alliance. La France a beau être réduite, elle est la France, c'est-à-dire le vrai et principal représentant de la civilisation chrétienne, l'âme et l'organe du droit public européen. Croire que son honneur ne consiste que dans l'expansion armée, la propagande guerrière et la conquête à tout prix, c'est une idée révolutionnaire. L'idée avait fait son temps. La Restauration la trouva vaincue, épuisée, hors de service. On lui donnait la Charte de 1814. C'était la revanche de l'invasion. La Restauration n'a péri que pour n'avoir pas compris jusqu'au bout quelle force la liberté lui assurait, aussi bien contre ses imprudents amis que contre ses adversaires acharnés.

Le gouvernement de Juillet avait-il à suivre une autre politique que celle qui eût sauvé la Restauration? Sa vraie

revanche, à lui, c'était contre l'absolutisme, non-seulement celui qui régnait encore sur quelques-uns des plus grands trônes de l'Europe, mais celui qui avait prodigué pendant dix ans, dans des guerres d'ambition, lès trésors et le sang de la France. Cette revanche a été complète. Quand on regarde à l'état actuel du monde et qu'on assiste à ce travail de réformation auquel l'Europe entière semble livrée, croire que le retentissement de la tribune et de la presse françaises, pendant les dix-huit ans de liberté incontestée du dernier règne, ait été étranger à ce que nous voyons, c'est nier la cause au moment même où l'effet se révèle dans toute sa gravité. Fallait-il donner davantage et se mettre en campagne à la suite de M. Mauguin et du général Lamarque? Une bataille perdue contre l'Europe eût fait rétrograder la liberté politique de cinquante ans. Le gouvernement de Juillet, au lieu de marcher sur le Rhin, ouvrit à l'instruction de l'Europe monarchique, sous les voûtes du Palais-Bourbon, une vaste école de propagande constitutionnelle; et, en même temps, il sut retenir et perfectionner entre ses mains ces éléments de force matérielle dont l'explosion n'était commandée par aucun intérêt public. Le gouvernement de Juillet eut une armée admirable. L'Europe fut bien obligée de compter avec elle, non pas seulement quand cette armée franchissait nos frontières pour aller prendre Anvers, occuper Ancône, forcer le Tage, bombarder Mogador, ou quand elle achevait avec une si énergique persévérance la conquête de l'Algérie glorieusement commencée par la Restauration. L'Europe comptait avec l'armée de la France, même au repos, parce qu'elle la savait aussi forte que disciplinée, aussi vigoureusement commandée que patriotiquement obéissante. On a reproché à la monarchie de Juillet le système « de la paix à tout prix. » Le mot a fait fortune, comme tous ceux que l'esprit de parti répète avec obstination et assurance. Il est un de

ceux dont le ridicule fait justice aujourd'hui. Qu'on nous dise, en effet, le jour où le gouvernement de 1830 a dû faire la guerre et où il ne l'a pas faite? Les menaces trop peu déguisées de l'Europe l'ont-elles arrêté sur la frontière de Belgique, au moment où il allait, pour son propre compte, assiéger la citadelle d'Anvers, encore mieux défendue, on pouvait le croire, par l'alliance de la Prusse et de la Russie que par son canon? J'ai cité ce que M. Proudhon a récemment écrit au sujet de cette expédition mémorable. Un ministre de l'empereur Napoléon III le disait, il y a plus d'un an, presque dans les mêmes termes :

« Le royaume des Pays-Bas avait été créé dans une pensée conforme à celle d'où dérive la délimitation territoriale de la Sardaigne. Comme la Sardaigne, il avait la garde de positions qui lui permettaient de livrer les approches et les entrées de notre territoire à des armées étrangères......

« La Belgique s'est formée, et *sa neutralité reconnue par l'Europe couvre depuis lors toute la partie de notre frontière qui se trouvait précisément la plus exposée et pour laquelle la France pouvait nourrir de légitimes inquiétudes.*

« En un mot, ce que les traités de 1815 présentaient de menaçant pour nous dans le Nord n'est plus qu'un souvenir relégué dans l'histoire par la conférence de Londres... *Sur le Rhin, le péril a disparu*, tandis qu'il s'est accru dans les Alpes[1]... »

L'histoire de la conférence de Londres est nécessairement un peu mêlée à l'histoire du roi Louis-Philippe, et il

[1] Le ministre des affaires étrangères à M. de Persigny, ambassadeur de France à Londres (19 mars 1860). — Cette dépêche se trouve citée dans l'*Appendice* du quatrième volume de l'*Histoire du règne de Louis-Philippe*, par M. Victor de Nouvion, récemment enlevé, par une mort subite, à l'estime du public sérieux et à de nobles travaux.

n'est pas inutile de rappeler que l'œuvre de la diplomatie européenne avait été cette fois utilement préparée par le canon français, que la conférence de Londres avait passé par la brèche d'Anvers. On nous demandait la revanche des traités de 1815. Une vraie revanche, c'était celle-là. L'annexion de la Savoie en était une autre, non moins glorieuse, non moins efficace. C'est ainsi que sont tombées, tantôt par la main du roi Louis-Philippe, tantôt par celle de l'empereur Napoléon III, les têtes de pont construites par le Congrès de Vienne en défiance de la France, soit au Nord, soit au Midi; et il est si vrai que ces deux destructions, dont la première n'était peut-être pas la plus facile, suffisent aujourd'hui à la revanche de la France et ne lui laissent plus aucun grief sérieux contre le droit européen; cela est si vrai, que le même ministre de l'Empereur, dans la même dépêche, ajoutait, en finissant, ces mots d'une portée si décisive et si grave :

« .... Cette combinaison (l'annexion de la Savoie) complétera celle que l'Europe elle-même a adoptée (la neutralisation de la Belgique) *en effaçant la dernière trace de stipulations manifestement conçues dans un esprit de défiance et d'agression à notre égard;* et, loin d'y trouver un motif d'inquiétude, l'Allemagne n'aura lieu d'y voir qu'une nouvelle condition de stabilité et de durée pour la paix. »

Ainsi le gouvernement de Juillet avait contribué, et pour une bonne part, à *effacer la trace* des stipulations manifestement dirigées contre la France au Congrès de Vienne, et en même temps il était resté résolûment fidèle à l'esprit libéral qui depuis la chute du premier Empire entraînait, bon gré, mal gré, les peuples et les dynasties. Pouvait-il faire davantage? Le droit européen qu'il n'avait corrigé, pour l'avantage particulier de la nation française, qu'avec

e concours de l'Europe elle-même, devait-il en rompre à ui tout seul, avec le canon ramené d'Anvers, le lien vigou-'eusement tissu et garanti par la foi publique? Ici, il faut bien que nous empruntions quelques lignes à l'ouvrage de M. Guizot; car il est impossible d'exprimer plus clairement et avec plus de force les principes qui forment la base de ce droit souverain:

« ..... Les maximes essentielles et incontestées du droit public européen, écrit M. Guizot, sont en petit nombre. Parmi les principales se rangent celles-ci :

« 1° La paix est l'état normal des nations et des gouvernements. La guerre est un fait exceptionnel et qui doit avoir un motif légitime;

« 2° Les États divers sont entièrement indépendants les uns des autres quant à leurs affaires intérieures; chacun d'eux se constitue et se gouverne selon les principes et dans les formes qui lui conviennent;

« 3° Tant que les États vivent en paix, leurs gouvernements sont tenus de ne rien faire qui puisse troubler mutuellement leur ordre intérieur;

« 4° Nul État n'a le droit d'intervenir dans la situation t le gouvernement intérieur d'un autre État qu'autant que intérêt de sa propre sûreté lui rend cette intervention inispensable.

« Ces salutaires maximes ont été mises de nos jours aux lus rudes épreuves.....

« ..... Ce qu'il faut demander, c'est que leur action 'exerce selon la justice et le bon sens. C'est là l'objet du roit public européen tel qu'il s'est formé à travers les cles. Ce droit n'a point péri dans ses échecs; malgré les raves et nombreuses atteintes qu'il a reçues, à raison nême de ces atteintes et de leurs funestes conséquences, es maximes sont devenues et deviennent de jour en jour

plus précises et plus pressantes; c'est de leur empire seul qu'on peut espérer, autant que le permet l'imperfection des choses humaines, le maintien habituel de la paix et de l'indépendance mutuelle comme de la sécurité des États...

« . . . .

..... Le temps n'est plus des grands bouleversements territoriaux accomplis par les seuls coups de la guerre et réglés selon la seule volonté des vainqueurs; à peine leur main se retire, que leurs œuvres sont mises en question et attaquées par les deux puissances qui sont, l'une le bon, l'autre le mauvais génie de notre époque, l'esprit de civilisation et l'esprit de révolution; l'esprit de civilisation veut l'empire du droit au sein de la paix; l'esprit de révolu évoque incessamment la force, et poursuit à tout , tantôt par l'anarchie, tantôt par la tyrannie, ce qu'il appelle le règne de la démocratie pure. C'est entre ces deux puissants esprits qu'est engagée la lutte qui travaille aujourd'hui l'Europe et qui décidera de son avenir. Dans cet état de la société européenne, le respect du droit public européen est, pour tout gouvernement régulier, un devoir impérieux et une prévoyance nécessaire; de nos jours, l'ambition qui remue le monde au mépris de ce droit, et pour la seule satisfaction de ses désirs, est aussi étourdie que criminelle. »

Nous n'avons donné à nos lecteurs que de courts extraits de ces belles pages. Il faut les lire tout entières. Elles résument la politique extérieure de tout un règne. Elles renferment une leçon peut-être opportune de moralité internationale. Certes, si le gouvernement de Juillet avait eu goût des aventures, les occasions ne lui manquèrent pas. Celle de l'intervention en Espagne lui fut offerte. Un homı d'État éminent était tout près d'y jouer son renom d illustre et l'avenir de sa fortune politique. La monarchie

uillet ne voulut pas y compromettre la sienne. Y a-t-il qu'un, et M. Thiers lui-même, qui lui donne tort au- l'hui? « ..... Vingt-cinq ans se sont écoulés, écrit Guizot, vingt-cinq ans de rudes épreuves pour l'Espa- aucune intervention n'a eu lieu, et l'Espagne n'en a eu besoin. Elle s'est sauvée elle-même. Grande sécurité pour son avenir aussi bien que sujet d'un légitime orgueil. Entre les amis de l'Espagne, ceux qui ont le plus espéré d'elle ne sont pas ceux qui l'ont le moins bien connue?...» Si avisée et si prévoyante, quand on la poussait à intervenir dans la guerre civile de l'autre côté des Pyrénées, la poli- ique du gouvernement français fut-elle aussi bien inspirée d elle se refusa, après le traité du 15 juillet 1840, à guerre en Syrie? Ici nous suspendons, comme Guizot l'a fait lui-même, l'examen d'une question que no ne voulons juger définitivement qu'après l'avoir en- u. Le quatrième volume des *Mémoires* finit au moment où commence la mission de M. Guizot comme ambassadeur le France à Londres. C'est dire que toute la question du raité de 1840 et de la conduite du gouvernement français st réservée. Mais voyons, et pour n'en dire qu'un mot au- jourd'hui, est-ce qu'un grand gouvernement, au moment e prendre une de ces résolutions suprêmes qui engagent out l'honneur et tout l'intérêt d'un pays dans une expédi- ion lointaine, n'a pas le droit de regarder à deux fois de- ant lui et de songer à ce qu'il va chercher au prix de ce u'il laisse? Quand le vainqueur de Solferino s'arrêtait levant Vérone, lui qui avait marqué par avance dans un locument public la seule limite, disait-il, de son interven- ion en Italie, l'Adriatique; — quelle cause, plus puissante que le légitime orgueil d'accomplir une telle promesse, endait le vol de ses aigles? Il l'a dit lui-même : il a dû r entre la paix de Villafranca et la guerre sur le Rhin. g e sur le Rhin, c'était la coalition. En 1840, la

coalition résultait virtuellement du traité du 15 juillet L'Empire a fait une guerre d'Orient dix-huit ans aprè l'époque où on reproche au gouvernement du roi Louis Philippe de ne l'avoir pas faite, seul contre tous. L'Empir avait alors l'alliance et la coopération de l'Angleterre, et le deux plus puissantes nations du monde n'avaient qu'u seul ennemi, la Russie. J'en appelle aux amis les plus con fiants du gouvernement actuel : aurait-il entrepris la guerr de Crimée s'il avait été seul à la faire? Ici pourtant c n'était pas seulement une exclusion blessante dans u traité européen qui avait excité la légitime susceptibilité d la France ; c'était une injure manifeste envers un allié, un provocation directe bientôt suivie, par l'invasion des Prin cipautés, d'une exécution menaçante. Encore une fois, j pose la question, je ne la tranche pas. Seul contre l Russie, le gouvernement français aurait-il porté la guerr en Orient? C'est le bon sens public qui répond. Et nou serions allés, nous, en 1840, braver la coalition des grande puissances dans les mers lointaines où leur provocatio semblait nous appeler, et compromettre pour une égra tignure de l'amour-propre national le véritable honneur l'intérêt de notre pays?

Il n'est pas toujours permis, même au gouvernement l plus honnête, de s'abandonner ainsi, sans y regarder, au patriotiques inspirations d'une susceptibilité nationale. Ave la France, je reconnais que cela est plus facile que partou ailleurs. L'orgueil est une noble qualité chez une nation. S le bon sens ne s'y mêle dans une mesure suffisante, cett vertu devient un défaut. Les gouvernements libres, ceu qui ont à répondre de tout et sur tout, ne peuvent pas ı ner les hommes par leurs défauts tout seuls, comme c trop souvent la tactique des pouvoirs absolus. Ils sont obli gés de faire sans cesse appel aux idées saines, aux intérêt positifs, de les ménager, de compter avec eux, de sacrifier

l'idéal au solide, l'imagination à la raison. On a reproché au gouvernement de Juillet de n'avoir pas suffisamment caressé, dans le peuple qu'il avait à diriger, cet amour de la gloire, ce goût d'aventures, cette passion de prééminence à laquelle la Révolution et l'Empire avaient pendant quinze ans presque tout donné. Mais le pouvait-il? Était-il le maître de faire à volonté la paix ou la guerre? A la moindre menace d'un trouble européen, qui ne se rappelle, je ne dirai pas l'émotion des âmes, mais la panique qui ralentissait tout aussitôt l'essor des affaires et semblait pétrifier toute l'activité des intérêts? En France, personne n'a peur de la guerre et personne ne veut de la guerre. Qui la voulait avant Magenta? Le gouvernement de Juillet avait autre chose à faire que de flatter les fantaisies belliqueuses du pays. Quand on avait, comme la France en 1830, un passé de gloire immense, et une très-médiocre avance de liberté, c'est à la liberté qu'il fallait donner ce que le soin de l'orgueil français ne réclamait plus. Sa part était faite. Essayez donc, excepté dans une guerre de défense nationale, d'égaler les souvenirs de Marengo, d'Austerlitz et de Wagram! Aucun gouvernement ne l'a tenté depuis 1815; aucun n'a entrepris une guerre de conquête. « ..... Quand le roi Charles X, en 1830, déclara la guerre au dey d'Alger, écrit M. Guizot, ce n'était point là de notre part une guerre défensive, et pourtant celle-là était légitime. Outre l'affront que nous avions à venger, nous donnions enfin satisfaction à un grand et légitime intérêt, français et européen, en délivrant la Méditerranée des pirates qui l'infestaient depuis des siècles. Et la conquête de la Régence a été légitime comme la guerre, car elle était l'unique moyen d'accomplir réellement et à toujours cette délivrance... »

Je finis par cette citation, car elle résume parfaitement les réflexions qui précèdent: le gouvernement de la branche aînée des Bourbons a pu faire une grande conquête et le

gouvernement du roi Louis-Philippe a pu l'achever, à quelques journées de Marseille, sur un des rivages de cette mer que Napoléon appelait « un lac français ; » —et l'Europe l'a souffert, parce que cette conquête était juste, parce qu'elle profitait, au lieu de le troubler, à l'ordre européen, parce qu'en donnant une armée aguerrie à la première nation militaire du monde, elle ne trahissait ni ambition d'agrandissement ni prétention de prédominance ; parce qu'elle était, en un mot, le triomphe de cette civilisation chrétienne dont M. Guizot nous a raconté autrefois l'histoire dans un livre immortel, et dont il lui appartenait encore, mieux qu'à personne, de définir les droits, de marquer les devoirs, de prédire les destinées. C'est à ce titre que nous avons insisté si longuement sur cette partie du quatrième volume qui a trait à la politique extérieure du gouvernement de Juillet, c'est-à-dire à l'essai le plus sincère qui ait été jamais fait d'associer, dans un accord sérieux, la paix et l'honneur national, la civilisation et la liberté.

VI

LA COALITION.

— 22 OCTOBRE 1861. —

Les livres de M. Guizot ont un privilége dont je suis sûr qu'il ne se plaint pas. Ils ne sont pas seulement lus avec empressement et curiosité par ses amis et ses adversaires. Ils sont impitoyablement discutés. M. Guizot a passé sa vie à lutter. Il n'est pourtant ni provocant ni disputeur, au sens vulgaire du mot. Il a des principes, il a des convictions ; il affirme, il juge, il décrète; je veux dire par là qu'il donne parfois à l'expression de ses idées la forme et l'ac-

cent d'une décision supérieure. Par toutes ces causes, M. Guizot est, sans provocation de sa part, l'homme le plus exposé à être contredit. Ce qui contrarie le plus la mollesse de nos croyances, c'est la fermeté d'un croyant. Ce qui entraîne à la lutte l'incertitude de nos convictions, c'est la vigueur que nous apercevons dans celles des autres. Combattre ceux qui croient, s'attaquer à ceux qui ne varient pas, on dirait que c'est pour nous la compensation de nos doutes et la revanche de nos faiblesses.

Le quatrième volume des *Mémoires* de M. Guizot a été l'objet d'une controverse ardente, comme si M. Guizot, qui nous raconte aujourd'hui sa vie politique, n'était pas, parmi les vaincus de la révolution de Février, le trône à part, celui que cette révolution a fait tomber de plus haut, et comme si la grandeur même de sa chute n'avait pas dû désarmer les oppositions qu'avait autrefois suscitées sa haute fortune. Mais ces oppositions ont raison. Elles se survivent à elles-mêmes, comme M. Guizot s'est survécu. J'ai tort de dire que M. Guizot est un des vaincus de la révolution de Février. Il est un des naufragés de cette grande catastrophe politique; il n'est pas un vaincu. « Dans les épreuves suprêmes, dit-il quelque part, c'est mon naturel, et j'en remercie Dieu comme d'une faveur, de conserver les grands désirs, quelque incertaines ou lointaines que soient les espérances..... » Sur le terrain légal, constitutionnel et monarchique, on lui a fait pendant dix-huit ans une guerre sans pitié, quelquefois sans scrupules. Il a résisté jusqu'au bout. Il a triomphé légalement de toutes les hostilités légales. Il n'est tombé que dans un guet-apens. Molière fait dire à un de ses médecins, parlant d'un malade strictement fidèle à ses ordonnances, et qui n'en était pas moins mort, « qu'il était mort contre toutes les règles de la médecine. » De malicieux critiques voudraient bien en dire autant des hommes d'État qui, renversés par quel-

que commotion violente dans la plénitude de leur action légale et de leur légitime influence, sont tombés sans fléchir, frappés par derrière et debout. Les épigrammes ne sont pas des raisons. Le coup de poignard qui a frappé M. Rossi en 1849 et le coup de furie populaire qui a renversé M. Guizot en 1848 sont deux événements non-seulement connexes mais presque identiques. Dans l'ordre de la justice, de la logique et du sens commun, l'un vaut l'autre.

M. Guizot a donc raison de réagir contre le coup qui l'a brisé, « et qui a tout brisé autour de lui, dit-il, les rois comme leurs conseillers, ses adversaires comme lui-même. » Il a raison de recueillir ses forces après une telle épreuve, de résumer ses idées, de défendre ou d'expliquer ses actes, de montrer ses désirs comme ses espérances. Il a raison « de ne vouloir pas passer pour mort, » comme il le disait énergiquement un jour. Et de leur côté, ses anciens adversaires ont le droit, le trouvant si vivant et si peu changé, de s'attaquer à lui et de le combattre comme il a voulu toute sa vie être combattu, avec des raisons bonnes ou mauvaises, non avec des coups de fusil. Je sais que, même sur ce terrain de la controverse politique, la partie n'est pas toujours égale entre M. Guizot et certains de ses adversaires. M. Guizot ne peut pas tout dire, même dans un volume in-octavo; certains de ses adversaires peuvent tout se permettre, même dans une « causerie » de journal. Sachons-leur gré d'être modérés, courtois, presque équitables, quand ils pourraient se dispenser de l'être, et ne relevons dans leurs critiques que ce que M. Guizot lui-même, s'il avait l'idée de leur répondre, croirait de son devoir d'y relever.

Parmi ces critiques, deux surtout lui auront été sensibles; et c'est à celles-là que je m'attaque, parce que je les crois injustes. Je n'ai pas besoin de dire que, ne contestant pas l'indépendance de ceux qui discutent M. Guizot dans

les organes plus ou moins officieux du régime actuel, je m'attends à la même justice quand je le défends à cette place où je n'ai, Dieu merci ! et sous aucun régime, sacrifié sciemment la vérité à un intérêt ou à une passion quelconque.

L'indépendance la plus difficile n'est pas toujours celle qui nous tient à distance et en défiance d'un ministre puissant. Un grand esprit nous domine souvent de plus haut et nous attache par plus de liens qu'un grand pouvoir.

I

On fait deux reproches à M. Guizot : l'un, s'il était fondé, tendrait à affaiblir l'autorité même de son témoignage dans le grand travail d'histoire contemporaine qu'il a entrepris; l'autre va droit au cœur même de l'homme. A en croire M. Guizot, disent les critiques, il n'aurait jamais fait une faute, et il ne se reconnaîtrait coupable d'aucune erreur, même quand il parle de la coalition de 1839. M. Guizot, ajoutent-ils, ne témoigne dans le cours de son livre aucune affection pour le roi qu'il a servi. Il le juge avec dureté, et il n'est pas même aussi juste pour lui que l'ont été, depuis 1848, les anciens adversaires de ce prince tant calomnié...

J'ai entendu citer quelquefois un mot qui, n'ayant aucune prétention à la profondeur, ne méritait pas l'importance qu'on lui donne aujourd'hui. Un homme d'esprit avait dit : Les Mémoires de M. Guizot devraient être intitulés : « *Histoire de quelqu'un qui ne s'est jamais trompé.* » Cette plaisanterie a fait du chemin. Elle a passé du salon dans le journal, de la causerie innocente dans la critique agressive. Y a-t-il à cela quelque raison sérieuse? Hélas! aux esprits prévenus, il suffit de quelques prétextes. M. Guizot ne prétend à aucune espèce d'infaillibilité : cela va sans dire. Et ici je ne résiste pas à citer une anecdote qu'il raconte

agréablement dans son dernier volume et qui met fort en relief, à mon avis, deux des plus illustres physionomies politiques de notre époque. C'était à Londres, en 1848. M. Guizot et M. de Metternich avaient été renversés presque en même temps; ils étaient également proscrits par une révolution populaire; le malheur, non la similitude des principes, les avait réunis, rapprochés.

« ..... Quand il était de loisir, écrit M. Guizot, et dans le laisser-aller de la conversation, M. de Metternich prenait à toutes choses, à la littérature, à la philosophie, aux sciences, aux arts, un intérêt curieux. Il avait, et il se complaisait à développer, sur toutes choses, des goûts, des idées, des systèmes; mais, dès qu'il entrait dans l'action politique, c'était le praticien le moins hasardeux, le plus attaché aux faits établis, le plus étranger à toute vue nouvelle et moralement ambitieuse. De cette aptitude à tout comprendre, combinée avec cette prudence quand il fallait agir, et des longs succès que lui avait valus ce double mérite, était résultée pour le prince de Metternich une confiance étrangement, je dirais volontiers naïvement orgueilleuse dans ses vues et dans son jugement. En 1848, pendant notre retraite commune à Londres, « l'erreur, » me dit-il un jour avec un demi-sourire qui semblait excuser d'avance ses paroles, « *l'erreur n'a jamais approché de mon* « *esprit*. — J'ai été plus heureux que vous, mon prince, lui « dis-je; je me suis plus d'une fois aperçu que je m'étais « trompé. » Et son air me disait qu'il approuvait ma modestie sans être, au fond de son cœur, ébranlé dans sa présomption ..... »

Ainsi nous avons l'aveu de M. Guizot lui-même : il s'est souvent trompé et il a eu la conscience de ses erreurs. Est-ce là une prétention à l'infaillibilité? Je sais que l'abs-

traction philosophique a parfois chez lui ce ton haut et cet accent magistral qui fait prendre le change aux esprits rebelles, j'entends ceux qui se cabrent devant toute sorte d'affirmation. Affirmer quelque chose, c'est plus ou moins gêner quelqu'un. Rendre témoignage, par exemple, au gouvernement libre, libre dans sa vraie mesure, c'est toucher au défaut de la cuirasse tous ceux qui rêvent la liberté sans frein ou sans garantie, ce qui est la même chose quant au résultat. Voilà ceux qui disent que M. Guizot se croit infaillible, parce qu'il a raison contre eux, et parce qu'il se rend à lui-même la justice que les événements lui ont trop rendue. N'insistons pas : s'il n'était pas permis à un esprit éminent, éprouvé par toute sorte de vicissitudes, éclairé par plus d'un demi-siècle d'orageuse expérience, d'avoir quelques idées arrêtées sur ce qui touche au gouvernement des hommes et d'affirmer ces convictions en dépit du sort qui les a insolemment trompées, — si une pareille confiance dans la force de la vérité telle qu'un libre esprit la conçoit, n'était que puéril orgueil, frivole suffisance, ridicule vanité et matière à épigrammes pour les critiques satisfaits ou les partisans bien pourvus des faits accomplis, il faudrait renoncer à penser comme à écrire, et n'avoir plus d'autre ambition que de prendre rang dans le gras troupeau des adorateurs de la fortune;

..... *Sequitur fortunam, ut semper, et odit*
Damnatos.......................

Singulière étourderie des critiques, si ce n'est pis encore et s'ils ne sont pas injustes de parti pris. Des quatre volumes de *Mémoires* publiés par M. Guizot, quel est celui qui est pour eux l'occasion du reproche que nous relevons? C'est le quatrième volume; et c'est à propos de la coalition qu'on accuse l'illustre antagoniste du comte Molé d'avoir

prétendu mettre tous les torts du côté de ses adversaires. Or c'est à peu de chose près le contraire que M. Guizot a fait. Il a mis, à propos de la coalition, presque tous les torts de son côté et du côté de ses amis. Il a même, dans cette confession rétrospective, si fort exagéré, au dire de ses anciens alliés, l'effusion de sa résipiscence, que plusieurs lui ont écrit pour s'en plaindre, dit-on, trouvant qu'il avait été un peu trop modeste à leurs dépens. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans ces récriminations intimes; mais, à prendre la confession de M. Guizot pour ce qu'elle est, je n'en sais pas une plus loyale dans sa sincérité, une plus noble par l'accent, une plus instructive par l'effet moral, une plus complète par le repentir, — j'entends le repentir d'un homme de cœur qui ne se reproche qu'un tort de conduite politique, un défaut de prévoyance et à qui l'aveu de sa faute n'enlève ni la sérénité ni la dignité.

« ..... Pour mon compte personnel, dit-il, à la distance et dans le repos d'où je considère aujourd'hui ce bruyant incident, j'incline à croire que j'aurais mieux fait de n'y pas prendre une part active et de rester immobile dans mon camp, au lieu d'en sortir en armes pour aller combattre dans un camp de passage. Après ce qui s'était passé entre M. Molé et moi, ni ma conviction ni mon honneur ne me permettaient de le défendre; mais je pouvais ne pas l'attaquer et ne marquer mon blâme que par mon silence. Il n'en serait pas moins tombé, et le parti du gouvernement se serait empressé de se rallier autour de moi. Ce parti fut au contraire irrité de mes attaques et de ce qu'il appela, de ma part, un mauvais exemple. Il me fallut beaucoup de temps et d'épreuves pour reprendre sa confiance et toute ma place dans ses rangs. J'avais prévu ce mal et regretté ma résolution en la prenant. Mais on ne se sépare pas de son intime et longue pensée : c'était un vrai gouvernement

libre que j'avais à cœur de fonder, et l'influence reconnue de la Chambre des députés en était, à mes yeux, l'essentielle condition. Dans mon élan vers ce but, ma faute fut de ne pas tenir assez compte du sentiment qui dominait dans mon camp politique, et de ne consulter que mon propre sentiment et l'ambition de mon esprit plutôt que le soin de ma situation. Faute assez rare de nos jours, et que, pour dire vrai, je me pardonne en la reconnaissant. »

M. Guizot ne pouvait commettre qu'une faute de ce genre, une faute d'ambition désintéressée, et il ne pouvait être égaré que par une sorte d'orgueil, l'orgueil de l'esprit. C'était trop, beaucoup trop pour un chrétien. Pour un politique, c'était un péché véniel. Nous lui avons dit dans le temps (je parle du *Journal des Débats*) bien des duretés. Nous ne jouerons pas la comédie ridicule de renchérir aujourd'hui sur sa propre sévérité et de lui marchander un pardon qu'il s'accorde à lui-même si noblement. La coalition fut une grande faute. Elle aurait été une leçon utile, *felix culpa*, si l'impuissance trop démontrée de l'alliance des contraires avait pu conseiller le rapprochement des semblables; si tous les hommes qui voulaient franchement le triomphe du gouvernement de Juillet, voyant que c'était un moyen sûr de le perdre que de tendre la main à ses ennemis, s'étaient coalisés dans un effort commun pour le défendre. Voilà ce que la coalition enseignait aux moins clairvoyants.

« Nous avions, dit M. Guizot, manqué de mesure et de prévoyance. Quelques-uns de nos reproches à la politique extérieure de M. Molé étaient au fond très-contestables et avaient été efficacement contestés dans le débat. Nous étions tombés dans le tort commun des partis sous le régime représentatif, l'exagération; et, sur les points où nos

attaques étaient fondées, comme l'évacuation d'Ancône, le temps et les événements ne nous avaient pas encore donné raison. Notre seconde faute, l'imprévoyance, fut encore plus grave. Nous n'avions pas pressenti tout l'effet que produiraient sur beaucoup d'hommes sensés, honnêtes, amis de l'ordre et spectateurs plutôt qu'acteurs dans les luttes politiques, le rapprochement et l'alliance de partis qui se combattaient naguère, et dont les maximes, les traditions, les tendances, restaient essentiellement diverses. Non-seulement ces juges du camp, qui formaient le centre de la Chambre, blâmèrent la coalition et ressentirent, en la voyant à l'œuvre, une inquiétude sincère; mais la passion entra dans leur âme avec le blâme et l'inquiétude. Ils luttèrent contre la coalition, non-seulement pour le cabinet, mais pour leur propre compte... »

Ainsi, dans l'œuvre de la coalition de 1839, tout avait tourné contre ses auteurs, M. Guizot le reconnaît et le confesse. A moins de se mettre à genoux, je demande à ceux qui lui reprochent si amèrement son impénitence ce qu'il pouvait écrire de plus fort contre lui-même. La coalition enseignait aux amis du gouvernement de Juillet le rapprochement et la concorde ; oui, cela est vrai. Je lui refuse, l'éloquence à part, tout autre mérite, même celui que M. Guizot croit devoir lui reconnaître en la condamnant, le mérite *d'avoir fait faire un pas décisif au pays dans la voie du gouvernement libre*... « Tout père frappe à côté. » M. Guizot ne pouvait pas refuser à la coalition dont il avait été un des créateurs le bénéfice des circonstances atténuantes. Croit-il sérieusement que le roi Louis-Philippe eût besoin d'être mis, en 1838 et 1839, dans la voie du gouvernement libre, et que la coalition fût nécessaire « pour lui faire accepter le régime parlementaire dans sa première et vitale condition? » Quand le roi Louis-Philippe l'avait-il

méconnu ou même éludé, ce régime parlementaire qui était sa seule raison d'être et sa seule force? Quand l'avait-il renié? Était-ce au 13 mars avec M. Casimir Périer? au 11 octobre avec M. le duc de Broglie et M. Guizot? au 22 février avec M. Thiers? au 15 avril avec M. le comte Molé? Ces politiques illustres entre tous étaient-ils des hommes de paille, des solivеaux, ou de vrais ministres? Le roi Louis-Philippe ne s'est permis, pendant tout son règne, qu'une épigramme contre le gouvernement parlementaire. Cette épigramme a duré trois jours, la durée du ministère Bassano; et encore cette malicieuse mise en demeure, opposée par le roi aux tergiversations des hommes politiques inutilement appelés dans ses conseils pendant une crise redoutable, n'était-elle pas à l'adresse de ceux dont l'inconciliable exigence avait réduit la royauté à un pareil expédient?

Ceci me conduit à répondre aux critiques qui reprochent à M. Guizot d'avoir été dur dans les divers jugements qu'il a portés du roi Louis-Philippe, et aussi à ceux qui s'en félicitent.

II

Il est bon d'avoir des amis un peu partout. Un homme de beaucoup d'esprit, qui est un critique judicieux quand il n'est pas un homme de parti, a eu récemment l'idée, dans un journal de l'ancienne gauche, de prendre la défense du roi Louis-Philippe, savez-vous contre qui? Contre M. Guizot [1]. L'idée était originale. « On ne me rendra justice qu'après ma mort, » disait le roi de Juillet, répétant un mot de son aïeul Henri IV. Avait-il compté sur la justice de ses ennemis? Pourquoi pas? Cette justice-là n'est pas

[1] *Voir* l'article de M. Taxile Delord dans le *Siècle* du 22 juillet.

toujours celle qui se fait le plus longtemps attendre. Notre passion contre nos adversaires du moment nous rend facilement indulgents pour ceux de la veille, et il est bien certain que le roi Louis-Philippe est aujourd'hui mieux jugé par ceux qui, après avoir exagéré contre lui les exigences de l'esprit libéral, sont pourtant restés fidèles, comme le critique dont je parle, à des convictions généreuses, que par ceux qui ne les ont jamais eues ou qui les ont désertées. Ne croyez pas cependant que je prétende exagérer, à mon tour, l'importance ou la sincérité de cette justice posthume qui est rendue au roi de 1830 par ses adversaires d'autrefois. Je la soupçonnerais plutôt de n'être qu'une habileté de polémique à l'adresse de M. Guizot, une petite machine de guerre dirigée contre ses idées, sa politique et sa personne. Défendre le roi Louis-Philippe contre le plus illustre de ses ministres, quel bon tour à lui jouer! Démolir le « juste-milieu » dans sa personnification royale, et cela par la propre main de M. Guizot, qui l'a inventé, après Henri IV [1], quel triomphe inespéré! Quelle joie dans le camp des vieux lecteurs du vicomte de Cormenin! Quel réveil plein de charme pour les revenants un peu attardés du *compte rendu!*

Je disais tout à l'heure que M. Guizot avait dû être autant blessé que surpris par ce coup soudain qui est venu le frapper en pleine poitrine dans les articles que je signale. Un homme de cœur livre plus volontiers à la controverse ses opinions que ses sentiments. Si j'ai bien lu son livre, l'auteur des *Mémoires* s'est constamment appliqué à se montrer équitable envers ses adversaires, libre d'esprit

[1] « En remerciant mes amis (de l'arrondissement de Lisieux, en 1836) de leur fidèle appui, je me donnai la satisfaction d'exposer ce qu'avait été depuis six ans et ce que devait être dans l'avenir cette politique de modération et de résistance au sein de la liberté qui, *du temps d'Henri IV*, comme de nos jours, avait reçu et mérité le nom de *politique du juste milieu...* » (Tome IV, page 125.)

mais fidèle de cœur envers ses amis, très-peu complaisant pour lui-même. Je viens de montrer jusqu'où va, sur ce dernier point, l'étendue de son abnégation. Je n'ai pas relevé de moins frappants exemples de son impartialité envers ses ennemis ou ses rivaux. Quant à ses amis, il suffit d'ouvrir le livre de M. Guizot sans parti pris et d'en recueillir avec sincérité l'impression générale pour se convaincre qu'il les a librement et loyalement jugés. Tant pis pour les amis qui demandent des complaisances à l'histoire ! *Amica veritas!*

M. Guizot, ainsi attaqué, a dû se replier sur lui-même et interroger son livre. Il a dû se demander si en effet la liberté parfois excessive de ses jugements avait pu tromper à ce point ses lecteurs de bonne foi sur le caractère équitable et affectueux de ses intentions. Il a dû reprendre et repasser soigneusement tous les traits dont il a composé, avec autant de conscience que de franchise, la physionomie historique du roi Louis-Philippe. S'il ne l'a pas fait, nous l'avons essayé pour lui. Frappé comme beaucoup d'autres, à la première vue, de cette sincérité un peu rude dans sa bienveillance même avec laquelle M. Guizot a jugé le roi qu'il a servi, je me suis demandé, en faisant cette revue, si je n'arriverais pas au résultat même dont je viens de signaler l'injustice. C'est le résultat contraire que nous avons obtenu, que nous tenons à constater ici, et sur lequel nous reviendrons avec détail. De tous les traits, dispersés dans plus de douze cents pages, de la physionomie de ce *grand homme de bien*, comme l'appelait sir Robert Peel en plein Parlement, physionomie très-mêlée sans doute, très-animée, très-mobile, parce qu'elle était l'expression fidèle d'une expérience qui ne s'arrêtait jamais, et qui disait d'elle-même, comme Caton l'Ancien : « J'apprends quelque chose tous les jours ; » — de tous ces traits épars dans les quatre volumes de M. Guizot, il est possible de former un portrait,

non pas seulement distingué, mais vraiment supérieur. Je dis cela pour répondre à une provocation fort inattendue qui m'a été adressée récemment par M. Sainte-Beuve [1]. M. Sainte-Beuve, un de ceux qui félicitent M. Guizot « d'avoir parlé librement du roi Louis-Philippe, » résume tout le bien qu'il pense de ce prince en un seul mot : « C'était une bonne *caboche*... Quelque chose de plus et de vraiment royal, ajoute-t-il, je ne le saurais admettre. M. Cuvillier-Fleury lui-même, cet homme compétent qui a si longtemps monté dans les carrosses, me le soutiendrait en face qu'il ne me persuaderait pas... » J'ignore dans quels carrosses M. Sainte-Beuve a pu monter sous le dernier règne, à moins que ce ne soit dans le tilbury d'Armand Carrel, ce que certes je ne lui reproche pas. Je tiens à lui dire cependant, avant toute réplique sur l'objet même de sa provocation si directe, que les « carrosses » dans lesquels je montais m'ont conduit, pendant huit ans, tous les matins, à sept heures, aux classes du collége Henri IV, en compagnie de mon élève, le duc d'Aumale; que ce souvenir enorgueillit en moi l'instituteur, nullement le courtisan; et enfin que je n'ai nulle vocation au talon rouge, pas plus qu'au bonnet rouge. Ayant ainsi écarté cette petite personnalité, si utilement introduite par l'habile critique dans son étude sur M. Guizot, — sur le fond même des choses je vais répondre à ses théories, non pas pour lui, puisqu'il se déclare inaccessible par avance à toute conversion sur le compte du roi Louis-Philippe, mais pour ce lecteur patient et éternel qui a plus d'esprit que Voltaire, et même, dit-on, plus que M. Sainte-Beuve : pour tout le monde.

[1] Dans le *Constitutionnel* du 14 octobre.

VII

LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET M. SAINTE-BEUVE.

— 27 OCTOBRE 1861. —

I

M. Sainte-Beuve est de ceux qui « remercient » M. Guizot d'avoir parlé librement du roi Louis-Philippe. Et moi aussi je félicite M. Guizot d'avoir usé de toute sa liberté pour juger le roi qu'il a servi. J'ajoute que j'honore aussi dans le roi, même après sa mort, cette loyale liberté de son serviteur.

Mais que dire d'un critique qui, voulant reproduire et caractériser pour ses lecteurs un grand portrait historique, tracé par la main d'un maître, n'y relève que les défauts de l'original, n'y cherche que des ridicules, et qui, dans une peinture éclatante de lumière, ne voit que les ombres? Prendre ainsi en charge ce qui est sérieux, ne pas se grandir avec ce qui s'élève, récolter des riens, faire provision d'anecdotes et négliger toute vue d'ensemble pour raffiner sur les détails, toute synthèse un peu féconde pour se livrer à une miniature puérile ; certes, il est possible de donner une plus haute idée à son public des droits et des devoirs de la critique. Quand la victime d'un pareil système est le premier venu, le mal n'est pas grand, quoique, à mon avis, il n'y ait pas de petites injustices. Quand il s'agit d'un roi qui a régné dix-huit ans sur la France, il faudrait y regarder de plus près.

L'injustice de M. Sainte-Beuve en ce qui touche le roi Louis-Philippe est celle-ci : je ne parle pas de son opinion

personnelle sur le compte de ce prince. Qu'importe à la mémoire du roi qui a dirigé pendant dix-huit ans, pour la France libérale, ce noble apprentissage de la liberté politique commencé en 1814; qu'importe à sa mémoire l'opinion de M. Sainte-Beuve? Certes, l'auteur des *Portraits contemporains* est un esprit distingué; mais il nous apprend lui-même, dans une de ses confidences, à nous défier de ses jugements. « ... Je suis, dit-il quelque part, *l'esprit le plus brisé et le plus rompu aux métamorphoses*[1]. » Il côtoie les idées, il traverse les systèmes, il flaire les opinions, il les prend à l'essai. Il ne s'arrête volontiers à rien. Il est un sceptique, un amateur, « un naturaliste » (le mot est de lui), un coureur d'aventures psychologiques. Et, par exemple, M. Sainte-Beuve a fait deux portraits de Chateaubriand : l'un pour le salon de madame Récamier, l'autre pour les étudiants de Liége. Comparez ces deux œuvres du même pinceau, et tâchez, si vous le pouvez, d'y trouver le même homme. L'inconstant critique aurait donc pu juger pour son compte le roi Louis-Philippe comme il l'aurait voulu, sans que personne s'en fût inquiété ontre mesure. L'avarice du roi de Juillet, sa rouerie politique, sa vulgarité bourgeoise, la paix à tout prix, la France sacrifiée à l'Angleterre, tous ces vieux griefs dont les apprentis de la polémique ne veulent plus,

Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur,

M. Sainte-Beuve était bien capable de les rajeunir. Mais nous laisser croire que M. Guizot a jugé le roi Louis-Philippe comme il était jugé dans le *National*, au temps où M. Sainte-Beuve associait sa phrase alambiquée (il l'a bien corrigée depuis) à l'énergique prose d'Armand Carrel, voilà l'injustice que nous signalons de sa part, non-seule-

[1] *Derniers Portraits; pensées*, pages 529 et suiv.

ment pour le roi Louis-Philippe, mais pour M. Guizot.

Je me charge, quant à moi, de prendre n'importe quelle biographie, écrite par une plume un peu libre, et de tirer une satire d'une apologie manifeste, en ne m'attachant qu'à ce revers de médaille inévitable que comporte l'imperfection humaine. Je me charge de tirer de l'oraison funèbre du grand Condé la censure du héros de Rocroi, et de faire grimacer Charles XII sous le pinceau de Voltaire. Trajan lui-même, si la méthode de M. Sainte-Beuve était appliquée à son histoire, n'échapperait que diminué et mutilé des mains de son imperturbable panégyriste. C'est ainsi que M. Sainte-Beuve a mis sur le compte de M. Guizot, au lieu de l'homme sérieux et vraiment supérieur que nous avons connu, un roi de pacotille, un Cassandre ridicule, jubilant de bonheur de se voir sur un trône; sans confiance dans son droit, sans foi dans sa race; bavard, inconstant et incertain; plus père de famille que roi des Français, et plus avide d'argent que jaloux de son pouvoir; ayant, malgré tout, du savoir-faire et s'en vantant; beaucoup de rondeur au service de sa ruse, un roué bon enfant pour tout dire; tel est ce portrait. Nous le connaissions. Nous l'avions vu bien des fois à l'étalage des marchands d'estampes, au temps des caricatures de M. Philipon. Nous l'avions revu plus tard dans les *Esquisses parlementaires* de M. Marrast. Après la révolution de Février, il a pu s'en retrouver quelques traits dans l'*Écho des Clubs*, dans la *Lanterne*, ou dans le *Journal de la Canaille*. Mais en 1861, dans un grand journal, pour des lecteurs sérieux, tirer une pareille épreuve d'un portrait tracé à loisir, dans le silence de la réflexion, par un peintre tel que M. Guizot, c'est donner l'idée qu'on n'a pas même lu son livre; car il n'y a pas un des traits dont cette infidèle copie se compose qui ne trouve son démenti dans l'original.

S'agit-il, par exemple, de cette joie imbécile, de cette

jubilation étourdie que le roi Louis-Philippe aurait éprouvée en se voyant assis sur un trône, lui, le vieux serviteur de la Révolution française sous le drapeau, et qui était en 1830 âgé de plus de cinquante ans, écoutez ce qu'en dit M. Guizot :

« ... M. le duc d'Orléans n'était pas un ambitieux. Modéré et prudent malgré l'activité de son esprit et la mobile vivacité de ses impressions, il prévoyait depuis longtemps la chance qui devait le porter au trône, mais sans la chercher, *et plus enclin à la redouter qu'à l'attendre avec désir*... Je lui étais alors complétement étranger. Mais, après avoir eu pendant tant d'années l'honneur de le servir, je demeure convaincu que, s'il eût dépendu de lui de consolider définitivement la Restauration, il eût sans hésiter, pour lui-même et pour sa famille comme pour la France, *préféré la sécurité de cet avenir aux perspectives qu'une révolution nouvelle pouvait lui ouvrir*... Royaliste par situation, M. le duc d'Orléans, par les événements et par les influences au milieu desquelles il avait vécu, était devenu patriote. La patrie était gravement compromise. *Il pouvait et lui seul pouvait la tirer du péril.* Ce ne fut pas le seul, mais ce fut à coup sûr *un des plus puissants motifs de sa détermination*[1]... »

S'agit-il maintenant de son avarice et de l'excès de ses prévoyances paternelles?

« ..... Ses plus acharnés ennemis, dit M. Guizot, hésiteraient aujourd'hui à répéter sur la fortune du roi Louis-Philippe et sur son avidité en matière d'intérêts privés les inconcevables erreurs et les odieuses calomnies dont ce

[1] Tome II des *Mémoires*, pages 12, 13, 14, 16.

prince a été l'objet. Les faits, les comptes, les papiers, tous les détails, tous les documents de sa vie et de sa situation domestique ont été livrés à la publicité la plus imprévue et soumis aux investigations les plus rigoureuses. Cette épreuve a tourné à son honneur, *et les mensonges qui s'étaient amassés autour de son trône se sont évanouis devant son tombeau*[1].... »

Que dites-vous de ce dernier trait? Est-ce là du beau style? et parle-t-on ainsi d'un Harpagon couronné?

« Pas plus en fait d'argent qu'en fait de pouvoir, dit ailleurs M. Guizot, ce prince n'avait des prétentions exclusives ni des besoins déréglés. Accoutumé à vivre dans des habitudes d'ordre et de prévoyance, il ne s'étonnait point des mœurs bourgeoises de son temps et n'avait nulle envie de les choquer par son luxe et sa prodigalité : « Je n'ai, « me disait-il un jour (ce roi si peu sérieux!) je n'ai ni maî- « tresse ni favori. Je n'aime ni la guerre (il l'avait faite avec « bravoure), ni le jeu, ni la chasse. On dit que j'ai trop de « goût pour les constructions, mais le Trésor n'en souffre « pas plus que la morale. » Son seul tort, *si, après la révolution du* 24 *Février* 1848 *et les décrets du* 23 *janvier* 1852, *il est permis d'appeler cela un tort*, c'était d'être trop inquiet de l'avenir de ses enfants... Mais ses inquiétudes, manifestées avec abandon dans ses entretiens, *n'étaient point la règle de ses prétentions*[2]... »

Est-ce le roué maintenant que vous voulez voir à l'œuvre? Est-ce la ruse recouverte de bonhomie, et la rondeur servant d'enveloppe à une ambition sans scrupule que vous voulez prendre sur le fait? Oh! l'astucieux personnage, en

[1] Tome IV, page 216.
[2] Tome II, page 223.

effet, que le prince qui disait à M. Guizot, pendant une crise ministérielle : « Je suis prêt à tout, j'accepterai tout, je subirai tout ; mais, dans l'intérêt général dont je suis le gardien, je dois vous avertir qu'il est fort différent de traiter le roi en vaincu ou de lui faire de bonnes conditions. Vous pouvez m'imposer un ministère que je subisse ou m'en donner un auquel je me rallie. *Dans le premier cas, je ne le combattrai pas sous main. Je ne trahirai jamais mon cabinet, quel qu'il soit ;* mais je vous préviens que je ne me regarderai pas comme engagé envers lui, et que, si quelque incident le met en péril, je ne ferai rien pour l'empêcher de tomber. Dans le second cas, je le servirai franchement. » — « En tenant ce langage, ajoute M. Guizot, qui l'a fidèlement rapporté, le roi ne faisait qu'user loyalement de son droit constitutionnel... » Nous sommes loin, vous le voyez, et pour le fond et pour la forme, de ce roi jovial qui disait à son ministre, s'il faut en croire M. Sainte-Beuve : « Monsieur Guizot, *collez-vous* contre moi ! » — de ce roi qui *enfourchait* si bien Casimir Périer, qui refusait d'*avaler* Dupont (de l'Eure) *tout cru*, et qui menait si gaiement son *fiacre* entre mille obstacles.

N'insistons pas. Ce roi si vulgaire savait parler le plus noble langage ; cet esprit si vacillant avait des principes arrêtés, et vos amis, monsieur Sainte-Beuve, l'appelaient « la pensée immuable ; » ce prince si rusé n'a jamais trompé âme qui vive, et ses ministres moins que personne. Il a parfois triomphé, le sourire sur les lèvres, de l'avantage que les dissentiments de ses plus illustres conseillers lui laissaient prendre, et il n'a pas absolument dissimulé à quel point les fautes de la coalition de 1839 lui avaient donné raison. « Le roi, dit M. Guizot, assistait à cette laborieuse confusion en spectateur très-attentif, un peu moqueur..., mais sans susciter aux diverses combinaisons tentées aucun obstacle, ni leur opposer aucun refus. »

Ces innocents sourires du roi, quand la chance tournait ainsi contre ses amis, devenus ses adversaires d'un moment, M. Guizot les a remarqués, et il a eu le bon goût de les noter pour l'histoire. Il a bien fait. Ces sourires sont le rayon qui éclaire par instants le fond un peu sombre de son récit (je parle de l'histoire de la coalition). Je suis bien sûr, à la manière dont il les signale, qu'ils n'ont laissé ni trouble dans sa mémoire ni rancune dans son cœur. Et quant à la Bruyère, que M. Sainte-Beuve s'est associé pour compléter le portrait du roi Louis-Philippe, est-ce à cette douce raillerie du descendant de Henri IV qu'il aurait appliqué son mot célèbre : *Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain?*

S'il a existé un homme sérieux en France, de 1830 à 1848, je le demande à tous ceux qui l'ont connu d'un peu près. n'était-ce pas le roi Louis-Philippe? Il n'était pas dans l'âge de l'étourderie. Le moment ne conseillait pas la frivolité. Tous ses instincts d'ailleurs, toutes ses habitudes et tous ses goûts étaient sérieux. Sa tâche ne l'était pas moins. C'était la plus difficile qu'un roi eût jamais entreprise. Il avait à présider à un grand essai du gouvernement libre; il avait à traiter avec les intelligences les plus hautes du pays, avec les ambitions les plus ardentes et les plus rétives; il avait les factions à vaincre, les partis à calmer, l'Europe à rassurer, la France à développer dans toutes les voies où son génie empruntait un si ardent essor à l'élan même de sa liberté. Avoir soutenu dix-huit ans un pareil rôle avec fermeté, modération, persévérance, sous le feu des carabines régicides, devant la presse libre jusqu'à l'excès, en face de la tribune rivale, en dépit de l'Europe hostile ou jalouse, et y avoir réussi jusqu'au jour où une inexplicable faiblesse désarma la légalité devant la violence, — si ce n'est pas là avoir été un homme « sérieux », il faut demander à M. Sainte-Beuve de nous donner le vrai sens

du mot, et que l'Académie le nomme d'urgence membre de la commission du dictionnaire.

Je rougirais du reste d'insister sur une démonstration de ce genre, et de défendre dans le roi Louis-Philippe ce que ses ennemis les plus acharnés ne lui ont jamais refusé, la gravité des mœurs et du langage, le sérieux dans la conduite, la persévérance dans les vues, la fermeté et la volonté, toutes les qualités solides et toutes les mâles aptitudes. On lui a refusé « la grandeur », et M. Sainte-Beuve vient à son tour nous dire d'un ton railleur : « Bonne caboche, c'est vrai, mais *rien de vraiment royal !* » Voyons donc ce qui manquait au roi Louis-Philippe pour contenter sur ce point les exigences et les délicatesses d'un si bon juge et d'un « homme si compétent. »

II

La grandeur manquait au roi Louis-Philippe, nous dit-on. Soit ! nous ne contredirons pas sur ce point le préjugé public, quoique la clémence, au point où il l'a portée, l'intrépidité sous le feu des assassins, la modération infatigable et sereine, ne soient pas des qualités qui germent dans les moins hautes régions du cœur humain. Soit ! disons-nous. Le roi ne prétendait pas à la grandeur telle que notre imagination ou notre superstition aime à l'admirer, à distance, dans quelques destinées éblouissantes. Alexandre, César, Louis XIV, Napoléon, toutes ces grandes figures de l'histoire n'ont rien à faire ici. Ajoutons qu'aucun de ces grands hommes, mis en face des difficultés qui attendaient sur le seuil même de sa royauté populaire l'élu de juillet 1830, n'y aurait sauvé sa physionomie, conservé son caractère et maintenu sa grandeur, à moins de tout briser. Louis XIV aurait senti frémir dans sa main despotique le fouet de

chasse avec lequel il entra dans le parlement. Napoléon aurait renversé une seconde fois la tribune de Benjamin Constant, ou il aurait repris le triste rôle que le dix-neuvième volume de M. Thiers lui fait jouer pendant les Cent-Jours. Alexandre aurait tué de sa main Casimir Périer dans un banquet. César aurait fait la guerre à l'Europe, et l'Europe coalisée l'aurait vaincu. Elle avait bien vaincu l'Empereur! La grandeur n'est pas quelque chose d'absolu comme un théorème de mathématiques. Je parle de la grandeur politique. Homère, Virgile, Bossuet, Voltaire, Chateaubriand, madame de Staël, eussent été de grands écrivains partout, et encore ces trois derniers passèrent-ils une partie de leur vie hors de France. Les grands rois que nous venons de citer avaient besoin que les circonstances au milieu desquelles ils ont vécu s'ajustassent en quelque sorte à leur tempérament, qu'elles fussent faites à leur taille et sur leur mesure. Les circonstances de 1830 ne comportaient qu'une grandeur relative. « Où manque la prudence, dit la Bruyère, trouvez la grandeur, si vous le pouvez! » Mais la prudence seule ne la fait pas. A moins de souhaiter au roi Louis-Philippe le rôle d'un fou, imaginez donc pour lui une conduite quelconque en dehors de la modération, de la patience, du respect de la loi, de la fidélité au serment, toutes vertus dont le culte persévérant et courageux peut avoir sa grandeur, mais qui ne prêtent ni à l'admiration de la foule, ni à l'idolâtrie des historiens.

Était-ce là se montrer « vraiment royal? » Ah! M. Sainte-Beuve concevait autrement la royauté de Juillet! Il avait d'autres aspirations, d'autres besoins. Il lui fallait de la gloire! Il avait le repos, le calme de l'étude, l'intérêt du spectacle, et même, je crois, un honorable traitement à la bibliothèque Mazarine. Il reconnaît lui-même avec esprit et bonne foi tous ces bienfaits du dernier règne. « ..... J'ai su apprécier les douceurs de ce régime de dix-huit ans, dit-

il, ses facilités pour l'esprit et pour l'étude, pour tous les développements pacifiques, son humanité, les plaisirs d'amateur que causaient, même à ceux qui n'avaient pas l'honneur d'être *censitaires*, des luttes merveilleuses de talent et d'éloquents spectacles de tribune, et aussi *les éclairs de satisfaction* que donnaient à tous les cœurs restés Français de brillants épisodes militaires..... » M. Sainte-Beuve était donc content comme lettré ; — comme Français, et Français habitué à regarder la Colonne, il ne l'était qu'à moitié et par éclairs. Il lui fallait le baptême, « un baptême de gloire » et de sang, entendez-vous, c'est-à-dire ce qu'il appelle « *une petite formalité assez essentielle pour sacrer une monarchie.* »

Ne médisons pas de la gloire. Elle coûte assez cher pour être estimée à son juste prix. Elle représente assez d'intrépide dévouement, assez d'abnégation, d'énergie, de souffrances inconnues, d'héroïsme anonyme, de vertus plébéiennes,

> *Plebeiæ Deciorum animæ, plebëia fuerunt*
> *Nomina!.........*

— elle est assez belle, même en dépit de ceux qui l'exploitent, pour être admirée sans réserve, et j'en aime le culte dans ceux qui, tels que M. Sainte-Beuve, n'ont pas eu le bonheur d'en prendre leur part, comme le reflet immortel dans ceux qui l'ont gagnée au prix de leur sang. Ainsi ne disputons pas sur ce point. Je ne suis pas plus sceptique en fait de gloire qu'en fait de liberté. J'en aime la réalité, non l'image ; j'en aime le corps, et non l'ombre, l'effet sérieux et sincère, non le mensonge.

Le mensonge de la gloire, c'est celle que M. Sainte-Beuve rêvait en 1830, s'il y a songé dans cette mêlée de toutes choses, ou celle qu'il rêve aujourd'hui un peu tard pour le gouvernement de Juillet, les pieds sur les chenets, le

livre de M. Guizot à la main. Vous figurez-vous ce gouvernement honnête, créé par la liberté et pour elle, destiné à lui servir d'apprentissage pacifique, patient et fécond; vous le figurez-vous se disant un matin par l'organe de son roi : « Tiens ! si je procurais à ce peuple français, si occupé de progrès civiques et de conquêtes libérales, si je lui procurais le spectacle et l'émotion d'une bonne guerre? Mes chers voisins ne demandent pas mieux. La Restauration m'a laissé une solide armée. Alger m'enverra ses brigades d'occupation. J'ai deux fils en âge de commander. Leur succès profitera à ma dynastie. En avant donc ! et va pour le baptême de gloire, puisque cela fait tant de plaisir à M. Sainte-Beuve, et qu'aussi bien ce n'est qu'*une petite formalité pour sacrer une monarchie...* » Si le roi Louis-Philippe s'était décidé à faire ainsi la guerre vers 1830 ou 1831, rien que « pour le baptême, » aurait-il pu tenir à lui-même, je le demande, un autre langage, même s'il eût couvert sous un vernis de bien public son égoïsme royal, et n'aurait-il pas commis, agissant ainsi, la plus criminelle des folies?

Il est vrai que M. Sainte-Beuve, sans s'arrêter à la partie purement sentimentale de sa théorie, en donne une autre raison, beaucoup plus solide, à ce qu'il croit, la raison qu'il appelle « hygiénique et médicale, » et dont il est impossible que nous ne procurions pas la recette à ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas lu le *Constitutionnel* du 14 octobre :

. . . .

« L'organisme des sociétés ressemble fort à celui du corps humain. Je vous le demande, quand un homme vigoureux et bien portant *tombe d'un second dans la rue* par accident, sans se faire trop de mal et sans se rien casser, le médecin ne prescrit-il pas immédiatement la *saignée* ou

quelque puissant dérivatif, quelque révulsif puissant? Que s'il traite son homme comme si rien n'était arrivé, s'il veut lui persuader qu'il n'a fait que sauter un ou deux degrés d'un perron et qu'il le remette au régime ordinaire, l'homme, au bout de quelques jours, sent un malaise suivi de désordres intérieurs plus ou moins graves. Ce qui n'a pas trouvé d'issue au dehors *lui fait coup de sang au dedans; il a des abcès par tout le corps*. C'est ce qui arriva à la France de Juillet. Après une telle secousse, il aurait fallu une *vaste effusion*, une expansion de force au dehors. Telle est du moins l'indication *médicale*, *hygiénique*, *et peut-être politique*.

« Je la formulerai, si l'on veut, par un aphorisme: En tout corps organisé, une *perturbation violente se traite utilement par une perturbation en sens contraire*.

« La tête de la société alors ne l'entendit pas ainsi; la bourgeoisie (sauf des exceptions) pensait comme la tête et était devenue cette tête elle-même. »

C'est bien le cas de répéter à propos de cette tête: « Quelle caboche! » Quoi qu'il en soit, vous figurez-vous un des ministres du roi Louis-Philippe lui faisant, quelque jour, un raisonnement de cette force, comparant la France de Juillet à quelque maçon tombé du haut d'un toit, et demandant une saignée à blanc, une *vaste effusion*, pour la sauver? Vous figurez-vous, je ne dis plus le sourire de ce roi spirituel, — non, le roi réservait pour des hommes comme M. Guizot, M. Thiers ou M. Dufaure, quand il avait été plus habile qu'eux dans une crise ministérielle, il réservait pour ses amis, un moment trompés ou prévenus, ces sourires de satisfaction innocente, la seule représaille qu'il ait jamais exercée; — mais vous figurez-vous l'indignation du roi en recevant une pareille proposition à bout portant; — M. Purgon lui proposant de saigner ce

noble peuple qui venait de faire une révolution contre des ministres parjures, qui avait renversé trois générations de rois pour sauver sa liberté, et dont le sang coulait encore par toutes les douloureuses blessures de la guerre civile?

. . . .

Clysterium donare,
Postea seignare,
Ensuita purgare.

. . . .

Reseignare, repurgare et reclysterisare!!!...

Telle était donc la recette de M. Sainte-Beuve.

Ah! il a bien raison d'avoir fait la caricature du roi Louis-Philippe, et de nous avoir donné une de ces images grotesques qui couvraient les murs des cabarets démagogiques au temps de son règne, à la place de ce beau portrait, si noble et si vrai, qu'a tracé M. Guizot! Le roi Louis-Philippe aimait les lettrés. Je suis sûr qu'il aurait apprécié les écrits de M. Sainte-Beuve, s'il avait eu le temps de les lire. Il aimait à donner sa confiance aux hommes de lettres dans les affaires de l'État. M. Thiers, M. Cousin, M. Villemain, n'avaient pas eu d'abord d'autre recommandation auprès de lui que leur grande et sérieuse renommée littéraire; s'il a pu être contredit par eux quelquefois, il ne s'est jamais repenti de les avoir appelés dans ses conseils. M. Vitet était un ministre de l'intérieur désigné. Le roi eût confié avec plaisir un portefeuille à M. Saint-Marc Girardin. Il n'aurait pas eu d'objection à M. Nisard. Mais, tel que je le connais, si M. Sainte-Beuve lui eût proposé « sa petite formalité essentielle, » si poli que fût le roi et si digne de considération que soit M. Sainte-Beuve, le roi lui aurait tourné le dos, non sans le renvoyer à ses aphorismes et à sa lancette.....

Un mot encore. Nous sommes tous tombés, plus ou

moins, dans le défaut que je reproche en ce moment à M. Sainte-Beuve. Nous avons tous fait des phrases plus ou moins creuses où d'autres faisaient de sérieuses actions; nous avons essayé de combler avec des fleurs de rhétorique le vide de nos idées et de notre expérience pratique. Mais nous étions jeunes et ardents; nous faisions cela pendant la lutte, dans la mêlée des partis, les uns sous la Restauration, quand elle ne donnait que trop de prétextes à l'opposition des esprits libres, les autres sous le dernier règne, quand la modération pacifique du gouvernement du roi entravait les imaginations indociles.

Aujourd'hui, après trente ans, reprocher à la royauté de Juillet de n'avoir pas fait une saignée à la France pour perpétuer la dynastie; traiter en roi de comédie le personnage auguste qui a refusé un rôle dans cette tragédie ridicule autant qu'odieuse; accuser de couardise le gouvernement qui a sauvé et constitué la Belgique en dépit de la Prusse, vaincu le Maroc malgré l'Angleterre, fait les mariages espagnols malgré Palmerston, châtié le Mexique, achevé la conquête de l'Algérie et créé tous les grands noms militaires dont la France de nos jours s'enorgueillit; — accuser ce gouvernement de couardise parce qu'il n'a pas, pour donner une satisfaction de gloire à M. Sainte-Beuve, versé le sang et l'or à torrents sur quelque champ de bataille de hasard, dans une guerre d'expédient et d'aventure, — avouez qu'il est impossible à un homme d'esprit de faire un plus triste abus de la rhétorique! « Il est étonnant, dit encore la Bruyère, qu'avec tout l'orgueil dont nous sommes gonflés et la haute opinion que nous avons de nous-mêmes et de la bonté de notre jugement, nous négligions de nous en servir pour prononcer sur le mérite des autres. La vogue, la faveur populaire, celle du prince, nous entraînent comme un torrent..... » Nous dirons comme la Bruyère en finissant : Si M. Sainte-Beuve s'était mieux

connu, et s'il avait mieux consulté ce bon jugement qui l'a si souvent et si bien servi, il n'aurait pas recueilli, dans les rognures oubliées de la presse démagogique, des arguments hors de service, pour jeter la raillerie à un régime dont il célèbre lui-même la facilité et la douceur. Il n'aurait pas essayé de ternir la mémoire d'un roi qui, au mérite de n'avoir pas pris pour ministres des rêveurs tels que M. Sainte-Beuve, a joint celui d'en choisir tels que M. de Broglie, M. Guizot, M. Thiers, M. Duchâtel, M. Molé, et qui a su donner dix-huit années prospères à la France sans violer une seule de ses libertés. Je me résume dans ce dernier mot qui répond à tous les dédains d'une injuste critique : on est grand et vraiment royal par le respect de la liberté, dût-il en coûter à l'intérêt dynastique, comme on peut être grand par la conquête et la victoire. Les peuples vous en savent d'abord moins de gré. L'opinion à la fin vous en tient plus de compte. M. Guizot, dans le portrait qu'il a tracé du roi Louis-Philippe, comme dans tout le cours de son admirable ouvrage, a montré qu'il croyait à cette justice tardive de l'opinion. Espérons qu'il ne l'aura inutilement invoquée ni pour le roi ni pour lui-même.

II

M. Thiers, historien de l'Empire.

I

LA CAMPAGNE DE 1814.

— 18 AVRIL 1860. —

I

Il est impossible de le nier, même après avoir lu ce désolant récit qui remplit le dernier volume de M. Thiers [1], M. Thiers est resté un admirateur et un ami passionné de Napoléon. Il a glorifié le général, il a admiré le Premier Consul; il aime l'Empereur. Il l'aime pour ses qualités, pour ses défauts; il l'aime aussi pour ses malheurs, comme ceux qui aiment bien. Il n'a imité, dans ce désastre d'une si haute fortune, ni les défaillances des serviteurs, ni les défections des généraux, ni leur servitude continuée d'un règne à l'autre. Il est resté fidèle au héros tombé, fidèle à sa détresse, à son humiliation, à sa solitude. Ce n'est pas la voix de M. Thiers qui eût mêlé des reproches, peut-être des outrages, aux rigoureux conseils de l'adversité. Le héros du livre, aujourd'hui encore, c'est Napoléon, — héros qui dépasse, même dans sa chute, tous ceux que la fortune de la guerre a placés le plus haut dans l'histoire, héros pres-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII.

que dieu ; « car on doit se dire que lorsque Napoléon se trompe, *ce qui ne lui arrive presque jamais dans ses combinaisons militaires*, c'est qu'il est mû par sa passion politique ou qu'il a été dans l'ignorance forcée de ce que faisait l'ennemi... » Je cite, sans la discuter, cette réflexion de M. Thiers. L'infaillibilité, qui n'appartient qu'à Dieu, transportée à l'Empereur, ce serait bien assez pour expliquer l'enthousiasme de l'historien pour son héros, si sa vraie grandeur n'était établie, dans cette histoire même, sur des bases moins contestables.

Oui, le génie de l'homme était grand, l'esprit inépuisable, le cœur ardent et fier, l'âme haute. A l'infaillibilité près, car peu d'hommes se sont plus gravement trompés, Napoléon avait tous les attributs de la véritable supériorité sur la terre ; et, si M. Thiers s'est pris de passion pour cette destinée éblouissante, même dans son déclin, il n'en reste pas moins un historien sérieux et considérable, l'admiration pour le héros étant plus près de la vérité, en une telle histoire, que le dénigrement préconçu et systématique. Tant pis pour ceux qui ne demandent que la vertu au génie, ne lui savent gré que de sa modération, ne lui tiennent compte que de son bonheur ! Ils se condamnent à rester toujours froids devant le spectacle des choses humaines. L'histoire est un drame qui se joue avec des passions, non une séance d'académie où se distribuent des prix de vertu. Le monde ne s'y trompe pas. Ce qui est grand l'attire, dût-il payer cher pour la mise en scène. Tant que dure le prestige des entreprises extraordinaires, l'admiration contemporaine ne compte pas avec elles. L'humanité elle-même, si outragée qu'elle soit dans la folle poursuite des hasardeux desseins, elle récompense ceux qui lui ont donné, au prix de son repos, l'émotion des grandes choses, même si elle n'en doit garder que le souvenir : à l'ambition et à l'audace, même impuissantes, elle donne

toujours le renom, souvent la gloire. Elle se souvient de Charles XII. Elle admire Napoléon.

Ainsi s'expliquent la prodigieuse impression que nous cause encore aujourd'hui le récit de la campagne de 1814 et l'immortelle grandeur qu'elle a gardée dans l'histoire. Distinguons pourtant : la postérité a plus fait pour Napoléon, luttant en 1814 contre toute l'Europe, « seul, écrit M. Thiers, avec son génie et son armée, » c'est-à-dire avec une poignée de braves, — la postérité a plus fait pour lui que n'avaient fait les contemporains. Dès Leipzig la France se détache de l'Empereur; elle l'abandonne. Avant la campagne de Saxe, en 1813, elle lui avait encore donné une admirable armée; c'était la dernière. Après Leipzig, elle le délaisse sans retour; car, s'il reparaît en 1815, la France ne le rappelait pas; et Napoléon pouvait dire à M. Mollien, quand il revit aux Tuileries, après son évasion de l'île d'Elbe, l'intègre et fidèle ministre : « *Ils m'ont laissé arriver comme ils les ont laissés partir* [1]... » Au début de la campagne de 1814, la France n'est donc plus avec Napoléon; Napoléon le sait trop. Quand le général Sébastiani lui conseille, après la bataille d'Arcis-sur-Aube, de soulever le pays pour l'opposer en masse à la coalition victorieuse : « Soulever la nation, répond tristement l'Empereur, soulever la nation dans un pays où la Révolution a détruit les nobles et les prêtres, et où j'ai moi-même détruit la Révolution!... » — C'est comme s'il eût dit qu'il avait brisé tous les ressorts qui pouvaient remuer la France, desséché toutes les fibres qui la faisaient palpiter sous sa main; qu'il lui avait ôté l'âme et qu'il en avait fait un instrument mécanique. L'instrument même était usé. L'Empereur restait.

Cependant il lutte. Lui qui a prodigué jusqu'à la folie les

[1] *Mémoires d'un ministre du Trésor public* (1780-1815), tome IV, page 187.

trésors et le sang de la France, qui a non-seulement avili les caractères, mais brisé les courages, — il songe à lutter, seul, contre l'Europe conjurée, avec cinquante mille hommes contre cinq cent mille! Croit-il au succès? Peut-être; il veut du moins qu'on y croie. Il écrit de Reims à Joseph, son lieutenant général à Paris : « ... Votre caractère et le mien sont opposés : vous aimez à cajoler les gens et à obéir à leurs idées; moi, j'aime qu'on me plaise et qu'on obéisse aux miennes. *Aujourd'hui, comme à Austerlitz, je suis le maître*[1]... » Il écrit de Nogent-sur-Seine à Augereau, qui commande à Lyon : « ... J'ai détruit quatre-vingt mille hommes avec des conscrits n'ayant pas de gibernes et étant à peine habillés... L'ennemi fuit de tous côtés sur Troyes. Soyez le premier aux balles. Il n'est plus question d'agir comme dans les derniers temps, *mais il faut reprendre ses bottes et sa résolution de* 93... » Il écrit au ministre de la police en se plaignant des intrigues et des intrigants de Paris : « Tous ces gens-là ne savent point que *je tranche le nœud gordien à la manière d'Alexandre.* Qu'ils sachent bien que je suis aujourd'hui le même homme que j'étais à Wagram et à Austerlitz... Je ne veux pas de tribuns du peuple. Qu'on n'oublie pas que *c'est moi qui suis le grand tribun...* » La lettre est du 14 mars! Elle est postérieure aux sanglants combats de Craonne et de Laon. Napoléon n'avait plus le soleil d'Austerlitz. Il avait encore le cœur et l'accent de ses grandes journées.

Les paroles ne sont plus rien. Il faut des actes. Jamais peut-être sur un espace plus étroit, avec de plus faibles moyens, devant de tels ennemis et de tels obstacles, Napoléon n'avait ainsi tenté la fortune. La semaine de Montmirail vaut celle d'Arcole. Le pont de Montereau fait penser au

[1] *Mémoires et Correspondance du roi Joseph,* publiés par M. du Casse, tome VIII.

pont de Lodi. Sous tout autre rapport, quelle différence! En 1796, tandis que le général Bonaparte glorifie la Révolution française dans les plaines de la Lombardie, la France, amoureuse de son héros, le suit du cœur et de la pensée au delà des Alpes; elle bat des mains à ses victoires! En 1814, excepté les cris des soldats et le bruit de la fusillade dans le cercle de plus en plus resserré où Napoléon combat, excepté le point qu'occupe son bivac, et où brille d'un dernier éclat son drapeau déchiré, — partout ailleurs, tout est silence, morne stupeur, timide attente, défection morale. Ces grands coups que frappe encore d'une main si sûre le héros de ces dernières batailles, ils n'ont plus d'écho dans le cœur du pays. « Non-seulement, écrit M. de Viel-Castel, on se disait, avec trop de raison, que ces éclatants succès n'avaient rien de décisif contre les forces gigantesques de l'ennemi, mais *on semblait se plaire à douter de leur réalité.* Vainement, pour triompher de cette incrédulité, le gouvernement faisait défiler chaque jour sur les boulevards de longues colonnes de prisonniers; les royalistes prétendaient s'être assurés que c'étaient toujours les mêmes qui sortaient par une barrière et rentraient par une autre[1]... » Les royalistes mentaient, soit! Paris croyait les royalistes. M. Thiers, il est vrai, trace un tableau quelque peu différent du défilé des prisonniers sur les boulevards, et il ne lui est pas difficile de relever quelques marques de curiosité populaire ou de satisfaction patriotique dans la foule qui les accueille. Mais les prisonniers eux-mêmes, quelle était leur attitude? « ... Sans être arrogants, ils n'étaient pas consternés, et on pouvait discerner sur leur visage un tout autre sentiment que celui que manifestaient jadis les prisonniers d'Austerlitz ou d'Iéna. Il leur restait une certaine confiance *et un véritable orgueil d'avoir été pris dans des lieux si voisins*

[1] *Histoire de la Restauration*, tome Ier, p. 116.

de notre capitale... » Combien leur confiance eût été plus grande encore s'ils avaient connu l'état des esprits en France, comme nous le connaissons aujourd'hui d'après le récit de M. Thiers. « ... On ne niait pas le génie de Napoléon, nous dit-il ; on faisait bien pis, *on n'y songeait plus*, pour ne penser qu'à sa passion de guerres et de conquêtes. L'horreur qu'on avait ressentie jadis *pour la guillotine*, on l'éprouvait aujourd'hui *pour la guerre*. » — Ailleurs encore, quel aveu! « ... Il était malheureusement vrai que l'aversion de la France pour le despotisme et pour la guerre *affaiblissait en elle l'horreur de l'étranger*, et que, bien qu'elle eût complétement oublié les Bourbons, elle accepterait volontiers tout gouvernement, quel qu'il fût, qui la débarrasserait de souffrances devenues insupportables. »

Est-ce assez clair?

Quelle était donc cette étrange et fatale situation que l'abandon trop constaté de la France avait faite à son glorieux chef? Dans ce délaissement du pays, à la fois irrité et dédaigneux, on dirait que Napoléon ne combat plus que pour son honneur personnel, pour sauver son nom du naufrage, pour faire une belle fin et nous préparer, à nous lecteurs curieux du dix-septième volume de M. Thiers en 1860, l'émouvant récit d'une résistance héroïque sous la plume d'un grand historien... Si j'osais me servir d'un mot vulgaire, en présence de cette grandeur imposante, je dirais que Napoléon, en 1814, ne semble plus combattre que « pour la galerie », non pas même celle du présent, mais de l'avenir, celle d'où nous le suivons aujourd'hui dans cette suprême aventure, mesurant le terrain qu'il a parcouru, comptant les heures, jugeant les coups, applaudissant à ses brillantes passes d'armes, comme dans un tournoi. Il s'agissait pourtant, ne l'oublions pas, de l'indépendance de la nation! L'inviolabilité du sol français était en cause! Personne, hélas! n'y songeait plus. Lui, songeait à

son honneur. Pendant que les appuis de son trône croulaient tout autour de lui, « s'il ne se sentait pas troublé, écrit supérieurement M. Thiers, c'est parce que, même dans sa chute, *il entrevoyait une gloire ineffaçable.* » M. Thiers a raison. Ce sublime égoïsme du génie le soutenait. Abandonné par la France, il ne s'abandonnait pas lui-même. Condamné par ses contemporains, il en appelait à l'avenir, l'épée à la main. Le calcul était sûr. Pendant que la politique le détrônait, la poésie l'adoptait. Quelques années après sa chute, sa mémoire renaissait dans l'imagination du pays ; son héroïque image peuplait les chaumières ; la campagne de 1814 tournait en légende et se chantait à tous les foyers du peuple, entre *Lisette* et le *Vieux sergent.*

. . . .
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte.
J'ouvris... bon Dieu ! c'était lui !
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assied où me voilà,
S'écriant : Ah ! quelle guerre !
    Ah ! quelle guerre !
— Il s'est assis là, grand'mère ?
    Il s'est assis là ?
. . . .
Dieu vous bénira, grand'mère !
    Dieu vous bénira.
. . . .

La campagne de 1814 était-elle une lettre de change adressée par l'Empereur à la postérité? Je le crois. Béranger l'a payée le premier avec des chansons, le gouvernement de Juillet avec des statues, les paysans de 1852 avec des votes. Les éditeurs de M. Thiers n'ont pas à craindre aujourd'hui que cette glorieuse lettre soit protestée...

II

Ici s'élève une question sérieuse : un souverain a-t-il le droit de s'ouvrir un pareil crédit de gloire dans l'avenir, au mépris des intérêts les plus légitimes et les plus sacrés du pays qu'il gouverne ? En d'autres termes, Napoléon pouvait-il, au prix de quelques sacrifices infligés à son orgueil, épargner à la France les hontes et les désastres d'une invasion ?

Je suis honteux et navré du rôle que M. Thiers fait justement jouer à notre nation pendant la campagne de 1814, sans qu'il ose la blâmer pourtant ; car la France avait trop de gloire. Elle n'en voulait plus. L'Europe ignorait encore jusqu'où allaient sur ce point la satiété et le dégoût de la France. La coalition tremblait au moment de l'envahir. Lord Aberdeen, qui était alors un des représentants du cabinet anglais auprès des cours alliées, a dit plusieurs fois, depuis cette époque, qu'à la fin de 1813, au moment de passer le Rhin, les alliés avaient peur ; et, quoique ce ne fût ni l'avis de l'Angleterre ni le sien de traiter avec Napoléon, lord Aberdeen ajoutait que la coalition était sincère quand elle offrait la paix à la France sur la base des célèbres propositions de Francfort. M. Thiers dit la même chose, et il cite un témoignage d'une autorité non moins considérable, celui de lord Wellington. « Après la bataille décisive de Vittoria, livrée à nos portes, lord Wellington n'avait pas fait un pas, et, malgré les inclinations de son gouvernement, il déclarait qu'il y fallait penser sérieusement avant d'oser toucher au sol brûlant de la France ! Hélas ! ajoute M. Thiers, ces ennemis qui tant de fois nous avaient méconnus et tant de fois devaient nous méconnaître encore, nous flattaient maintenant ! Ils ne savaient pas qu'un long abus de nos forces en

avait presque tari la source, que le dégoût d'un long despotisme, que l'indignation contre une ambition désordonnée, avaient porté la France à s'isoler de son gouvernement, et *à considérer la guerre plutôt comme faite à lui qu'à elle-même*. Cette erreur de nos ennemis ne devait pas durer; mais elle était générale, et *ils nous rendaient l'hommage de trembler à l'idée de toucher à notre sol...* »

Non, cette erreur si honorable pour le patriotisme français ne devait pas durer. Mais à qui la faute? A qui revient la honte de cette défection morale, cause inévitable et symptôme trop peu remarqué des défections militaires qui vont suivre? A qui la faute, si ce n'est à l'incorrigible orgueil qui a couvert l'Europe d'armées innombrables, et qui n'a pu rassembler qu'une poignée d'hommes en deçà de ces frontières sacrées qu'il faut défendre; qui a tout embrassé et n'a rien prévu, tout compromis en voulant tout garder, hérissé de canons Alexandrie et Hambourg, en dégarnissant les remparts de Metz et de Grenoble, et qui, en décembre 1813, au moment du danger, envoyait 50,000 fusils à Gênes quand Paris n'en avait pas! Cela ne serait rien. La France avait su improviser sa défense en 1792; elle avait fondu des cloches pour avoir des canons et envoyé des bataillons armés de piques à la frontière. En 1814, c'est l'élan qui manque aux âmes plus encore que les fusils au bout des bras; et, quand le généralissime de la coalition déclare, en mettant le pied sur le territoire français, que c'est à l'Empereur Napoléon tout seul que l'Europe fait la guerre, non à la France, la France le prend au mot. Elle s'arrange pour les extrémités qui l'attendent; elle capitule moralement avant le 31 mars, qui est le dernier effort, je ne dis pas de la France, trop étrangère à la résistance de ses soldats, mais de son armée.

Dites-nous-le maintenant; si vous ne jugez plus les actions humaines en spectateur intéressé à la beauté du spectacle,

quel a été le résultat de la résistance? Elle a sauvé l'honneur des armes françaises; — mais Leipsick l'avait mieux fait encore, pendant « cette *bataille des nations* » où les conscrits de 1813 avaient héroïquement résisté, trois jours durant, à trois grandes armées aguerries et acharnées. Direz-vous que la campagne de 1814 a été la protestation du patriotisme français contre l'invasion? M. Thiers vous démontre à chaque page qu'une poignée d'hommes seule a combattu, et que la France entière a fait défaut. La faute était donc d'avoir amené la France à cette extrémité sans issue. Supposez que Napoléon eût accepté les propositions de Francfort. L'Empire était affaibli, l'Empereur diminué; les frontières de la Révolution étaient sauvées; le sol français n'aurait pas subi les souillures de l'étranger. Qu'importait à la France, après l'héroïque campagne de 1813, l'humiliation de son Empereur? Il y a loin de l'humiliation à la honte. Le déshonneur est le crime de ceux qui l'acceptent. L'humiliation n'est souvent qu'une leçon honorable à qui sait la comprendre, après l'avoir méritée. *Deposuit potentes de sede*... La Providence n'en demandait pas tant à Napoléon. Elle ne voulait pas le détruire à Leipsick, quoiqu'il eût tout fait pour cela, ni même le détrôner à Francfort, quoique lord Aberdeen en eût bien envie. Elle l'avertissait en l'humiliant; elle le contenait sans l'avilir; elle l'arrêtait sans l'abaisser. Quand Louis XIV, lui qui avait failli mettre une fois le feu à l'Europe pour une simple querelle de préséance, — quand, sur le déclin de son règne et de sa vie, il envoyait ses ambassadeurs subir à la Haye d'abord, puis à Gertrudenberg, avant et après Malplaquet, les injurieux dédains du Grand Pensionnaire, et quand Voltaire écrivait plus tard: « Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliation; » est-ce qu'il était vrai de dire, avec Saint-Simon, que le grand roi s'était « déshonoré? » Louis XIV avait cédé, en roi prudent et avisé, à l'empire des

circonstances; il avait cédé en ambitieux repentant, en prodigue converti, soit! et cédé trop tard; car il fallut continuer la guerre. Mais qui sait si cette pénitence magnanime du monarque s'abaissant pour se châtier lui-même et épargner quelques malheurs de plus à son royaume, si cette abnégation généreuse, après tant d'excès dans un sens contraire, ne contribua pas pour une part considérable aux succès qui signalèrent la campagne terminée par la victoire de Villars? Refusé par la Hollande, rebuté par Marlborough, acculé par Eugène à une trêve déshonorante, qui engageait l'aïeul de Philippe V dans une coalition contre l'Espagne, Louis XIV fit un appel à la France. « Il fit, dit l'admirable historien que nous avons cité, ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux; il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes, une lettre circulaire par laquelle, en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur et même leur pitié... » La circulaire était, elle aussi, une lettre de change tirée sur l'avenir. Elle fut promptement soldée à Denain.

N'insistons pas. Il serait trop facile de nous opposer ici les différences entre le roi et l'Empereur, entre la guerre de la Succession et la campagne de 1814. Napoléon l'a souvent dit : « *Que n'étais-je mon petit-fils !* » Parvenu glorieux de la guerre, enfant ingrat de la Révolution, maître impérieux de l'Europe, son honneur personnel était plus engagé dans les luttes de ses armées; son orgueil avait de plus légitimes révoltes. Il pouvait, il devait résister aux exigences de Châtillon, et c'est à bon droit qu'il écrivait au duc de Vicence, son négociateur des derniers jours : « Je suis si ému de l'infâme projet que vous m'envoyez, que je *me crois déjà déshonoré rien que de m'être mis dans le cas qu'on vous le propose.....* » En réalité, les propositions de

Châtillon n'avaient été faites que pour exciter sa colère. C'était l'aiguillon dans le flanc du taureau que le « matador » s'apprête à égorger. Et pourtant il fallut les subir à la fin, quand tout fut perdu, ces conditions humiliantes! La France les accepta. Napoléon, à Fontainebleau, les offrit à son tour pour rester empereur. Il n'obtint que le traité du 11 avril sur remise de son acte d'abdication en bonne forme [1].

Tel fut le résultat de cette campagne. Je défie qu'on en trouve un autre. Il fallait la faire du moment que, par calcul d'ambition ou par obstination d'orgueil personnel, on avait refusé les préliminaires de Francfort. Il fallait continuer la lutte, une fois la frontière envahie. Mais la gloire de Napoléon ni celle de son armée n'avaient besoin de cette épreuve. La campagne de 1814 eût glorifié la France, si la France y eût pris part avec son enthousiasme des premiers temps, ses levées en masse, ses contributions populaires, ses chants de guerre inspirés, ses bataillons de volontaires courant à l'ennemi,

> Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes;
> Tous à la gloire allaient du même pas! ..

Telle qu'elle a été faite, la campagne n'a été glorieuse que pour l'Empereur et les héroïques soutiens de sa résistance. C'était trop peu. Je ne sais qui a dit que « la gloire militaire se compose de la discrétion des morts et de l'avancement

[1] Voir l'*Histoire de la Restauration* (tome Ier, pages 193 et 247) où M. de Viel-Castel raconte que Napoléon, arrivé le 31 mars à quelques lieues de Fontainebleau, « ordonna au duc de Vicence de partir sans retard pour aller trouver l'empereur Alexandre et *essayer de conclure la paix aux conditions de Châtillon*... » M. Thiers, il est vrai, en rapportant cette circonstance (XVIIe volume, p. 626), donne un tout autre caractère à la mission de M. de Caulaincourt. Il croit que cette mission n'avait d'autre but, dans la pensée de l'Empereur, que de lui faire gagner deux ou trois jours.

des vivants. » Le mot est cruel. Les conscrits de 1814 ont eu une gloire plus pure. Ils défendaient sans compter le sol de la patrie. La gloire des soldats n'avait pas besoin de bonheur; celle du chef aurait eu besoin de justice. Après qu'il avait commis la faute irréparable de déchaîner dans son pays la coalition qu'il avait pu arrêter sur le Rhin, la gloire de sa résistance devait souffrir de ce tort immense de son égoïsme et de son orgueil. Il le comprit bien le jour où, suivant presque en fuyard la route du Midi, il entendit retentir à ses oreilles les cris de la haine publique. « Il fondit en larmes, » écrit M. Thiers après avoir flétri justement l'ignominieuse lâcheté de pareils outrages. « Il sentait bien, sans le dire, ajoute l'historien, qu'il s'était exposé à ces violentes manifestations de la multitude. Hélas ! elle a souvent traîné dans une boue sanglante des sages, des héros vertueux qui n'avaient mérité que ses hommages, — et il lui était souvent arrivé d'être plus injuste ! »

M. Thiers ne raconte pas seulement en historien éprouvé la campagne de 1814. On dirait qu'il suit l'armée, le fusil sur l'épaule, le sac sur le dos, en conscrit enthousiaste et résolu, un de ceux peut-être qui avaient maudit la guerre en quittant leur village, et qui plus tard criaient *vive l'Empereur!* à Champaubert et à Montmirail. M. Thiers fait toute cette campagne avec l'esprit d'un Parisien, la verve d'un Provençal, le cœur d'un soldat, en bonapartiste fidèle, avec peu de bonheur et beaucoup d'illusions. L'étoile de Montmirail ne dure qu'une semaine. La confiance de M. Thiers dure tout le volume. Il croit toujours que Napoléon est au moment de sauver la France, et il relève, avec un regret patriotique, tous les incidents de la lutte qui démentent successivement son espoir. Si le commandant Moreau n'eût pas capitulé à Soissons, la France était sauvée. Elle était sauvée si le maréchal Soult n'eût pas fait retraite

sur Toulouse après la bataille d'Orthez; sauvée encore si l'Empereur eût pris en février à l'armée de Bohême l'équipage de pont qu'il prit sur elle le 19 mars; sauvée enfin, sauvée à Fontainebleau, cette malheureuse France de l'Empire, sans la défection du duc de Raguse! Nobles illusions, je le reconnais, et qui sont bien celles qu'éprouve naturellement un cœur patriote sous un uniforme français, troué par les balles de l'étranger; — mais illusions que l'historien ne reproduit que pour s'être trop identifié avec ses personnages; ce qui est un défaut dans l'histoire, mais un bon défaut. Grâce à cette part en quelque sorte personnelle que M. Thiers prend aux événements qu'il raconte, le récit de la campagne de 1814 et de tous les incidents politiques et diplomatiques qui s'y rapportent se lit avec l'intérêt qu'on prend d'ordinaire à la lecture des Mémoires, quand ils sont écrits par des hommes supérieurs. La campagne de 1814, ainsi racontée, avec cette émotion du combat et cette fièvre du patriotisme expirant, semble une bataille gagnée dans la question si brûlante des « frontières naturelles. » Nous chercherons tout à l'heure ce que l'illustre écrivain, par une contradiction qui n'est que superficielle, a caché de contre-poids salutaires dans la balance où il a pesé une grande mémoire, ce qu'il a mêlé de sages leçons à son enthousiasme un peu emporté, comment le politique a tempéré l'historien militaire, comment ses *Conclusions* s'accordent, de si loin qu'elles viennent, avec le ton général de son récit. Nous tâcherons, en un mot, de remettre l'ordre dans notre esprit troublé et charmé, — car nous ne sommes pas plus insensible que M. Thiers au spectacle des grandes choses, surtout quand il les raconte; mais nous voulons en tirer, comme il le veut lui-même, une impression exacte et une moralité durable.

II

LES FRONTIÈRES NATURELLES.

— 29 AVRIL 1860. —

I

Nous venons de voir M. Thiers saisi d'admiration à la vue des prodiges de l'inégale lutte que Napoléon soutient contre la coalition de 1814, et donnant à son récit, en dépit des conclusions mêmes qui le couronnent si tristement, ce rhythme entraînant et cet accent vainqueur que l'époque ne comporte plus. Montrons aujourd'hui l'historien tel que la réflexion l'a fait, à la vue des ruines entassées par l'ambition et que le génie même n'a pu réparer. Montrons-le attristé par la défaite, navré par la contrainte de traités humiliants, désenchanté de la gloire par les fautes de la politique, et comme s'il avait eu besoin lui-même de cette expérience dont son livre, à travers beaucoup d'illusions, est l'inexorable école, comme s'il avait été atteint à son tour par ces désastres qu'il a si vivement racontés, comme si l'historien, pour tout dire, avait eu besoin de devenir sage en même temps que son héros; mais le héros le fut-il jamais?

Quoi qu'il en soit, c'est dans cette partie de son œuvre que nous aimons surtout à suivre M. Thiers, non pas que nous nous réjouissions des malheurs de notre pays, même dans ce passé si loin de nous; — mais en profiter pour la leçon du présent n'est pas la même chose que s'en réjouir; et, quand un écrivain auquel ses apologistes donnent le

titre d'*historien national* par excellence[1] a cru devoir faire une si large part à la moralité dans l'histoire, nous ne serons pas moins philosophe, et en même temps nous tâcherons d'être aussi national que lui, dussions-nous l'être à notre manière.

On a beaucoup parlé de nationalité dans ces derniers temps. Je connais des gens qui ont l'air d'avoir inventé le mot et la chose. Il semble à ces exaltés que, parce que la France est revenue jusqu'à un certain point aux constitutions de l'Empire, elle doit reprendre au dehors son ascendant de 1810. Point d'ascendant sans grandeur territoriale; point de grandeur véritable sans revendication des frontières marquées par la nature, fleuves, mers ou montagnes. Ainsi s'est posée, en pleine paix, la question des limites naturelles. M. Thiers, si j'en crois des apologies plus ou moins officielles, aurait singulièrement encouragé le zèle de ces redresseurs de frontières, guerriers d'occasion, conquérants *in petto*, patriotes indignés non pas tant contre les humiliations de 1814 que contre les hontes de ces trente ans, pendant lesquels la France a eu un gouvernement parlementaire. A ces patriotes si affriandés de conquêtes, si dégoûtés d'institutions libérales, si ardents et si provocants, M. Thiers avait paru donner raison au premier abord. On avait pu croire, le voyant si déterminé à défendre, au prix des dernières gouttes de sang qui restaient dans les veines de notre armée, nos frontières des Alpes et du Rhin, que, pour lui, la nationalité de son pays n'était qu'une question de limites; — et, quand il prononçait à la dernière page de son livre cette sentence solennelle : « La Convention a perdu la liberté, *Napoléon la grandeur fran-*

[1] *Voir*, dans le dernier numéro de la *Revue européenne* (15 avril), une remarquable étude de M. Charles Aubertin sur le XVII[e] volume. *Voir* aussi l'article que M. Sainte-Beuve a consacré au même ouvrage dans le *Moniteur* du 1[er] avril.

çaise, la maison de Bourbon la légitimité, » M. Thiers semblait dire que la grandeur française, contemporaine de l'Empire, était tombée sans retour avec lui, comme si elle ne pouvait consister que dans l'éclat de nos victoires, l'étendue de nos possessions et le nombre plus ou moins considérable de myriamètres carrés ajoutés à notre territoire : — idée aussi radicalement fausse en principe que dangereuse dans ses conséquences.

Hâtons-nous de dire que M. Thiers ne s'était pas si grossièrement trompé. S'il se montre exigeant, quand la France est envahie, pour l'honneur du chef qui l'a compromise et pour les derniers soldats qui la défendent, il ne prétend pas que la France elle-même doive continuer la lutte jusqu'à épuisement de ses forces pour sauver à tout prix les frontières de la Révolution. Il ne va pas même jusqu'à la blâmer sérieusement d'avoir si peu aidé à la résistance, si facilement subi la loi du vainqueur, si cordialement accueilli ses anciens rois. « Les Bourbons, dit-il, pouvaient accepter la France de 1790. Ils n'en avaient jamais connu d'autre, et *c'était celle qu'ils avaient eu la gloire de créer...* » Il dit ailleurs, à propos de l'empereur Alexandre: « *L'orgueil national une fois désintéressé* devant un vainqueur si pressé de plaire aux vaincus, on s'était prêté à ses caresses; on les lui avait rendues, et il est vrai qu'Alexandre était devenu tout à coup *le personnage le plus populaire de Paris...* » — « A Paris, écrit-il encore, de bons citoyens devaient opter pour la Charte et pour les Bourbons.... » — « ... La sage bourgeoisie de Paris, expression toujours juste du sentiment public, longtemps attachée à Napoléon, qui lui avait procuré le repos avec la gloire, et détachée de lui uniquement par ses fautes, avait bientôt compris que, Napoléon renversé, les Bourbons devenaient ses successeurs nécessaires et désirables, que le respect qui entourait leur titre au trône, que la paix dont ils apportaient la certitude,

que la liberté qui pouvait se concilier si bien avec leur antique autorité, étaient pour la France des gages d'un bonheur paisible et durable[1]... »

Que veut-on de plus? Nous le savons bien : on voudrait faire de l'illustre historien un champion de cette fausse nationalité qui se compose de provocations patriotiques, de bravades internationales, d'avidité, d'intolérance et d'orgueil. On voudrait, parce qu'*il a trop aimé la guerre* (c'est le mot de Louis XIV vieillissant), et parce qu'il l'a vivement faite, la plume à la main, l'enrégimenter dans le bataillon des pourfendeurs et rattacher de petites brochures à sa grande histoire. On voudrait, en un mot, déclasser M. Thiers et s'emparer de son nom, de son autorité, de son expérience au profit des aventures qu'on médite. Notre droit est de le reprendre pour l'opinion libérale et de le garder. Ceux qui nous le disputent ont oublié les gages qu'il a donnés en tout temps, non pas seulement aux frontières, mais aux principes de la Révolution française, les services éclatants qu'il a rendus au gouvernement parlementaire; et enfin que, si quelqu'un a pu se tromper sur les véritables conditions de la nationalité française, ce n'est pas lui.

Sur la nationalité, en effet, il faut s'entendre.

Est-ce que par hasard l'esprit d'un peuple, son caractère, ses traditions, ses droits privés et publics, ses mœurs, sa langue, sa littérature, ses institutions, ne font pas partie de sa nationalité? Est-il indifférent d'arrêter le développement moral d'un pays, de fouler aux pieds sa conscience, de violer ses franchises, de prodiguer ses trésors et de verser des flots de son sang, pourvu qu'on recule de quelques lieues ses frontières? L'adjonction d'une province compense-t-elle la perte de la liberté? Un rempart de monta-

[1] Pages 269, 672, 696, 816 du XVII[e] volume et *passim*.

gnes, une tête de pont sur un fleuve, les murs d'une citadelle, sont-ils les seules garanties de l'indépendance d'une nation? Vaut-il mieux être grand dans le monde que respecté chez soi? Le renom remplace-t-il la dignité? Quand je vois M. Thiers si ému de la honte que fait retomber sur l'Empereur la seule proposition des préliminaires de Châtillon, je ressens la même émotion que lui. Malgré tout, la résistance héroïque d'un grand capitaine et d'une poignée de braves mêle encore bien de la fierté à l'angoisse de cette douleur. Mais quand, au moment de commencer cette lutte désespérée, Napoléon enlève au Corps législatif ce droit si peu redoutable, mais enfin ce droit que lui donne la constitution de l'Empire de proposer au chef de l'État la liste des candidats à la présidence de l'assemblée; — quand Napoléon supprime ce droit sous le ridicule et injurieux prétexte que *les candidats proposés pourraient ignorer les formes et l'étiquette du palais*[1], ce ne sont plus les larmes de l'orgueil blessé qui jaillissent de mes yeux comme à Châtillon; c'est le rouge qui me monte au front, comme si la main du maître m'eût frappé à la joue.

Où était donc, je le demande, même avec les frontières du Rhin et celles des Alpes, la nationalité du peuple français ainsi flagellé? Si la France a regretté les frontières de la Révolution, ce n'est pas parce que la nature les lui avait données; c'est qu'elle les avait conquises au prix d'une lutte héroïque et en repoussant depuis 1792 une série d'injustes agressions. Quand les limites naturelles, violées en 1814 et en 1815, ne furent plus que l'enjeu d'une querelle entre la coalition et l'Empereur, quand l'Empire n'eut plus rien de national que ses frontières, la France en fit bon marché. Elle eut tort. Je ne connais pas

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, page 58. — *Histoire de la Restauration*, par M. de Vieil-Castel, tome Ier, page 80.

de prescription pour les fautes du patriotisme. La France eut tort de ne pas défendre ce qu'elle avait glorieusement conquis et légitimement possédé. Mais qui pourrait prétendre que sa nationalité eût été plus efficacement protégée, pendant les trente ans qui suivirent, par la conservation des frontières naturelles qu'elle ne le fut par la Charte de 1814 et la Constitution de 1830? La France, pendant cette période, était-elle moins la France? Ne s'était-elle pas accrue en richesses de tout genre, en force morale et matérielle? N'était-elle pas devenue plus redoutable, malgré la réduction de ses frontières, qu'elle ne l'était en 1814 avec son immense étendue? La suite l'a bien prouvé. Manquait-elle de nationalité, cette armée française d'où sont sortis, déjà célèbres sous le dernier règne, tant de noms qui la recommandent aujourd'hui à l'admiration et au respect du monde? J'aime mieux, quant à moi, en fait d'acquisitions nationales, une liberté de plus qu'une province de plus. J'ai applaudi comme Français, et de tout mon cœur, à l'annexion récente de la Savoie; mais je le dis avec non moins de franchise : comme Français et libéral, je donnerais la Savoie pour la moindre des libertés que l'illustre auteur de la Constitution de 1852 a promises à mon pays et que mon pays espère. La Savoie, je le sais, est une perle ajoutée à la brillante couronne de la France;

Je la crois fine, dit-il;
Mais le moindre grain de mil
Ferait bien mieux mon affaire.

Le grain de mil, pour les peuples auxquels le pain de chaque jour ne suffit pas, c'est la liberté.

II

Napoléon a pu vingt fois, pendant le cours de son règne, donner la liberté aux Français. Il ne l'a jamais voulu. M. Thiers, dans une série de résumés lumineux qui terminent son livre, relève toutes les fautes du conquérant et du politique. Il signale moins vivement les torts du despote. On dirait qu'il en prend mieux son parti. Après la paix d'Amiens, Napoléon provoque l'Angleterre au lieu de la ménager. Il déchaîne la coalition. Après Austerlitz, il rêve la monarchie universelle et il en partage les prémices entre ses frères. Après Friedland, il songe à fonder à son profit un empire d'Occident, et il montre du doigt à l'empereur Alexandre le chemin de Constantinople. Puis les fautes s'accumulent avec une sorte de logique fatale et de précipitation mécanique : après l'entrevue de Tilsitt, celle de Bayonne; après Wagram, le passage du Niémen; après Bautzen, le refus des préliminaires de Prague. C'est ainsi que chacune des victoires de Napoléon est marquée d'un signe funeste par la main de M. Thiers, chacune de ses glorieuses étapes signalée par une remontrance. Est-ce tout? Était-ce assez de dire au vainqueur qu'il a manqué de modération, au conquérant qu'il n'a pas su s'arrêter, à l'ambitieux qu'il a mal compris son intérêt! Combien de fois, dans le cours de cette brillante destinée, la fortune ne lui avait-elle pas montré l'occasion de libérales réformes dans le gouvernement de la France! Combien de retours n'avait-elle pas ménagés à la liberté politique sous cette main victorieuse, assez puissante pour la fonder, assez forte pour la contenir! « ... Si un mérite *pouvait* manquer au faisceau de tous ses mérites, écrit M. Thiers, c'était *peut-être* de n'avoir pas donné la liberté à la France... »

Timide aveu, où nous aurions voulu lire une affirmation éclatante.

On se demande en effet comment ces nobles enfants de la France, qui avaient parcouru le monde à la suite de Napoléon, comment ce peuple qui lui avait prodigué son or et son sang, ne lui paraissaient plus bons, au retour de ces expéditions triomphantes, qu'à servir d'instruments passifs à un pouvoir sans contrôle et sans frein ; comment cette fortune si souriante ne l'avait pas attendri sur le sort de cette nation si docile, qui ne semblait avoir gardé pour elle, comme on l'a si éloquemment dit, d'*autre liberté que celle de mourir*[1]? La liberté politique n'était pas seulement le droit abstrait et philosophique des Français, héritiers légitimes des principes de l'Assemblée constituante. C'était le droit de leurs sacrifices et de leurs souffrances. « Les peuples n'ont que le gouvernement qu'ils méritent. » Soit! un peuple si soumis méritait-il un maître si impérieux? La force qui le maîtrisait était-elle en raison de sa résistance? M. Thiers prétend que le peuple qui avait fait la Révolution « n'était plus capable » de jouir de la liberté. Pourquoi? « La liberté, écrit-il, pour qu'elle soit possible, exige que, gouvernement, partis, individus, se laissent tout dire *avec une patience inaltérable*... » — Autant dire que la liberté politique est à jamais impossible, non-seulement en France, mais partout ailleurs. Dans quel climat privilégié et sur quelle terre bénie du ciel trouverez-vous un gouvernement et des partis doués de cette patience angélique qui est, suivant M. Thiers, la condition de la liberté? M. Thiers ajoute : « C'est à peine s'ils en sont capables lorsque, n'ayant rien de sérieux à se reprocher, ils n'ont à s'adresser que des calomnies. Mais, lorsque les hommes du temps pouvaient justement s'accuser d'avoir tué, spolié,

[1] *Souvenirs contemporains*, par M. Villemain, tome Ier, page 234.

trahi, pactisé avec l'ennemi extérieur, les imaginer en face les uns des autres, discutant paisiblement les affaires publiques, est une pure illusion. Ce n'est donc pas d'avoir pris la dictature qu'il faut demander compte au général Bonaparte, *mais d'en avoir usé comme il fit* de 1800 à 1814... »

On le voit; l'historien de l'Empire a l'air de demander compte à Napoléon de l'usage qu'il a fait du despotisme. Il passe condamnation sur le despotisme lui-même. On dirait qu'il sait mauvais gré à l'Empereur de s'être mal servi d'un bon instrument. Non que j'accuse l'illustre écrivain d'être un partisan du pouvoir absolu, comme ses apologistes l'en ont récemment loué [1]! A Dieu ne plaise! Si M. Thiers a un tort, c'est de croire qu'en dehors de ces dictatures temporaires que nécessite parfois le salut public, une dictature permanente est possible quand elle tombe aux mains d'un homme de génie. Sans le génie, en effet, une pareille entreprise est folle. Avec le génie, elle aboutit aux abîmes. C'est la grande moralité de cette histoire de Napoléon. En France, depuis la Révolution, avec les nouveaux besoins et les irrésistibles instincts du pays, le pouvoir absolu, quelle que soit la main qui l'exerce, est fatalement placé entre le péril d'une activité incessante et la fermentation d'un repos inquiet. Napoléon n'avait aucun parti pris pour l'un ou l'autre système. Il a été poussé à la guerre continue par son propre génie; *ingenio suo utebatur*, comme écrit Tacite. Et aussi tout ce que les dons naturels, des fortunes inouïes, la valeur, la richesse, l'enthousiasme, la docilité

[1] « ..... M. Thiers ne paraît pas admettre dans sa rigueur impitoyable cette maxime que toute dictature soit fatalement entraînée à des excès qui la perdent. Il paraît croire qu'une autorité forte, lorsqu'elle est indispensable, n'est pas nécessairement malfaisante, et qu'*un despotisme qui vient à propos peut être sage*..... » (*Revue européenne* du 15 avril, page 753, article de M. Charles Aubertin.)

d'un peuple guerrier et intelligent, tout ce que Dieu et les hommes, par un concert presque unique dans l'histoire, avaient prêté de force au génie de Napoléon, aboutit à le rendre, un matin, aux yeux de la France et de l'Europe, non-seulement impuissant, mais impossible. Un jour, ce conquérant du monde s'est vu réduit à combattre avec une poignée de braves entre la Seine et la Marne; ce vainqueur de l'Europe a vu crouler sa fortune « faute d'un équipage de pont, » nous dit M. Thiers; ce gendre de l'Autriche et cet ami d'Alexandre a été traité en *aventurier qui a voulu être fameux*, comme disait une indigne proclamation du temps; enfin ce fier génie a signé le traité du 11 avril, « un traité qui me donne de l'argent, » disait l'Empereur, la rougeur au front, dans un de ses derniers entretiens avec M. de Caulaincourt à Fontainebleau! *Quomodo cecidit potens?* Ne cherchons pas la main de Dieu seul dans ces grands retours de sa justice. Elle y est trop visible. Voyons celle des hommes. « ... Soyez résolus de ne servir plus, écrit un sage du seizième siècle, et vous voylà libres! Je ne veux pas que vous le poulsiez ny l'ebransliez; mais seulement ne le soustenez plus : vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobbé la base, de son poids mesme fondre en bas et se rompre[1]. »

III

Le livre de M. Thiers aura servi, plus que l'illustre historien n'y prétendait peut-être, à marquer d'un signe indélébile cette faiblesse providentielle du génie devant la force des choses et la défaillance des hommes. Ou le peuple est perdu et condamné, comme la Rome des empereurs, à une

[1] La Boëtie, *de la Servitude volontaire*, page 24, édition Feugère.

décadence irremédiable, — ou cette lassitude est le signe que le despotisme est près de finir. En France, vers le déclin de l'Empire, il est un autre signe non moins caractéristique qui n'échappe pas à ceux qui lisent avec attention le livre de M. Thiers. La France a encore des soldats ; on dirait qu'elle n'a plus d'hommes. On reproche à M. Thiers de ne savoir pas faire un portrait d'homme. Je le crois bien ; où aurait-il trouvé les originaux? En France, vers 1814, l'histoire ne peut guère nous montrer que des personnages officiels, ceux du *Moniteur;* pour en montrer d'autres, l'historien aurait été obligé de les inventer : beaucoup d'uniformes, peu de caractères. Je ne veux nommer personne. M. Thiers, et à bon droit, a nommé tout le monde. Où sont ceux qui parlent? Où sont ceux qui résistent tant que le maître est debout? Supposez, dans toute l'étendue de l'empire, je ne dis pas une assemblée, un concile, une commission, je ne dis pas deux personnes réunies, mais une seule que la Constitution eût investie du droit de faire des représentations au chef de l'État et que l'Empereur eût écoutée un instant. C'est bien alors qu'il serait permis de dire ce que M. Thiers répète si souvent, quand la fortune de la guerre laisse percer un sourire à travers les angoisses de l'invasion : l'empire était sauvé!

Mais non, personne! Cet homme était pourtant le plus grand génie du monde et de l'histoire. Il eut d'intègres et habiles ministres, les Mollien, les Daru, les Caulaincourt, combien d'autres! Faute d'un conseiller écouté, il a péri. Essayez maintenant, sans génie, de fonder le pouvoir en France sur la volonté absolue d'un seul homme! Cette grande leçon de 1814 vous crie que l'entreprise en est aussi périlleuse qu'impuissante.

Telle était donc la solitude où son orgueil et son génie avaient confiné ce grand homme, en présence de l'Europe outrée, poussée à bout et décidée à tout, de la coalition

déchaînée, de la France appauvrie, dépourvue et démantelée, de la cour fugitive, des grands corps de l'État silencieux ou traîtres, de la bourgeoisie désaffectionnée, inquiète et prompte à tout changement, du peuple humilié et désarmé, des régiments décimés, des états-majors mécontents, des maréchaux défaillants; — telle était la solitude du maître! On voudrait l'admirer, comme a fait M. Thiers, d'avoir gardé une si indomptable énergie dans une situation si désespérée; l'histoire ne lui doit, à ce moment, qu'une compassion respectueuse. Tout autre sentiment est trompeur. Il n'est que Dieu qui soit grand dans ces terribles agonies des empires, et il n'est d'admirable que ses décrets. Le bruit du canon n'y sert plus. Le tapage de la gloire humaine n'y fait plus rien. Celui du style moins encore. Étrange contradiction qui mettrait la rigoureuse sentence au bout du livre et le dithyrambe partout ailleurs! Bizarre dualité qui distinguerait dans le même homme ses vertus et ses travers, ses grandes actions et ses folies, non pour les fondre ensemble dans une synthèse profonde, mais pour frayer deux routes parallèles et séparées à l'admiration et au blâme. Ces deux courants si divers sont faciles à distinguer dans la merveilleuse limpidité du récit de M. Thiers. Ils mettent le lecteur plus à l'aise. Ils rendent moins pénétrante et moins durable la leçon que l'auteur a voulu donner. Qui n'a lu quelques-uns de ces ouvrages d'imagination où l'impression générale, si elle n'est pas bonne, est corrigée par la moralité finale, parfois excellente! Dans une sphère plus haute, avec des intentions bien autrement sérieuses, un talent de conteur incomparable, une émotion de patriote digne de tous les respects, le livre de M. Thiers produit par instants un effet semblable. On a toutes les peines du monde à accorder dans son âme, après l'avoir lu, les sentiments par lesquels il nous fait si brusquement passer, l'enthousiasme et l'aver-

sion, le respect et la haine, l'admiration et la colère.

Est-ce le défaut de ce livre, ou le tort du sujet, ou la faute de notre jugement? M. Thiers a le droit de nous répondre par l'immense succès de son dernier volume et par l'impression extraordinaire qu'il a produite. Quant au succès, comment aurait-il manqué à la juste illustration de l'auteur, à la popularité de son nom et de son talent, à la vivacité entraînante de ses récits, à ses goûts de stratégie curieusement étudiée, à son patriotisme exalté, à son équité persévérante! Le succès populaire du dix-septième volume était donc certain. Ajoutons que M. Thiers n'avait jamais paru inspiré d'un plus sincère esprit de vérité et de justice distributive. Il avait montré à l'Empire une fidélité courageuse, aux débris de notre armée une tendresse sympathique; ce qui ne l'a pas empêché de donner partout raison, dans le cours de son livre, à la bourgeoisie parisienne et de témoigner aux princes, rappelés en France par le salut public, une bienveillance naturelle et volontaire.

Sur quelque préférence une estime se fonde;
Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde.....

M. Thiers n'estime pas tous ceux dont il parle; il le prouve assez; il n'est injuste qu'à son corps défendant. Voilà pour le succès de son livre. Si nous parlons maintenant de l'impression qu'il a produite, elle a été fort diverse. Les uns, comme les apologistes que nous avons cités, ont loué M. Thiers au nom des principes dont la chute du premier Empire a démontré l'impuissance, et ils lui ont dit ce que M. Thiers disait lui-même au pape en 1847 : « Courage! continuez! et venez à nous! » Les autres, au contraire, ont cherché dans son livre, comme j'ai tenté de le faire, sinon la condamnation formelle du pouvoir dictatorial, du moins la peinture supérieurement résumée de ses vices et de ses dangers. Comment a-t-on pu chercher dans l'ouvrage de

M. Thiers tant de choses contraires, l'approuver au nom de l'Empire, l'applaudir pour le compte de la liberté? Serait-ce que nous aurions raison, et qu'une certaine unité aurait manqué à son plan, à sa philosophie et à sa morale? Nous insinuons ce doute. Nous n'y insistons pas. Un chef-d'œuvre même peut n'être pas un ouvrage parfait. Il y a des taches dans le soleil et des négligences dans l'*Iliade*. Ce récit à la fois long et rapide qui vous porte, comme ces grands fleuves du nouveau monde, à travers les solitudes repeuplées du temps passé, est certainement une des rares merveilles de la composition historique. On sent qu'il entraîne avec lui, du même courant, l'historien, son héros et ses lecteurs. On lit ces neuf cents pages d'une histoire très-véritable tout d'une haleine pour ainsi dire, avec autant de plaisir et aussi peu de fatigue qu'un bon roman. C'est le mérite particulier de M. Thiers. On aura beau le réclamer au nom d'une ambition ou d'un parti. Par la nature de son talent, il appartient à tout le monde. Pour la gloire de son nom et pour l'honneur de sa vie, noblement remplie, il ne cessera jamais de compter au premier rang des inébranlables amis d'une sage liberté.

III

LA RESTAURATION[1]

— 20 JANVIER 1861. —

I

Quelqu'un me demandait récemment, à propos du dix-huitième volume de M. Thiers, qui est l'histoire de la pre-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVIII.

mière Restauration : « Croyez-vous que M. Thiers aurait écrit cette histoire, il y a vingt ans, comme il l'a écrite aujourd'hui? — Non, ai-je répondu. Il l'aurait écrite autrement. Il y aurait mis, par l'intention, toute l'impartialité dont il est capable ; c'est beaucoup dire. Bon gré, mal gré, il y aurait mis sa passion. » Personne en effet, il y a vingt ans, n'aurait parlé des Bourbons de la branche aînée comme les honnêtes gens et les hommes raisonnables en parlent aujourd'hui, sans exaltation ou sans dénigrement. Personne, pas même M. Thiers, ne leur eût appliqué la justice rigoureuse et impartiale de l'histoire, comme il vient de le faire avec une supériorité de raison si incontestable. Non-seulement M. Thiers traite les Bourbons rétablis en 1814 avec une équité respectueuse, il met du cœur dans son jugement ; on dirait qu'il y mêle des regrets. En France, nous finissons toujours par être justes. Nous ressemblons à ce mari, assez peu content d'une première union, et qui, ayant épousé en secondes noces une femme acariâtre, disait, se souvenant du passé : « Ah! ma pauvre femme d'autrefois ! » Nous disons : « Pauvres Bourbons! »

Parlant, il y a un mois, de l'*Histoire de la Restauration*, par M. Louis de Viel-Castel[1], j'ai voulu montrer les Bourbons, au moment de leur retour en 1814, pactisant avec la Révolution française en se défiant d'elle, l'acceptant et ne l'aimant pas, obligés de céder aux exigences de l'esprit libéral, et couvrant leur prudence assez peu volontaire sous la formule surannée d'un octroi royal. J'avais pris plaisir, je l'avoue, à me laisser guider dans cette étude par un écrivain très-peu suspect d'exagération révolutionnaire. « J'ai jugé sévèrement les Bourbons de la branche aînée, disait M. de Viel-Castel, parce que je les aimais et que j'aurais

[1] *Voir* plus loin le chapitre de mon livre intitulé : *la Restauration et la Révolution*.

voulu les voir durer... » M. Thiers n'en pourrait pas dire autant. Il était de ceux qu'un patriotisme très-exalté tournait presque irrésistiblement contre la Restauration. C'est lui pourtant que j'aime à prendre pour guide aujourd'hui quand il s'agit d'apprécier, non-seulement les causes qui replacèrent les Bourbons sur le trône de France, mais les sentiments qui les animaient et les actes par lesquels ce premier essai de leur règne de quinze ans fut rempli. M. Thiers les juge sans les décrier. Il fait la part des circonstances avec une sagacité remarquable. Il tranche des questions qui touchent à la fibre la plus délicate de notre susceptibilité nationale, avec une décision sans réplique. Disons plus : il relève presque tous ses jugements par cette sorte de générosité supérieure qui n'est pas la flatterie tardive d'une hostilité repentante, mais l'aveu d'une conscience instruite par l'expérience de la vie et éclairée par la réflexion.

J'aurais beaucoup à prendre dans le livre de M. Thiers, si je voulais insister aujourd'hui sur la thèse que j'ai surabondamment développée en compagnie de M. de Viel-Castel. Après avoir lu M. Thiers, on sait au vrai le rôle qu'a joué le parti libéral dans la restauration des Bourbons. Qui savait, en 1814, qu'un parti libéral existât en France? Où était-il? qui l'avait vu? M. Thiers lui-même, avec ses yeux pénétrants, ne l'aurait pas découvert. Il se cachait si bien! Le parti libéral n'existait pas. Ses idées vivaient; elles étaient au fond des âmes; elles circulaient dans l'air avec ces fatales nouvelles qui arrivaient de Moscou, de la Bérésina, de Leipsig. Elles étaient la revanche secrète de ces grands désastres, la réparation attendue de ces affreux malheurs. Telle était leur puissance, qu'elles avaient fini par gagner nos vainqueurs eux-mêmes. Ceux-ci, dans la restauration de la liberté politique en France, avaient l'air de prendre une initiative que notre inertie apparente leur abandonnait. Les hommes manquent quelquefois ; les idées ne meurent

pas: elles n'abdiquent jamais. On l'a bien vu en 1814. D'où sortaient ces idées libérales qui, d'un premier élan, dominaient les esprits et s'imposaient aux plus rebelles? Elles échappaient à un silence de quinze ans, à une exclusion systématique, à l'exil de leurs organes les plus illustres, au ridicule dont on les avait couvertes sous le nom d'idéologie. Et tout à coup, elles sont tout! Leur force n'est pas seulement d'être immortelles et de rester grandes, en dépit de l'abaissement des esprits; c'est aussi de grandir les hommes qui, par aventure et même après les avoir délaissées, leur servent un moment d'interprètes. J'ai déjà fait cette réflexion. Personne n'a mieux marqué que M. Thiers la part du Sénat, celle du Corps législatif, celle du gouvernement provisoire, celle du prince de Talleyrand en particulier, dans cette exhumation soudaine des principes de 89, restés vivants en dépit de tout. Si nous aimions à relever ce qui, dans les affaires publiques, appartient à *l'éternelle comédie humaine* (c'est le mot de M. Thiers), quel spectacle que celui-là!

« A huit heures du soir, le Sénat se présenta aux Tuileries, ayant en tête son président, M. de Talleyrand. Ce personnage, si bien fait pour les représentations où il fallait tempérer la fermeté par une exquise politesse, s'approcha du prince (le comte d'Artois), et, selon sa coutume, s'appuyant sur une canne, la tête penchée sur l'épaule, lut un discours à la fois fier et adroit, dans lequel il expliquait la conduite du Sénat sans l'excuser; car elle n'avait pas besoin d'excuse. « Le Sénat, disait-il, *a provoqué le retour de* « *votre auguste maison* au trône de France. Trop instruit « par le présent et le passé, il désire avec la nation affermir « pour jamais l'autorité royale sur *une juste division des* « *pouvoirs et sur la liberté publique, seules garanties du* « *bonheur et des intérêts de tous*... Monseigneur, le Sénat,

« en ces moments d'allégresse publique, obligé de rester « en apparence plus calme sur la limite de ses devoirs, « n'en est pas moins pénétré des sentiments universels. « Votre Altesse Royale lira dans nos cœurs *à travers la « retenue même de notre langage*... »

Cela se passait le 14 avril 1814. Combien de temps s'était écoulé entre l'abdication de l'Empereur et cette fière déclaration du Sénat? Quelques jours à peine. Entre ces deux points extrêmes il y avait un abîme que la liberté avait franchi, *claudo pede*, si l'on veut, mais avec un élan irrésistible. D'où lui venait cette force? Était-ce des hommes qui avaient tous, plus ou moins, fléchi le genou? Était-ce des idées, que quinze années de silence, de défaveur et de solitude n'avaient pas découragées? Il faut insister beaucoup en lisant l'histoire, et surtout en l'écrivant, sur cette puissance de spiritualité libérale qui a pénétré, depuis quatre-vingts ans, au sein des masses, qui les enveloppe, les possède souvent à leur insu, et qui, à un moment donné, fait explosion contre les gouvernements les plus solidement appuyés sur la force matérielle. Il faut y insister surtout quand un des hommes qui ont donné le plus de gages aux principes de la Révolution française leur rend ainsi, dans le couronnement d'un édifice élevé à la gloire militaire de son pays, un hommage sérieux et vrai, sans déclamations emphatiques, sans allusions blessantes, éclairé et dominé par son sujet même, et noblement inspiré par la vérité.

J'entends souvent reprocher aux principaux hommes d'État du dernier règne le silence qu'ils ont gardé depuis dix ans. D'abord, je leur en demande pardon, ils peuvent se taire. Les idées dont ils furent longtemps les organes n'en vivent pas moins ; pour faire moins de bruit, elles n'en font pas moins leur chemin dans le monde. Les idées sont

plus patientes que les hommes ; elles savent attendre, comme Annibal devant la tente du roi Prusias,

Donec Bithyno libeat vigilare tyranno...

Il vient un moment où la tente s'ouvre et où le glorieux visiteur est introduit. Les hommes d'État du dernier règne peuvent donc se dispenser de faire des brochures sur les événements du jour. Ne vaut-il pas mieux qu'ils fassent des livres? Où trouvera-t-on, si on sait les lire, plus d'enseignements applicables au temps présent, plus de leçons pratiques, plus de moralité fortifiante, plus d'encouragements et plus d'espérances? Chose singulière! ce sont les plus anciens serviteurs des idées libérales qui en désespèrent le moins! Ce sont les hommes que la fortune a renversés et brisés au service de ces idées qui leur montrent encore le plus de dévouement et d'ardeur. Ceux qui racontent, sous tant de formes diverses et avec un succès si populaire et si sérieux, l'histoire d'un temps si voisin du nôtre, que font-ils, si ce n'est renouer avec vigueur le lien qui nous unit aux efforts, aux travaux et aux luttes de nos devanciers? C'est quand ce lien est définitivement rompu que tout est perdu. *Souvenirs contemporains*, *Histoire du gouvernement représentatif*, *Histoire de la Convention*, *Études sur l'ancien régime et la Révolution*, *Histoire du règne de Louis-Philippe*, *Histoire de la liberté politique en France*, *Mémoires pour servir à l'histoire du temps*, quelle rencontre de tant d'esprits diversement doués dans une pensée et dans une entreprise communes! Quel admirable témoignage de la vitalité des idées libérales! Et ne semblent-elles pas communiquer leur éternelle jeunesse à tant de plumes mûries par l'âge et qu'on aurait pu croire brisées par les épreuves de la vie humaine?

Parmi ces historiens qui font servir l'histoire contemporaine à l'instruction du présent, comment refuser à M. Thiers

une place éminente? S'il a écrit l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* avec un parti pris d'admiration patriotique pour la gloire de nos grandes armées, quoi de plus légitime? Nous en sommes tous là. Personne, en France, n'osera jamais faire le compte rigoureux de la gloire militaire, calculer ce qu'elle coûte ou ce qu'elle rapporte, lui dresser son bilan comme à un failli. Cela est bon avant la guerre. M. Thiers nous donne le détail de la gloire avant la bataille, rarement après. Il a raison. Compter les blessures, étaler les plaies saignantes, raconter le deuil des familles, quand la France est victorieuse, triste revanche de l'humanité contre l'enthousiasme qui fait les héros! La France n'a de vraies frontières que ses soldats. L'amour de la gloire y contribue pour beaucoup plus que la conscription. C'est donc à bon droit que M. Thiers a donné au tableau de nos prospérités guerrières une si grande place dans son histoire. Mais croire que la lecture de son livre ne laisse pas, en définitive, au fond des âmes une leçon supérieure à cette patriotique idolâtrie que parfois elle encourage, je ne me charge pas, pour ma part, et surtout quand je viens de lire le dix-huitième volume, de poser et de soutenir une conclusion si injuste.

II

Il serait trop ridicule de croire que M. Thiers n'est plus sur son terrain dans le dix-huitième volume de son histoire parce qu'on ne s'y bat plus. Je me trompe : M. Thiers tire encore une fois le canon dans ce volume, mais c'est celui de la bataille de Toulouse; et, s'il me permet de le dire, ce canon fait un peu moins de bruit dans son livre qu'il n'en a fait dans le monde. Je ne m'en plains pas. Il était grand temps que les lecteurs de M. Thiers eussent quelques

instants de relâche entre deux campagnes. L'illustre historien les a remplis par le récit de la *Restauration des Bourbons*, par l'exposé du *Gouvernement de Louis XVIII*, et par le dramatique tableau du *Congrès de Vienne;* c'est la division du nouveau volume. C'est assez dire que M. Thiers ne s'est occupé cette fois que de politique, d'administration et de diplomatie, sujets où il n'excelle pas moins que dans les récits militaires. Et puis, n'y a-t-il pas toujours une armée française en France? Renvoyez les soldats à l'atelier ou à la charrue, brisez les cadres, licenciez les corps. Tout à coup, dites un mot, signalez un péril, montrez le drapeau national : l'armée se reforme, elle accourt; en quelques jours elle est réunie. Au moment de la restauration des Bourbons, les divisions mutilées qui avaient fait la campagne de 1814 ne présentaient plus que des débris. Aucun historien, avant M. Thiers, n'avait paru songer à cette autre armée de la France qui occupait les principales forteresses du grand empire à l'étranger, et que la paix ramenait sur le sol natal. M. Thiers nous montre ces vieux soldats rentrant les uns après les autres, silencieusement, par longues étapes, puis recomposant peu à peu cette force militaire avec laquelle la royauté restaurée, étonnée d'une renaissance si soudaine, eut le tort de ne pas compter davantage. Le tableau est saisissant. M. Thiers a encore là quelques-unes de ces pages où il montre l'entrain de l'homme d'épée et la science de l'intendant militaire. Et comme on sent battre une dernière fois le cœur de la France impériale dans la poitrine de ces braves qui rapportent des extrémités de l'Europe où ils n'ont, eux, subi aucune défaite, leurs drapeaux déchirés et invincibles !

La plus grande difficulté du gouvernement des Bourbons, c'était la conduite à tenir à l'égard de l'armée. Les fautes commises dans ce sens étaient les plus graves. Elles pouvaient être mortelles. Elles portaient droit au 20 mars.

Il ne fallait pas seulement ménager les plus humbles dans les rangs de nos soldats, il fallait flatter l'orgueil des plus grands. Les maréchaux s'étaient donnés à Louis XVIII avec un empressement qui a inspiré au spirituel historien de l'Empire un de ses plus piquants récits[1]. Pourquoi donc, quelques mois plus tard, un des plus illustres écrivait-il à sa femme, au moment d'abandonner la cause des Bourbons pour celle de l'Empereur sorti de l'île d'Elbe : « *Mon amie, tu ne pleureras plus en sortant des Tuileries...* » Quel mot! Comme il peint une époque et un parti! Pourquoi tant de mesures imprudentes qui avaient jeté la colère dans d'autres cœurs non moins irritables? Représentez-vous ces régiments dont nous parlions tout à l'heure, rentrés en France, et y trouvant installés, aux Tuileries et à Saint-Cloud, à la place des grenadiers d'Austerlitz et de Wagram, les gardes du corps de Monsieur, les cent-Suisses et les mousquetaires!

« ... Vieux soldats, pour la plupart (écrit M. Thiers), conservant au fond du cœur les sentiments qui régnaient dans leur patrie lorsqu'ils l'avaient quittée, ils ne pouvaient s'empêcher, bien qu'ils eussent été plus d'une fois irrités contre Napoléon, de voir en lui le représentant de la France, de sa grandeur, de son indépendance, et, dans les Bourbons, tout le contraire. L'idée qui s'était enracinée dans leur esprit, c'est qu'en leur absence l'étranger, aidé de quelques nobles, de quelques prêtres, avait opéré une révolution désastreuse pour la France et pour l'armée. Cette idée les remplissait d'une véritable fureur et d'un mépris profond pour un gouvernement, créature et complice, disaient-ils, de l'étranger; ce qui vrai, en apparence, était tout à fait injuste au fond, ainsi que nous avons

[1] *Voir* la réception faite aux maréchaux à Compiègne, page 93.

eu déjà occasion de le dire ; — car si les Bourbons en 1814 rentraient à la suite de l'étranger victorieux, *il fallait s'en prendre non pas à eux dont c'était le malheur, mais à Napoléon dont c'était la faute.* On ne tenait aucun compte de cette vérité si claire, et les Bourbons passaient aux yeux de nos vieux soldats pour les fauteurs et les alliés de la coalition européenne. »

J'ai cité cette page. En même temps qu'elle traduit avec une vérité frappante une des plus insurmontables difficultés qui assaillirent la Restauration, elle donne l'idée de cette impartialité généreuse qui est un des mérites, j'allais dire un des charmes de cet écrit. Ailleurs, quand l'historien veut pénétrer plus avant dans les obstacles de tout genre qui entravent le gouvernement des Bourbons ; quand il signale l'inévitable réduction de l'armée qu'exige le passage de l'état de guerre à l'état de paix, la nécessité de ménager les révolutionnaires pour n'en pas faire des bonapartistes, les acquéreurs de biens nationaux pour n'en pas faire des révolutionnaires, le clergé resté fidèle pour l'empêcher de maltraiter les prêtres assermentés, la bourgeoisie sage et modérée pour ne pas la rejeter dans le parti des mécontents, la noblesse de province pour l'engager à partir, la noblesse de cour pour satisfaire à ses prétentions de prééminence ; quand l'impartial historien a ainsi résumé tous ces embarras du moment :

« Soyons équitables, s'écrie-il ; quelle tâche cruelle pour les Bourbons et les émigrés rentrés avec eux ! Il fallait donc qu'ils préférassent les soldats de Napoléon aux soldats de Condé, les acheteurs à vil prix du bien de leurs amis, quelquefois leurs bourreaux, à ces amis eux-mêmes, en laissant ceux-ci dans la misère ! Il fallait qu'ils préférassent les prêtres qui s'étaient soumis à la Révolution à ceux qui n'a-

vaient jamais voulu pactiser avec elle ! Il fallait qu'ils sussent si bien feindre à l'égard des classes nouvelles formées en leur absence, qu'ils parussent faire d'elles autant de cas, parce qu'elles étaient riches et spirituelles (la raison n'était pas trop mauvaise), que de la noblesse avec laquelle ils avaient vécu à la cour dans leur jeunesse, en exil dans leur âge mûr ! Pour tout dire en un mot, il fallait qu'ils s'arrachassent la mémoire, le cœur, pour paraître à la France les hommes qu'ils n'étaient pas !... Révolution, contre-révolution !... L'une dépasse le but (nous sommes en 1814), l'autre veut revenir en deçà, aucune ne s'arrête au point juste. Mais, pour excuse de l'une et de l'autre, il faut dire que si la première a le mérite d'être dans le sens du temps, la seconde a celui d'obéir aux plus nobles sentiments de l'âme humaine, le respect du passé, la fidélité aux souvenirs !... »

Quand on fait ainsi, avec une si loyale abnégation, la part des obstacles inévitables et des bonnes intentions dans une conduite répréhensible, on est bien fort pour la contredire ; on a le champ libre pour la juger. M. Thiers s'y donne carrière avec toute la vigueur de sa raison. Il a rendu à la royauté restaurée ce témoignage si important à recueillir de sa bouche, « que l'opinion publique, une fois convaincue de la convenance et de la nécessité du rappel des Bourbons, *s'était portée vers eux avec une sorte d'entraînement.* » (Page 53.) Cette concession une fois faite, ce n'est pas M. Thiers qui aurait refusé de voir, dans la restauration de l'antique royauté, ce que l'esprit libéral y avait mis, ce que le libre consentement du pays lui donnait de dignité et lui prêtait de force, sauf à la reprendre si la royauté n'en usait pas.

Personne n'a mieux compris, n'a mieux rendu que ne l'a fait M. Thiers ce rôle du pays redevenu, après quinze

ans d'une inaction forcée, un des acteurs du drame politique, pendant l'année qui sépare la première chute de l'empereur Napoléon de son triomphant retour. Je ne crois pas que les Bourbons eussent la pensée d'éluder la Charte dès les premiers jours, malgré le mot du comte d'Artois rapporté par M. de Vitrolles, et qui rappelle ce qu'écrivait aussi de Saint-Pétersbourg le comte Joseph de Maistre, « *qu'il fallait embrasser la Charte, mais pour l'étouffer...* » Le comte d'Artois disait plus doucement à ses intimes : « L'engagement est pris ; il faudra le tenir franchement, et puis, si après quelques années on s'aperçoit que les choses ne peuvent pas marcher, on verra comment s'y prendre pour arranger les choses autrement... » On sait de reste comment le frère de Louis XVIII *arrangea les choses* quand il fut roi. Mais n'importe. En 1814, aucun des Bourbons ne songeait à s'affranchir de la Charte ; seulement le peuple, retiré de la scène politique depuis quinze ans, ou qui n'y avait paru que botté, éperonné et le sabre au poing, le peuple paraissait aux Bourbons un acteur ou si vieilli ou si novice que les distributeurs des rôles ne songeaient qu'à une chose : lui faire la part la plus insignifiante qu'il était possible. Quelle force au contraire n'eût-on pas trouvée dans son appui franchement invoqué, si on avait eu un peu d'esprit politique ! Louis XVIII avait beaucoup d'esprit, pas assez de celui-là, du moins à ce moment. Il était un latiniste de première force ; et jusqu'après le retour de Gand, on eût dit qu'il n'avait pas pris la Charte très au sérieux. La Charte était pourtant, je le dis sans épigramme, le meilleur livre de sa bibliothèque classique, et il ne tenait qu'à lui et surtout à son frère d'en faire une excellente édition *ad usum Delphini*. En 1814, on disputait au pays la part que la Charte lui avait assurée dans la division des pouvoirs ; on sait par quels efforts, au prix de quelles luttes et après quelle série de malheurs le pouvoir parlementaire y reprit son

rang après les Cent-Jours. Un plus grand accord avec les Chambres n'aurait pas empêché le 20 mars, je le crains. Si restreint qu'il fût, cet accord fut presque la seule force de la Restauration, quand furent éteints les lampions allumés les premiers jours. Il empêcha le 20 mars d'éclater six mois plus tôt. Pour l'avenir de la branche aînée, c'était beaucoup.

M. Thiers a débrouillé avec une dextérité remarquable tout cet *imbroglio* des rapports entre la royauté et les Chambres, qui est une si grande difficulté et parfois un si mortel ennui dans l'histoire. Il en a tiré non-seulement la lumière pour son sujet même, mais une série de réflexions, d'aperçus et de jugements qui forment pour ceux qui savent lire le plus profitable enseignement : « La connaissance des affaires publiques, dit-il, ne s'acquiert, en tout pays, *que par la liberté.* » — « Lorsqu'on se décide à introduire les assemblées dans le gouvernement, dit-il ailleurs, il ne faut pas le faire à moitié ; car elles forcent les portes qu'on ne voudrait qu'entr'ouvrir. Il faut, si on les admet, les admettre franchement, agir à leur égard avec confiance et résolution, et on parvient ainsi à les conduire, si on fait ce qu'on veut, si ce qu'on veut est avouable, si on le veut fortement, et si on a le talent de communiquer par la parole sa volonté aux autres. Alors les assemblées s'associent au gouvernement, s'y intéressent, se passionnent pour lui, et, *d'obstacles qu'elles étaient, deviennent une force véritable...* » Je n'insiste pas. Ne sont-ce pas là des maximes de gouvernement qu'il faudrait graver, sur une table d'or, dans l'enceinte de toutes les assemblées délibérantes?

Ce qui caractérise éminemment la Restauration, et ce que M. Thiers a très-bien compris, c'est le désarroi singulier dans lequel cette idée du retour des Bourbons, « d'abord un peu surprenante, » puis acceptée de tous, trouva et laissa pendant plus d'un an la France de 1814.

miers essais du gouvernement constitutionnel, l'esprit libéral qui sera l'inspiration de sa vie. J'en veux faire honneur, pour ma part, à cette noble forme du gouvernement des hommes, qui rend à ceux qui l'ont loyalement pratiqué la force qu'il en a reçue, même si elle n'a pas duré; car elle ne se prescrit pas. Ce qui a été acquis une fois à la liberté lui reste, fût-elle momentanément suspendue...

IV

LE CONGRÈS DE VIENNE.

— 3 FÉVRIER 1861. —

I

Le congrès de Vienne est un singulier épisode de notre histoire contemporaine. Tout s'y fait au rebours, je ne dis pas du bon sens, mais de l'attente universelle. Tous les rôles y sont intervertis, toutes les prévoyances confondues; les masques tombent. La France, qui devait, croyait-on, recevoir à Vienne le coup de grâce, y retrouve la conscience de sa force et le sentiment de sa dignité. Le gouvernement des Bourbons, qui, en France même, marchait de faute en faute à une catastrophe inévitable, à Vienne se relevait par la netteté de son langage et la fermeté de sa politique. M. de Talleyrand, ce courtisan « prêt à tout et capable de toutes les souplesses utiles à sa fortune[1], » s'y redressait lui-même avec une fierté toute française. Le courtisan égoïste se montrait homme d'État supérieur. eût pu croire qu'il était devenu patriote. D'une autre les puissances qui avaient conduit depuis un an avec vigueur si redoutable et un concert en apparence lés·

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, tome Ier, page 37.

intéressé l'œuvre de la coalition contre la France, à Vienne ne se montraient plus que désunies par la victoire, livrées à d'étroites personnalités, irritées par d'avides concurrences, sans souci des promesses prodiguées pendant la lutte, sans respect des principes qui avaient armé leurs bras. Le congrès de Vienne semblait ainsi destiné à donner au monde le spectacle de toutes les contradictions et l'émotion de toutes les surprises, sans parler de la dernière, le débarquement de Napoléon à Cannes, dont la nouvelle tomba comme la foudre, vers le commencement de mars 1815, sur les plénipotentiaires épouvantés.

M. Thiers a raconté le congrès de Vienne avec un art si merveilleux, une telle abondance d'informations, une si légitime assurance, une vivacité si dramatique et un jugement si visiblement inspiré par les plus généreux motifs, qu'on éprouve je ne dis pas seulement un vif regret de le contredire, mais une certaine confusion à lui emprunter les éléments même de la contradiction qu'on lui oppose. Ce sera pourtant mon rôle dans cette étude, comme le lecteur peut en juger par ce que je viens d'écrire en la commençant. Ceux qui ont lu l'ouvrage de M. Thiers avec quelque attention savent que les conclusions de l'illustre historien sont absolument différentes de l'opinion que j'exprime. M. Thiers croit que l'intérêt français a été mal servi à Vienne; il me semble, quant à moi, que cet intérêt ne pouvait être mieux défendu qu'il ne l'a été. M. Thiers reproche au prince de Talleyrand de n'avoir consulté pendant le con grès que le souci de son importance personnelle et « son impatience de jouer un rôle; » il me semble que, dans la conduite de M. de Talleyrand, le soin de son importance s'est trouvé, cette fois, heureusement lié à une sollicitude plus politique et plus française.

M. Thiers, comme citoyen, a une qualité respectable qui tourne parfois en défaut dans l'historien. Il ne sait pas se

résigner aux faits accomplis quand ils engagent la grandeur et la prééminence de son pays. Il a bien raison. Ne pas se résigner à la défaite, lutter contre la déchéance de sa patrie, entretenir jusqu'au dernier moment, et même quand tout est perdu, de nobles illusions et de patriotiques espérances, cela est beau, surtout quand on a l'épée à la main. Ce fut le rôle de Napoléon pendant la campagne de 1814, du maréchal Soult à Toulouse, du prince d'Eckmühl à Hambourg, du républicain Carnot dans la citadelle d'Anvers. La plume à la main, c'est autre chose. Il est puéril de gagner sur le papier des batailles que la France a perdues sur le terrain, et de garder des forteresses qu'elle a rendues. L'histoire n'a pas ce droit-là. M. Thiers, je me hâte de le dire, n'a pas cette prétention. Mais il n'accepte volontiers que comme de simples fautes de tactique les désastres de nos armées dans les derniers temps. Il se refuse à y voir le symptôme d'un mal plus profond, le juste retour d'une ambition excessive. Ou, s'il lui arrive de signaler, avec éloquence, les causes si peu contestables des malheurs de la patrie, — le moindre incident de la lutte, un commandant de garnison qui perd la tête, une brigade attardée, un équipage de pont qui vient à manquer, une distribution de cartouches qui se fait attendre, tout lui est prétexte à protester contre la suprême catastrophe, même s'il l'a prédite. Le cœur du patriote réfute les prévoyances de l'historien. Combien de fois, dans le cours de ces études, n'avons-nous pas signalé ces généreuses contradictions, véritables mutineries du patriotisme contre la fortune, lutte stérile de l'imagination contre la réalité! Une fois sorti des champs de bataille de 1814 et entré au congrès de Vienne, M. Thiers y apporte avec la même qualité, le même défaut, avec les regrets et les sollicitudes du bon Français, le même souci de réaction contre les faits accomplis, la même rébellion magnanime et impuissante contre la force des choses.

Tout le monde sait par cœur aujourd'hui la chronique du congrès de Vienne. M. Louis de Viel-Castel l'a récemment racontée dans un chapitre excellent[1]. M. Thiers lui a prêté, dans le cinquante-sixième livre de son dernier volume, le double intérêt de la grande histoire et de la haute comédie. Tout le monde sait aussi que, devant le congrès de Vienne, la France ne pouvait paraître sur un pied d'égalité avec ses vainqueurs. Je ne veux blesser aucun souvenir. J'étais un écolier en 1814, et je ressentais pourtant l'amertume de l'occupation étrangère tout comme un autre. Mais voyons, parlons franchement : la France était-elle vaincue, oui ou non? Vaincue, devait-elle, je ne dis pas s'abaisser, mais se soumettre? La dignité convient à la défaite, non pas l'audace et l'arrogance.

Hélas! tant de grandeur ne nous touche plus guère...

Honneur à ceux qui étaient prêts à verser pour le salut ou la délivrance de leur pays la dernière goutte de leur sang! Respect à ceux qui, la défaite accomplie, la loi du vainqueur acceptée, le traité du 30 mai signé, ne crurent pas d'une bonne politique pour la France de reporter la discussion de ce traité devant le congrès de Vienne, d'en ressasser l'opprobre, d'en éplucher les syllabes, de mendier quelques kilomètres de frontières sur le Rhin pour se consoler d'avoir perdu l'empire du monde! On a beaucoup discuté sur le traité du 30 mai. La France avait-elle été un seul instant libre de le refuser? Disons mieux : quel motif avait-elle, quand déjà l'influence des Bourbons s'était affaiblie au dedans, de reprendre à Vienne une délibération que le prestige de leur retour inespéré avait, trois mois auparavant, rendue facile et jusqu'à un certain point favorable à nos intérêts? M. Thiers en convient lui-même :

[1] *Histoire de la Restauration*, tome II, chap. IX, pages 145-248.

« Bien qu'on dût regretter, dit-il, l'excellente frontière que nous aurions pu avoir du côté des Pays-Bas, en dédommagement de celle du Rhin, et qu'on aurait probablement obtenue, soit en ne se pressant pas de souscrire l'armistice du 23 avril, soit en renvoyant à Vienne la conclusion de la paix définitive, ce traité (du 30 mai), dit de Paris, *n'était pas aussi malheureux qu'on l'avait craint d'abord.* Nous étions exempts de contributions de guerre; nous conservions les immenses richesses en objets d'art acquises au prix de notre sang; nous gagnions sur l'état de 1790 Philippeville et Marienbourg vers les Pays-Bas, le reliement de Landau à notre territoire vers le Rhin, enfin une moitié de la Savoie vers les Alpes. L'île de France était la seule perte grave, et dans les ports cette perte ne pouvait manquer d'être profondément sentie. *Le traité de Paris ne devenait douloureux qu'en le comparant à ceux de Campo-Formio et de Lunéville*, qui, sans être menaçants pour la sûreté de l'Europe, semblaient nous avoir acquis à jamais nos frontières géographiques; et en songeant que cette acquisition aurait pu, sans les fautes de l'Empire, devenir définitive, la douleur des Français devait être universelle et profonde..... »

Oui, certes, la France mit avec regret sa signature au bas du traité de Paris, comme elle l'avait mise à la convention du 23 avril; et pourtant M. Thiers n'hésite pas davantage à défendre le comte d'Artois pour avoir signé ce dernier acte dans un moment où l'invocation de Campo-Formio aurait paru de sa part aussi malencontreuse que ridicule. « Ce prince, écrit M. Thiers, aurait pu ajouter (à sa défense dans le conseil du roi) que l'idée de hâter l'évacuation du territoire *dominait alors tellement les esprits*, qu'il ne s'était pas élevé une seule objection le jour de la signature de cette convention, ni dans le conseil ni

ailleurs... » C'est qu'en effet le 23 avril 1814 pas plus que le 30 mai, la France n'avait le choix des moyens. Personne ne doute plus aujourd'hui que l'intention formellement arrêtée des souverains coalisés n'ait été, dès l'abord, de régler séparément la situation de la France et de l'obliger à paraître au congrès de Vienne en cliente, toujours redoutable, cela est vrai pour notre honneur, mais en cliente plus qu'en puissance. Plusieurs articles secrets du traité souscrit par elle l'excluaient de tout débat relatif à la répartition des territoires reconquis. Qu'était-elle donc à Vienne, puisqu'elle y était à la condition de ne pas se mêler des affaires des autres et de ne pas parler des siennes? Chose curieuse, et que raconte M. Thiers sans s'y arrêter autrement : quand l'habileté supérieure du prince de Talleyrand eut rendu à la France, comme nous le verrons tout à l'heure, l'attitude morale qu'une conduite moins prévoyante lui eût infailliblement fait perdre, et quand l'Angleterre et l'Autriche trouvèrent bon de s'allier secrètement à elle (janvier 1815) contre l'ambition d'Alexandre et l'avidité du cabinet prussien, — dans ce premier essai d'un accord politique entre les cours de Londres, de Vienne et de Paris, telle était la force, à ce moment invincible, du principe qui avait réduit les frontières de la France, que ni l'Angleterre ni l'Autriche ne crurent pouvoir l'en relever ni s'en affranchir, même en vue de leur intérêt, et qu'il resta établi (dans le traité secret d'alliance offensive et défensive) « que, dans le cas où, à Dieu ne plaise, la guerre s'ensuivrait, on se tiendrait pour *lié par le traité de Paris et obligé de régler d'après ses principes et son texte l'état et les frontières de chacun...* » Il est donc chimérique de prétendre aujourd'hui qu'on aurait pu renvoyer à l'époque du congrès de Vienne le réglement territorial que consacrait le traité du 30 mai. Au congrès même et pendant la lune de miel de l'alliance secrète entre les trois puissances, si la

France eût fait mine de redemander la rive gauche du Rhin, elle brouillait tout. Mais n'anticipons pas.

II

La France ne pouvait donc ni poser à Vienne une question de remaniement territorial qui eût tourné tout le monde contre elle, ni affecter la prétention d'une alliance exclusive qui eût trahi le réveil de son ambition, même légitime. Comment se donner à la Russie sans prêter la main au rétablissement hypocrite du royaume de Pologne, à la Prusse sans accabler la Saxe que la Prusse convoitait, à l'Autriche sans sacrifier les Bourbons de Naples qu'une secrète complaisance de M. de Metternich pour l'épouse du roi Murat semblait écarter momentanément du trône des Deux-Siciles? Comment se donner à l'Angleterre sans augmenter l'impopularité de Louis XVIII, déjà compromis par l'impolitique adieu qu'il avait fait au prince-régent en quittant le sol britannique? Le roi de France avait d'ailleurs, cette faute à part, une opinion très-sage en fait d'alliances. « Il admettait les alliances, écrit M. Thiers, comme un moyen de la politique; mais il ne voulait en adopter aucune trop étroitement; car, à son avis, les alliances étroites engageaient et peu à peu menaient à la guerre. » On savait où l'alliance russe avait mené l'empereur Napoléon; on avait pu compter les mois écoulés entre l'entrevue de Tilsitt et le passage du Niémen. Toute alliance exclusive en ce moment livrait la France à l'animadversion du monde si elle en tirait parti pour remanier les traités, au ridicule si elle n'en tirait rien. Nous venons de voir comment avaient procédé l'Autriche et l'Angleterre dans la conclusion du traité secret signé par M. de Talleyrand. Ce traité avait la date du 3 janvier 1815. La France n'avait pas débuté au congrès par une

pareille aventure. La confiance que l'Angleterre et l'Autriche lui avaient à la fin montrée était le prix d'une conduite habile, d'une prudence avisée, d'une froide patience, d'une fermeté qui avait eu par instant ses éclats, d'une finesse qui ne s'était pas refusé la satisfaction de tendre quelques piéges au milieu de beaucoup d'intrigues. M. de Talleyrand n'était pas un saint. M. Thiers, qui semble regretter en lui le « nonchalant dédaigneux » des dernières années de l'Empire, et qui lui reproche « d'avoir senti l'aiguillon de l'amour-propre et de l'ambition, » croit-il que M. de Talleyrand aurait réussi à quelque chose, au congrès de Vienne, en ne faisant rien et en ne sentant rien? Oui, M. Thiers a raison ; attendre était une bonne politique; beaucoup de patience mêlée à une certaine dose de fierté était une excellente attitude à prendre, mais à condition de marquer du premier coup le terrain où on voulait se placer, de montrer qu'on avait une politique, des principes et un parti pris. Pour une autre conduite, ce n'était pas M. de Talleyrand, c'est-à-dire la première intelligence diplomatique de l'Europe, qu'il fallait envoyer à Vienne : il suffisait d'un mannequin avec des parements dorés et un cordon bleu. Je ne dirai pas, comme M. de Lamartine l'a récemment écrit[1], « que M. de Talleyrand fut véritablement l'arbitre de l'univers au congrès des rois ; qu'il ne dut cette autorité personnelle qu'à son génie..., et *qu'un signe de ses sourcils faisait taire les ennemis de la France*... » Ce rôle de Jupiter matamore ne donne pas l'idée de l'influence habile, circonspecte et décidée qui caractérisa l'action du négociateur français au congrès de Vienne. Il comprit plutôt, comme l'a si bien dit M. de Viel-Castel, que, « seule de toutes les grandes puissances continentales, la France avait cet avantage que le traité de Paris ayant définitivement réglé son

[1] *Cours familier de littérature*, LIXe entretien, p. 378.

état de possession, elle n'avait rien à demander au congrès; qu'aucune considération d'intérêt particulier ne devait donc y gêner son action, et qu'il dépendait de son plénipotentiaire de faire pencher la balance dans le sens qui lui conviendrait[1] » C'est à cette politique que M. de Talleyrand dévoua sa pensée. Les puissances victorieuses lui donnaient beau jeu. Livrées à tout l'emportement de leurs passions rivales, entraînées « par le débordement de leur avidité » (c'est le mot de M. Thiers), affaiblies par le scandale de leurs convoitises, elles semblaient plus jalouses *de justifier Napoléon que de faire bénir sa chute.* M. de Talleyrand profita de leurs fautes pour se jeter entre elles, non pas en arbitre, mais presque en vengeur du droit outragé; non pas en aventurier, mais avec un drapeau auguste et des principes respectés. Le traité secret du 3 janvier, si discuté qu'il soit encore aujourd'hui, était le résultat de cette intervention décisive. Ce traité ne donnait rien à la France et ne lui rendait pas les frontières de Campo-Formio; il constatait la renaissance de son crédit et le réveil de son influence. Quoi! ce n'était rien! On comptait avec elle, on comptait sur elle. Dès que les grandes puissances qui n'étaient pas partie à ce traité en eurent, je ne dis pas la connaissance exacte, mais le soupçon indirect, M. Thiers le remarque fort bien, elles en furent intimidées. Elles renoncèrent à leur alliance. Elles rendirent la Saxe. Elles abandonnèrent le projet d'une Pologne exclusivement russe. N'était-ce rien? Cela ne valait-il pas pour le moment une insignifiante rectification de frontières et l'établissement du roi de Saxe, dépouillé de ses États héréditaires, *dans la jolie ville de Bonn,* pour faire à la France un voisinage agréable? Il s'agissait bien de cela! M. de Talleyrand avait visé plus haut et plus juste.

[1] *Histoire de la Restauration,* tome II, page 169.

N'exagérons pas les vertus de M. de Talleyrand ni même son génie. Il n'eut, à Vienne, que la vertu du bon sens, la modération, en se résignant à la fortune de la France, en n'acceptant pas son abaissement prémédité dans les conseils des rois. Partir du traité de Paris, qui excluait la France de tout concert, pour arriver par toutes sortes de souterrains habilement pratiqués au traité du 3 janvier 1815, qui, sans rétablir ses frontières, lui rendait son influence, ce n'était pas le fait d'un ambitieux uniquement préoccupé de son importance personnelle. L'action secrète n'était pas d'ailleurs la seule ressource du plénipotentiaire français. M. Guizot a dit de lui « qu'il avait une sagacité hardie *et un grand art de prépondérance.* » Il mit au service de son pays cette hardiesse et ce talent. Lui, si médiocre orateur du haut d'une tribune, discoureur si spirituel dans un bon fauteuil, il fut souvent, au congrès, le contradicteur éloquent des empereurs et des rois dans des entretiens dont il se chargeait, il est vrai, de transmettre le détail au roi Louis XVIII par la plume nécessairement complaisante de M. de la Besnardière. Mais sa parole, dans des conférences d'une publicité moins restreinte, n'était ni moins ferme ni moins décisive. Le livre de M. Thiers est tout rempli des échos de sa voix. Un jour, entre autres, dans une réunion des huit signataires du traité de Paris, M. de Talleyrand demande l'insertion d'un mot, d'un simple mot, dans une déclaration projetée. C'était le 8 octobre 1814. Le congrès allait s'ajourner à un mois. Il annonçait que ce délai avait pour but de rendre son œuvre plus conforme *à l'attente des contemporains*, ce qui ne signifiait rien; M. de Talleyrand proposa d'ajouter : *au droit public de l'Europe*, ce qui voulait dire quelque chose. — « ... Mais quelle nécessité de parler du droit public? dit M. de Hardenberg (le ministre de Prusse). On ne fera certainement rien de contraire au droit public : cela va sans dire... —

Si cela va sans dire, répliqua M. de Talleyrand, cela ira encore mieux en le disant. — Mais que fait là le droit public? demanda obstinément M. de Humboldt. — Il fait que vous êtes ici, repartit M. de Talleyrand; car sans lui vous n'y seriez, ni vous ni d'autres... » Certes, l'ambassadeur français, en prononçant ces paroles, ne prétendait pas à la gloire bruyante d'un Mirabeau, disant au marquis de Dreux-Brézé : *Nous sommes ici par la volonté du peuple!* Il fallait être plus modeste en 1814. Le droit public, en 1814, c'était pourtant quelque chose : c'était le droit des États, petits et grands, de n'être pas remaniés, transformés, annexés à merci et miséricorde; c'était le droit des faibles et le droit des neutres, celui des peuples comme celui des rois. M. de Talleyrand avait d'ailleurs quelque mérite à parler ainsi devant les ministres et les alliés d'un empereur qui lui avait dit, quelques jours auparavant : « Ces droits de l'Europe que vous imaginez aujourd'hui pour me les opposer, *je ne les connais pas*. Entre puissances, *les droits sont les convenances de chacune*. Je n'en admets pas d'autres..... J'ai deux cent mille hommes en Pologne, qu'on vienne m'en chasser. »

Si faible et si périlleux que fût à ce moment le terrain du droit, M. de Talleyrand s'y plaça résolûment. Ce fut sa force. Je sais qu'on lui a reproché d'avoir voulu étendre ce terrain au delà de toute limite raisonnable et d'avoir forcé la mesure en essayant d'y faire entrer *le principe de la légitimité*. Presque tous les historiens, à ce propos, se sont plus ou moins égayés aux dépens de l'ancien évêque d'Autun, devenu, comme le dit M. Thiers, le « pontife d'une religion qui malheureusement faisait sourire Alexandre. » M. de Talleyrand croyait-il au dieu dont il avait élevé l'autel sur le tapis vert du congrès de Vienne? Je ne me charge pas de dresser le bilan des croyances et des doutes qui se partageaient l'esprit du célèbre diplomate. Il est bien pos-

sible que la légitimité, qui était certainement une force pour les Bourbons et une foi vive dans le cœur de bon nombre de leurs sujets, n'eût pas alors au congrès de Vienne la valeur que le traité de la Sainte-Alliance lui donna un an plus tard; mais c'était un principe. Le droit public de l'Europe, libéralement invoqué, en était un autre. « Le principe de la légitimité n'était pas bon à toute chose, » dit M. Thiers. Quel est le principe qui est bon à tout? Quoi qu'il en soit, pour un plénipotentiaire qui n'avait rien à demander au nom de son pays, ni un remaniement de territoire, ni un contingent quelconque de *têtes d'hommes*[1] dans ce bétail humain que se disputaient les grandes puissances; pour un plénipotentiaire exclu non-seulement du partage des conquêtes de son pays, mais de leur distribution en d'autres mains, c'était beaucoup que d'avoir choisi un terrain où il obligeait ses adversaires à se rencontrer, où il les attirait bon gré, mal gré, où il brisait à chaque instant les liens mal forgés de leur fatale concorde, où il les jetait dans la confusion, le tumulte et l'anarchie, où finalement il formait une coalition de trois des plus puissantes cours de l'Europe contre deux des plus ambitieuses, et d'où il sortait, on peut le dire, comme nos régiments revenus des forteresses de l'étranger, avec les honneurs de la guerre; — c'était beaucoup, dis-je; et si le principe de la légitimité et du droit public, défendu au congrès par M. de Talleyrand dans l'intérêt de tous ceux qu'il pouvait sauver, n'avait eu d'autre résultat que de relever le crédit de la France, c'était un grand service que notre ambassadeur nous avait rendu. Ce principe était une force morale, la seule qui fût restée, la seule qu'il nous fût permis d'invoquer, après tant d'autres excès de la force matérielle. « ... Au sortir d'une guerre où la France avait complétement succombé, M. de Talleyrand

[1] *Voir* dans l'*Histoire des deux Restaurations*, par M. de Vaulabelle, de curieux détails sur ce partage, tome II, page 139.

avait su lui rendre dans les conseils de l'Europe une place qui n'était inférieure à aucune autre, une influence qui avait résolu les plus grandes questions. *Il l'avait relevée de ses humiliations*. De tels résultats, si promptement obtenus, étaient d'autant plus surprenants, que la situation intérieure du royaume et la connaissance plus ou moins complète qu'en avaient les étrangers n'avaient certes pas facilité sa tâche[1]. » En effet, à peine sortis du congrès de Vienne, nous touchons au 20 mars. Mais le 20 mars n'était pas seulement le résultat des fautes, si continues et si graves, du gouvernement intérieur des Bourbons : le congrès de Vienne y avait sa part. L'Autriche l'avait prévu. Le prince de Schwarzenberg le savait bien : « Napoléon, disait-il à l'empereur Alexandre (novembre 1814), Napoléon, retiré dans son île, est encore tout-puissant sur les esprits; et qu'adviendrait-il si, au milieu des cours européennes, *donnant le spectacle scandaleux de leur avidité et de leurs divisions*, il apparaissait tout à coup dans l'un ou l'autre camp?... » Quelques mois plus tard, l'apparition s'accomplissait. Le 20 mars était mûr; les puissances allaient se diviser, peut-être se combattre; le 20 mars les réunissait. Il avait été à la fois le produit des dissensions de Vienne et leur remède[2].

III

On dansait à Vienne quand y éclata la terrible nouvelle. « ... On était au bal chez M. de Metternich, écrit le comte

[1] *Histoire de la Restauration*, par M. de Viel-Castel, tome II, p. 246.

[2] On sait pourtant que cette dernière coalition de l'Europe contre la France, redevenue impériale, fut un moment mise en question par la communication que reçut l'empereur Alexandre du traité secret du 3 janvier, découvert par l'empereur Napoléon, après son retour aux Tuileries, parmi les papiers de Louis XVIII. *Voir*, sur ce point, le tome II de la *Correspondance diplomatique* de Joseph de Maistre, p. 98.

de la Garde, quand on apprit le débarquement à Cannes et les premiers succès de Napoléon. L'annonce de cette nouvelle fut comme le coup de baguette ou le sifflet du machiniste qui change en un désert le jardin d'Armide[1]... »

On avait beaucoup dansé au congrès; on y avait fait beaucoup de bons mots. « Le congrès ne marche pas, mais il danse, » disait le vieux prince de Ligne, que le congrès enterra sans cesser de danser. « Vous emportez tous les cœurs, » disait Alexandre au bon roi de Danemark, dépouillé d'une partie de ses États. — « Oui, tous les cœurs, répondit le roi, mais *pas une âme.* » La frivole comédie des passions humaines s'était ainsi mêlée partout à leurs plus tragiques effets; le matin, un de ces entretiens de l'empereur de Russie qui vous foudroyaient sur place, si vous n'étiez pas le prince de Talleyrand; le soir, les enchantements du Prater, les concerts de Schœnbrunn ou les tableaux vivants de *la Redoute.* « Quoi! écrivait madame de Krüdener à mademoiselle de Stourdza (27 octobre 1814), ces fêtes audacieuses qui sortent du deuil des nations et les y replongent ne vous épouvanteront-elles jamais?[2] »

Une conviction profonde m'a fait combattre quelques-unes des conclusions de l'histoire du congrès de Vienne, telle que M. Thiers l'a racontée. Elle ne m'a aveuglé ni sur le mérite de cette remarquable exposition, ni sur le talent qui en a distribué toutes les parties dans une si vive lumière, ni sur l'imposante moralité qui en ressort. Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'en lisant ces récits d'un passé si voisin de nous, on s'aperçoit que l'humanité ne gagne pas toujours, même au dix-neuvième siècle, à être représentée par les têtes les plus illustres et les plus augustes. M. Thiers n'affecte pas l'habileté d'un faiseur de

[1] *Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne,* tome II, page 507.

[2] *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres,* par le comte de Falloux, tome Ier, page 117.

portraits. Il ne sacrifie, de propos délibéré, ni à la malice du lecteur, ni au plaisir des yeux. Sa peinture est sobre. Le trait jaillit naturellement du récit. La ressemblance arrive comme elle peut, mais elle vient toujours. Aucun des personnages du congrès de Vienne ne manque son effet dans cette véridique histoire : ni le despote orgueilleux, intolérant, égoïste avec colère, démasquant devant la proie qu'il veut saisir une modération qui semblait plutôt celle de son rôle que de sa nature, mettant sur tout et montrant partout sa griffe de lion, *quia nominor leo*; — ni ce roi débonnaire et avide qui s'était fait le comparse de son impétueux allié [1]; — ni l'ambassadeur anglais, à la fois gauche, inquiet et absolu; — ni l'auguste amphitryon des grandes puissances au palais de Schœnbrunn, incessamment tourmenté, écrit M. Thiers, « par les gênes que cette hospitalité lui impose, et obligé de montrer la satisfaction sur le visage en ayant au fond du cœur le plus amer déplaisir; » — rien n'y manque, disons-nous, pas même l'amoureux qu'une tendre faiblesse, en dépit d'un rare esprit, condamne à l'inaction sur un des points les plus urgents de la négociation commencée. Parmi toutes ces physionomies si diverses, celle du prince de Talleyrand est encore la plus originale et la plus inattendue. N'est-ce pas lui, le représentant d'une nation vaincue, qui dit aux rois de l'Europe, encore enivrés de leur triomphe : « Je vous apporte plus que vous n'avez, *je vous apporte l'idée du droit...* » Véritable insolence, on eût pu le croire, si cet homme qui tenait un si périlleux langage n'avait eu derrière lui la Révolution française et la légitimité, si inopinément mêlées dans la même cause, si étrangement associées sous le même drapeau!

Au fond du tableau que M. Thiers nous a montré, dans

[1] « Quand Alexandre parlait, dit M. Thiers, on était sûr que Fré-

un lointain redoutable, et parmi des nuages menaçants, on aperçoit presque incessamment la pâle image de Napoléon. L'ombre de cette grande figure domine la scène où Napoléon n'est plus. Pour les uns, pour les Italiens par exemple, c'est l'espoir d'une revanche prochaine et d'une délivrance infaillible. « C'est Prométhée sur le Caucase, » écrit M. Thiers, mais sans la chaîne et le vautour. Pour les autres, Napoléon est un avertissement ou une menace. Nous avons vu ce que disait le prince de Schwarzemberg dans un moment de franchise. « S'il le faut, disait à son tour Alexandre à M. de Metternich, *on déchaînera le monstre* qui fait tant de peur à l'Autriche... » L'histoire a longtemps cherché par quelles intrigues secrètes le 20 mars avait été préparé en France. N'est-il pas curieux qu'un de ces conspirateurs du 20 mars fût au congrès de Vienne, et qu'il eût la couronne de toutes les Russies sur la tête?...

Pendant ce temps-là, on eût vu errer aux portes du congrès, pareils à ces âmes plaintives que Virgile assemble au bord du Styx, les représentants inquiets ou humiliés des souverains qui n'y étaient pas admis ou qui en avaient dû sortir; ceux du roi de Saxe, par exemple, prisonnier à Berlin et noblement obstiné dans la défense de son droit; ceux de Marie-Louise, l'impératrice des Français, reléguée dans le palais de Schœnbrunn, « d'où elle entendait avec une sorte d'envie le bruit des fêtes, » et refusant, avec une vivacité peu magnanime, le duché de Lucques qui la rapprochait de l'île d'Elbe et de son mari; ceux du roi de Danemark, qui du moins rentrait dans ses États en laissant aux spoliateurs de sa couronne le souvenir d'un bon mot; ceux de Murat, que protégeaient encore, sur son trône éphémère, les incertitudes du congrès, et qu'on attendait,

déric-Guillaume allait ouvrir la bouche pour exprimer les mêmes idées. »

disait-on, à sa première faute. — Hélas! ce n'était pas lui promettre un long règne. Parmi toutes ces victimes du congrès de Vienne, il est impossible de ne pas compter la grande-duchesse Anne, la sœur d'Alexandre, d'abord demandée par le roi d'Espagne Ferdinand VII, puis désignée pour une alliance avec les Bourbons de France, mais dont Louis XVIII, hostile à toute mésalliance, dès qu'il se crut puissant, ne voulut plus. Le congrès de Vienne, qui avait eu la reconstruction de l'Europe pour objet et qui devait avoir pour dénoûment la Sainte-Alliance, ne pouvait finir, en effet, comme un vaudeville de M. Scribe, par un mariage.

V

LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

— 24 NOVEMBRE 1861. —

Il faut distinguer, dans l'histoire du 20 mars et des Cent-Jours, ce qui appartient à l'étoile de Napoléon et ce qui est le fait de la Providence, la part de l'homme et celle de Dieu, l'éblouissant éclat d'un dernier prestige et la rude leçon du malheur, le suprême effort du génie et son châtiment mérité.

Il faut, après avoir suivi « de clocher en clocher l'aigle impériale jusque sur les tours de Notre-Dame, » la voir à l'œuvre, les ailes repliées, en face d'une nation inquiète, d'une Europe hostile, d'une armée affaiblie, d'un trésor épuisé, d'un parlement soupçonneux... Si l'on s'arrête au 20 mars, tout est joie pour l'Empereur dans ce prodigieux retour. Une fois à Paris, tout est mécompte et tristesse. « A p[illegible]e au terme de sa course, dit M. Villemain, il vit clai-

rement le néant de sa victoire [1]. » Et en vérité on pourrait se demander aujourd'hui s'il voulut autre chose, rentrant en France au mépris des Bourbons, que savourer dans ces rapides joies d'un retour triomphal une dernière jouissance de son orgueil. Les apologistes du 20 mars ont beaucoup dit, à cette époque, que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe par dévouement pour son pays. « Le vrai dévouement était de mourir à l'île d'Elbe, » répond vivement M. Thiers [2].

M. Thiers n'est pas suspect de partialité contre l'Empereur. S'il n'était un historien sérieux, il aurait bien pu, comme tant d'autres l'ont fait à plaisir, enchérir sur le miracle de cette grande aventure, où son héros joue le premier rôle. M. Thiers s'en est bien gardé. Il a trop de sens pour ajouter aux flatteries de la fortune, quand elle sourit à l'Empereur, celles de sa plume indépendante et véridique. Personne, je crois, n'a raconté plus exactement que lui le retour de l'île d'Elbe; non que son cœur soit resté froid ou ses yeux insensibles. Qui donc est sur ce point plus philosophe que M. Thiers? Qui ne sent remuer en soi cette fibre secrète que fait vibrer en nous le spectacle des grandes audaces? Qui a pu, sans émotion, lire le récit du débarquement à Antibes et assister à cette impassible apparition du grand Empereur, seul, la poitrine découverte, devant les soldats du 5e de ligne, à quelques lieues de Grenoble? Personne n'est à l'épreuve de ces émouvantes surprises de l'histoire, et tant pis pour ceux qu'un héroïque récit n'attendrit pas, parce que le héros n'est pas de leur parti. Un cœur d'homme n'en demande pas tant!

M. Thiers a très-bien saisi ce côté dramatique des événements de mars 1815. Il a cédé plus d'une fois à l'émotion même que son récit a dû répandre. Il n'y a sacrifié ni l'in-

[1] *Souvenirs contemporains*, tome II, page 48.
[2] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XIXe (Paris, 1861).

telligence des causes ni l'appréciation équitable des résultats. S'il dit quelque part, avec un peu d'exagération peut-être, que le retour de l'île d'Elbe « est *le plus grand triomphe politique* que jamais ait obtenu un chef d'empire ou de parti, » il établit clairement ailleurs que ce fut là un triomphe tout militaire, et que la France en fut le témoin plus que le complice. « Entre la contre-révolution, représentée par les Bourbons, écrit-il (page 574), et la guerre, représentée par Napoléon, la France ne savait plus à quelles mains confier ses destinées, et attestait sa consternation par *son absence*... » M. Thiers veut parler ici du vote des colléges électoraux pour l'acceptation de l'acte additionnel, un mois plus tard. En mars, quelques jours après le retour de Napoléon à Paris, la France civile et politique était plus « absente » encore, s'il était possible, par sa froideur trop manifeste, qu'elle ne le fut en mai dans ses colléges. Nous avons sur ce point l'aveu de Napoléon lui-même. Il disait au comte de Las Cases, dans une des effusions de son exil : « J'ai traversé la France, en 1815, au milieu des acclamations universelles... Mais à peine étais-je dans Paris que, comme par une espèce de magie et sans aucun motif légitime, on a subitement reculé; on est devenu froid autour de moi [1]. » La noblesse française ne voulait pas de Napoléon, cela va sans dire. La bourgeoisie fut saisie d'une profonde inquiétude, « aimant mieux, dit l'historien de l'Empire, conserver les Bourbons en leur résistant, que de courir avec l'Empereur de nouvelles chances de guerre et très-peu de chances de liberté. » Quant à la masse du peuple, qu'une sorte d'instinct irrésistible ralliait un moment autour de l'homme prodigieux qui avait si puissamment remué les imaginations, elle venait à lui avec plus de curiosité que d'enthousiasme, cherchant un spectacle plus

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, 12 novembre 1816.

qu'un engagement sérieux. La nation attendait à l'œuvre, c'est-à-dire à sa première victoire, l'homme qui lui avait donné pendant quinze ans ce genre de satisfaction héroïque et coûteuse. Oui, le peuple attendait, tout prêt à soutenir son ancien maître, s'il était vainqueur, sans parti pris de dévouement, s'il était malheureux; décidé, s'il faut tout dire, à une neutralité résignée d'avance aux coups du sort, et placé comme témoin, je ne dis pas impassible, mais inerte, du duel à mort qui se préparait entre une coalition et une armée.

Si j'ai bien lu le livre de M. Thiers, tel fut, en effet, le rôle du peuple pendant les Cent-Jours. Est-il besoin de dire que s'il avait bien voulu en jouer un autre, si Napoléon était parvenu à rendre « la fédération » populaire et la guerre nationale, ce qu'il essaya sans y réussir; si la nation, en un mot, s'était groupée autour de son chef, comme elle l'aurait dû, puisqu'elle l'avait laissé rentrer, — une seconde invasion n'eût pas souillé le sol de la France. La liberté eût péri peut-être dans cet effort du patriotisme. Elle eût perdu les trente années d'agitation prospère et féconde qu'elle a vécu sous les Bourbons des deux branches. Cela est bien possible. Mais personne n'a le droit de préférer à l'inviolabilité du sol national les bienfaits de la liberté elle-même. La servitude n'a qu'un temps; l'empreinte de l'invasion étrangère est ineffaçable.

Qui donc ramenait Napoléon en 1815, puisque aucune des classes de la société, pas même le peuple (je me sers des classifications adoptées par M. Thiers), n'était résolûment pour lui? Qui ramenait Nopoléon? Tout le monde le sait; M. Thiers le dit clairement : c'était l'armée. Comment! l'armée, ce grand corps qui n'a qu'une âme devant l'ennemi, mais qui, en temps de paix, dispersé dans ses garnisons, commandé et surveillé par des chefs investis de la confiance du pouvoir, n'a évidemment ni les moyens de

s'entendre ni l'occasion de se concerter, l'armée conspirait pour le retour de Napoléon? Cela n'a pas de sens. M. Thiers a fait justice de ce préjugé qui rattache à des conspirations mystérieusement ourdies et résolûment conduites les événements de 1815. Celle de Paris, tramée par quelques officiers en demi-solde, M. Thiers la qualifie d'un mot; il l'appelle « le faible et étourdi complot de Paris. » Il n'y en eut pas d'autres. Sans doute, quand Napoléon eut débarqué près d'Antibes, quand le péril fut manifeste et fit éclater à tous les yeux les fautes du gouvernement français, les dévoués et les fanatiques, au lieu de faire un retour sur eux-mêmes, se mirent à crier au complot et à signaler les conspirateurs. On crut en trouver partout, à l'armée, dans la garde nationale, chez le duc de Bassano, chez Cambacérès, à la direction des postes, dans l'hôtel de la reine Hortense, que M. Thiers nous montre honorablement protégée par l'empereur Alexandre et le roi Louis XVIII lui-même [1]. On en cherchait, des conspirateurs, jusque dans le conseil des ministres, où M. de Blacas vint un jour, armé de deux pistolets, prêt à se porter aux dernières extrémités, disait-il, s'il pouvait prendre le maréchal Soult en flagrant délit de trahison. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le duc de Blacas ne fit aucun usage de ses pistolets. C'était avant le 20 mars. La trahison allait être partout dans les faits avant peu de jours. Elle n'était encore, il faut bien le dire, nulle part dans les cœurs. Le maréchal Ney était sincère quand il acceptait du service contre l'Empereur; et si, plus tard, livré aux perplexités d'une situation difficile, trompé par les émissaires de Napoléon, qui lui persuadèrent que le retour de l'île d'Elbe s'était fait d'accord avec la cour de Vienne (p. 166 et 167), le héros se montra crédule jusqu'à faire douter que son

[1] Tome XIX, pages 34 et 35. « La mère, écrit M. Thiers, avait presque étouffé en elle la fille adoptive... »

intelligence fût à la hauteur de son courage; s'il faiblit devant le prestige de son ancien chef, prestige, hélas! qui l'avait trop peu dominé, en 1814, pendant les derniers jours passés à Fontainebleau, — il fut peut-être plus malheureux que coupable. Il n'avait pas plus conspiré que ce loyal et prudent Lavallette, qui protesta depuis, avec un accent de sincérité respectable, dans les intéressants Mémoires qu'il a laissés, contre toute accusation de ce genre. On a dit justement du duc d'Orléans, celui que la révolution de Juillet fit roi, que, s'il y avait un parti orléaniste conspirant contre la royauté en 1830, il n'en était pas. De même nous pouvons dire de Napoléon que, si l'on conspira pour lui en 1815, il n'en savait rien. « C'est sur la France qu'il aurait voulu recevoir des renseignements, dit M. Thiers; mais *il n'osait pas écrire* aux hommes considérables qui l'avaient servi, de peur de les compromettre, et ceux-ci, de peur de le compromettre lui-même, *avaient gardé une égale réserve*... » Voilà, il faut l'avouer, des conspirateurs bien redoutables! L'exilé de l'île d'Elbe n'osait écrire, et, comme on ne lui écrivait guère, il ne savait rien. La police se croyait mieux informée que lui; la raison en était simple : elle croyait à ses propres inventions et s'y admirait sans doute, comme c'est le faible de toute police politique. Il est impossible, en effet, d'avoir un peu vécu sans prendre en grand dédain ce pouvoir à la fois si éveillé et si aveugle, si agité et si impuissant, si crédule et si arbitraire, qui, à de certains moments de l'histoire, semble tenir entre ses mains le destin des États, et qui disparaît, comme toute fantasmagorie, au premier souffle de la fortune contraire. Nous avons tous vu cela, et nous le reverrons.

M. Thiers, qui a eu, à son heure, la police politique de son pays dans la main, comme ministre de l'intérieur, et qui l'a faite courageusement lui-même dans une circonstance d'une extrême gravité, s'il faut en croire un curieux

chapitre de l'*Histoire du roi Louis-Philippe*, par M. de Nouvion, — M. Thiers rend sur ce point, contre la police politique, un témoignage qui a sa valeur, quand il nous montre quel genre de service l'excès de son zèle malencontreux rendit à la Restauration : « Le véritable inconvénient de ces extravagantes inventions auxquelles les gouvernements prêtent trop souvent l'oreille, écrit-il, quand une froide et solide raison ne les dirige pas, c'est de détourner leur attention des dangers réels pour la porter sur des dangers imaginaires; c'est de leur faire quitter, comme à la chasse, les vraies pistes pour se jeter sur les fausses. On négligeait M. Fouché, que les agents de toutes les polices ménageaient et prônaient même; on ne pensait pas à un seul des jeunes généraux qui avaient des commandements dans le Nord, et dont l'audace (plus que la trahison) pouvait bientôt devenir dangereuse; et on attachait ses yeux et sa haine sur des hommes qui sans doute faisaient des vœux contre le gouvernement, mais dont aucun n'était prêt à lever la main contre lui. On assiégeait ainsi de mille rapports alarmants M. le comte d'Artois, qui, toujours effaré, croyait tout, Louis XVIII qui, fatigué de ces perpétuelles alarmes, ne croyait rien; et le gouvernement, faute d'avoir à sa tête un esprit ferme et sagace, flottait entre tout croire et ne rien croire, passait ainsi à côté de tous les périls, non pas sans en avoir peur, mais sans les discerner!... » Il est impossible de mieux dire ce que tout le monde ignorait alors, ce que tout le monde sent aujourd'hui, et de renfermer plus habilement dans le récit d'un fait historique une instructive généralité.

Qui donc ramenait Napoléon en 1815? Certes, il aurait pu dire, comme la Médée du poëte : « Moi, dis-je, et c'est assez! » Personne n'aurait osé le dire pour lui. M. Lavallette raconte que, quand il apprit, le 7 mars, le débarquement de l'Empereur : « C'est impossible! s'écria-t-il, on

se moque de nous. » Et le duc de Vicence, informé comme lui : « Quelle extravagance! disait-il à son tour. Débarquer sans troupes! Il sera pris. C'est un homme perdu[1]! » Ainsi pensaient et parlaient, en tête-à-tête, les confidents de Napoléon. Si Napoléon les eût consultés, qui sait s'il n'aurait pas fini par réaliser le vœu que M. Thiers exprimait tout à l'heure? Il serait mort tôt ou tard à l'île d'Elbe, heureux et tranquille comme ce « roi d'Yvetot » dont Béranger avait célébré, en plein empire, la pacifique destinée.

. . . .
Ce n'est que lorsqu'il expira
Que le peuple, qui l'enterra,
Pleura...

Napoléon aima mieux tenter la funeste aventure qui devait faire couler tant d'autres larmes. C'est assez dire qu'il ne prit conseil de personne. A lui seul il conçut le dessein d'affronter non-seulement les périls de sa rentrée en France, — cela n'était rien pour lui, — mais les chances trop infailliblement contraires que son retour lui suscitait, les connaissant d'avance, comme il l'avouait avec une sincérité si loyale à Sainte-Hélène, entraîné d'ailleurs par son destin devenu sévère quoique irrésistible. « Je sentais en moi qu'il me manquait quelque chose, disait-il au comte de Las Cases. Ce n'était plus cette fortune attachée à mes pas qui se plaisait à me combler, c'était le *destin sévère* auquel j'arrachais encore, comme par force, quelques faveurs, mais dont il se vengeait tout aussitôt... J'avais en moi l'*instinct d'une issue malheureuse*... J'en portais le sentiment au dedans de moi[2]. » Tout cela est très-vrai, très-bien

[1] *Mémoires du comte Lavallette*, tome II, page 168. Je cite l'édition anglaise (London, Colburn, 1831), n'ayant pas le texte français sous la main.

[2] *Mémorial de Sainte-Hélène*, 12 novembre 1816.

dit, et, s'il n'était préférable de chercher l'explication du 20 mars et de ses suites fatales dans le lucide ouvrage de M. Thiers, les paroles de Napoléon y suffiraient. Napoléon, en 1815, n'était pas tout à fait maître de lui. L'était-il, au sens moral du mot, depuis Austerlitz? En 1815, son pressentiment l'avertissait; son génie audacieux l'entraîne. Sa raison l'eût retenu peut-être; un dernier rayon de son étoile, reflété dans ses yeux ardents, le décide à tout braver; et aux alarmes de sa conscience il répond, comme autrefois, aux jours de ses grandes victoires : En avant!!! Toute l'histoire du 20 mars est là.

M. Thiers croit qu'avec ou sans Napoléon une nouvelle lutte entre l'ancien régime et la Révolution était inévitable en 1815. Les fautes du gouvernement des Bourbons l'avaient rendue tout au moins probable; et ce n'est pas sans motif que Napoléon disait au préfet de l'Yonne, quelques heures avant son arrivée à Paris : « On a dit que j'avais ramené les Bourbons il y a un an. Ils me ramènent cette année. Nous sommes quittes. » Mais ce mot déjà cité que l'Empereur dit au comte Mollien, le 20 mars : « Mon cher, le temps des compliments est passé. Ils m'ont laissé arriver comme ils les ont laissés partir, » — ce mot caractéristique n'était-il pas jusqu'à un certain point la réfutation de celui qu'a rappelé M. Thiers? Les Bourbons étaient partis, cela est vrai; la Providence punissait en eux le tort grave d'avoir trop longtemps encouragé ou ménagé d'imprudents conseillers, de ridicules pourfendeurs et d'absurdes amis. Ils étaient partis; moralement ils étaient restés. Je ne dis pas qu'ils n'eussent, eux aussi, des passions et des prétentions profondément antipathiques à la France nouvelle, et leur départ n'eût pas laissé peut-être de sérieux regrets, s'ils n'eussent emporté la Charte avec eux. Nous verrons plus tard si l'Acte additionnel remplaçait la Charte. Les institutions politiques valent beaucoup par

les garanties positives qu'elles contiennent; elles valent quelque chose par l'opinion. La Charte de 1814, qui s'appelait imprudemment un « octroi, » était au contraire une reconnaissance éclatante du droit de la nation à mettre la main à ses affaires. L'Acte additionnel avait le défaut d'avoir été donné par la main despotique et jalouse qui avait fait dix ans, sans contrôle, toutes les affaires de la France, et qui, pour les avoir faites toute seule, les avait perdues. Ce qui restait donc aux Français, après le départ des Bourbons, c'était le souvenir, l'habitude et le goût de ce premier essai de liberté politique, bien combattu sans doute par le mauvais vouloir des partis; — essai sérieux, malgré tout, et dont la trace ne fut que trop manifeste pour le regard perçant de Napoléon, quand il se retrouva, en 1815, en face de ses anciens sujets, même fonctionnaires publics: « Bien que le respect pour l'autorité à peine rétablie de Napoléon fût grand, dit M. Thiers, le langage n'était plus celui qu'on tient à un maître, mais *au chef d'un État libre*. Les visages, en exprimant toujours en sa présence la curiosité et l'admiration, ne révélaient plus cette humble soumission qui se manifestait autrefois dès qu'on le voyait paraître... » On le comprend : la Charte avait opéré, même sur les fonctionnaires, et la liberté parlait son noble langage, même par la bouche des préfets. Napoléon n'eût pas fait, à lui tout seul, ce miracle-là.

M. Thiers, en accusant le gouvernement des Bourbons, comme ce gouvernement s'était accusé lui-même dans un des actes publics de Louis XVIII, n'en a pas moins rendu justice en toute circonstance aux sentiments qui animaient ce roi spirituel et libéral, « compromis, dit-il quelque part, comme toute sa famille, moins par ses fautes que par celles de ses amis » (page 221). L'auteur met le même soin, je dirai la même délicatesse de loyal adversaire, à reconnaître la belle conduite du duc d'Angoulême dans le Midi. « Le

duc d'Angoulême, écrit-il, toujours détenu au Pont-Saint-Esprit (après la capitulation de Montélimart), attendait qu'on prononçât sur son sort, et, quoique ayant déployé un vrai courage, n'était pas sans crainte, parce qu'il jugeait Napoléon d'après les préjugés de son parti. Au surplus, il conservait la dignité qui convenait à son rang, pieusement résigné à ce qui pouvait lui arriver, et puni seulement de ses injustes préventions par de secrètes inquiétudes... » M. Thiers a raison : le duc d'Angoulême jugeait mal, en ce moment, la situation de l'Empereur qui lui interdisait un acte de cruauté inutile. Il était bien permis pourtant à un cousin survivant du duc d'Enghien, quand il venait de tomber « dans ces mains redoutables, » de n'être pas complétement rassuré sur son sort, même en s'y résignant noblement. Quoi qu'il en soit, M. Thiers est partout équitable pour les Bourbons, dans cette grande crise où leurs fautes touchent de si près à leurs malheurs. Comment aurait-il été injuste pour Napoléon? Il a été vrai, cela dit tout : il y a toujours dans la vérité complète une suffisante part de justice. Avec quel bon sens, par exemple, ayant à parler du séjour de Napoléon à l'île d'Elbe, l'historien de l'Empire écarte tous les commérages qui avaient cours sur cet épisode d'une illustre vie! Comme il est loin de la légende! Comme il s'interdit le dénigrement! M. de Lamartine, je le crains, a fait jouer un sot rôle de comédien à Napoléon pendant l'exercice de sa petite souveraineté. La morale de l'histoire n'a pas besoin de ces satisfactions puériles. Napoléon fut, à l'île d'Elbe, ce que M. Thiers l'a montré, très-occupé de s'y défendre, si on l'attaquait; instituant sa police, organisant sa faible armée, exerçant ses marins, réparant son palais, épuisant à ces dépenses de première nécessité le peu d'or qu'il avait emporté, regardant d'un œil inquiet sa caisse qui se vidait et que les exécuteurs du traité de Fontainebleau ne faisaient pas mine

de remplir : et ils avaient tort. « Ce n'étaient point là les vaines occupations d'un maniaque, dit M. Thiers, s'amusant avec des hochets qui lui rappelaient son ancienne grandeur : c'était pour lui un moyen de se garantir ou contre une violence ou contre une déportation lointaine... C'était enfin, si un nouvel avenir s'ouvrait devant lui, un moyen de descendre sur le continent et d'y tenter un nouveau rôle, sans s'exposer à être arrêté par quelques gendarmes et fusillé sur une grande route... » Voilà l'homme pris sur le fait, l'homme dans son vrai jour et dans son milieu vraisemblable, ni Prométhée sur le Caucase, ni don Quichotte jouant « la comédie de la puissance et du trône » devant l'Europe railleuse et le bonapartisme attendri.

Nous avons suivi l'Empereur depuis l'île d'Elbe jusqu'à Paris. Nous allons le voir aux prises avec « le destin sévère. » Le héros est rentré sous des arcs de triomphe jusqu'aux portes de sa capitale. Suivons maintenant, en compagnie de M. Thiers, le législateur au Champ de mai et devant la Chambre des représentants, dans ce premier et unique essai de l'empire constitutionnel.

VI

NAPOLÉON Ier EMPEREUR CONSTITUTIONNEL DES FRANÇAIS

— 26 NOVEMBRE 1861. —

Que ce titre ne trouble personne. Il n'y a là aucune intention d'épigramme. Le sujet n'en comporte guère. Il est trop sérieux. Le titre de cette étude résume deux chapitres du livre de M. Thiers, ceux que nous avons à examiner aujourd'hui. Napoléon a été réellement empereur constitu-

tionnel des Français pendant les Cent-Jours. J'en demande pardon pour lui à ceux qui n'aiment pas les constitutions. Et puis, cela n'a pas duré longtemps.

M. Thiers, ayant à juger dans l'Empereur l'intention qui inspira, suivant lui, l'Acte additionnel promulgué en 1815, dit que cette intention fut libérale. Cela n'est pas contestable. Il ajoute que l'Empereur fut à la fois libéral, parce que la situation exigeait qu'il le fût, et sincère, parce qu'il était convaincu. Je n'y contredis pas. Je suis décidé à croire à la sincérité de Napoléon en 1815, tout autant que M. Thiers. Pourquoi pas? La sincérité des hommes politiques n'est pas quelque chose de si extraordinaire. C'est, en général, le rapport de leur sentiment et de leur langage à leur intérêt du moment; j'entends l'intérêt d'une ambition avouable. Il ne faut leur demander ni plus de franchise ni un autre genre de vertu. Tout souverain qui donne une constitution à son peuple, le cadeau fût-il un peu forcé, est sincère dans ce sens qu'il croit à la nécessité qui l'oblige. Louis XVIII avait ce genre de sincérité, et il l'eut, en donnant la Charte de 1814, sans arrière-pensée. Napoléon n'était pas moins convaincu de l'obligation où il était de continuer pour son compte, en 1815, le sérieux essai de liberté publique commencé depuis dix mois par la France. Pouvait-il faire moins que les Bourbons auxquels il reprochait d'avoir ramené l'ancien régime? Il voulut ou il crut faire beaucoup plus qu'eux, et il donna sa charte impériale. Benjamin Constant, un des tribuns réformés de 1804, écrivit avec son style et avec les idées de Napoléon l'Acte additionnel aux constitutions de l'empire. M. Thiers a bien raison de faire remarquer, à ce propos, que notre pays n'avait jamais eu une meilleure constitution, « que jamais *une plus grande somme de liberté*, dans la mesure où elle est raisonnablement désirable, » n'avait été donnée à la France. J'ajoute que nous serions bien difficiles aujourd'hu

si nous ne trouvions pas l'Acte additionnel une constitution excellente...

On voit que j'adopte absolument la thèse de M. Thiers. Oui, il était entré dans les idées de Napoléon, après qu'il avait vu, comme le monde entier, le néant du despotisme luttant follement contre l'impossible, — il était dans ses idées d'essayer de la liberté comme d'un expédient pour régner; et si les circonstances eussent été moins désespérées de toute manière, je crois qu'il aurait pu en choisir un plus mauvais. Nous disons tous les jours, en voyant les mécomptes de tout genre dont est semée la route du pouvoir absolu en Europe et ailleurs, que le temps est venu de décharger sur la tête des peuples la redoutable responsabilité du gouvernemeut politique, trop forte pour la main d'un seul. Nous disons cela, éclairés par l'expérience de chaque jour, après avoir usé de tous les régimes et reconnu tous leurs défauts, nous, pauvres d'esprit, génies à courte vue, bornés par notre égoïsme et nos préjugés. Est-il étonnant qu'un génie aussi sagace et aussi pénétrant que celui de Napoléon eût découvert une vérité si évidente du premier coup?

Je prends donc pour prouvée, parce que M. Thiers nous en donne sa loyale parole (pag. 412 et 628), cette sincérité de Napoléon quand il se fait constitutionnel et libéral en 1815, ne mettant que trois réserves à mon adhésion sur ce point : la première, c'est que Napoléon Ier n'avait pas été mis au monde pour être un roi constitutionnel; la seconde, c'est que, s'il fut sincère dans le sacrifice qu'il fit de son pouvoir absolu à la périlleuse extrémité du moment, il n'était pas converti; la troisième, c'est que personne ne pouvait compter, avant l'épreuve, sur la durée des institutions que le héros allait chercher, comme Moïse sur le mont Sinaï, au milieu du tonnerre et des éclairs... Ces réserves une fois posées, j'arrive à mon tour, avec M. Thiers, à

l'examen des institutions de 1815; et je dis comme lui que Napoléon fut, en ce genre, un maître du premier coup.

Certainement, un maître, comme il appartenait à son génie de l'être en toute chose où il mettait la main. Établissant la liberté politique, il la voulut complète; maintenant la tribune, il la voulut puissante; demandant à l'élection directe la représentation du pays, il voulut le vote indépendant, le suffrage inviolable. Résigné au contrôle de la presse quotidienne, il plaça résolûment ses franchises sous la protection des magistrats. Napoléon, qui disait au général Jomini après le passage de la Bérésina : « Quand on n'a jamais eu de revers, on doit les avoir grands comme sa fortune, » ne pouvait faire petitement une aussi grande chose que la fondation d'un gouvernement libre. Il y mit, en l'appuyant aux fortes assises que l'Empire avait posées dans l'administration de l'État, tout ce que l'esprit libéral de son principal conseiller et tout ce que son propre génie, naturellement fécond et prodigue, y pouvaient mettre. Cherchez ce qui y manquait. M. Thiers ne l'a pas trouvé, et il s'y connaît. La triste exception que l'Empereur demanda en faveur du principe de la confiscation politique, cette honteuse relique de l'ancien régime, fut la seule concession que le législateur libéral de 1815 essaya de faire au despote, mûri dans l'exercice d'un pouvoir sans contrôle et sans scrupule. Et encore ne l'obtint-il pas. Dans tout le reste, cherchez ce qui manque, soit dans la part de liberté faite aux citoyens, soit dans les prérogatives des assemblées. Aux citoyens, liberté absolue des élections, liberté de la presse quotidienne et jugement par jurés; droit de pétition, liberté des cultes; ni détention discrétionnaire, ni saisies administratives, ni exils arbitraires; — aux Chambres, droit d'amendement et d'initiative, présence réelle et responsabilité des ministres, liberté absolue de la tribune... M. Thiers a bien raison de dire « qu'obligé de

donner la liberté, Napoléon avait dû la donner avec *ses conditions nécessaires;* » et il la donnait.

Napoléon ne s'est pas seulement manifesté en 1815, comme empereur constitutionnel, par l'importance et l'étendue de ses concessions. Il n'a pas seulement agi. Il a parlé, beaucoup parlé. Pour ceux qui l'ont entendu à cette époque (et on pourrait dire que M. Thiers est du nombre, tant il a fidèlement rendu les impressions du temps), Napoléon n'est pas un empirique essayant de faire valoir sa recette et d'achalander sa marchandise. « Il paraissait habituellement calme, était pensif, écrit M. Mollien [1], et conservait *sans affectation* une dignité sérieuse. » Donc, aucune forfanterie, nulle emphase; ni violence ni artifice de langage; une simplicité presque modeste, souvent une effusion touchante; beaucoup de tristesse, peu d'illusions, même dans ses déclarations publiques, qui ont toutes le caractère de la situation et de l'homme à ce moment, la gravité triste dans la décision. Que dis-je! M. Thiers va jusqu'à relever dans Napoléon, avec une singulière délicatesse de style, l'humilité volontaire, « celle qui convenait à sa gloire, » nous dit-il, et assurément celle de toutes ses vertus de 1815 qui nous étonne le plus. « Il n'y a pas au monde, écrit l'auteur, de juge plus infaillible, surtout contre lui-même, qu'un grand esprit qui a failli, qui sent ses fautes et qui voudrait les réparer. Napoléon était donc résolu, malgré sa bouillante nature, à ne céder à aucun emportement, à tout supporter et à tout dire au public... Son orgueil seul aurait pu souffrir de ce qu'il allait publier (pour répondre à la déclaration des puissances); *mais sa gloire passée lui rendait toutes les humiliations bien supportables*, et d'ailleurs cet orgueil qui avait tant failli ne pouvait plus intéresser le monde qu'en s'humiliant pour un grand but,

[1] *Mémoires*, tome IV, page 198.

celui d'éclairer l'Europe sur la justice de sa cause... » Il est impossible, avouons-le, de mieux traduire pour l'histoire, en dépit de nos défiances, cette résipiscence du fier empereur, trop compromis pour affecter l'infaillibilité, trop glorieux pour marchander son repentir.

Napoléon parla beaucoup, avons-nous dit. N'est-il pas curieux de recueillir aujourd'hui, sur la vertu et la légitimité des institutions libérales, les aveux échappés à sa franchise ou concertés par sa prudence? Et serait-il défendu d'en tirer quelques leçons? Suivons-le donc un moment dans le cours rapide de son règne éphémère; laissons-lui la parole, et écoutons-le. Que dit-il à Grenoble, dès les premiers jours, dans ce modeste appartement de l'hôtel des *Trois-Dauphins*, qui fut le Saint-Ouen de cette restauration impériale? Il dit aux autorités rassemblées « qu'il proposera lui-même la révision des constitutions impériales pour en faire sortir la véritable monarchie représentative, *seule forme de gouvernement qui fût digne d'une nation aussi éclairée que la France.* » A Lyon, logé au palais de l'Archevêché, il tient à peu près le même langage; et toutefois, comme le dit M. Thiers, avec un accent moins populaire et plus impérial. « ... Au dedans comme au dehors, il tiendrait compte des changements survenus et accorderait à la France toute la liberté dont elle était digne et capable; si un pouvoir très-étendu était nécessaire quand il avait de vastes projets de conquête, *un pouvoir sagement limité* lui suffisait pour administrer la France pacifique et heureuse... » Arrivons aux Tuileries. L'Empereur est au milieu de ses intimes, de ses conseillers, de ses confidents. Il n'a plus de convenances publiques à ménager, plus de rôle à jouer, de promesses à faire, de cœurs à gagner. Il peut ouvrir son âme tout entière :

« ... Je viens de demeurer un an à l'île d'Elbe, leur dit-

il, *et là, comme dans un tombeau, j'ai pu entendre la voix de la postérité*. Je sais ce qu'il faut éviter, je sais ce qu'il faut vouloir... Ce n'est pas la paix seule que je veux donner à la France, *c'est la liberté*. Notre rôle est de faire résolûment, et bien, ce que les Bourbons n'ont pas su faire... Il faut *donner franchement la liberté* qu'ils ont donnée contraints et forcés, et tandis qu'ils l'offraient d'une main essayant de la retirer de l'autre... Qu'on me laisse *apaiser* ou vaincre l'étranger, et je me contenterai ensuite *de l'autorité d'un roi constitutionnel*... Ce sera bien assez pour mon fils *de l'autorité d'un roi d'Angleterre!*... Et sans tarder, ajoutait-il, nous rendrons, dès demain, *la liberté de la presse*. La liberté de la presse! pourquoi la craindrais-je désormais?... Après ce qu'elle a écrit depuis un an, elle n'a plus rien à dire de moi, et il lui reste encore quelque chose à dire de mes adversaires [1]... »

Je ne suis pas plus curieux qu'il ne faut. J'aurais aimé pourtant à voir la mine de quelques-uns des confidents de l'Empereur au moment où il leur parlait un pareil langage, si peu familier à leurs oreilles, si peu conforme peut-être à leur inclination secrète. On sait du reste que ces professions de foi libérales n'étaient pas, dans la bouche de Napoléon, de vaines paroles. Dès le 25 mars, un décret inséré au *Moniteur* avait aboli la censure. Certes il était permis de croire que le vainqueur d'Austerlitz ne ressentait pas un goût passionné pour la liberté de la presse. Si j'ai bien lu cependant le livre de M. Thiers, de toutes les libertés qu'il eut alors l'idée de donner ou de confirmer, celle-là eut sa préférence; M. Thiers en donne une raison tout à la fois très-ingénieuse et très-probable. « ... Aux jours du malheur, dit-il, Napoléon avait entendu s'élever un cri de ma-

[1] Pages 236-237-238.

lédiction qui l'avait accompagné à l'île d'Elbe, et qui ne l'y avait pas laissé reposer un instant, lui apportant, avec de justes reproches, d'odieuses et révoltantes calomnies... Son orgueil, haut comme son génie, avait surnagé pour ainsi dire sur cette mer d'infamies ; et, après tant d'horreurs, il avait vu, ses fautes restant évidentes, *sa gloire survivre* et amener encore à ses pieds l'armée et les masses populaires. Échappé à cet orage, il était revenu complétement éclairé, et déclarait tout haut que *c'était une fausse prudence que de vouloir enchaîner la presse.* »

Toutes les libertés se touchent et se tiennent. Celle de la presse conduisait à toutes les autres, Napoléon n'en voulut marchander aucune ; non qu'il crût les masses populaires aussi libérales qu'il l'était lui-même à ce moment. « Les masses, disait-il à Benjamin Constant, ne me demandent qu'une chose : de les délivrer des nobles, des prêtres et de l'étranger. » Napoléon ajoutait « qu'il entendait pourtant tenir grand compte *des vœux des hommes éclairés*, et se montrer aussi éclairé qu'eux ; qu'il avait donc la ferme résolution d'accorder la monarchie constitutionnelle ; qu'il n'y en avait qu'une, il le savait, *laquelle consistait dans des ministres responsables, obligés de discuter au sein des Chambres les affaires du pays, et dans une liberté complète de la presse sans aucune censure préalable;* que sur ce dernier point notamment il était convaincu ; que vouloir enchaîner la presse était *puéril*... » Quelques jours plus tard, l'Empereur revint sur cette question délicate, et « il admit sans contestation que la presse quotidienne devait être exempte de toute censure *et relever dans ses écarts des tribunaux seuls*... C'était accorder d'un coup les points les plus contestés en cette matière. »

On lira dans le livre de M. Thiers, ou plutôt tout le monde l'a déjà lu, l'habile et judicieux commentaire qu'il a fait de ce célèbre Acte additionnel, couvé aux Tuileries, dans l'aire

mpériale, et qui semble avoir été rédigé par un comité de tribuns intelligents, patriotes et résolus. « La constitution de 1815, dit M. Thiers, est la meilleure et la mieux écrite qui ait été accordée à la France dans la longue série de ses révolutions. On sait qu'elle fut formellement approuvée par Lafayette. Il n'est pas aussi certain qu'elle l'ait été par madame de Staël. M. de Sismondi la défendit en règle dans le *Moniteur*. Il lui restait à plaire au pays, qui accueillit, il faut le dire, avec une indifférence un peu dégoûtée, ce somptueux festin de liberté qui lui était servi, avec une prodigalité si extraordinaire, par la main de son ancien maître. La France, pour me servir du mot si connu de Paul-Louis Courier, ne donna pas dans l'Acte additionnel comme elle avait *donné dans la Charte*. Elle se réserva. C'était bien le moins qu'elle eût à faire. Elle aurait dû soutenir l'Empereur contre l'étranger; mais elle avait le droit d'attendre à l'œuvre un libéralisme de si fraîche date et une modération si peu éprouvée. Elle alla au Champ de mai comme à un spectacle, empressée, curieuse et incrédule. Nous verrons plus tard quels admirables soldats elle envoya sur les champs de bataille des Cent-Jours. Les masses n'y furent point, comme au temps des quatorze armées de la République. Le malheur de Napoléon, en 1815, fut qu'il ne sut rendre ni la liberté populaire, ni la guerre nationale. Il n'eut ni la confiance « des hommes éclairés, » quelques avances qu'il leur eût faites, ni l'élan des masses populaires, qui seules pouvaient arrêter la coalition.

Pourtant si, dans des circonstances si critiques, Napoléon renonça volontairement au pouvoir absolu que le dévouement de l'armée lui assurait; si, croyant la liberté une plus sûre protection que le despotisme, il la voulut comme il faut la vouloir quand on s'est décidé pour elle, son exemple mérite bien d'être médité, même si ses motifs sont dis-

cutables, et la leçon qu'il a donnée de si haut ne doit pas être perdue pour tout le monde.

Je sais que les apologistes jurés de la dictature perpétuelle attribuent la chute de l'Empereur, en 1815, aux concessions mêmes qu'il eut le bon sens de faire à l'esprit libéral, et il leur est commode de mettre au compte du « gouvernement parlementaire » les défaillances politiques de toute sorte qui suivirent la bataille de Waterloo. Réservons cette question. Nous n'en sommes pas là. Quand le nouveau volume de M. Thiers finit, l'Empereur vient à peine de quitter Paris. Nous ne dirons rien aujourd'hui du rôle de la Chambre des représentants pendant son absence. La Chambre des représentants n'était pas une Convention, et le moment ne comportait pas la dictature d'une assemblée. encore moins peut-être que celle d'un homme. Élue comme elle le fut et avec les dispositions de susceptibilité défiante qu'elle apporta, elle avait bien la place que la nouvelle constitution lui marquait en face du chef de l'État, apprenti libéral et novice en fait de monarchie tempérée. Elle tenait la place d'un censeur éclairé, soupçonneux, sans malveillance, mais sans complaisance. La Chambre des représentants fut à son début ce qu'elle devait être. Elle ne parut au-dessous de sa tâche que quand les événements prirent des proportions qui eussent effrayé le sénat romain lui-même, au temps où il vendait aux enchères le champ sur lequel campait Annibal. Mais nous n'y sommes pas. Ce que je veux dire seulement, c'est que l'essai du gouvernement libre fait en 1815, même s'il fut sincère, ne saurait être compté parmi ces défaites du principe libéral que ses ennemis enregistrent si volontiers, parce que, si la volonté des hommes lui fut un moment en aide, la force des choses en empêcha le développement, et que l'épée d'une coalition irrésistible en brisa avec colère les fondements à peine assurés

Il est une autre raison à la chute du gouvernement constitutionnel de Napoléon en 1815, sa personne à part. Ce gouvernement avait été une concession, mais une concession tardive, et notre histoire est pleine de révolutions qui se sont faites avec ce mot terrible : « Il est trop tard ! » Les insurgés le criaient aux envoyés du roi Charles X le 29 juillet, en refusant ses propositions. En 1815, la France semblait le dire à l'Empereur en acceptant les siennes. C'était là la fausseté de sa situation. On acceptait sa constitution sans y croire. On s'y logeait, comme il se logeait lui-même aux Tuileries, sans passer bail. Si libérale que fût la Charte impériale, on lui préférait la Charte de 1814, qui semblait un plus sûr abri. Pourquoi cela ? M. Thiers donne plus d'une fois la raison de cette confiance relative du pays dans la Charte de Louis XVIII, comparée à celle qu'inspira l'Acte additionnel rédigé par Benjamin Constant, sous la dictée de Napoléon. « Il y avait une chose que l'Empereur n'était pas, dit M. Thiers, que les Bourbons étaient plus que lui : c'était la liberté. » (Page 408.) Les Bourbons, en effet, quelles que fussent sur leur compte les réserves légitimes de l'opinion libérale, ne pouvaient pas être autre chose en France que le parti de la liberté. S'ils n'étaient pas cela, ils n'étaient rien, ou ils étaient tout ce que la nation détestait le plus : l'ancien régime. L'Empereur était la gloire, c'est-à-dire ce que notre pays est toujours le plus près de préférer à tout, même à la liberté. La France de 1815, sans passion pour les Bourbons, mais passionnée pour le repos, rassasiée de gloire, abreuvée de sang, la France allait, par une pente naturelle, à ce qui répondait le plus à ses aspirations du moment. Si elle n'avait pas dit : « Il est trop tard ! » aux Bourbons rentrés en 1814, c'est que jamais la restauration d'un gouvernement constitutionnel ne lui avait paru plus opportune ; et si au contraire elle trouva tardive la constitution de 1815, c'est que l'Em-

pereur aurait pu la donner à son pays cinq ans plus tôt, avec une sincérité moins contestable, quand rien ne l'y obligeait et quand toute sa force aurait pu être employée à l'établissement paisible et régulier de la liberté.

Je le sais, je me laisse aller en ce moment à un de ces rêves sur lesquels il serait puéril d'insister. Donner une constitution libérale à la France, je crois, malgré tout, que le cadeau n'eût pas été trop mal reçu ni le calcul trop mauvais en 1810. La liberté se serait contentée des « lauriers » de Wagram, et elle ne serait pas allée à Moscou. Le grand malheur! Elle aurait préservé la France de deux invasions.

Quoi qu'il en soit, nous sommes un pays qui n'a souvent qu'un jour, une heure à donner aux bons mouvements de ses souverains. Si ce jour est venu, profitez-en. Si l'heure a sonné, il faut la saisir. Le moment une fois passé ne revient plus; l'indifférence publique laisse tomber les constitutions en apparence les plus solides comme les décorations du Champ de mai. C'est parce que Napoléon avait pu donner un gouvernement libre à la France quand il était fort, et qu'il attendit, pour s'exécuter, que la main de fer de la nécessité eût pesé sur sa tête glorieuse; c'est parce qu'il ne sut pas saisir l'occasion de la liberté comme il avait tant de fois saisi celle de la victoire, — que personne ne crut à sa sincérité en 1815. M. Thiers y croit aujourd'hui. Je veux y croire comme lui. Le grand mal, après tout, quand le conquérant superbe qui avait vaincu l'Europe, dompté à son tour par la force des choses, c'est-à-dire par Dieu, se serait humilié sous cette main puissante! Le grand mal quand lui, l'homme de génie, il aurait donné cette leçon de confiance dans l'esprit libéral de son pays aux lâches cœurs qui nous disputent cette qualité parce qu'elle gêne leur égoïsme ou leur convoitise! Le grand mal quand Napoléon Ier aurait cru plus digne de son âme altière et de

sa gloire immense de donner à la France une liberté tout entière que des morceaux de liberté !... Si cette morale-là est celle du beau livre de M. Thiers, restons-en là, croyez-moi ! Je n'en sais pas de meilleure et de plus instructive. Puisse-t-elle profiter à notre pays !

III

Le prince Eugène[1].

I

NAPOLÉON ET LE PRINCE EUGÈNE.

— 19 OCTOBRE 1858. —

Commençons par dire que le prince Eugène n'a pas écrit de Mémoires. Une centaine de pages tout au plus, dictées par lui vers 1822 et s'arrêtant à 1805, c'est bien peu pour une vie si remplie quoique si courte. Les vrais Mémoires du prince Eugène, ce sont ses lettres. Le roi Joseph n'en a pas laissé d'autres. M. du Casse, qui s'est fait l'habile éditeur de ces deux correspondances, leur a donc donné un titre qui n'est pas suffisamment justifié. Mais ne le chicanons pas sur un mot. Le fond de son livre lui donne raison. Ces correspondances nous montrent à chaque instant et tout entiers les personnages qui les ont écrites. Des Mémoires laborieusement rédigés, à l'adresse de la postérité, n'y ajouteraient rien. Napoléon était un terrible correspondant. On ne finassait pas avec lui. Il fallait parler net, laisser voir le fond de son cœur. Si on ne le montrait pas, il y plongeait son œil d'aigle. Son frère Joseph, nous l'avons vu, ne lui cachait rien. Il n'aurait pas osé. Son fils adoptif Eugène, tremblant d'abord sous cette puissante étreinte, finit par s'y accoutumer, et il

[1] *Mémoires et Correspondance politique et militaire du prince Eugène*, publiés, annotés et mis en ordre par M. A. du Casse. — Les trois premiers volumes.

dit tout. A quoi bon flatter Napoléon? En public, il le permettait à ses orateurs familiers. Cela faisait partie de la décoration du trône. Dans les relations intimes, il était trop grand pour aimer la flatterie; il avait trop d'esprit pour y croire. Eugène est souvent timide, jamais menteur. Il s'humilie souvent, il ne s'abaisse jamais.

On comprend, en lisant les cent pages dictées par lui et cette longue série de lettres qui composent à peu près la moitié des trois volumes déjà publiés (de 1805 à 1808), pourquoi le nom du prince Eugène était resté si populaire en France, même au moment où celui de l'Empereur Napoléon ne le fut plus. On comprend aussi pourquoi le sentiment public s'associait récemment aux voix généreuses qui défendaient sa mémoire devant la justice française contre d'indignes calomnies. Eugène est la plus noble figure de cette époque héroïque. Il est le vrai chevalier français de l'épopée napoléonienne. M. du Casse l'appelle « le Bayard de l'Empire. » Je ne sais, mais il est fidèle, dévoué, désintéressé, doux et sérieux, rêveur et appliqué, volontiers soldat, très-peu chambellan[1]. En Égypte, un jour, le général Bonaparte reçoit une lettre qui accuse sa femme Joséphine. Eugène est appelé. « ..... Quoique je fusse fort jeune, dit-il, je lui inspirais assez de confiance pour qu'il me fît part de son chagrin. C'était ordinairement le soir qu'il me faisait ses plaintes et ses confidences, en se promenant à grands pas dans sa tente. J'étais le seul avec lequel il pût librement s'épancher. Je cherchais à adoucir ses ressentiments; je le consolais de mon mieux, et autant que pouvaient le permettre mon âge et le respect qu'il m'inspirait.... » Eugène avait alors dix-sept ans. Qui peut se flatter d'avoir jamais reçu de

[1] Eugène raconte qu'au moment où l'Empereur formait sa cour, la dignité de grand chambellan lui fut offerte, et qu'il la refusa. « Ma vocation, dit-il, était toute militaire... »

personne une marque de confiance plus délicate et plus touchante ! Était-ce sous l'impression de ces nouvelles de France que plus tard, et toujours en Égypte, le général Bonaparte « avait distingué la femme d'un officier » et qu'il se promenait en calèche avec elle ? Eugène rapporte le fait, et il ajoute : « Obligé par mon service d'accompagner le général, je m'étais vu déjà une fois à la suite de cette calèche. Lorsque, ne pouvant plus tenir à l'humiliation que j'en éprouvais, je fus trouver le général Berthier pour lui demander à passer dans un regiment. Une scène assez vive entre mon beau-père et moi fut la suite de cette démarche; mais il cessa dès ce moment ses promenades en calèche avec cette dame. Je continuai à rester près de lui, et il ne m'en traita pas plus mal.... »

Tel était Eugène. Il raconte ses nobles actions comme il les a faites, simplement, sans éclat de voix, avec un accent naturel et doux. C'est avec la même simplicité qu'il nous dit, à propos de l'exécution du duc d'Enghien : « .... Quelques personnes approuvaient hautement cet acte. Pour moi, j'en fus très-peiné, à cause de l'attachement que je portais au Premier Consul. Il me parut que sa gloire en était flétrie. » C'est du même ton convaincu qu'il écrit encore, à l'occasion des fêtes du couronnement : « .... Elles ont laissé si peu d'impression dans mon esprit, que je ne me rappelle point aujourd'hui quels furent les honneurs ou les insignes que j'y portai. En général, je n'ai jamais été frappé ni ébloui par les marques extérieures ni l'appareil de la grandeur, non plus que par la brillante fortune dont la perspective s'ouvrait alors devant moi... »

Cette fortune avait le caractère de toutes celles qui s'épanouissaient alors, si éclatantes et si soudaines, sous les rayons de l'astre impérial. Je parle ici le style du temps, non celui d'Eugène, qui est, Dieu merci, très-peu rhéteur. Quelle destinée pourtant ! et comment égaler par des mots

de la langue vulgaire les surprises et les changements à vue de cette époque? Eugène, le fils d'Alexandre Beauharnais, un simple gentilhomme de l'Orléanais qui avait eu le mérite de siéger à gauche dans l'Assemblée constituante, Eugène se voit porté, en un tour de roue de cette fortune si fatale à son père, du commandement d'une compagnie de chasseurs à la dignité de prince français, puis à la vice-royauté d'Italie, puis à l'adoption de l'Empereur et à l'héritage présomptif de l'Empire! Un tour de roue! à vingt-quatre ans, en 1805, il a un royaume à gouverner, une armée française à commander, des ministres à diriger, des millions à dépenser, et il a, tâche plus difficile, une correspondance à soutenir avec Napoléon.... Devant cette difficulté, — écrire à Napoléon, lui répondre, suffire à l'infatigable ardeur et à l'impatience fébrile de son ambition, converser avec son génie, lui donner incessamment et recevoir de lui la réplique sur la politique, sur l'administration, sur la guerre, sur les finances, sur l'ensemble, sur le détail, sur tout au monde; — devant cette difficulté, les autres ne sont rien. Napoléon est le plus exigeant des hommes, le plus hardi et le plus circonspect, le plus ardent et le plus calme, le plus tendre et le plus cruel, le plus économe et le plus prodigue, le plus orgueilleux et le plus modeste. Si l'on croit que je m'amuse à poursuivre ici une facile antithèse dans sa personne, qu'on lise cette correspondance de l'Empereur avec le prince Eugène. Tous ces contrastes s'y trouvent, et à chaque ligne. Voyez avec quelle orgueilleuse confiance il parle de ses ennemis avant de les joindre, avec quelle simplicité antique après les avoir battus! « ... Vous aurez été instruit des détails de la bataille d'Austerlitz, » écrit-il à Eugène le 9 décembre, et puis c'est tout. — « Mon fils, l'armée du roi de Prusse n'existe plus; pas un homme n'a passé l'Oder, » écrit-il après Iéna. « Mon fils, vous aurez reçu le bulletin de la bataille de Fried-

land, qui a décidé, je crois, de la querelle actuelle, » écrit-il de Tilsitt le 20 juin 1807. Il parle ainsi de ses plus grandes victoires ! Mais qu'il rencontre un obstacle, une résistance, qu'une assemblée délibérante le gêne à Milan ou ailleurs, qu'Eugène ait pris l'initiative d'une mesure que l'Empereur n'approuve pas : « ... Si Milan est en feu, écrit Duroc sous la dictée de Napoléon, *il faut laisser brûler Milan et attendre des ordres*... » — « Si vous tenez à mon estime, à mon amitié, écrit-il bientôt lui-même, vous ne devez sous aucun prétexte, *la lune menaçât-elle de tomber sur Milan*, rien faire de ce qui est hors votre autorité... Vous êtes le premier qui m'ayez fait avoir tort avec trente ou quarante polissons...[1] » Je pourrais multiplier ces contrastes. Tantôt Napoléon parle de ses soldats avec la tendresse d'un amoureux (t. III, p. 301) ; tantôt il écrit : « *Il faut du sang* pour expier le crime de cette révolte » (celle de Crespino, mars 1806). Ici de longs détails sur le matériel des places de guerre, les souliers des soldats, les chevaux de trait, le pain, la viande ; là des vues d'une grandeur incomparable, des plans de campagne, des projets d'organisation, des instructions diplomatiques ; aujourd'hui, plein d'un respect prudent pour un archevêque de Bologne compromis par le rapport d'un préfet dans une aventure de femme, demain brisant les vitres en cour de Rome avec l'épée docile de son vice-roi, dont il aiguise la pointe et dont il tient la poignée[2].

C'est avec ce rude et insaisissable jouteur que le prince Eugène, simple et naïf comme il est, se voit condamné à lutter du jour où il a pris possession de sa vice-royauté d'Italie. Que ne se laisse-t-il tout à fait mener par Napoléon, direz-vous ? Cela est facile à dire. Napoléon, contradiction

[1] La minorité du Corps législatif italien.

[2] *Voir* la très-curieuse correspondance d'Eugène avec le pape, tome III, livre IX, p. 338 et suiv.

étrange et souvent relevée dans son histoire, veut que ses agents de tous les degrés soient à la fois très-résolus et très-soumis, obéissants et inventifs, pleins de subordination et d'initiative. Il veut qu'on fasse beaucoup par soi-même et qu'on lui laisse tout à décider. Eugène se trouve sans cesse placé entre ces deux exigences : Vous ne faites rien ! Vous faites trop ! — Vous êtes trop vif ! Rien n'avance ! — Il faut être lent dans la délibération et vif dans l'exécution ! — Vous allez beaucoup trop vite ! Vos estafettes sont bien lentes ! — Supprimez entièrement la censure des livres ! Il faut imprimer très-peu ! — On dort trop à Milan ! Vous travaillez trop !

Citons, car elle est curieuse, la lettre à laquelle j'emprunte ces trois derniers mots. On y verra jusqu'à quel raffinement singulier Napoléon poussait parfois le besoin qu'il avait de tout diriger autour de lui et à distance, dans ses États et dans sa famille :

« Saint-Cloud, le 14 août 1806.

« Mon fils, vous travaillez trop, votre vie est trop monotone. Cela est bon pour vous parce que le travail doit être pour vous un objet de délassement ; mais vous avez une jeune femme qui est grosse ; je pense que vous devez vous arranger pour passer la soirée avec elle et vous faire une petite société. Que n'allez-vous au théâtre une fois par semaine, en grande loge ?... Il faut avoir de la gaieté dans votre maison, cela est nécessaire pour le bonheur de votre femme et pour votre santé. On peut faire bien de la besogne en peu de temps. Je mène la vie que vous menez, mais j'ai une vieille femme qui n'a pas besoin de moi pour s'amuser, et j'ai aussi plus d'affaires ; et cependant il est vrai de dire que je prends plus de divertissement et de dissipation que vous n'en prenez. Une jeune femme a besoin d'être amu-

sée, surtout dans la situation où elle se trouve... Je viens de m'établir à Saint-Cloud. Stéphanie et le prince de Bade s'aiment assez. J'ai passé ces deux jours-ci chez le maréchal Bessières; nous avons joué comme des enfants de quinze ans. Vous aviez l'habitude de vous lever matin; il faut reprendre cette habitude; cela ne gênerait pas la princesse si vous vous couchiez à onze heures avec elle; et si vous finissiez votre travail à six heures du soir, vous auriez encore dix heures à travailler en vous levant à sept ou huit heures... »

L'Empereur va quelquefois bien plus loin dans ce genre d'inquisition familière. Un jour il écrit à Eugène, récemment marié à la princesse Auguste de Bavière : « Dites-moi où vous allez, ce que vous faites, comment vous êtes ensemble, *quelle portion d'estime vous avez pour elle?...* » Un autre jour, c'est à la princesse elle-même que Napoléon écrit et il lui donne la recette pour avoir des garçons (24 août 1806). La princesse accouche d'une fille. « Auguste est-elle fâchée de ne pas avoir eu un garçon? écrit l'Empereur (*propriâ manu*). Dites-lui que lorsqu'on commence par une fille, l'on a au moins douze enfants. »

Mais revenons à Eugène. Nous l'avons vu : au dire de Napoléon, il fait trop ou trop peu. Qui a tort? qui a raison? Eugène prend-il en effet trop sur lui? A-t-il ce vilain défaut dont M. de Talleyrand cherchait, dit-on, à préserver les employés de son ministère? A-t-il du *zèle*? ou bien, au contraire, ne répond-il pas assez vite à la puissante impulsion qu'essaye de lui donner une main souveraine? Il est très-difficile de comprendre quel est le véritable défaut d'Eugène, si on ne le juge que par cette correspondance de l'Empereur. Je pencherais à croire, pour ma part, que le vice-roi d'Italie a souvent raison, et qu'entre ce double reproche dont il est l'objet, son mérite est précisément de

savoir garder une juste mesure. Comment donner tort cependant à ce prodigieux génie qui était alors à l'apogée de sa force et de son ascendant (de 1805 à 1808)? Comment se défendre du prestige qu'exerce sur le lecteur cette langue si incisive et si altière, si naturelle et si originale, si entraînante et si personnelle que sait parler Napoléon? Comment échapper tout à fait au charme et à l'étonnement de cette fécondité inépuisable? Eugène soutient comme il peut ce dialogue sans relâche qui doit durer dix ans. Les questions, les réponses se suivent et se succèdent, sans se ressembler, par-dessus les Alpes Lépontines et de tous les points de l'Europe, trop lentement au gré de Napoléon, trop vite au gré d'Eugène pour lequel les jours n'ont que vingt-quatre heures et qui est obligé de prendre sur ses nuits ce qui manque au travail de ses journées. On frémit de songer de quel train auraient été menés Eugène et le monde si le télégraphe électrique eût été connu en 1805, ou si seulement les chemins de fer eussent été inventés!...

EUGÈNE.

« ..... Enfin nous pourrons avoir conseil d'État aujourd'hui, à deux heures. J'avais ordonné au Conseil législatif d'être réuni *à quatre heures du matin*, et ils n'ont point quitté jusqu'à ce moment. » (Milan, 15 juin 1805.)

NAPOLÉON.

« ..... Si j'ai bien lu votre dépêche, je vois que vous tenez le conseil d'État à quatre heures du matin ; *c'est un peu de bonne heure.* » (Vérone, 16 juin 1805.)

EUGÈNE.

« ..... Ce matin la loi des finances a passé au Corps législatif, moyennant les articles qu'on en avait soustraits et qu'ils avaient constamment refusés. Cependant le ministre des finances s'occupe de leur arranger la loi de l'enregistrement..... » (Milan, 17 juillet 1805.)

III

Le prince Eugène[1].

I

NAPOLÉON ET LE PRINCE EUGÈNE.

— 19 octobre 1858. —

Commençons par dire que le prince Eugène n'a pas écrit de Mémoires. Une centaine de pages tout au plus, dictées par lui vers 1822 et s'arrêtant à 1805, c'est bien peu pour une vie si remplie quoique si courte. Les vrais Mémoires du prince Eugène, ce sont ses lettres. Le roi Joseph n'en a pas laissé d'autres. M. du Casse, qui s'est fait l'habile éditeur de ces deux correspondances, leur a donc donné un titre qui n'est pas suffisamment justifié. Mais ne le chicanons pas sur un mot. Le fond de son livre lui donne raison. Ces correspondances nous montrent à chaque instant et tout entiers les personnages qui les ont écrites. Des Mémoires laborieusement rédigés, à l'adresse de la postérité, n'y ajouteraient rien. Napoléon était un terrible correspondant. On ne finassait pas avec lui. Il fallait parler net, laisser voir le fond de son cœur. Si on ne le montrait pas, il y plongeait son œil d'aigle. Son frère Joseph, nous l'avons vu, ne lui cachait rien. Il n'aurait pas osé. Son fils adoptif Eugène, tremblant d'abord sous cette puissante étreinte, finit par s'y accoutumer, et il

[1] *Mémoires et Correspondance politique et militaire du prince Eugène*, publiés, annotés et mis en ordre par M. A. du Casse. — Les trois premiers volumes.

dit tout. A quoi bon flatter Napoléon? En public, il le permettait à ses orateurs familiers. Cela faisait partie de la décoration du trône. Dans les relations intimes, il était trop grand pour aimer la flatterie; il avait trop d'esprit pour y croire. Eugène est souvent timide, jamais menteur. Il s'humilie souvent, il ne s'abaisse jamais.

On comprend, en lisant les cent pages dictées par lui et cette longue série de lettres qui composent à peu près la moitié des trois volumes déjà publiés (de 1805 à 1808), pourquoi le nom du prince Eugène était resté si populaire en France, même au moment où celui de l'Empereur Napoléon ne le fut plus. On comprend aussi pourquoi le sentiment public s'associait récemment aux voix généreuses qui défendaient sa mémoire devant la justice française contre d'indignes calomnies. Eugène est la plus noble figure de cette époque héroïque. Il est le vrai chevalier français de l'épopée napoléonienne. M. du Casse l'appelle « le Bayard de l'Empire. » Je ne sais, mais il est fidèle, dévoué, désintéressé, doux et sérieux, rêveur et appliqué, volontiers soldat, très-peu chambellan[1]. En Égypte, un jour, le général Bonaparte reçoit une lettre qui accuse sa femme Joséphine. Eugène est appelé. « ..... Quoique je fusse fort jeune, dit-il, je lui inspirais assez de confiance pour qu'il me fît part de son chagrin. C'était ordinairement, le soir qu'il me faisait ses plaintes et ses confidences, en se promenant à grands pas dans sa tente. J'étais le seul avec lequel il pût librement s'épancher. Je cherchais à adoucir ses ressentiments; je le consolais de mon mieux, et autant que pouvaient le permettre mon âge et le respect qu'il m'inspirait.... » Eugène avait alors dix-sept ans. Qui peut se flatter d'avoir jamais reçu de

[1] Eugène raconte qu'au moment où l'Empereur formait sa cour, la dignité de grand chambellan lui fut offerte, et qu'il la refusa. « Ma vocation, dit-il, était toute militaire... »

personne une marque de confiance plus délicate et plus touchante? Était-ce sous l'impression de ces nouvelles de France que plus tard, et toujours en Égypte, le général Bonaparte « avait distingué la femme d'un officier » et qu'il se promenait en calèche avec elle? Eugène rapporte le fait, et il ajoute : « Obligé par mon service d'accompagner le général, je m'étais vu déjà une fois à la suite de cette calèche, lorsque, ne pouvant plus tenir à l'humiliation que j'en éprouvais, je fus trouver le général Berthier pour lui demander à passer dans un régiment. Une scène assez vive entre mon beau-père et moi fut la suite de cette démarche; mais il cessa dès ce moment ses promenades en calèche avec cette dame. Je continuai à rester près de lui, et il ne m'en traita pas plus mal.... »

Tel était Eugène. Il raconte ses nobles actions comme il les a faites, simplement, sans éclat de voix, avec un accent naturel et doux. C'est avec la même simplicité qu'il nous dit, à propos de l'exécution du duc d'Enghien : « .... Quelques personnes approuvaient hautement cet acte. Pour moi, j'en fus très-peiné, à cause de l'attachement que je portais au Premier Consul. Il me parut que sa gloire en était flétrie. » C'est du même ton convaincu qu'il écrit encore, à l'occasion des fêtes du couronnement : « .... Elles ont laissé si peu d'impression dans mon esprit, que je ne me rappelle point aujourd'hui quels furent les honneurs ou les insignes que j'y portai. En général, je n'ai jamais été frappé ni ébloui par les marques extérieures ni l'appareil de la grandeur, non plus que par la brillante fortune dont la perspective s'ouvrait alors devant moi... »

Cette fortune avait le caractère de toutes celles qui s'épanouissaient alors, si éclatantes et si soudaines, sous les rayons de l'astre impérial. Je parle ici le style du temps, non celui d'Eugène, qui est, Dieu merci, très-peu rhéteur. Quelle destinée pourtant! et comment égaler par des mots

de la langue vulgaire les surprises et les changements à vue de cette époque? Eugène, le fils d'Alexandre Beauharnais, un simple gentilhomme de l'Orléanais qui avait eu le mérite de siéger à gauche dans l'Assemblée constituante, Eugène se voit porté, en un tour de roue de cette fortune si fatale à son père, du commandement d'une compagnie de chasseurs à la dignité de prince français, puis à la vice-royauté d'Italie, puis à l'adoption de l'Empereur et à l'héritage présomptif de l'Empire! Un tour de roue! à vingt-quatre ans, en 1805, il a un royaume à gouverner, une armée française à commander, des ministres à diriger, des millions à dépenser, et il a, tâche plus difficile, une correspondance à soutenir avec Napoléon.... Devant cette difficulté, — écrire à Napoléon, lui répondre, suffire à l'infatigable ardeur et à l'impatience fébrile de son ambition, converser avec son génie, lui donner incessamment et recevoir de lui la réplique sur la politique, sur l'administration, sur la guerre, sur les finances, sur l'ensemble, sur le détail, sur tout au monde; — devant cette difficulté, les autres ne sont rien. Napoléon est le plus exigeant des hommes, le plus hardi et le plus circonspect, le plus ardent et le plus calme, le plus tendre et le plus cruel, le plus économe et le plus prodigue, le plus orgueilleux et le plus modeste. Si l'on croit que je m'amuse à poursuivre ici une facile antithèse dans sa personne, qu'on lise cette correspondance de l'Empereur avec le prince Eugène. Tous ces contrastes s'y trouvent, et à chaque ligne. Voyez avec quelle orgueilleuse confiance il parle de ses ennemis avant de les joindre, avec quelle simplicité antique après les avoir battus! « ... Vous aurez été instruit des détails de la bataille d'Austerlitz, » écrit-il à Eugène le 9 décembre, et puis c'est tout. — « Mon fils, l'armée du roi de Prusse n'existe plus; pas un homme n'a passé l'Oder, » écrit-il après Iéna. « Mon fils, vous aurez reçu le bulletin de la bataille de Fried-

Me fait-on payer double, oui ou non?..... On cherche à voler tant qu'on peut..... » (27 avril 1806.) — « Mon fils, témoignez mon mécontentement à l'ordonnateur***. Je suis volé de 50 pour 100, et dans beaucoup d'objets de 70 pour 100..... » (11 juin 1806.) « Mon fils, un nommé A***, homme sans crédit sur la place, aventurier, a volé 800,000 fr. au Trésor; il est en fuite... » (25 juin 1806.) Puis, après avoir ainsi fait la chasse aux voleurs de l'État, Napoléon songe aussi à faire rendre gorge aux voleurs de la liste civile : « Mon fils, l'impératrice a fait présent à la vice-reine d'Italie d'une guirlande d'*hortensia*. Je désire que, sans que la princesse en sache rien, vous la fassiez estimer par de bons bijoutiers, et que vous me fassiez connaître cette estimation, pour que je voie de combien ces messieurs ont l'habitude de me voler. » (Fontainebleau, 1er octobre 1807.)

N'insistons pas sur ces mécomptes de la toute-puissance et sur ces misères du génie. Toute grandeur a les siennes. Toute gloire, qu'on me passe le mot, a « son quart d'heure de Rabelais. » Il faut bien reconnaître d'ailleurs que dans cette sollicitude de Napoléon pour les finances de l'État et aussi pour les siennes, il y a l'inspiration d'un estimable besoin d'ordre et le souci d'un sérieux esprit. En résumé, l'Empereur ne veut pas qu'on le vole, si riche qu'il soit. Il a eu, pendant sa courte et glorieuse vie, des prétentions moins justifiées. Passons-lui celle-là.

Nous avons mis en regard aujourd'hui Eugène et Napoléon. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce parallèle, non pour en écraser Eugène, car nous l'aimons, mais pour en détacher ce qui se rapporte plus particulièrement à la politique de l'Empereur dans le gouvernement de l'Italie. L'ouvrage publié par M. du Casse est loin d'être fini. Tel qu'il se compose, en y comprenant les curieuses lettres de 1814, cet ouvrage sera l'indispensable complément des

Mémoires du roi Joseph, la meilleure réponse qui pût être faite aux médisances posthumes du duc de Raguse. Marmont aura eu beau faire; sa malice et son esprit ne prévaudront pas, dans l'avenir, contre cette douce et honnête mémoire à laquelle l'histoire et la critique ne doivent pas moins de protection que la justice.

II

LE GOUVERNEMENT DE L'ITALIE.

— 31 octobre 1858. —

Napoléon n'a trompé personne en Italie. Il l'avait conquise deux fois. Il s'y conduisit en conquérant et en maître. Il y régna, non par une délégation quelconque de la souveraineté du peuple, comme en France, mais du droit de son épée, — non par une habile transition de la liberté restreinte à l'autorité absolue, comme après brumaire, mais du premier élan de sa victoire.

Fils d'un gentilhomme libéral, mais soldat presque au sortir de l'enfance, Eugène n'avait pas été élevé dans un grand respect des institutions parlementaires. Malgré tout, lorsqu'en juin 1805, nommé vice-roi d'Italie, le prince Eugène se trouve seul à Milan après le couronnement de Napoléon, on peut croire qu'il n'a pas été mis dans le secret de la politique impériale. Il s'attache à appliquer le statut constitutionnel qui a organisé le nouveau royaume. Il prend au sérieux l'assemblée élective qui a charge de voter l'impôt. Son premier acte est une faute contre la pensée du maître. Un projet de loi d'enregistrement avait été présenté au Corps législatif italien. Quelques dispositions de ce projet

blessaient profondément l'opinion. L'assemblée résiste. Eugène retire la loi. Napoléon l'attendait là. « ..... Mon cousin, écrit-il à Eugène, j'ai chargé M. Marescalchi de vous expédier le décret par lequel j'ordonne que le Corps législatif termine ses séances. Mon intention, pendant que je régnerai en Italie, *est de ne plus le réunir*. J'avais trop bonne opinion des Italiens. Je vois qu'il y a encore beaucoup de brouillons et de mauvais sujets. Il est inouï qu'une loi aussi simple que celle des finances ait eu contre elle le tiers des voix. Cela aggrave le tort du premier refus. Ce n'est pas l'autorité du Corps législatif que je voulais, c'est son opinion. Vous ne lui ferez pas de message, vous ne lui rendrez aucun honneur ; vous ferez cependant connaître mon mécontentement.,. » Ainsi finit le rêve constitutionnel du prince Eugène. La lettre de Napoléon est du 27 juillet 1805. L'illusion du vice-roi n'avait pas duré six semaines.

Je dis pourtant que Napoléon n'avait pas trompé l'Italie, puisqu'il lui donnait ainsi du premier coup un commentaire de sa constitution que la France n'obtint de lui, pour la sienne, qu'en 1813, quand il déclara devant la commission présidée par M. Lainé qu'il se considérait *comme le seul représentant de la nation*. A l'Italie, l'Empereur le dit dès les premiers jours. En France, le Tribunat, c'est-à-dire l'opposition organisée par la constitution elle-même, avait pu durer jusqu'en 1807. En Italie, au premier symptôme de résistance du Corps législatif, Napoléon fait fermer la porte avec colère. « ... Quand ces législateurs auront un roi pour eux, *il pourra jouer à ces jeux de barres*. Mais, comme je n'en ai pas le temps, que tout est passion et faction chez eux, je ne les réunirai plus... » Il n'y avait donc pas à se tromper sur les intentions de l'Empereur. Il avait adouci en France une transition qu'il lui plaisait de brusquer en Italie. Au peuple conquérant il accordait des ménagements

dont il se croyait parfaitement dispensé envers le peuple conquis.

Au droit que lui donnait la conquête, Napoléon ajoutait ceux que les hommes de génie puisent trop facilement dans le sentiment de leur supériorité. La mesure de cette confiance égoïste dépendait en quelque sorte du milieu qui l'entourait et du pays où il s'arrêtait. Il s'exaltait en se comparant. En Italie, l'Empereur se trouvait encore plus grand qu'en France. « ... *J'en sais plus dans mon petit doigt*, disait-il (en 1806), que tous mes peuples d'Italie n'en savent dans toutes leurs têtes réunies. » J'ai cité ailleurs cette phrase, naïve expression d'un sincère orgueil. Napoléon comptait plus ou moins avec l'opinion de Paris. Il méprisait ce qu'il appelait « le petit caquetage » de Milan. Je parle ici pièces en mains. Si cette correspondance n'avait pas été publiée, je n'aurais pas le droit de supposer ce qu'elle nous révèle. Mais les lettres sont là. Elles montrent quel était au fond le principe de ces assimilations violentes qui semblent, à partir de 1806, toute la politique de Napoléon à l'égard des peuples étrangers. Ce principe, j'en demande pardon à la noble patrie de Dante, d'Alfieri et de Beccaria, c'était le mépris des hommes en tant que nation, avec d'équitables réserves et des exceptions flatteuses pour les individus. Ainsi l'Empereur n'oublie pas les services de Caprara, il honore Dandolo, il veut qu'on emploie le patriote bolonais Sonemansari; il fait proposer au poëte Monti une charge à sa cour. En politique, on a trop souvent bon marché des personnes ; les uns se laissent séduire, les autres acheter. Les nations sont de plus difficile composition ; ce sont elles qui payent les frais, et de toute manière. C'est comme nation que l'Italie résiste, faiblement sans doute, assez pourtant pour exciter la colère du maître. C'est comme nation que Napoléon signale les Italiens aux défiances et aux rigueurs de son vice-roi ; — peuple de brouillons, répète-t-il sans cesse, esprits étroits, ca-

ractères doubles et faux, factieux et poltrons, pleins de prétentions, d'ignorance, de commérage et d'étourderie[1]. Un jour ce sont les marins de Venise dont il gourmande, dans un moment de presse, la ridicule lenteur : « Je reconnais là, écrit-il (6 mai 1806), l'esprit marin de cette célèbre marine venitienne... » Une autre fois, c'est la municipalité de Bologne dont il raille « la sottise. » Dans ses rapports avec le clergé italien, et en dépit de bien des provocations imprudentes, Napoléon est d'abord plus mesuré. Mais sa patience sur ce point ne va guère au delà de la paix de Presbourg. Dès 1806, sa correspondance avec Eugène se remplit d'aigreur sur ce qu'il appelle « *la faction des prêtres*; » tantôt le mépris, tantôt la colère. « Toute réflexion faite, je n'écrirai pas au pape. Je ne veux pas me jeter dans les tracasseries *avec ces nigauds*. Le plus court est de s'en passer... » — « J'ai lu votre lettre au pape. Elle m'a paru fort bien; mais je doute qu'elle produise quelque chose, car *ces gens-là sont ineptes* au delà de ce qu'on peut imaginer... » — « Sa Sainteté me menace, écrit-il plus tard[2]. Croirait-elle que les droits du trône sont moins sacrés que ceux de la tiare? Il y avait des rois avant qu'il y eût des papes. Ils veulent, disent-ils, publier tout le mal que je fais à la religion. Les insensés ! Ils ne savent pas qu'il n'y a pas un coin du monde, en Allemagne, en Italie, en Pologne, où je n'aie fait encore plus de bien à la religion que le pape n'y fait de mal, non par mauvaise intention, mais par les conseils irascibles *de quelques bornés qui l'entourent*... »

Presque à la même époque, à une autre extrémité du continent (qu'on me pardonne cette digression), le comte Joseph de Maistre écrivait de Saint-Pétersbourg, à propos du sacre récent de Napoléon : « ..... Tout est miraculeuse-

[1] Tome I, pages 145, 219, 220, 228, 239, 240. —Tome II, pages 371, 432 et *passim*.

[2] Lettre publiée depuis longtemps par M. Thiers.

ment mauvais dans la Révolution française; mais pour le coup c'est le *necplusultrà*. Les forfaits d'Alexandre VI sont moins révoltants que *cette hideuse apostasie de son faible successeur*..... — Quand une fois un homme de son rang et de son caractère oublie à ce point l'un et l'autre, c'est qu'il achève de se dégrader jusqu'*à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence*... » Triste contradiction du cœur humain! C'est un ami du pape, un prédicateur de suprématie ultramontaine qui écrit ces lignes, extraites d'un livre tout plein de haine pour l'Autriche, mais peu libéral à mon sens, malgré le bruit qu'on en fait [1]. Qu'avons-nous besoin du *libéralisme* du comte de Maistre? On a dit que la crainte de Dieu était le commencement de la sagesse. La haine de l'Autriche pourrait bien être le commencement du *libéralisme* italien. Malgré tout, laissons au comte Joseph sa vraie couleur dans la littérature et dans l'histoire. C'est un ultrà-catholique et un contre-révolutionnaire de génie. C'est aussi, comme on le voit, un ennemi de Napoléon à outrance et à tout risque, même de sa foi. Mais revenons à notre étude.

Napoléon eut raison, jusqu'au jour de ses premières violences, contre les intrigues et le mauvais vouloir de la cour de Rome. Contre l'Italie, il eut presque toujours tort. Les vices des Italiens étaient les suites d'une servitude immémoriale. Étrange façon de corriger ces vices que de perpétuer, sous une autre forme, le régime qui les avait produits! Napoléon renvoie sans cesse Eugène, en matière d'administration et de finances, aux pratiques et aux traditions de la politique autrichienne. L'Autriche faisait ceci! l'Autriche faisait cela! Sous les Autrichiens, Venise rendait tant! « Ceux qui disent que Venise ne rend que 8 millions *sont*

[1] *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, publiés par M. Albert Blanc. Paris, 1858.

des imbéciles. Je connais Venise mieux qu'eux. Elle rendait aux Autrichiens 25 millions. Dans mes mains elle doit rendre davantage encore. » Autre inconséquence, de demander à l'Italie asservie des sacrifices d'argent que la liberté seule eût pu rendre légers, suivant le principe que pose admirablement Montesquieu : « *On peut lever des tributs plus forts*, écrit-il, *à proportion de la liberté des sujets; et l'on est forcé de les modérer à mesure que la servitude augmente. Cela a toujours été et cela sera toujours*[1].... » En Italie cela n'était pas. Napoléon y avait mis bon ordre : « *Partez du principe* que j'ai besoin de beaucoup d'argent, » écrivait-il à Eugène (février 1806). « .... On voudrait dans ce pays-là (en Italie), l'impossible : payer peu de contributions, avoir peu de troupes et se trouver une grande nation; tout cela est chimère.... Quant aux impositions, la seule réponse à faire est celle-ci : Paye-t-on plus qu'en France?... Mon budget est présenté au Corps législatif; vous le recevrez demain par le *Moniteur*. Il est bon que vous le fassiez mettre dans les journaux : on verra que les Français payent beaucoup... » (Avril 1806.)

A ces raisonnements du maître les Italiens auraient pu répondre : Que les Français payent leur gloire! Ils sont assez riches pour cela. Est-ce à nous d'entretenir leurs armées? Est-ce l'Italie qui a été vaincue à Marengo et à Austerlitz? Sommes-nous conquis? Sommes-nous affranchis? On nous reproche de vouloir être une grande nation en payant fort peu. Nous ne demandons qu'à être un peuple libre en payant beaucoup. Les peuples ne regardent pas à l'argent qu'ils donnent, mais à celui qu'on leur prend... — On sait comment Napoléon eût répondu, de son côté, à ces doléances de l'Italie : Je suis le maître, je suis vainqueur, *nominor leo!* j'ai besoin d'un royaume en Lombardie et d'un

[1] *Esprit des Lois*, livre XIII

trône à Milan. *Je ne réunirai plus le Corps législatif*, mais je vous donnerai une cour. Vous ne serez plus députés, vous pourrez être chambellans. « Tâchez, écrit-il à Eugène, de faire tomber les choix, pour les députés des États vénitiens (il s'agissait d'une députation à envoyer à Paris), sur des hommes dignes d'être faits membres de la Légion d'honneur, susceptibles d'être nommés chambellans et d'occuper des emplois de cour ou des places dans l'administration... » Parlant ainsi, je le répète, Napoléon ne trompait personne. Il voulait l'obéissance, et il le disait clairement; il la voulait en échange des pompes royales dont il relevait son pouvoir et des représentations qu'il aimait à donner de sa grandeur. Il la voulait sans conditions comme sans faiblesse. A la veille d'un de ses plus éclatants triomphes, en septembre 1805, sa singulière prévoyance traçait au prince Eugène le plan d'une retraite possible en cas de défaite de son armée d'Italie, et il ajoutait: « Vous devez toujours vous retirer avec la décence convenable : mes grands officiers et les personnes attachées à ma maison doivent vous suivre; sans quoi, à mon retour, *je les ferai fusiller comme des traîtres.* » On voit que les charges de la cour n'étaient pas, au temps où ces dates nous reportent, une vaine sinécure. Au fait, dans l'Italie constituée comme elle l'était alors, il n'était guère de places plus importantes.

Napoléon n'avait-il pas d'autres vues sur l'Italie? Qui oserait le dire, surtout cette correspondance à la main? « ... L'Europe changera, écrit-il à son fils; les haines se calmeront... Je retirerai mon armée... Mes peuples d'Italie ne payeront qu'un million par mois à mon trésor de France, ou même rien du tout... (avril 1806). » Rien du tout! Quel mot! quel rêve! quel mirage dans le champ illimité de l'avenir! Pourquoi le prince Eugène n'était-il pas autorisé à communiquer aux contribuables italiens de l'Empire français une confidence si sincère et une perspective si conso-

lante? En attendant l'accomplissement de cette prédiction, l'Empereur taillait en plein, dans le territoire récemment annexé des États de Venise, une bonne douzaine de duchés pour ses maréchaux, ses politiques et ses favoris. Le compte était de plusieurs millions. Cela s'appelait le décret du 31 mars. Eugène, qui mêle quelquefois bien de la finesse à son dévouement, fait une critique spirituelle du décret des duchés dans une lettre adressée à Napoléon : « ... Je n'ai pas eu en général occasion de remarquer, écrit-il, que ce décret fût reçu avec plaisir... On dit que l'hérédité ne devait appartenir qu'à votre famille... Ce matin, après la messe, il y a eu cour à l'ordinaire (Milan, 7 avril 1806), et j'ai pu y remarquer beaucoup de figures allongées. Le plus grand nombre des propos a roulé sur les 2 millions 500,000 fr. qui doivent être payés par mois. Ceux-ci calculent que tous les biens nationaux de Venise vont passer aux ducs, *que les ducs les mangeront hors du royaume;* ceux-là calculent encore que le produit de ces biens nationaux, le quinzième des revenus de l'État de Venise, la contribution mensuelle, enfin les douze cent mille francs de rente sur le Mont-Napoléon coûteront au royaume d'Italie plus de 40 millions de livres par an, *ce qui dépassera le tiers de son revenu*. J'ai vu dans tous les regards qu'on cherchait à deviner mon opinion; ils m'ont même fait infiniment d'honneur; car je sais qu'on est allé jusqu'à dire que j'étais affligé du décret. Il sera répondu demain à ces petits propos qui me sont personnels. Comme c'est jour de conseil d'État, je profiterai de cette occasion pour exprimer d'une manière ferme les sentiments que *je dois avoir*, et j'espère ainsi donner à l'opinon publique une direction convenable. Je puis assurer qu'en ce moment ce n'est pas chose facile; *les têtes sont encore pleines des quinze millions d'impôt extraordinaire*, de ce droit d'enregistrement qui s'établit et s'organise en ce moment, et enfin du décret qui met à la

charge du Trésor italien les dépenses faites pour l'armée française..... » La critiqne était douce assurément, et Napoléon lui-même ne pouvait se fâcher contre une inoffensive épigramme qui préludait à une exécution pure et simple de sa volonté. Malgré tout, ne faut-il pas savoir gré au vice-roi d'Italie de ce coin de voile qu'il soulève, d'une main si délicate, sur un théâtre où il occupe la première place et où il répond de tous les acteurs?

J'ai dit ailleurs que j'aimais Eugène. Je ne m'en défends pas. Le gouvernement d'Italie est une monarchie absolue, tempérée par le prince Eugène. C'est Eugène qui, en Lombardie, fait supporter Napoléon. Il met des sourdines à cette grande voix qui remplit l'Europe et dont les éclats, grossis par l'écho des Alpes, blessent parfois les oreilles italiennes. Eugène n'est pas seulement le lieutenant actif et dévoué d'un maître exigeant : il est l'avocat de ce pauvre peuple si subitement réveillé de son sommeil séculaire par le canon d'Arcole et de Lodi, et qui ne demande que du temps pour s'accoutumer au régime nouveau. « ...... Je prie Votre Majesté, écrit Eugène, de s'armer de patience si ses ordres ne sont pas remplis aussi exactement et aussi brièvement qu'elle le désirerait ; mais, dans ce pays-ci, il faut du temps et beaucoup de temps pour leur faire faire quelque chose ; et plusieurs décrets adressés un même jour à une même personne sont en état de lui faire perdre la tête. » Tel est Eugène : un médiateur habile et bienfaisant entre le vainqueur et le vaincu, le gouvernant et les gouvernés, l'ardeur du maître et l'insouciance des sujets, une véritable Providence pour ce royaume d'un jour, sans passé et sans avenir. Aussi, en voyant le prince Eugène si éclairé sur le caractère du peuple qu'il a charge d'administrer, si ménager de ses intérêts, et au demeurant si capable de les défendre avec la plume et avec l'épée, on se prend à regretter que Napoléon n'eût pas fait à son vic

en Italie une situation assez indépendante et assez forte pour survivre à la catastrophe qui renversa le trône où il s'appuyait. Marié à une princesse de Bavière, estimé en Europe, aimé des Français, Eugène, populaire en Italie, administrateur et soldat, disciple sans idolâtrie, mais disciple distingué du grand homme dont cette correspondance révèle la sollicitude pour ce fils de son adoption, Eugène eût fondé peut-être ce royaume italien dont Napoléon disait : « Il faut partir du principe que, tant que je conserverai la couronne, je veux conserver le pouvoir législatif. Quand elle passera en d'autres mains, *je verrai alors ce qu'il sera convenable de faire.* » (Mai 1806.) Napoléon se réservait le pouvoir législatif et tous les pouvoirs, « parce que, dit-il ailleurs, je veux ce qui est bien *et que mes vues sont supérieures...* » Mais il résulte évidemment de ce passage de sa correspondance et de quelques autres, qu'il n'excluait pas toute idée d'un régime moins absolu entre les mains d'un autre que lui. L'Empereur voulait pour lui le pouvoir souverain sans partage, par le droit de son génie. Peut-être se disait-il que là où le génie manque le partage est de droit. Peut-être ce gouvernement qu'il avait imposé à l'Italie, et que sa main seule soutenait, n'était-il à ses yeux qu'un État transitoire fondé sur sa supériorité personnelle, et qui devait être modifié après sa mort. Je ne tranche pas ces questions. Il n'est pas très-facile de se représenter l'Empereur Napoléon fondant par un de ses lieutenants ou de ses héritiers un trône franchement constitutionnel. Mais personne n'eût été surpris ni inquet de voir un pareil trône occupé par le prince Eugène. Je ne veux rien dire de plus aujourd'hui pour l'honneur de son nom et de sa mémoire.

IV

Les Girondins pendant les massacres de septembre[1].

— 15 JUIN 1860. —

M. Granier de Cassagnac est modeste. Il pouvait mettre en tête de son livre le mot d'Archimède : « *Eurêka*, j'ai trouvé ! » Il ne l'a pas voulu. M. de Cassagnac a fait pourtant plus d'une découverte.

D'abord, il a découvert que « le nom de Girondins était associé aux noms des assassins de septembre, et que l'histoire de ce grand parti était mêlée à l'histoire de ce grand crime. »

Ensuite il a découvert ce qu'aucun des historiens de la Révolution française, ni M. Thiers, ni M. Mignet, ni M. de Lamartine, ni M. Michelet, ni M. Louis Blanc n'avaient trouvé avant lui, c'est-à-dire que « les massacres de septembre ne furent pas l'effet du hasard, » mais qu'ils furent « résolus froidement, organisés, dirigés, exécutés et payés par voie administrative. »

Finalement, M. Granier de Cassagnac a découvert, soit au dépôt des archives de la préfecture de police et de l'Hôtel de Ville de Paris, soit parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, soit au greffe du Palais de Justice, les listes complètes et authentiques des victimes et des assassins de septembre, — le tout remplissant plus de 150 pages in-8°,

[1] *Histoire des Girondins et des massacres de septembre*, par M. Granier de Cassagnac, député au Corps législatif, etc. (2 vol. in-8).

y compris les bons délivrés par les commissaires de la Commune pour fourniture de paille et de lampions, les inventaires des effets volés, les états de service des *ouvriers* employés au massacre et à ses suites, assommeurs, dépouilleurs, fouilleurs et chargeurs de cadavres, laveuses de vêtements ensanglantés; et enfin, car rien n'y manque, le menu détaillé des repas fournis aux bourreaux par les traiteurs du voisinage:

Un pâté long en tranche	10 liv.
Un bout de pâté.	6
Un pâté rond.	4
Une poularde.	4
Un fricandeau.	3, etc., etc.

Le total est de 40 liv. 10 s.

Telles sont les révélations auxquelles M. Granier de Cassagnac vient de consacrer deux gros volumes.

I

Parlons d'abord de la première de ces découvertes : les massacres de septembre sont le crime de la Gironde, non pas de la Gironde seule, — M. Granier de Cassagnac n'a pas poussé jusqu'à cette absurdité palpable son goût manifeste pour le paradoxe historique, mais, auteurs ou complices, les Girondins ont la main dans le sang de septembre, et leurs noms doivent être « associés » à ceux de Danton, de Panis, de Maillard et de Marat.

Avant d'établir cette complicité des Girondins, M. de Cassagnac commence par faire un procès en règle à leur mémoire. Pris individuellement, chacun d'eux a quelque vice de l'esprit ou du cœur. Louvet est un fanfaron, Gensonné un hypocrite, Guadet un courtisan; Pétion est un manne-

quin politique; Roland, Vergniaud lui-même sont des lâches; Brissot a des théories d'anthropophage; Condorcet a voulu livrer sa jeune femme au vieux Louis XV; madame Roland est « un ouragan de chair et de sang en révolte. » Pris en masse, tous ces hommes s'accusent, s'outragent, se renient, apostats et traîtres, intrépides à la tribune, tremblants devant la mort. Je n'ai pas à défendre les Girondins, même contre ces attaques, si injustes qu'elles soient pour la plupart. Leur orgueil, leur ambition, leur imprévoyance, leur jeu trop souvent double entre la démagogie et la royauté, leur conduite au 20 juin et même au 10 août, ce sont là des sujets d'accusation plus sérieux. Mais conclure de l'ambition des Girondins à leur scélératesse, de leur aveuglement à leur infamie, assimiler aux plus vils coquins qui aient jamais déshonoré la France ces nobles et brillants esprits, confondre le 10 août et le 2 septembre, une pareille thèse est plus facile à imaginer qu'à défendre.

Quelles sont les preuves de quelque valeur que M. Granier de Cassagnac a fournies à l'appui de son paradoxe? Je les ai vainement cherchées dans son livre: pas un mot qui justifie sa thèse; une foule de considérations qui la démentent; en sorte qu'on pourrait dire que M. de Cassagnac, dominé par la force de la vérité, s'est donné une peine infinie pour démontrer le contraire de ce qu'il a prétendu prouver. Toute l'importance de sa découverte se bornerait donc à un titre emphatique mis sur la couverture de son livre et à une affirmation tranchante étalée dans sa préface; véritable énormité historique où le tempérament de l'auteur se serait d'abord donné carrière, où son intelligence des temps révolutionnaires, son bon sens naturel et sa tardive équité auraient finalement reculé.

«.... Roland, sa femme et ses amis (les Girondins), écrit M. de Cassagnac, dépourvus de tout esprit politique et fort neufs en révolution, n'avaient pas la moindre idée dès con-

séquences nécessaires de leur conduite. Ils ne se doutaient pas qu'en travaillant aveuglément à la ruine du pouvoir, ils démantelaient la société elle-même et creusaient leur propre tombeau; et celui-là les aurait bien surpris qui leur aurait dit que la chose pour eux la plus redoutable ce devait être leur succès. Nous verrons en effet qu'*une heure après leur triomphe*, les résultats de la révolution du 10 août, faite par les Girondins, *étaient acquis aux Montagnards*. Cette chute des Girondins eut la rapidité et l'éclat de la foudre. Le 2 septembre, vingt-trois jours après la déchéance de Louis XVI, la Commune de Paris, maîtresse de la France, *décernait un mandat contre Roland* (le ministre girondin) *pour le faire assassiner dans les prisons, tout ministre qu'il était*, et madame Roland, malgré les fonctions et le pouvoir de son mari, en était réduite à n'oser pas coucher au ministère. Ses yeux s'ouvrirent alors sur toutes ses fautes passées... », etc., etc.

Voilà, je le reconnais, une honnête page; c'est la réfutation que le bon sens de M. de Cassagnac oppose à la thèse que sa passion seule a conçue. Que dirons-nous de plus ou mieux que lui? Quoi! *une heure après le* 10 *août*, les Montagnards étaient les maîtres; et trois semaines après le 10 août, les Girondins, supplantés et menacés par les Montagnards, étaient devenus les complices sanguinaires de la Montagne! Que dis-je? ce n'est pas seulement après le 10 août que la Gironde est remplacée et dépassée par la Commune de Paris : c'est le 25 juillet, quand la permanence des sections est proclamée par l'Assemblée législative. La permanence des sections, c'était la Commune du 10 août en germe; et aussi, comme le dit justement M. Granier de Cassagnac, « le mouvement démagogique se trouva-t-il, *dès cette époque*, accéléré d'une manière formidable; *et les premiers qu'il dépassa et qu'il épouvanta furent les Girondins.* » On sait le reste; le 10 août éclate; Louis XVI se

réfugie au sein de l'Assemblée. Les Girondins auraient voulu sauver la monarchie, en se bornant à la suspension des pouvoirs du roi : la Commune de Paris fait proclamer la déchéance. Les Girondins voulaient confier le roi prisonnier à la garde nationale : la Commune le livre aux Marseillais. Les Girondins lui assignaient pour demeure l'hôtel du ministre de la justice; la Commune le fait conduire à la prison du Temple [1]. Et comment le conduisait-elle? Laissons parler l'historien, qui achève ainsi son premier volume, comme pour le couronner par l'éclatante réfutation du paradoxe qui le commence : « La voiture de Pétion (qui emmenait Louis XVI) suivit les boulevards au petit pas des chevaux, s'acheminant vers le Temple. Elle emportait la monarchie, prisonnière des Girondins, et les *Girondins prisonniers de la Commune!* »

Comment les Girondins, prisonniers de la Commune le 13 août, deviennent-ils ses complices le 2 septembre, au moment du massacre des prisons? Il suffit de poser une pareille question pour la résoudre.

En effet, ou les Girondins étaient les plus vils des hommes, s'ils s'associaient à des crimes dans l'exécution desquels ils ne pouvaient jouer que le rôle stupide d'instruments sanguinaires au profit de leurs ennemis, — ou s'ils étaient tels que la tradition les représente, aussi intelligents que généreux, ils ont dû, toute autre raison à part, résister à un attentat qui avait pour but de fonder sur la Terreur la prédominance désormais incontestée de leurs adversaires; car, ainsi que le dit excellemment M. de Barante : « Le 2 septembre, c'était un grand à-compte sur le plan d'extermination. » C'était tout au moins le premier essai de la dictature terroriste. La Révolution française a été tour à tour dirigée

[1] J'emprunte le texte même de ces rapprochements au livre de M. de Cassagnac, pages 547, 553, 554, 555 du tome I.

lante? En attendant l'accomplissement de cette prédiction, l'Empereur taillait en plein, dans le territoire récemment annexé des États de Venise, une bonne douzaine de duchés pour ses maréchaux, ses politiques et ses favoris. Le compte était de plusieurs millions. Cela s'appelait le décret du 31 mars. Eugène, qui mêle quelquefois bien de la finesse à son dévouement, fait une critique spirituelle du décret des duchés dans une lettre adressée à Napoléon : « ... Je n'ai pas eu en général occasion de remarquer, écrit-il, que ce décret fût reçu avec plaisir... On dit que l'hérédité ne devait appartenir qu'à votre famille... Ce matin, après la messe, il y a eu cour à l'ordinaire (Milan, 7 avril 1806), et j'ai pu y remarquer beaucoup de figures allongées. Le plus grand nombre des propos a roulé sur les 2 millions 500,000 fr. qui doivent être payés par mois. Ceux-ci calculent que tous les biens nationaux de Venise vont passer aux ducs, *que les ducs les mangeront hors du royaume;* ceux-là calculent encore que le produit de ces biens nationaux, le quinzième des revenus de l'État de Venise, la contribution mensuelle, enfin les douze cent mille francs de rente sur le Mont-Napoléon coûteront au royaume d'Italie plus de 40 millions de livres par an, *ce qui dépassera le tiers de son revenu*. J'ai vu dans tous les regards qu'on cherchait à deviner mon opinion; ils m'ont même fait infiniment d'honneur; car je sais qu'on est allé jusqu'à dire que j'étais affligé du décret. Il sera répondu demain à ces petits propos qui me sont personnels. Comme c'est jour de conseil d'État, je profiterai de cette occasion pour exprimer d'une manière ferme les sentiments que *je dois avoir*, et j'espère ainsi donner à l'opinon publique une direction convenable. Je puis assurer qu'en ce moment ce n'est pas chose facile; *les têtes sont encore pleines des quinze millions d'impôt extraordinaire*, de ce droit d'enregistrement qui s'établit et s'organise en ce moment, et enfin du décret qui met à la

charge du Trésor italien les dépenses faites pour l'armée française..... » La critiqne était douce assurément, et Napoléon lui-même ne pouvait se fâcher contre une inoffensive épigramme qui préludait à une exécution pure et simple de sa volonté. Malgré tout, ne faut-il pas savoir gré au vice-roi d'Italie de ce coin de voile qu'il soulève, d'une main si délicate, sur un théâtre où il occupe la première place et où il répond de tous les acteurs?

J'ai dit ailleurs que j'aimais Eugène. Je ne m'en défends pas. Le gouvernement d'Italie est une monarchie absolue, tempérée par le prince Eugène. C'est Eugène qui, en Lombardie, fait supporter Napoléon. Il met des sourdines à cette grande voix qui remplit l'Europe et dont les éclats, grossis par l'écho des Alpes, blessent parfois les oreilles italiennes. Eugène n'est pas seulement le lieutenant actif et dévoué d'un maître exigeant : il est l'avocat de ce pauvre peuple si subitement réveillé de son sommeil séculaire par le canon d'Arcole et de Lodi, et qui ne demande que du temps pour s'accoutumer au régime nouveau. « ...... Je prie Votre Majesté, écrit Eugène, de s'armer de patience si ses ordres ne sont pas remplis aussi exactement et aussi brièvement qu'elle le désirerait; mais, dans ce pays-ci, il faut du temps et beaucoup de temps pour leur faire faire quelque chose; et plusieurs décrets adressés un même jour à une même personne sont en état de lui faire perdre la tête. » Tel est Eugène : un médiateur habile et bienfaisant entre le vainqueur et le vaincu, le gouvernant et les gouvernés, l'ardeur du maître et l'insouciance des sujets, une véritable Providence pour ce royaume d'un jour, sans passé et sans avenir. Aussi, en voyant le prince Eugène si éclairé sur le caractère du peuple qu'il a charge d'administrer, si ménager de ses intérêts, et au demeurant si capable de les défendre avec la plume et avec l'épée, on se prend à regretter que Napoléon n'eût pas fait à son vice-

roi d'Italie une situation assez indépendante et assez forte pour survivre à la catastrophe qui renversa le trône où il s'appuyait. Marié à une princesse de Bavière, estimé en Europe, aimé des Français, Eugène, populaire en Italie, administrateur et soldat, disciple sans idolâtrie, mais disciple distingué du grand homme dont cette correspondance révèle la sollicitude pour ce fils de son adoption, Eugène eût fondé peut-être ce royaume italien dont Napoléon disait : « Il faut partir du principe que, tant que je conserverai la couronne, je veux conserver le pouvoir législatif. Quand elle passera en d'autres mains, *je verrai alors ce qu'il sera convenable de faire.* » (Mai 1806.) Napoléon se réservait le pouvoir législatif et tous les pouvoirs, « parce que, dit-il ailleurs, je veux ce qui est bien *et que mes vues sont supérieures...* » Mais il résulte évidemment de ce passage de sa correspondance et de quelques autres, qu'il n'excluait pas toute idée d'un régime moins absolu entre les mains d'un autre que lui. L'Empereur voulait pour lui le pouvoir souverain sans partage, par le droit de son génie. Peut-être se disait-il que là où le génie manque le partage est de droit. Peut-être ce gouvernement qu'il avait imposé à l'Italie, et que sa main seule soutenait, n'était-il à ses yeux qu'un État transitoire fondé sur sa supériorité personnelle, et qui devait être modifié après sa mort. Je ne tranche pas ces questions. Il n'est pas très-facile de se représenter l'Empereur Napoléon fondant par un de ses lieutenants ou de ses héritiers un trône franchement constitutionnel. Mais personne n'eût été surpris ni inquet de voir un pareil trône occupé par le prince Eugène. Je ne veux rien dire de plus aujourd'hui pour l'honneur de son nom et de sa mémoire.

IV

Les Girondins pendant les massacres de septembre [1].

— 15 JUIN 1860. —

M. Granier de Cassagnac est modeste. Il pouvait mettre en tête de son livre le mot d'Archimède : « *Eurêka*, j'ai trouvé ! » Il ne l'a pas voulu. M. de Cassagnac a fait pourtant plus d'une découverte.

D'abord, il a découvert que « le nom de Girondins était associé aux noms des assassins de septembre, et que l'histoire de ce grand parti était mêlée à l'histoire de ce grand crime. »

Ensuite il a découvert ce qu'aucun des historiens de la Révolution française, ni M. Thiers, ni M. Mignet, ni M. de Lamartine, ni M. Michelet, ni M. Louis Blanc n'avaient trouvé avant lui, c'est-à-dire que « les massacres de septembre ne furent pas l'effet du hasard, » mais qu'ils furent « résolus froidement, organisés, dirigés, exécutés et payés par voie administrative. »

Finalement, M. Granier de Cassagnac a découvert, soit au dépôt des archives de la préfecture de police et de l'Hôtel de Ville de Paris, soit parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, soit au greffe du Palais de Justice, les listes complètes et authentiques des victimes et des assassins de septembre, — le tout remplissant plus de 150 pages in-8°,

[1] *Histoire des Girondins et des massacres de septembre*, par M. Granier de Cassagnac, député au Corps législatif, etc. (2 vol. in-8).

dominante et infatigable, si violente à la fois et si minutieuse, si emportée et empreinte « d'un art si terrible » (le mot est de MM. Buchez et Roux), qui peut la supprimer dans l'histoire? Disons plus : qui l'a jamais niée? On lui a fait une part plus ou moins large dans l'attentat. On ne l'a jamais contestée. M. Granier de Cassagnac a raison de citer M. Louis Blanc parmi les historiens qui ont mis les crimes de septembre sur le compte d'une exaspération populaire, spontanée et irrésistible. Il a tort de prétendre que M. Thiers se soit aveuglément attaché à cette tradition. Voici ce que dit M. Thiers : « ... Là (c'est-à-dire au comité de surveillance de la Commune), dans la nuit du jeudi 30 août au vendredi 31, furent *médités d'horribles projets* contre les malheureux détenus dans les prisons de Paris... Ils formèrent tous *un complot* dont plusieurs siècles ont donné l'exemple, mais qui, à la fin du dix-huitième, ne peut pas s'expliquer par l'ignorance des temps et la férocité des mœurs[1]... » M. Mignet dit à peu près la même chose : « ... Les prisonniers furent égorgés pendant trois jours par une compagnie d'environ trois cents meurtriers que *dirigeait et que soudoyait la Commune*. Ceux-ci, avec un fanatisme tranquille, prostituant aux meurtres les saintes formes de la justice, tantôt juges, tantôt exécuteurs, semblaient moins exercer des vengeances que faire un métier ; ils massacraient sans emportement, sans remords, avec la conviction des fanatiques et *l'obéissance des bourreaux*[2]... » Je voudrais, dans ce beau passage, retrancher un seul mot que l'illustre historien supprimerait lui-même aujourd'hui. Il est prouvé désormais (le livre de M. de Cassagnac n'y nuit pas) que les assassins de septembre n'étaient pas des « fanatiques, » mais des brigands de la plus vile espèce.

[1] *Histoire de la Révolution française*, tome III, pages 55-69, édition de 1828.

[2] *Histoire de la Révolution française*, tome I, p. 303, 6e édit. 1836.

Voici maintenant ce que dit M. de Lamartine : « Des actes et des pièces irrécusables attestent que pour cette convulsion populaire, prédite et acceptée sinon provoquée par Danton, *tout fut prémédité et préparé d'avance*, exécuteurs, victimes et jusqu'aux tombeaux... *La pensée en appartient à Marat, l'acceptation et la responsabilité à Danton, l'exécution au conseil de surveillance, la complicité à plusieurs, la lâche tolérance à presque tous*[1]... » Qui peut dire sérieusement le contraire? Certes, la tolérance du peuple de Paris, spectateur épouvanté du massacre des prisons, n'est pas la moindre tache que le sang de septembre ait fait rejaillir sur notre histoire. Prétendez-vous assimiler la lâcheté imbécile qui laisse commettre le crime, sous prétexte de justice, à l'inexpiable scélératesse qui l'exécute? M. Michelet non plus n'a pas fait cette confusion. Il a de nobles accents contre les massacreurs des prisons de Paris. Avec cet instinct de la vérité historique qui l'éclaire si bien quand ses préventions ne le trompent pas, M. Michelet n'hésite pas à caractériser d'un trait net et précis la conduite de la Commune dans les journées de septembre : « Que voulait la Commune? Que voulaient les quelques membres qui menaient le conseil général? Que voulait la majorité du conseil de surveillance? Sauver la patrie sans doute (*quod erat demonstrandum*), mais la sauver par les moyens que Marat conseillait depuis trois ans : *le massacre et la dictature...* » — « ... Les historiens, écrit-il ailleurs, ont adopté une opinion à la légère, c'est que le massacre avait été le point de départ de la victoire... que les massacreurs de septembre avaient entraîné l'armée, formé l'avant-garde de Valmy et de Jemmapes. Triste aveu, s'il fallait y croire, et fait pour humilier!... Nous montrerons que le contraire est exact. Des trois ou quatre cents hommes qui firent le mas-

[1] *Histoire des Girondins*, tome III, pages 320-324.

sacre, et dont beaucoup sont connus, peu, très-peu étaient militaires. Ceux qui partirent furent reçus de l'armée *avec horreur et dégoût*. Charlat, entre autres, qui se vantait de son crime, fut sabré par ses camarades... *Les massacreurs étaient au plus quatre cents*[1]. » Est-ce clair? M. de Cassagnac prétendra-t-il encore que les historiens qui l'ont précédé ont escamoté la part de la Commune de Paris dans les massacres des prisons, et que lui seul l'a découverte? Je citais tout à l'heure M. de Barante. Ai-je besoin d'ajouter que cet éminent et clairvoyant esprit ne s'est pas trompé plus que ses devanciers sur le véritable caractère des événements de septembre? « Il n'y a plus là, dit-il, aucun mystère à éclaircir... Les crimes de septembre avaient été conçus et préparés avec la froideur et la régularité d'*un acte d'administration*[2]. » Les auteurs non suspects de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française* se servent presque des mêmes mots : « Les journées de septembre furent une *affaire administrative*[3]. » Encore une fois, est-ce assez clair? M. Granier de Cassagnac est-il le premier qui ait montré la pensée, l'initiative, le bras de la Commune de Paris dans les massacres? Que devient sa révélation historique? Que reste-t-il de la seconde de ses découvertes?

III

Je ne dirai qu'un mot de la dernière révélation de M. de Cassagnac. Celle-là est réelle, quoiqu'elle ne nous apprenne absolument rien. L'auteur de l'*Histoire des Girondins* a mis la main sur les registres d'écrou des prisons de Paris.

[1] *Histoire de la Révolution française*, tome IV, p. 132, 199.
[2] *Histoire de la Convention Nationale*, tome I, page 250.
[3] Tome XVII, page 403 et *passim*.

Il a établi avec beaucoup de soin la liste authentique des victimes de septembre. Soit! de pareils renseignements, produits à la suite d'un récit sérieux, et comme pièces justificatives, sans rien ajouter à l'éclatante notoriété du fait principal, auraient paru curieux et nouveaux. Mêlées au récit, ces interminables nomenclatures le chargent et l'embarrassent. C'est là du reste une simple question d'art et d'arrangement. Une question plus délicate est celle de savoir s'il est permis de tout dire, sous prétexte d'exactitude historique, en parlant de criminels qui ont tout fait. L'histoire a sa pudeur comme la poésie. Je n'admets pas, parce qu'un brigand aviné, dans un accès d'obscénité sanguinaire, a fait subir à la princesse de Lamballe égorgée un de ces outrages que la langue de Juvénal lui-même se refuserait à décrire, qu'il soit permis de le raconter en langue française. — Ce n'était pas la peine de nous dire, à propos d'un attentat peut-être moins hideux, « que la plus vulgaire pudeur du langage » vous condamne au silence. Vous nous rappelez trop le chroniqueur Brantôme, qui, après les récits les plus offensants pour la décence, ne manque jamais d'ajouter que l'honnêteté lui défend d'en dire davantage ; et il a tout dit. M. Granier de Cassagnac aurait dû pratiquer avec plus de soin et appliquer à un plus grand nombre de circonstances, ou insignifiantes ou odieuses, cette discrétion dont il se fait honneur à propos du meurtre de Marie Gredeler. Qu'avons-nous besoin de savoir que Maillard, le tueur en chef, soupait d'un pâté long et d'une poularde ; que les assassins du Châtelet avaient volé au concierge Antoine Deshayes deux cochons et quatre lapins? Pourquoi compter les souliers et les bottes aux pieds des victimes, fouiller dans toutes les poches avec les dépouilleurs de cadavres, et nous promener trois jours et trois nuits parmi ces guenilles sanglantes que les bourreaux se disputent même sur le corps des voleurs, des prostituées et des ga-

lériens? Des pages détachées d'un livre d'écrou, des pièces de comptabilité analysées et cotées avec la minutieuse exactitude d'un commis aux écritures, est-ce là de l'histoire? Je cite en note, au bas de cette page, sur les massacres exécutés à Rome pendant la vieillesse de Tibère, trois phrases de Tacite sur lesquelles j'appelle le souvenir des admirateurs du grand historien. Ces phrases ne prouvent rien, si vous le voulez, car Tacite a oublié les *pièces justificatives :* elles ne prouvent rien, elles disent tout[1].

Après la liste des victimes, M. Granier de Cassagnac a voulu donner celle des assassins. Sans se piquer de se mettre toujours d'accord avec lui-même, il finit pourtant par nous fournir une liste complète de 172 noms : Arnichard, Badaud, Boinnet, Corlet (Charles-Honoré), Damiens, Augustin-Ledoux..... La plume s'arrête de dégoût pendant cette énumération ; le livre vous tombe des mains. Quoi! charger sa mémoire de ces hideuses nomenclatures ! Connaissez-vous le nom du bourreau qui a violé, en prison, la fille de Séjan? Il est des crimes qui doivent rester anonymes. Quelle utilité de dresser pour ces misérables un piédestal d'infamie où vous ne savez pas s'ils apporteront le remords ou l'impénitence? Qui vous dit qu'Arnichard, qui s'est vanté, croyez-vous, d'avoir égorgé à lui seul vingt personnes dans la seule journée du 2 septembre ; que Corlet qui a tué trente-trois prisonniers à la Conciergerie ; que Badaud, qui traîna par les pieds le corps de la princesse de Lamballe et qui portait une oreille d'homme à son chapeau

[1] ... Jacuit immensa strages : omnis sexus, omnis ætas, illustres, ignobiles, dispersi aut aggregati. Neque propinquis aut amicis adsistere, illacrymare, ne visere quidem diutius dabatur, sed circumjecti custodes et in mœrorem cujusque intenti, corpora putrefacta adsectabantur, dum in Tiberim traherentur ; ubi fluitantia, aut ripis adpulsa, non cremare quisquam, non contingere; interciderat sortis humanæ commercium vi metus ; quantumque sævitia glisceret, miseratio arcebatur. (*Annal.* lib. VI, 19.)

en guise de cocarde ; — qui vous dit que Boinnet, qui s'est fait un trophée d'un doigt coupé à M. de Montmorin ; que Damiens (vinaigrier, rue Sainte-Marguerite, 26), qui, après l'assassinat de l'adjudant-général de La Leu, enfonça son sabre dans le bas-ventre de la victime, puis plongea son bras nu dans l'ouverture qu'il avait faite, lui arracha le cœur et le mordit ; — qui vous dit que ces égorgeurs, s'ils pouvaient répondre, de la tombe où ils sont presque tous entrés impunis, à la funèbre évocation que leur adresse aujourd'hui votre généreuse colère, n'y répondraient pas par des cris de triomphe et des gestes effrontés ? Avez-vous jamais visité un bagne ? Qui sont ceux qui se repentent ? qui sont ceux que la publicité intimide, que le remords rend humbles, même dans la vieillesse, ou qu'il fait trembler même au bord du tombeau ? Les assassins de septembre, agents passifs d'un forfait politique, instruments trop dociles de profonds desseins, appartenaient à la plus basse et à la plus vulgaire espèce de l'humanité. Les Jacques, les Maillotins, les tueurs catholiques de la Saint-Barthélemy, les terribles exécuteurs des Vêpres siciliennes, sont des héros auprès des septembriseurs. Ces hommes, dont vous avez pris la peine de rechercher les noms dans la poudre d'un greffe, et dont vous feriez volontiers les représentants de la Révolution française, parce que vous ne la comprenez pas, ces hommes ne représentent rien qu'eux-mêmes ; ils n'ont pas même les passions des détestables ambitieux qui les emploient. Ils ne représentent qu'eux-mêmes, c'est-à-dire le vice brutal, l'immonde convoitise, l'infâme débauche, le crime effronté et triomphant de la lâcheté publique. Ils sont le produit fangeux et sanglant de cette fermentation que les orages politiques font déborder dans les bas-fonds des grandes cités. Dans tous les temps, à Paris, et même aujourd'hui, en dépit des progrès de la civilisation et de l'adoucissement des mœurs, vous trouverez

deux cents coquins prêts à tout faire pour dix francs par jour, pas un de plus peut-être, pas un de moins. Personne ne les connaît. Au premier signe qui leur est fait, on les trouve. Tels sont les assassins de septembre. Honte à leur mémoire! car, soyez-en sûr, ils ne se sont pas repentis. Mais silence à leurs noms! car leurs noms prononcés sont une tache gratuite et un inutile scandale dans votre histoire!

Je ne voudrais pas terminer cette étude en refusant au livre de M. Granier de Cassagnac un genre de mérite qu'il n'a pas cherché peut-être, après avoir contesté celui de la nouveauté auquel il prétend. Non, son livre n'est pas neuf, sinon dans les pièces justificatives, dont la surabondance est manfeste. Son livre n'est pas même aussi bien fait qu'il appartient à M. de Cassagnac de faire un livre. Il fourmille de contradictions. Le récit est sans cesse brisé par des nomenclatures fastidieuses ou par des justifications superflues. Il est écrit sans art par un écrivain qui en a beaucoup, et d'une façon languissante par une plume d'ordinaire vive et vigoureuse. Il tient par l'exagération minutieuse et souvent cynique des détails à ce qu'il est bien permis d'appeler « le réalisme » dans l'histoire, c'est-à-dire la copie servile tenant lieu de la création indépendante, la matière partout substituée à l'idéal, le tapage remplaçant l'harmonie, la crudité et l'exubérance des couleurs au lieu de cette précision expressive et féconde qui est le génie des grands écrivains. M. Granier de Cassagnac, s'il vous en souvient, a fait plus d'une tirade indignée contre cette corruption du genre historique. Il y tombe en plein dans son nouvel ouvrage. Un registre d'écrou, quelle fortune! Des têtes coupées qu'on illumine, quel tableau! Le Mémoire de Bourgain, chandelier, pour fourniture de terrines (à éclairage), les 2, 3 et 4 septembre 1792, certifié conforme, arrêté et soldé au chiffre de 127 livres 14 sols, quelle trouvaille! Et le procès-verbal d'inventaire des objets trouvés sur les gentilshommes et les prêtres

massacrés à l'Abbaye : « Ci — Une montre d'or ensanglantée; un portrait de femme avec un bouquet de roses devant elle ; une croix d'argent ; un bréviaire en maroquin rouge ; deux bagues ; un *Virgile*, édition de Brindley..... » Ah ! Virgile ! Arrêtons-nous à ce nom aimable qui nous repose un moment de toutes ces horreurs. Le sac de Troie livrée aux flammes ressemble à un jour de fête en comparaison de ces saturnales sanglantes. Le bûcher de Didon est un trône d'allégresse et d'amour, comparé au tombereau qui transporte à Clamart les cadavres dûment reconnus et soigneusement comptés par M. Granier de Cassagnac !

Je n'ai parlé que des défauts de cette histoire. Son mérite, c'est d'être tombée, comme un événement tout à fait imprévu, au milieu de notre société tranquille, de nos mœurs adoucies, de nos préoccupations égoïstes, et que tout le monde se soit dit, en la lisant : Allons, nous valons mieux que nos pères ! On trouverait encore des bandits peut-être pour exécuter des massacres, non des politiques pour les commander. Les exterminations par masse sont devenues impraticables. La chrétienté, après dix-huit siècles, a fait ce progrès. Hélas ! c'est bien peu, si l'on songe à tant d'autres excès que l'ambition des hommes rend encore possibles. C'est bien tard si l'on pense que les crimes de septembre ne sont vieux que de soixante-huit ans dans notre histoire. Malgré tout, le fameux cri de Danton : *C'était nécessaire ! ! !* qui ne semblait en 92 qu'une forfanterie audacieuse, paraîtrait aujourd'hui un blasphème abominable. Cette différence nous suffit.

Telle est ma conclusion. J'espère qu'elle est aussi celle de M. Granier de Cassagnac, quoiqu'il ne l'ait exprimée nulle part. Il est si doux, quand on est bon chrétien et qu'on n'a pas fermé son cœur à la charité, de croire que ses adversaires, même libéraux et parlementaires, ne sont pas capables de tout.

V

La Restauration et la Révolution.

— 25 décembre 1860. —

I

Ceux qui s'obstinent à juger notre pays et notre siècle sur quelques livres frivoles qui remplissent, avec plus ou moins de succès, les étalages de nos libraires à la mode, devraient bien se donner la peine de lire, comme nous, les ouvrages sérieux qui honorent aujourd'hui, autant qu'à aucune autre époque de notre histoire, l'esprit judicieux, réfléchi, le bon sens équitable et l'intelligente curiosité de notre nation. Leur temps, quoiqu'ils en disent, n'y suffirait pas. Nous passons pour un peuple léger, un de ceux que l'expérience de son histoire a le moins instruits. Nous n'avons guère le goût des résipiscences politiques, et aucun scrupule en fait de récidives révolutionnaires. Malgré tout, c'est encore la littérature historique qui nous attire le plus; dans cette littérature, c'est le récit des événements contemporains qui a le plus de chances de nous captiver. Y cherchons-nous des leçons ou des exemples? des avertissements ou des modèles? une récréation agréable entre deux révolutions ou le mot d'une grande énigme? Je ne sais; mais il se passe quelque chose dans l'esprit public qui a besoin d'être étudié et défini. Comment expliquer en

effet que cette éternelle histoire de la Restauration, déjà écrite dix fois depuis que la Restauration n'est plus qu'un souvenir,

Scriptus et in tergo, nec dum finitus, Orestes,

s'écrive encore aujourd'hui avec toute sorte de développements imprévus et d'aperçus nouveaux, sans parler du succès qui semble encourager ces infatigables retours de l'historien dans un domaine incessamment exploré?

L'intérêt que prend le public à ce remaniement obstiné de nos annales contemporaines, s'explique sans doute par le mérite des écrivains et par cette sorte de rajeunissement éternel que le talent prête aux sujets les plus vieillis. J'en voudrais chercher cependant une autre raison. M. de Viel-Castel est un esprit sage, impartial et calme[1]. Il raconte nettement; il juge avec fermeté. Il a une sagacité indépendante et une finesse supérieure. Il ne donne rien ni à la fantaisie, ni à la rhétorique, ni au drame. Son livre pourtant, aussi longtemps que dure son récit, vous attache et vous retient. C'est que le sujet qu'il traite, si usé qu'il soit, est notre histoire à tous. *In hoc movemur et sumus*. C'est la substance même dont nous vivons, l'air que nous respirons depuis la Révolution française. En d'autres termes, son livre est l'histoire continuée des questions redoutables que la Révolution a souverainement tranchées, de celles aussi qu'elle nous a laissé, à nos risques et périls, le soin de résoudre.

Dans l'histoire de la Restauration, c'est donc la Révolution même que nous étudions, non pas pour l'attrait plato-

[1] *Histoire de la Restauration* (les deux premiers volumes). Les tomes III et IV ont paru depuis (1861).

nique d'un récit où notre souvenir seul est engagé, mais pour la solidarité saisissante qui nous attache à sa fortune et qui nous lie, bon gré, mal gré, à son destin. J'ignore si quelqu'un écrit en ce moment l'histoire d'aujourd'hui. L'histoire d'aujourd'hui serait encore celle de la Révolution même, se continuant sous une de ces formes multiples que ces grands renouvellements de la société humaine subissent par intervalle, avant d'atteindre leur but et de trouver leur équilibre. Est-ce à dire que la Révolution continue, en pleine paix, dans le calme apparent des partis, sous la main forte qui a maîtrisé, par la politique, l'indocile humeur de la nation? Oui, la Révolution continue. Il est dans sa nature de ne s'arrêter que dans le triomphe de tous ses principes, de n'accepter l'immobilité que dans la victoire, de ne se reposer que dans ce repos agité et fécond qui se compose d'ordre et de liberté. Et glorieuse sera la main, quelle qu'elle puisse être, qui accomplira de cette manière *le couronnement de l'édifice!*

Telle est donc, quoi qu'on fasse pour lui donner un autre nom, cette préoccupation du public français, entretenue sans relâche par tant de récits habilement renouvelés de son histoire nationale et contemporaine, — préoccupation plus ou moins ardente, selon le temps, mais incessante et infatigable, jamais rebutée, même quand elle paraît timide, jamais vaincue, même quand elle semble dépouillée de ses garanties les plus efficaces. Je n'exagère rien. C'est à une inspiration libérale qu'il faut attribuer presque toujours ce travail obstiné qui a pour but l'éclaircissement de nos annales contemporaines. C'est le même esprit qui assure la vogue à tant d'œuvres invariablement consacrées au même sujet. Il n'en est pas une qui n'ait plus ou moins profité à la vérité historique, qui ne nous ait fait faire un pas dans l'intelligence de notre temps, qui ne nous ait, en un mot, rapprochés des solutions politiques que tout le monde pré-

voit et que notre siècle a pour spéciale mission de découvrir. Un siècle entier pour trouver le mot final de l'énigme qu'a posée la Révolution française! Vous croyez que c'est beaucoup? Calculez le temps que toutes les grandes réformes sociales ont employé à se propager et à s'affermir! L'émancipation des noirs, celle des catholiques d'Angleterre, celle des serfs de Russie, comptez le temps qu'il a fallu, qu'il faudra encore pour rendre ces conquêtes de l'humanité sur la barbarie ou de la liberté religieuse sur l'intolérance complètes et définitives. La France a supporté plus d'un siècle de guerre civile pour conquérir la liberté religieuse. Depuis la Révolution française, près de la moitié du temps qui s'est écoulé a été consacré à la pratique presque absolue de la liberté politique. Confiance donc! Ce n'est pas seulement Dieu qui nous aide, c'est le temps. Aidons-nous, à notre tour, en lisant, en étudiant, et en comprenant notre histoire contemporaine.

C'est à ce point de vue que j'ai, pour ma part, étudié récemment l'ouvrage de M. de Viel-Castel sur la Restauration.

II

Deux faits principaux dominent tous les autres dans cette histoire de la première Restauration des Bourbons. Le mouvement qui reportait irrésistiblement les descendants de Henri IV sur le trône de leurs pères partait d'en haut, pour ainsi dire. Il n'était pas le fait des hommes. M. de Lamartine l'a dit avec autant d'éloquence que de raison : « Les hommes se vantent de l'œuvre de Dieu quand ils prétendent avoir créé de pareils mouvements. Ils ne font

que les suivre[1]... » Mais à ce courant insurmontable et providentiel qui ramenait les Bourbons en France, — non pas dans les bagages de la coalition, insigne calomnie que M. Thiers vient de réfuter vivement; — à ce mouvement, dis-je, un autre non moins sérieux répondait presque en sens inverse, et il est nécessaire de le caractériser ici avec quelque exactitude. La nation allait aux Bourbons; elle y allait comme on va à ce qui vous sauve, sans répugnance, quoi qu'on en ait dit, mais avec une confiance cauteleuse, conditionnelle et circonspecte. Elle allait aux Bourbons, s'il faut tout dire, « la déclaration des droits de l'homme » à la main. Elle avait raison. Il est moins que jamais exact de prétendre que le roi Louis XVIII ait donné spontanément et volontairement la Charte constitutionnelle. Il est même douteux qu'il l'ait donnée volontiers et qu'il comprît très-bien, en mettant le pied sur le sol de la France, les exigences libérales qui l'attendaient à Paris. Quand les rois jugent des sentiments de leurs peuples par la curiosité même enthousiaste qui les accueille et par le tapage de dévouement égoïste qui les entoure, ils ne savent rien. Louis XVIII n'était pas homme à se contenter de ces apparences; si porté qu'il fût aux concessions libérales par la nature de son esprit, et si sage qu'il dût se montrer un jour, — à ce moment, il n'était qu'un émigré, le patron de M. de Blacas; — il appartenait à ce que l'abbé de Pradt appelait spirituellement *l'esprit rentré*. Il rentrait donc avec toute sorte de préjugés contre-révolutionnaires, comme tout son monde. Par bonheur, la Révolution française n'a pas toujours besoin, pour faire son chemin, de la bonne volonté de ceux qui peuvent y servir. Les rois, quand il s'agit de leurs prérogatives, soit héréditaires, soit acquises, ne brillent pas par l'abnégation. Il ne faut jamais compter sur leur spontanéité désintéressée; il ne faut pas

[1] *Histoire de la Restauration* (Paris, 1852), tome II, page 232.

trop se défier non plus de leur bon sens bien informé ni de leur intérêt bien entendu,

. . . . . .Car ces malheureux rois,
Dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois.

Le roi Louis XVIII n'était peut-être pas assez généreux pour donner la Charte. Il eut assez de raison pour l'accepter, assez d'esprit pour transformer en don royal le cadeau que lui faisait la démocratie française, et qu'il subissait en ne l'aimant pas. La Charte devint « *la fille du roi.* » Personne n'a oublié la brochure piquante qui, vers 1824, si j'ai bonne mémoire, nous racontait ses *aventures*.

La Charte de 1814, quand on la relit avec attention, dépasse de beaucoup ce qu'on pouvait attendre d'une restauration monarchique succédant à un complet épuisement de la France, à une désuétude absolue, disons plutôt à une corruption systématique des institutions libérales. *Corruptio optimi*... Avoir le titre des institutions libérales, élections, corps délibérants, commission pour la liberté individuelle, commission pour la liberté de la presse, c'était presque moins que de ne rien avoir du tout, à moins que Napoléon n'ait eu secrètement, en 1804, l'intention qu'a si publiquement exprimée le législateur politique de 1852, de loger tôt ou tard, dans l'édifice couronné, la liberté elle-même laissée à la porte du monument décoré de son nom. Mais la Révolution se sert de tout. Après avoir dicté à Louis XVIII la déclaration de Saint-Ouen, elle faisait sortir du Sénat lui-même et du Corps législatif les premières paroles qui rappelaient ses conquêtes, revendiquaient ses principes; et elle assiégeait par toutes sortes d'organes étranges les oreilles du roi légitime. Ces défenseurs des principes de 89, c'était M. de Talleyrand d'abord; plus tard Fouché; c'était (choix surprenant que faisait la Provi-

que les suivre[1]... » Mais à … ıef d'un empire à
providentiel qui ramenai… …ple de serfs attachés
pas dans les bagage… …u tzar Paul Ier, le com-
M. Thiers vient d… …n père, le brillant, impé-
dis-je, un autr… … C'était lui qui représentait
sens inverse, … … les conseils dont l'hôtel du
quelque exa… …t le siége, et où se réunissaient
allait comm… …médis pas, à Dieu ne plaise, mais
quoi qu'o… …irrésistiblement prédestinés à cette
conditio… … tels que le duc d'Alberg, le comte
s'il fai… …Montesquiou, l'abbé de Pradt.
à la …
de …
m…

…quels vengeurs s'arment pour ma querelle !...

…Révolution prenait, sans choisir, pour la repré-
…librement auprès d'un vieux roi, un peu brouillé
…ses souvenirs et ses espérances, des hommes qui au-
…raient pu presque tous refuser un pareil mandat. M. de Viel-
Castel est, par nature, très-peu suspect d'inclination révo-
lutionnaire. Il établit ce fait curieux avec la dernière
évidence :

« .... L'empereur Alexandre, écrit-il, était le véritable auteur de la Restauration avec M. de Talleyrand et le Sénat; et si le Sénat n'était pas le représentant légitime de la France, les lois existantes lui en attribuaient jusqu'à un certain point le caractère.... »

« La Restauration, dit-il ailleurs, ne s'était pas opérée *par la force du parti royaliste*, par son action, mais bien par l'accord de quelques hommes de la Révolution et de l'Empire avec un souverain étranger, profondément dévoué aux idées libérales. *La nation*, en se ralliant à l'ancienne dynastie, *n'entendait pas se replacer purement et simplement sous le joug du passé*, mais assurer le repos de la France par une transaction équitable entre les intérêts nou-

veaux et ce qui pouvait être rétabli du passé sans leur porter une trop grave atteinte. »

On s'est beaucoup moqué du Sénat conservateur. On a eu raison. Ces sénateurs, si peu décidés à mourir de faim sur leurs chaises curules et qui sauvaient la caisse de la dotation avant de sauver l'État; ces serviteurs assouplis du régime impérial qui se redressaient devant le frère du roi-martyr pour lui donner le mot d'ordre devant la porte à peine entr'ouverte des Tuileries; ces politiques dont on a dit spirituellement, pendant qu'ils délibéraient sur la Charte constitutionnelle, qu'ils n'avaient su faire qu'une *constitution de rentes;* les sénateurs n'en étaient pas moins, à ce moment, les représentants sérieux des grands principes de la Révolution française, de ceux contre lesquels l'avenir, quel qu'il soit, ne prévaudra pas; et ils les faisaient entrer tous en vainqueurs, la liberté de la presse en tête, dans la Constitution octroyée. Puissance d'une grande idée! Il y a un moment dans l'histoire de M. de Viel-Castel, quand les sénateurs refusent de se présenter à l'audience du roi Louis XVIII, où ces complaisants de l'Empire prennent une attitude de Sénat romain traitant avec Persée, Antiochus ou Mithridate. Il semble qu'on entende, parmi ce bruit de l'occupation étrangère et par-dessus les hennissements des chevaux de l'Ukraine attachés aux arbres des Champs-Élysées, des voix patriotiques qui réclament, au nom du peuple français, les garanties de la civilisation et les conquêtes de la liberté.

C'est le caractère remarquable de cette histoire. La Révolution française, échappée aux contraintes de l'Empire, en est devenue l'acteur principal. Comme l'Agrippine du poëte, « invisible et présente », elle est l'âme puissante de ce grand drame où les hommes ne sont rien, où les idées sont tout. Nulle part son nom n'est prononcé, si ce n'est pour être injurié; et elle est tout. Elle ne s'appelle plus la Révolution; le mot ferait peur, en ce moment, presque à

dence pour ses grands desseins), le chef d'un empire à moitié barbare, le souverain d'un peuple de serfs attachés à la glèbe, l'héritier trop impatient du tzar Paul Ier, le complice soupçonné du meurtre de son père, le brillant, impétueux et chimérique Alexandre! C'était lui qui représentait la Révolution française dans les conseils dont l'hôtel du prince de Talleyrand était le siége, et où se réunissaient des hommes dont je ne médis pas, à Dieu ne plaise, mais qui ne semblaient pas irrésistiblement prédestinés à cette mission, des hommes tels que le duc d'Alberg, le comte Beugnot, l'abbé de Montesquiou, l'abbé de Pradt.

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ma querelle!...

Oui, la Révolution prenait, sans choisir, pour la représenter librement auprès d'un vieux roi, un peu brouillé avec ses souvenirs et ses espérances, des hommes qui auraient pu presque tous refuser un pareil mandat. M. de Viel-Castel est, par nature, très-peu suspect d'inclination révolutionnaire. Il établit ce fait curieux avec la dernière évidence :

« .... L'empereur Alexandre, écrit-il, était le véritable auteur de la Restauration avec M. de Talleyrand et le Sénat; et si le Sénat n'était pas le représentant légitime de la France, les lois existantes lui en attribuaient jusqu'à un certain point le caractère.... »

« La Restauration, dit-il ailleurs, ne s'était pas opérée *par la force du parti royaliste*, par son action, mais bien par l'accord de quelques hommes de la Révolution et de l'Empire avec un souverain étranger, profondément dévoué aux idées libérales. *La nation*, en se ralliant à l'ancienne dynastie, *n'entendait pas se replacer purement et simplement sous le joug du passé*, mais assurer le repos de la France par une transaction équitable entre les intérêts nou-

veaux et ce qui pouvait être rétabli du passé sans leur porter une trop grave atteinte. »

On s'est beaucoup moqué du Sénat conservateur. On a eu raison. Ces sénateurs, si peu décidés à mourir de faim sur leurs chaises curules et qui sauvaient la caisse de la dotation avant de sauver l'État; ces serviteurs assouplis du régime impérial qui se redressaient devant le frère du roi-martyr pour lui donner le mot d'ordre devant la porte à peine entr'ouverte des Tuileries; ces politiques dont on a dit spirituellement, pendant qu'ils délibéraient sur la Charte constitutionnelle, qu'ils n'avaient su faire qu'une *constitution de rentes;* les sénateurs n'en étaient pas moins, à ce moment, les représentants sérieux des grands principes de la Révolution française, de ceux contre lesquels l'avenir, quel qu'il soit, ne prévaudra pas; et ils les faisaient entrer tous en vainqueurs, la liberté de la presse en tête, dans la Constitution octroyée. Puissance d'une grande idée! Il y a un moment dans l'histoire de M. de Viel-Castel, quand les sénateurs refusent de se présenter à l'audience du roi Louis XVIII, où ces complaisants de l'Empire prennent une attitude de Sénat romain traitant avec Persée, Antiochus ou Mithridate. Il semble qu'on entende, parmi ce bruit de l'occupation étrangère et par-dessus les hennissements des chevaux de l'Ukraine attachés aux arbres des Champs-Élysées, des voix patriotiques qui réclament, au nom du peuple français, les garanties de la civilisation et les conquêtes de la liberté.

C'est le caractère remarquable de cette histoire. La Révolution française, échappée aux contraintes de l'Empire, en est devenue l'acteur principal. Comme l'Agrippine du poëte, « invisible et présente », elle est l'âme puissante de ce grand drame où les hommes ne sont rien, où les idées sont tout. Nulle part son nom n'est prononcé, si ce n'est pour être injurié; et elle est tout. Elle ne s'appelle plus la Révolution; le mot ferait peur, en ce moment, presque à

tout le monde, à ceux surtout qui, après l'avoir exagérée jusqu'au crime, l'ont désavouée jusqu'à la bassesse. Mais si on ne parle plus de la Révolution française, on parle des principes de 89; et tout le monde sait ce que cela veut dire, Louis XVIII mieux que personne.

Quel spectacle! et quelle leçon! dix lignes d'une déclaration qui semblait ensevelie dans l'immense amas des constitutions que la Révolution française avait entassées depuis vingt-cinq ans, poussière que la tempête a dispersée, boue sanglante qu'a séchée le temps. Dix lignes d'une déclaration des Droits de l'homme! et ces dix lignes arrêtent court la fureur d'une coalition, les tentations trop peu dissimulées d'un partage, les passions d'un parti rétrograde, les intrigues d'une cour, les mutineries d'une armée! Liberté de conscience, égalité des droits, vote de l'impôt; la propriété inviolable, si ce n'est dans le cas de nécessité publique *légalement constatée;* le peuple souverain faisant la loi par ses délégués; la loi pour tous; l'admissibilité de tous aux emplois publics, l'abolition de la rétroactivité, des tribunaux d'exception, des rigueurs préventives; la séparation des pouvoirs; la liberté individuelle; la liberté de la presse; — voilà ces dix lignes! La Révolution française tout entière est là. C'est là ce qui en est resté. C'est là ce qui ne peut périr de l'œuvre de nos pères, ce que nos descendants auront pour mission d'établir sur des bases inébranlables. Essayez de vous passer d'une seule de ces formules immortelles qu'a dictées la Révolution; essayez de passer outre, en y cherchant la réalisation impossible de vos rêves socialistes, ou de rester en deçà, béatement accroupi sur un trône héréditaire, parmi les nuages d'encens de vos familiers idolâtres. Essayez cela; vous le pouvez un moment; dix ans, vingt ans peut-être, c'est un quart d'heure dans l'histoire des siècles. Et puis après? Ces dix lignes glorieuses se dressent devant vous comme les trois mots fatidiques du festin

de Balthazar, et elles vous jettent dans les yeux des lueurs menaçantes. Qu'elles restent voilées, en attendant, sous les draperies habilement disposées de l'édifice, ou qu'elles soient franchement montrées dans leur radieux éclat à la lumière du jour, elles sont la perte des gouvernements ou leur salut.

Je n'attribue pas au seul livre de M. de Viel-Castel l'impression si émouvante qui m'est restée de cette histoire de la Restauration. Je viens de lire le dix-huitième volume de M. Thiers [1]. Mais quand deux auteurs s'accordent ainsi dans la même idée, l'un le plus raisonnable des écrivains, l'autre le plus vif; l'un avec la pénétration lente et profonde d'un esprit rigoureux, l'autre avec la spontanéité entraînante d'un génie facile et d'un bon sens supérieur; quand deux natures si diverses et deux talents si peu comparables se rencontrent dans une conclusion absolument pareille, on peut affirmer que cette conclusion est juste. On peut la prendre pour le résumé d'une époque et pour le dernier mot d'une histoire, si toutefois l'histoire de l'humanité, à quelque époque qu'on veuille l'arrêter, a jamais dit son dernier mot.

III

Le dix-huitième volume de M. Thiers s'arrête quelques jours avant le 20 mars. M. de Viel-Castel, vers la fin de son tome second, commence l'histoire des Cent-Jours. Le 20 mars, osons le dire avec lui, est le châtiment douloureux, peut-être juste, de ce premier règne de la branche aînée des Bourbons. Les fautes du gouvernement avaient rendu cette

[1] Voir dans les études qui précèdent le jugement que nous en avons porté.

catastrophe inévitable. Elle ne semblait pas moins provoquée par les scandales d'ambition, d'inhumanité et de convoitise qui avaient signalé le congrès des puissances coalisées. Chose singulière! en lisant cette histoire du congrès de Vienne, en assistant à ces luttes sourdes, à ces entretiens envenimés, en voyant quel lien fragile avait formé ces alliances qui devaient se placer plus tard sous l'invocation de la Trinité; — et, d'un autre côté, en voyant en France le gouvernement royal accumuler les fautes, provoquer la défiance, semer l'irritation, outrager les souvenirs respectables de la Révolution française et menacer toutes ses conquêtes libérales, après les avoir consacrées dans la Charte, on voudrait savoir comment il était possible d'échapper au 20 mars. On se demande ensuite, en songeant à l'universel discrédit dans lequel le régime impérial était tombé, comment le 20 mars pouvait durer. Le 20 mars était condamné à être à la fois inévitable et impuissant. Il était fatal, et il devait être stérile. C'est entre ces deux impossibilités, celle du maintien des Bourbons dès les premiers mois de 1814, celle du rétablissement de l'Empire vainement restauré au 20 mars, que la France s'est trouvée un moment suspendue; et aussi est-elle tombée de tout son poids dans le gouffre ensanglanté de Waterloo.

Quoi qu'il en soit, quand les Bourbons se sentirent menacés, quand Grenoble eut ouvert ses portes à l'Empereur et qu'on vit se rallier à lui toute la portion de l'armée française envoyée pour le combattre, quel fut le recours du gouvernement royal contre cette nouvelle rigueur de la fortune? Le même qui avait assuré à Louis XVIII, en 1814, l'adhésion du Sénat, le vote du Corps législatif, l'assentiment de la Fayette, de Benjamin Constant, de Carnot lui-même[1], et qui lui avait un moment donné dans le pays un

[1] Tomes I, pages 294, 329, 406.

véritable pouvoir d'opinion, trop tôt remplacé par l'impopulaire appui des factions contraires. Quand les rois se sentent menacés, ils font volontiers appel à leurs peuples. En France, quand une dynastie se croit en péril, c'est à la Révolution qu'elle se confesse. La séance royale du 16 mars, le discours du roi, le serment du comte d'Artois et de ses fils, l'accolade des deux frères, qu'était-ce autre chose qu'une confession publique, un respectable aveu des fautes du gouvernement royal, un *mea culpa* que Louis XVIII faisait, sur sa poitrine auguste, à l'intention de ses imprudents amis? La Charte constitutionnelle était devenue le dieu à qui s'adressaient les repentirs de l'inviolabilité royale. Les principes de 89 étaient le *Credo* qu'on récitait d'une voix attendrie.

Ainsi la Révolution française triomphait encore dans cette détresse du pouvoir souverain, comme elle avait triomphé dans sa restauration. Elle triomphait sans se livrer cette fois, pour s'être trop fiée aux premières effusions d'une alliance mal assortie. L'appel du vieux roi, sincère en ce moment, — car cette épreuve fut profitable à la sagesse de Louis XVIII, et il revint de Gand plus libéral qu'il n'était revenu d'Angleterre; — l'appel du roi ne fut pas entendu en France, et la Révolution, se retrouvant une dernière fois encore en face du héros qui l'avait glorifiée et asservie, le laissa se rasseoir sur les abeilles renaissantes, sans lui rien disputer, sans lui rien donner, si ce n'est une bruyante cohorte de fédérés parisiens, et une héroïque armée pour marcher à la frontière. Pour tout le reste, elle ne fit rien. Elle n'inspira ni élan au pays, ni levées en masse, ni offrandes populaires, ni patriotiques résolutions. L'époque des grands moyens était passée. L'esprit révolutionnaire avait fait place à l'esprit libéral, son légitime héritier, devant lequel, après la seconde restauration, le gouvernement royal se retrouva placé, et avec le-

quel il aurait vécu en bonne intelligence, s'il l'avait voulu.

Ainsi la Révolution française, sous le nom d'esprit libéral, et en dépit de tant d'épreuves, était au fond de tout en 1814 et en 1815. Il avait fallu compter avec elle pour rentrer en France après la première chute de l'empire ; il fallait se confesser devant elle avant d'en sortir. Et quand on y rentrait, soit par Antibes comme Napoléon, soit en revenant de Gand comme Louis XVIII, il fallait proclamer ses conquêtes et rendre hommage à ses principes. « ..... J'ai trop aimé la guerre, disait Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, aux autorités de Grenoble ; j'ai trop aimé la guerre, je ne la ferai plus... Je veux régner pour rendre notre belle France libre, heureuse et indépendante. Je veux être moins son souverain que *le premier et le meilleur de ses citoyens*... » Et Louis XVIII, revenu de Gand, disait à son tour : « *Mon gouvernement a fait des fautes.* »

Louis XVIII commit encore des fautes après la seconde restauration de son pouvoir ; mais il ne commit pas celle de violer la Charte, et il se montra envers l'esprit libéral d'une fidélité inquiète, grondeuse, volontiers défiante, mais fidèle malgré tout, dans la mesure où un roi émigré pouvait l'être. C'est pour avoir été fidèle qu'il a régné et qu'il est mort sur le trône. Si d'autres, hélas ! n'y sont pas morts qui avaient montré à l'esprit libéral une confiance plus expansive et plus entière, jetons un voile sur ces contradictions de la destinée, sur ces effets sans cause dont l'histoire est pleine. En bonne logique, tout gouvernement qui pratiquera en France avec fermeté, sagesse et sincérité la politique libérale, doit être sûr de vivre. Quand je vois tous les régimes en péril, Louis XVIII avant le 20 mars, et Napoléon lui-même pendant la crise de 1815, se rallier aux principes du parti constitutionnel, j'en conclus, non pas que les principes libéraux sauvent infailliblement ceux qui les invoquent dans la tempête, mais qu'ils ont une vertu de

préservation que ceux qui se sentent perdus regrettent toujours de n'avoir pas essayée plus tôt.

« Vous savez mieux que nous, disait le prince de Talleyrand au roi Louis XVIII en lui présentant le Sénat, que de telles institutions (les institutions libérales), si bien éprouvées chez un peuple voisin, *donnent des appuis et non des barrières* aux monarques amis des lois et pères des peuples. La nation et le Sénat désirent que la France soit libre pour que le roi soit puissant... » Ce bon conseil, que le Sénat de l'empire donnait en 1814 au roi Louis XVIII par la bouche de M. de Talleyrand, il est toujours bon à suivre en France. C'est la seule morale que je veuille tirer aujourd'hui de cette histoire de la première Restauration, toujours la même et toujours nouvelle, que M. Louis de Viel-Castel a si excellemment racontée.

VI

Le Congrès des brochures.

— 15 mai 1860. —

L'esprit humain a d'incroyables ressources, et ses voies sont infinies. Quand l'attaque dirigée contre les ministres favoris était presque un crime d'État, on avait les « mazarinades. » Quand M. de Peyronnet menaçait la presse, la persécution suscitait Paul-Louis Courier. Le débat des questions extérieures est aujourd'hui presque interdit à nos assemblées politiques. Ces questions débordent dans les journaux. Ce qu'on ne peut pas écrire, on le chante, disait-on jadis. Ce qu'on ne peut plus discuter à la tribune, on le « broche, » dirait-on aujourd'hui.

La France était une monarchie de droit divin tempérée par des chansons. Elle a le suffrage universel personnifié dans une volonté unique, autour de laquelle s'agite, avec plus ou moins de bruit, tout un essaim de brochures[1]. On voit que je ne veux parler que de celles qui ont un caractère gouvernemental et apologétique, les seules à peu près, je ne dis pas que l'autorité permette, mais que lise le public. En voici quelques-unes de date toute récente. La dernière surtout, celle de M. le comte du Hamel, vient de naître. Il peut être curieux d'étudier un moment, au point

[1] La *Coalition* (anonyme), mars 1860. — La *Nouvelle carte d'Europe*, par M. Edmond About, avril 1860. — L'*Angleterre*, *la France et la Guerre*, par M. le comte du Hamel, député au Corps législatif, mai 1860.

de vue de l'art, ce genre de littérature politique, aujourd'hui si populaire et si cultivé.

I

Nous n'avons pas eu le congrès des souverains. Peut-être ne l'aurons-nous pas. Nous avons le congrès des brochures. Je ne parle pas de la première de toutes par sa date, celle qui s'intitulait : *le Pape et le Congrès*, et qui a empêché le congrès. Celle-là est entrée avec bruit dahs l'histoire. Elle n'appartient plus à la polémique. Parlons des brochures plus ou moins créées à son image. Chaque jour a la sienne. Nous prenons celles d'hier et celles d'aujourd'hui, pour ne pas être devancés par celles de demain. On nous presse, il faut nous hâter. De quoi s'agit-il? Il s'agit de sauver un grand malade. Les faiseurs de brochures sont à l'œuvre. Est-ce la Turquie seulement qui est malade? ou l'Angleterre? ou même la Russie, sur laquelle le prince Dolgoroukow vient d'écrire une consultation effrayante? Est-ce la France, bien amaigrie dans ses principaux centres industriels, mais fort engraissée du côté des Alpes? Non, le grand malade du dix-neuvième siècle, c'est l'Europe.

Quand le peuple voit mettre de la paille devant une maison, les médecins entrer et sortir, un air de mystère, un chuchotement curieux et inquiet se répandre tout alentour, le peuple dit : Il y a là un malade de distinction. Quand vous voyez les producteurs de brochures, politiques et lettrés plus ou moins officieux, se remuer, répandre des flots d'encre et arriver tous à la même conclusion, dites-vous : Quelque grande question se prépare, une succession importante va s'ouvrir. Les brochures sont la litière qui s'étend sous les fenêtres du mourant. Je ne cherche pas la part qui revient au pouvoir lui-même dans cette grande dépense de

papier. Elle est beaucoup moindre qu'on ne la suppose. J'aime à mettre au compte de la liberté qu'on nous laisse les effusions plus ou moins gênantes qu'on tolère ; et ce n'est pas nous qui reprocherons à personne de tenir une plume, bien ou mal, pour un parti ou pour un autre, pour troubler le droit public ou pour le raffermir, pour maintenir l'Europe ou pour la défaire. Ce n'est pas seulement l'Europe que Dieu a livrée à la controverse, *tradidit disputationibus ;* c'est le monde entier.

Vive donc la dispute, pourvu qu'elle ressemble du moins à la liberté, qu'elle soit égale pour tous, que toutes les opinions soient défendues, que toutes les brochures soient permises. Le gouvernement en permet beaucoup. Mais je ne vois pas que l'Europe soit aussi bien défendue qu'elle est attaquée. Le *statu quo* se défend par lui-même, cela est vrai ; le présent est fort contre l'avenir ; les anciennes cartes se vendent encore plus cher que les « nouvelles » n'en déplaise à la brochure de M. About. Il est également vrai que, si on n'inquiétait pas l'Europe peut-être s'endormirait-elle, comme cet honnête « commandeur des croyants » que le malicieux écrivain a introduit dans son récit. Ce Turc si endormi trouve que tout est pour le mieux, quand il s'aperçoit, en se réveillant et le partage de l'Europe déjà consommé, qu'on ne lui a rien pris, ni ses femmes, ni ses eunuques, ni ses diamants, ni ses babouches, — « rien, excepté son empire. » L'Europe s'endormirait, disons-nous ; il faut qu'elle veille, car ses réformateurs ne s'en cachent guère : on en veut à ses rois, à son droit public, à sa géographie politique, à tout l'ordre fondé sur la tradition et sur les traités.

Ceci, je l'avoue, deviendrait sérieux si les fabricants de brochures n'étaient tantôt un anonyme, comme le politique de la *Coalition*, tantôt un enfant terrible, comme l'auteur de la *Nouvelle carte d'Europe*. Un anonyme n'est pas obligé

d'avoir tout le sens rassis du commun des hommes. Un enfant terrible peut se dispenser d'être très-fort sur la géographie. Il suffit qu'il ait beaucoup de malice et qu'il se donne un air de naïveté. La naïveté de M. Edmont About consiste à se croire « un paysan de Saverne, » comme il s'appelle. Pourquoi pas un paysan du Danube? La *Nouvelle carte d'Europe* est-elle un livre si courageux? L'auteur nous dit « qu'il a l'oreille trop dure pour écouter aux portes et l'échine trop roide pour se pencher au trou des serrures. » On peut être agréable à moins de frais. M. About a beaucoup d'esprit. Ce n'est pas la première fois que nous le disons. La platitude du style n'est pas l'assaisonnement nécessaire de la complaisance. On a flatté le pouvoir dans tous les temps et dans tous les styles, de Pétrone à Rabutin, sans remonter plus haut, et de Voltaire à Luce de Lancival. Seulement la flatterie, même celle des grands poëtes qui ne s'en font pas faute, n'a jamais passé pour un acte de vertu romaine. Le chantre de Tibur lui-même, quand il glorifiait Auguste, et quoiqu'il eût combattu aux champs de Philippes, ne croyait pas être *un fonctionnaire de la liberté*.

Appelons les choses par leur nom, et ne nous fâchons pas. M. Edmond About a voulu plaire[1]. Pourquoi pas? Le crime n'est pas grand. Paysan de Saverne, ermite de la Schlittenbach, fonctionnaire de la liberté, qu'importe? on n'en est pas moins homme. Il n'est pas défendu d'ambitionner d'illustres suffrages quand on se risque dans les hasardeuses questions. Il est bon de se précautionner contre les mauvaises chances quand on a le goût de toucher à tout. M. Edmond About a donc voulu plaire. A-t-il réussi?

Nous n'avons pas le secret des cours, mais nous avons un peu de l'expérience du siècle dont nous avons à peu

[1] *Voir* notamment les pages 3, 6, 14, 17, 27, 28, 29 et 30 de la brochure de M. About.

près l'âge. Nous avons connu bien des ministres. Nous n'avons jamais vu un homme de bon sens, dans les hautes régions du pouvoir, approuver le zèle incommode, accueillir l'importunité affairée, encourager l'aiguillon qui l'excitait même sans le blesser. Nous n'avons vu personne, dans ces situations difficiles, accepter volontairement l'assistance de ces boute-en-train politiques qui se croient indispensables parce qu'ils marchent en avant, la plume en main, la fleur de rhétorique à la boutonnière, le dard à la bouche.

. . . .
Une mouche survient et des chevaux s'approche,
Prétend les animer par son bourdonnement,
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine,
S'assied sur le timon, sur le nez du cocher...

Quand le cocher est malhabile, quand il s'endort dans l'incertitude de sa route et dans le trouble de ses desseins, quand les rênes flottent au gré des vents, la mouche triomphe et les faiseurs de brochures ont beau jeu. Si le pouvoir est fort, s'il sait bien ce qu'il veut et ce qu'il fait, le boute-en-train est une gêne intolérable, et la mouche du coche prête à rire.

On peut n'être pas d'accord sur les vraies conditions de la force dans le gouvernement des États. La première de toutes, à mes yeux, au temps où nous sommes et au degré de civilisation où le progrès des âges nous a conduits, c'est la liberté. Je sais que la puissance dans le gouvernement peut se révéler sous une autre forme; je n'en veux pas médire : ce serait attaquer la loi elle-même. Il m'est bien permis d'affirmer du moins que la France n'a jamais eu un gouvernement où l'action exécutive fût plus forte et plus concentrée dans une seule main qu'elle ne l'est aujourd'hui chez nous. « ... Le despotisme a cela d'admirable, écrit M. Edmond About, qu'il permet à un homme de bonne vo-

lonté de faire beaucoup de bien en peu de temps.... » M. About prête ces paroles au principal personnage du Congrès qu'il imagine; si je ne me trompe, il a dit la même chose, cette fois pour son compte, dans le trop fameux pamphlet qui avait pour titre: *la Question romaine*. La dictature lui paraît un instrument d'action expéditif et efficace. Qui le conteste? Un pareil pouvoir a-t-il besoin d'être stimulé dans l'emploi de sa force et provoqué à l'action? Est-il utile, est-il décent de le pousser aux aventures?...

Chose singulière! la guerre d'Orient n'a été précédée d'aucune brochure. Elle est sortie tout armée des embûches de la diplomatie, des passions de l'Angleterre, des impertinences de la Russie, du juste orgueil de la France. La pensée de la guerre d'Italie, loin d'avoir été provoquée par une excitation quelconque, avait contre elle, si nos souvenirs ne nous trompent pas, les confidents les plus intimes de la volonté qui l'avait conçue. L'annexion de la Savoie, dans quelle brochure en trouverez-vous le germe? L'idée pourtant en était plus simple que le projet de remaniement universel qui sourit au libéralisme de M. About. Ainsi, dans tous les actes qui ont eu de l'éclat en France depuis dix ans, l'initiative du pouvoir dominant a été pour tout, la provocation pour rien. Et les faiseurs de brochures continuent à brocher des plans de campagne, à rassembler des armées, « à jeter des ponts sur toutes les rivières », à décréter des annexions et à fulminer des déchéances! Ils continuent à jouer le jeu d'agents provocateurs dans l'entreprise d'une perturbation générale, — rôle ingrat et fatal, coupable s'il était sérieux et encore plus s'il ne l'était pas.

Le Congrès imaginé par M. About n'en serait pas moins une farce amusante, s'il était possible à un lecteur de sens rassis de rire ainsi à ses dépens. Les gens que le rire désarme ne se trouvent guère que dans la comédie. Les parodies de M. About coûteraient cher le jour où il faudrait

les jouer. Malgré tout, le muet qui dans son Congrès de têtes couronnées tient la plume du secrétaire; le président qui conduit tout sans beaucoup parler; l'honnête Américain qui parle de tout sans rien dire; la belle dame de Londres, de la maison Purse, Pocket et Cie, qui se proclame « incapable d'entraver une entreprise d'utilité générale pourvu qu'elle lui profite », ce sont des types assez « réussis », comme on dit en style d'atelier. Je ne parle pas des railleries tristement prodiguées aux pouvoirs qui tombent, aux trônes que le souffle des annexions ébranle, aux dynasties qui, suivant l'auteur de la *Nouvelle carte d'Europe*, ont fait leur temps. Anathème aux faibles! Malheur aux vaincus! C'est avec ce cri-là qu'on a détruit la Pologne. Ce n'est pas le congrès des brochures qui la rétablira. M. About lui-même n'y pourrait rien. En attendant, il fait sa distribution. Il donne la haute Asie à l'empereur Alexandre, l'Egypte à l'Angleterre, Constantinople aux Moldo-Valaques. Il livre l'Allemagne des petits duchés à l'aigle prussienne. Il place à Rome le siége de la nationalité italienne et lui donne pour gardien l'infatigable et souriant Victor-Emmanuel, avec Venise au nord, Naples au midi, et bientôt la Sicile, s'il plaît à Garibaldi. La France ne veut rien, pas même la rive gauche du Rhin... En revanche, elle aura un budget annuel réduit de 100 millions, la paix perpétuelle, afin que les Français soient, dans deux ans d'ici, « mieux vêtus, mieux nourris et mieux outillés (grâce au traité de commerce) que pas une autre nation. » On nous promet en outre des chemins de fer polonais, grecs, hongrois, serbes, moldo-valaques pour occuper nos capitaux. « Nos financiers, ajoute l'inventeur de cet Eldorado libre-échangiste, nos financiers vont remuer *une telle accumulation de milliards*, que la France entière en recevra l'éclaboussure. » Heureuse France! Est-ce tout? Nous aurons la suppression des tourniquets pour nos agioteurs, l'instruction publique dé-

gagée de la bifurcation, la presse quotidienne affranchie de la surveillance. Les livres ne seront plus poursuivis en justice, « même (ceci est un souvenir personnel de M About) quand ils auront été écrits dans l'intérêt du gouvernement. » On gardera les bons serviteurs. On publiera tous les discours des corps délibérants qui *mériteront* d'être imprimés. Enfin une tribune de marbre blanc sera construite dans la salle du Corps législatif... Voilà notre frontière du Rhin dans la *Nouvelle carte d'Europe*.

Je ne demande pas mieux. Si faibles ou si décevantes que soient les concessions que M. About nous annonce, si elles peuvent nous sauver du remue-ménage dont son congrès nous menace partout ailleurs, il faut les accepter des deux mains, les bien garder, et même le remercier par-dessus le marché. Mais, hélas! la fondamentale erreur du système de M. About, s'il a un système, c'est de croire qu'on puisse remanier l'Europe entière aussi facilement qu'on jette en bas un quartier de Paris, pour y faire passer un boulevard entre deux rangs de maisons alignées. Il ne faut pas cesser de le dire aux détracteurs d'une sage liberté : la liberté n'est hostile à aucun projet raisonnable de nationalité à rétablir ou à défendre, quand l'heure en est venue. Ne démentons pas sur ce point, nous autres libéraux, trente ans de protestations généreuses et d'efforts sincères. La liberté ne craint pas plus le bruit des armes que le tumulte de la place publique et le murmure des passions humaines. Elle n'est pas vouée aux fétiches de l'immobilité et de l'inaction. Mais elle ne sait pas vivre au milieu des ruines qu'amoncelle la manie des conquêtes ou la rage des remaniements. Elle ne dit pas, comme une des brochures que nous étudions : « .... Nous avons de fort bonnes carabines qui portent loin et juste et des canons qui *peuvent balayer les hommes* à trois et quatre kilomètres de distance... Nous avons fait construire des vaisseaux gigantesques,

blindés en fer, hérissés d'un triple rang de canons; nous avons de solides chaloupes canonnières [1]... » Soit ! ayons des vaisseaux gigantesques; nous n'en aurons jamais assez à mon gré et au train dont marchent les ententes cordiales. Ayons des canons ! Qui vous dit le contraire? Mais sachez que la nationalité d'un peuple a encore besoin d'autre chose. Sachez que la liberté se voile la face devant les projets insensés qui veulent refaire à nouveau, soit la société par le socialisme, soit le monde par la guerre. Votre « nouvelle carte » est une guerre de trente ans. Vous osez jouer avec de pareilles images ! Vous affrontez, le sourire sur les lèvres, une telle perspective! Laissez faire au temps. Il va plus vite que vous. Il fera de meilleure besogne que vos brochures. Une guerre de trente ans! « La liberté, dites-vous, *a les ailes de l'aigle* pour franchir les plus hautes montagnes! » Ne lui donnez pas celles du vautour!

II

M. le comte du Hamel n'entre pas au congrès des brochures en tirailleur ou en enfant perdu, comme M. About. M. About se dit « un homme de rien. » M. du Hamel est député, il est quelqu'un. L'homme de rien veut tout refaire en Europe. Le député veut conserver quelque chose, ne fût-ce que le Corps législatif. Ainsi, quand l'Angleterre trouve tout simple de ne tenir aucun compte des traités de 1815 le jour où Victor-Emmanuel prend les Romagnes, sauf à les opposer à l'Empereur Napoléon le jour où il acceptera la Savoie, — quand l'Angleterre s'écrie par l'organe de ses journaux et de ses ministres : « Les traités de 1815, friperie ! Qui songe à cela? » — « tout le monde y a songé et y songe encore à

[1] La *Coalition*, page 24.

l'heure qu'il est, répond M. du Hamel, non pour en reconnaître la teneur expresse, non pour en justifier les énormités, non pour en demander la stricte et perpétuelle application....... mais parce qu'il y a toujours quelque chose de grand et de respectable dans ce qui a pu émaner d'un congrès, d'un concours d'idées et d'hommes supérieurs, et que, tout en contrôlant, réprouvant et rapportant même ses délibérations, il en reste toujours quelque chose d'assez solennel et d'assez auguste pour qu'on ne vienne pas, à ses heures, qualifier cela de friperie et d'oripeaux.... » Ainsi parle M. le comte du Hamel. Si tous les producteurs de brochures politiques avaient tenu un langage aussi sensé, ils auraient fini par s'entendre. Les gens violents ne s'entendent jamais, même quand ils sont du même avis.

Par malheur, M. du Hamel, peut-être parce qu'il s'est trouvé seul à parler ainsi, a fini par se lasser de sa solitude. Ne voulant pas refaire la carte de l'Europe après M. About, il a regardé à celle d'Angleterre. Celle-là, on risque en y touchant de se brûler les doigts. S'attaquer à une nationalité aussi hargneuse, qui vous répond du matin au soir par tous ses journaux, par ses Chambres, par ses ministres, par ses conservateurs, par ses radicaux, au prêche, au club, à table et partout, — s'attaquer à une nationalité ainsi défendue contre les prétentions de l'étranger, cela est moins commode que d'injurier le pape, le duc de Lichtenstein ou le Grand Turc. M. le comte du Hamel est un écrivain de bonne compagnie; il n'injurie personne. Il ne s'interdit pas la véhémence. Si jamais nous avons quelque différend sérieux à régler avec nos ombrageux voisins, je ne conseillerai pas de lui confier l'ambassade d'Angleterre. Le commandement d'une flottille de chaloupes canonnières serait mieux son fait. « .... Oh! si les choses en étaient là, s'écrie-t-il, si la haute volonté qui nous gouverne avait jugé que l'heure fût venue de nous venger de Quiberon et de Waterloo, si son énergi-

que initiative lançait l'aigle sur le léopard, jamais enthousiasme national n'exalterait à un pareil degré ce peuple guerrier de France dont l'épée brûle le fourreau, quand les vieux mots de *courir sus aux Anglais! Montjoie et saint Denis!* ont frappé ses oreilles! Enfants et vieillards voudraient prendre le mousquet; riches et pauvres apporteraient leur offrande pour cette levée de boucliers contre nos anciens ennemis. Si, pour les guerres de Crimée et d'Italie, il a surgi des centaines de millions spontanées, ce serait des milliards que fournirait la France pour la guerre d'Angleterre.... »

Il suffit, je crois, de citer ce passage de la brochure de M. du Hamel pour comprendre qu'il n'est pas de sang-froid quand il parle de « la perfide Albion. » Il est naturel de faire honneur de sa véhémence à son patriotisme. Mais c'est ainsi que raisonnent ceux qui ne rêvent que vaisseaux de fer et canons rayés. Les canons rayés sont d'admirables arguments le jour où on se bat. Il est imprudent de les charger trop tôt. Ils partent tout seuls. La brochure de M. du Hamel est une mine de poudre et un amas de mitraille. Est-ce à nous d'y mettre le feu?

Un illustre général qui a fait la guerre en héros et qui a supporté l'adversité en sage me disait un jour: « La Rochefoucauld a écrit que le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. J'ajoute que la guerre de la France avec l'Angleterre ne se peut non plus considérer d'un œil fixe. La guerre entre les deux nations les plus civilisées et les plus libérales du globe, avec les moyens terribles dont elles disposent, cela ressemble à la fin du monde... Ou la France est vaincue, et mon cœur de patriote se révolte à cette pensée; — ou elle triomphe, et faudra-t-il voir alors, ajoutait-il, cette noble forme du gouvernement des hommes, le gouvernement représentatif et parlementaire, détruit par la force et étouffé pour jamais sur la terre qui fut son ber-

ceau?... » Quand je rapproche ces patriotiques appréhensions des boutades chevaleresques de M. le comte du Hamel, il m'est impossible de ne pas me sentir, au fond de l'âme, un peu moins chevalier que lui.

Je n'insiste pas; il ne faut pas croire que M. du Hamel n'ait pas su découvrir plus d'un défaut dans cette cuirasse d'orgueil national qui couvre magnifiquement l'Angleterre. Il les connaît bien ces vices secrets de l'organisation britannique. Il les signale avec éloquence; seulement il les exagère. Est-il vrai de dire, par exemple, que la Constitution anglaise, « déjà *frappée de caducité*, est arrivée à une de ces périodes de décomposition qui, ainsi qu'elles déterminent la destruction des corps inanimés, semblent assigner aussi aux empires *des chances fatales d'écroulement et de décadence?...* » M. Ledru-Rollin nous a dit cela, dans un gros volume, il y a longtemps. L'Angleterre n'en a pas moins dompté la révolte des Indes. Elle n'en est pas moins restée la plus riche des nations du globe, et la plus libre. N'oublions pas cette force que lui prête la liberté, non-seulement pour protéger sa maturité vigoureuse, mais pour la rendre redoutable au monde. Ne l'oublions pas : c'est en respectant ses adversaires qu'on leur inspire le respect. Les déprécier n'est pas le meilleur moyen de les surpasser. L'Angleterre a tous les défauts de sa Constitution libérale; elle a tous ceux de son caractère. Elle parle beaucoup, elle discute sans cesse, elle se passionne à tout propos; elle ne ménage les invectives ni à ses rivaux ni à ses amis; elle se plaît aux contradictions qui servent son intérêt, témoin l'annexion de la Savoie. En un mot, même sur ce fond de roche où sa Constitution est assise, l'Angleterre est mobile, changeante et « plus agitée dans ses terres, disait Bossuet, que l'Océan qui baigne ses côtes. » L'honneur de notre gouvernement, c'est d'avoir supporté depuis douze ans tous ces défauts, et dans les circonstances les plus critiques. L'honneur de l'An-

gleterre est d'avoir mis sa forte main dans la noble main de la France, même quand notre pays adoptait un régime si différent du sien ; car c'était montrer sa confiance dans la vertu de l'esprit moderne, plus fort que les révolutions qui l'exagèrent ou le ralentissent. « Étrange nécessité, disait Napoléon Ier à l'occasion des armements extraordinaires de 1803, étrange nécessité que de *misérables passions* imposent à deux nations qu'*un même intérêt et une égale volonté attachent à la paix !* » Nous en pourrions dire autant des provocations du jour, de quelque côté de la Manche qu'elles arrivent. Souffler la discorde entre deux peuples si susceptibles et qui ont su, malgré tout, garder entre eux un certain équilibre de réciprocité intelligente, souffler le feu sur cet amas de matières inflammables que les passions des hommes accumulent sans cesse en dépit de leurs intérêts, c'est la plus fatale politique qu'on puisse conseiller à un gouvernement qu'on soutient.

Di meliora piis erroremque hostibus illum !

Oui, les hommes ont encore plus de passions que d'égoïsme. C'est leur honneur, mais c'est leur danger. Les gens qui se mêlent de conseiller les empereurs et d'exciter les nationalités dans des brochures à fracas devraient savoir que la suprême puissance, peuple, assemblée ou roi, n'a pas besoin d'être surexcitée. Le pouvoir absolu est un aiguillon qui suffit aux plus timides. La souveraineté du peuple est un philtre qui enivre les plus tempérants. L'omnipotence est une arme qui éclate dans les mains les plus vigoureuses. La flatterie est un écueil où les plus habiles se laissent briser.

Hélas ! ils ont des rois égaré le plus sage !

Ne sentez-vous pas que l'Europe est en travail d'un rema-

niement profond, qui a besoin d'être lent et progressif pour durer, et que la *nouvelle carte* de M. Edmond About lui-même n'y peut rien? La *nouvelle carte* est un encouragement pour les démolisseurs qui ne veulent que des ruines, un épouvantail pour les architectes sérieux qui veulent rebâtir. Sagement dirigé, le mouvement qui agite l'Europe peut lui rendre la vigueur et la santé. Elle est bien vieille; elle peut rajeunir. Brutalement conduit, ce mouvement la pousse aux abîmes et l'engloutit dans des flots de sang. Étrange étourderie des conseillers officieux du pouvoir de jouer ainsi avec des armes terribles dont ils ne savent ni la portée ni le péril! Bizarre infatuation de politiques fourvoyés dans des questions d'où dépend le sort du monde! Inexplicable besoin de tapage prétentieux et d'émotions artificielles, dans ce silence presque universel des opinions et des partis!

J'ai là sous les yeux une brochure intitulée: *Lamoricière et la contre-révolution*, par M. Eugène Huzar. M. Huzar se dit *auteur de la Fin du monde par la science*. Les politiques du jour ont tous l'air de vouloir « la fin du monde par les brochures. »

DEUXIÈME PARTIE

ESQUISSES ET PORTRAITS

I

Joseph de Maistre [1].

— 8 JANVIER 1861. —

Je n'ai pas ouvert ce nouveau recueil de la *Correspondance diplomatique* de Joseph de Maistre, sans une certaine curiosité, indépendante cette fois du mérite même et de la grande renommée de l'écrivain. Devais-je y trouver, en effet, la conclusion finale de la thèse soutenue par un docteur en droit piémontais, M. Albert Blanc, dans un premier recueil de la même correspondance, publié il y a deux ans[2]? Nous donnerait-on enfin le portrait achevé de cette physionomie dont on ne nous avait livré que l'ébauche? Joseph de Maistre, le théocrate, le légitimiste, l'ennemi sans merci de la Révolution française, l'adversaire acharné des idées nouvelles, était-il devenu avec le temps un patriote moderne, un penseur tolérant, un libéral, pour tout dire? S'il faut parler franchement, ce genre de métamor-

[1] *Correspondance diplomatique* de Joseph de Maistre (1811-1817), recueillie et publiée par M. Albert Blanc (2 vol. in-8).

[2] Sous ce titre : *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique de J. de Maistre*, avec explications et commentaires par Albert Blanc, docteur en droit de l'Université de Turin.

phose ne me semblait guère désirable pour le comte de Maistre. Des libéraux, il n'en manque pas, Dieu merci! On n'en aura jamais trop parmi les vivants. Quant aux morts, laissons-les ce qu'ils sont. *Sint ut sunt!* Il est bien rare que le sentiment public se trompe tout à fait sur le compte des hommes célèbres. Je me défie des réhabilitations posthumes qui prennent le contre-pied de l'impression générale. Il est certain cependant que, dans ces derniers temps, et sur la foi de M. Blanc, quelques esprits très-distingués s'étaient laissé prendre à cette fantaisie. Le volume publié en 1858 avait paru contenir *une révélation prodigieuse*... Il fallait s'attendre à trouver dans les volumes suivants la confirmation d'une découverte si extraordinaire.

Tout y portait. Les archives générales du royaume de Sardaigne s'étaient ouvertes, avec une liberté peu commune (même en France), aux recherches qui avaient cette nouvelle publication pour objet. M. le comte de Cavour lui-même y avait prêté la main. Un si haut patronage n'avait qu'un but sans doute, la découverte et la divulgation de la vérité. Mais quelle vérité? Que le Piémont ne publie aujourd'hui que la vérité qui lui sert, personne n'a le droit de s'en plaindre. Si le ministre du roi de Sardaigne à la cour de Russie (de 1804 à 1817), si le gentilhomme savoyard, émigré français par suite de la conquête de sa terre natale, si l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a été en effet le précurseur libéral, le prédicant constitutionnel que l'éditeur de ses lettres diplomatiques nous représente; s'il a tenu aux princes *un langage sévère et généreux en faveur de la liberté des peuples*, s'il a été *entraîné*, *subjugué*, *conquis par le génie des temps nouveaux*, soit! cela est bon à dire. J'en suis fâché pour ma part, je le répète. Le comte de Maistre, en devenant constitutionnel, cesse d'être original; je l'aime mieux avec son originalité théocratique qu'avec sa banalité libérale. Je comprends pourtant que

M. Albert Blanc s'en réjouisse au nom de la liberté. Le triomphe est grand pour nos idées ; et c'était bien le moins que les archives de Turin ouvrissent leurs portes toutes grandes pour laisser passer un tel secret.

Nous avons la vue bien courte de ce côté-ci des Alpes. Je n'ai rien vu, pour ma part, dans la correspondance de Joseph de Maistre, de ce que le programme de M. Albert Blanc nous annonce. Si la jalousie d'un Piémontais envers l'Autriche est le commencement du libéralisme, comme la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, le comte de Maistre est un libéral; je le veux bien. En bonne conscience, il y faudrait peut-être quelque autre chose.

Expliquons-nous d'abord sur cette disposition antiautrichienne de Joseph de Maistre. Nous verrons ce qu'elle doit au sentiment libéral, ce qu'elle emprunte à l'ambition piémontaise proprement dite, ambition que nous n'avons pas à juger aujourd'hui. Un désir naturel d'accroissement dans un petit peuple, le besoin de grandir, de se hausser, de s'étendre est-il nécessairement une idée libérale? M. de Maistre avait pu épouser l'ambition de son pays; il avait pu, aimant l'Autriche comme puissance absolutiste, se défier d'elle comme influence italienne, la jalouser comme voisine, sans être pour cela *subjugué par le génie des temps nouveaux*, et sans perdre la physionomie sous laquelle nous sommes habitués à le reconnaître et à l'admirer. Il est trop commode de mettre au compte du libéralisme moderne ce qui est le fait d'une ambition séculaire. M. de Maistre savait bien, en écrivant, le 29 décembre 1812, le curieux Mémoire dans lequel il conseille à son maître dépossédé, presque banni, une politique si indépendante et si hardie, il savait bien qu'il s'adressait à un prince très-peu pénétré de l'esprit du siècle, mais enclin, comme tous ses prédécesseurs, à se laisser flatter dans cette indestructible prétention de sa race. Aucun des princes de la maison de

Savoie, depuis l'époque où l'origine de leur puissance se perd dans l'obscurité d'une petite province, cachée au pied des Alpes, jusqu'au moment où le père du roi régnant, le plus dévot de sa dynastie, donne à son peuple une Constitution comme une machine de guerre contre l'Autriche,— aucun d'eux, à aucune époque, pas même l'auteur du « Statut », n'a montré le zèle libéral dont on voudrait faire au comte de Maistre un si étrange honneur; tous ont voulu s'accroître; le comte de Maistre le voulait comme eux. Il n'était guère flatteur; sa correspondance n'est souvent qu'une série de semonces qu'il adresse à son maître sous la forme à la fois la plus incisive et la plus polie; mais, quand il s'agit des destinées de la maison de Savoie, M. de Maistre n'est qu'un Piémontais. Son instinct lui inspire une condescendance qu'aucun calcul ne lui aurait suggérée. Il parle, il écrit, il s'agite, il remue les questions les plus délicates; il s'engage dans les défilés les plus périlleux, au point que la chancellerie de Sardaigne, étonnée et effrayée, reste quelques années sans lui répondre et ne lui donne raison qu'à la fin de 1815.

« ..... Que Votre Excellence se moque de moi tant qu'elle voudra, écrit-il au comte de Vallaize après avoir obtenu l'approbation de sa cour; *j'ai été inondé de joie* en recevant enfin une lettre piémontaise où l'on me parle français sur l'Autriche. Point de France en Italie, mais point d'Autriche! La froideur et même la désapprobation avec laquelle fut reçu, dans le commencement de ma mission, le Mémoire confidentiel le plus logique et le plus pénétrant sur ce grand sujet, et le silence invariable gardé sur tout ce que j'ai pu écrire depuis dans le même sens, m'avaient à la fin réduit moi-même au silence, et j'ai cru qu'il y avait peut-être quelque loi qui défendait aux ministres de Sa Majesté (sarde) de s'occuper de ses intérêts..... »

Cette lettre résume en effet toute une suite d'efforts et de tentatives dont il est juste de tenir compte aujourd'hui à Joseph de Maistre, pourvu qu'on ne dépasse pas la mesure dans cette justice même qui lui est due. Dès 1812, et dans la prévision prophétique des arrangements territoriaux qui devaient suivre la chute de l'Empire, il recommandait à son maître, relégué en Sardaigne, d'avoir l'œil et l'esprit tendus sur la part qui allait être faite à la maison de Savoie. « Si vous ne prenez garde à l'Autriche et à la France, écrivait-il, la maison de Savoie *sera étouffée entre ces deux masses.* » Après la chute de l'Empire, et quand le traité du 30 mai a maintenu au profit de la France la possession de la Savoie, « le roi Louis XVIII, écrit-il, a nommé le traité du 30 mai *une paix pour la canaille.* » Voilà le cas qu'il en fait! Quelques années plus tard, quand la Savoie, après le remaniement de 1815, avait été restituée au Piémont, un des ministres d'Alexandre, M. Capo d'Istria, dit un jour au comte de Maistre qui s'empresse de l'écrire à Turin : « Votre prince est placé : *il pourra monter à cheval sur l'Italie...* » Monter à cheval sur l'Italie, le casque en tête, l'épée au poing, une jambe de ci contre l'Autriche, une jambe de là contre la France, avec un étrier en Savoie, un autre en Lombardie, c'était une image qui plaisait à la passion du grand écrivain. Mais si on lui avait dit de placer son maitre à cheval sur une Constitution, de l'appuyer sur un Parlement, de remplacer le glaive féodal par la main de justice constitutionnelle, il faut savoir maintenant ce qu'il aurait répondu.

Il n'est pas dans mon intention de faire ici un traité de politique italienne sous prétexte de littérature; je ne cherche pas davantage à donner un tour désagréable à une controverse purement historique entre M. Albert Blanc et moi. Loin de là, je reconnais que le parti de l'indépendan en Italie a bien le droit de se prévaloir de l'appui un p

inattendu qu'il a trouvé dans un des plus illustres champions de l'ancien régime européen. Un droit que je ne reconnais pas à ce parti, c'est celui de prendre le comte de Maistre à l'opinion religieuse et légitime, ou plutôt de l'enlever à lui-même, à sa personnalité si fière, si indocile, si intolérante, si solitaire, pour le confisquer au profit du siècle, pour le mettre à la suite des idées nouvelles, dans le bagage des libéraux, pour le compromettre, en un mot, dans une conversion dont, pour ma part, je l'aurais loué, mais dont il aurait eu horreur. Voilà ce qui m'a paru exorbitant dans le commentaire du docteur en droit piémontais.

Si le comte de Maistre est libéral, il l'est par un côté qui ne risque pas de se confondre avec l'esprit de notre époque, par une sorte de correspondance mystérieuse qu'il aime à établir, en grand philosophe chrétien qu'il est, entre la puissance divine et les souverainetés terrestres, entre l'homme qui s'agite et Dieu qui le mène, entre la Providence et la politique. Quand on croit que Dieu est présent partout dans les aventures de l'humanité, fût-on le plus fanatique défenseur du pouvoir absolu, on peut être un esprit indépendant. La plus intraitable fierté peut ainsi s'allier à la subordination la plus aveugle, le théocrate courbé devant Dieu peut se croire un libéral devant les hommes. Est-ce ainsi que l'entend l'éditeur de la *Correspondance diplomatique* de Joseph de Maistre? Soit; ne jouons pas sur les mots. Rapporter à Dieu les grands événements de l'histoire, voir en toute perturbation humaine le principe divin d'où elle est sortie; écrire au roi de Sardaigne : « Si les princes qui ont les forces nécessaires en main ne veulent pas se laisser instruire sur la manière de les employer, *la Providence se passera d'eux*; » — dire, en parlant des dernières expéditions de Napoléon Ier : « Ces sortes de choses ne me troublent, ne m'agitent d'aucune

manière, tant je sens, tant je vois, tant je touche pour ainsi dire *cette force cachée dont nous ne sommes tous que des instruments;* » — dire ailleurs, quand la catastrophe prévue s'est accomplie : « Je crois que Dieu n'a jamais dit aux hommes d'une voix plus haute et plus distincte : *C'est moi;* » — avoir cette confiance inaltérable dans l'intervention divine, oui, c'est un grand principe de force dans les adversités publiques. Qui oserait prétendre que l'âme humaine s'affaiblisse en se réfugiant ainsi sous la main de Dieu, qu'elle se rapetisse en s'humiliant?

Si nous descendons maintenant de ces hauteurs où l'esprit de Joseph de Maistre aime à planer, avec une sorte d'humilité altière, au-dessus des choses humaines, si nous touchons terre, quelle dureté dans son langage! quelle passion dans son cœur! quel mépris de l'humanité! que d'outrages prodigués à l'esprit moderne! Combien d'axiomes qui semblent le jeu d'un esprit sarcastique plus que la conviction d'un penseur, pour résumer et flétrir d'un trait les plus sérieuses conquêtes de l'esprit libéral. « *La nation la plus imposée*, dit il ironiquement quelque part, *est celle qui s'impose elle-même* » (le comte de Maistre oublie d'ajouter que l'impôt croît avec la richesse, la richesse avec la liberté). « *Qui assemble les hommes les émeut,* » disait le cardinal de Retz. « Qui les émeut, allume les passions et éteint la sagesse, » ajoute le comte de Maistre. « Manie absurde que celle des constitutions, dit-il ailleurs, une des plus grandes folies du siècle le plus fou. » Ainsi, tout est folie dans la prudence généreuse qui animait l'empereur Alexandre en 1814, dans la sagesse qui inspirait la Charte constitutionnelle aux Bourbons et les ralliait aux idées nouvelles : « La Charte, écrit Joseph de Maistre, *est un monstre d'impuissance, d'indécence et d'ignorance*... L'art du prince sera de régner sur elle et de *l'étouffer doucement en l'embrassant.* » Quel est le recours de la royauté

française contre les concessions arrachées à sa faiblesse ou contre ces octrois malencontreux de sa volonté, égarée dans les voies du siècle? M. de Maistre nous dira « que si la souveraineté veut agir sans conseil et violer les lois, *c'est son affaire à elle*, et qu'il y a d'assez beaux exemples de ce qui en résulte, mais que toujours il y aura moins d'inconvénient dans l'obéissance que dans la révolte. » La lettre est du 18 septembre 1813. La Charte n'était pas née. Joseph de Maistre rédigeait déjà l'article 14. Il traçait d'avance à la Restauration la route qui devait la mener aux abîmes. Plus tard, son langage aggravait encore la périlleuse élasticité de sa doctrine. Prédisant, en 1815, une révolution religieuse (que nous attendons encore), il disait avec une singulière insolence d'expression ? « Il faudrait que les souverains protestants eussent perdu le sens pour ne pas apercevoir l'insigne folie qu'ils font de soutenir une religion qui pose en maxime le jugement particulier et la souveraineté du peuple, contre une autre religion qui soutient (indépendamment des preuves dont elle est environnée), que *contre notre légitime souverain, fût-il même un Néron, nous n'avons d'autre droit que celui de nous laisser couper la tête en lui disant respectueusement la vérité...* »

Voilà bien Joseph de Maistre, le voilà tout entier, en dépit de son commentateur piémontais. Il ne discute pas les questions, il les tranche. Il procède par sentences ou par invectives. « *Ce siècle fait mal au cœur*, dit-il ; heureusement Dieu se moque de lui ! » Et lui aussi il se moque tant qu'il peut, mais toujours des autres, jamais de lui-même. Il se respecte, non dans les préjugés qui flattent les hommes de sa classe ; il en fait bon marché au contraire : « Il serait bon qu'il ne fût pas comte, dit-il un jour à propos d'un secrétaire de légation qu'on lui envoie ; car nous avons déjà ici trop de seigneurs (Piémontais) sans terres ; et nos *comtes*, lorsqu'on les *compte*, ressemblent à des *contes*. »

Il fait bon marché, et il faut le regretter, de sa nationalité comme Savoyard et comme sujet sarde. On reprochait au comte de Mocenigo d'être né à Zanthe. « Il n'y a pas de loi qui défende de naître à Zanthe, reprit le comte de Maistre. Je suis bien né à Chambéry, moi qui vous parle; *preuve que, dans ce genre, on se permet tout.* » Il disait des Sardes : « Ils se plaignent que tout va mal; ils n'en savent pas la raison, c'est que Votre Majesté (le roi de Sardaigne) est obligée de se servir d'eux... » Mais encore une fois, s'il se moque volontiers des personnes, il se respecte dans ses idées, dans ses opinions, dans ses croyances; aussi est-ce la chose en lui qu'il est le moins prudent de contester, car c'est le côté qu'il défend le mieux, avec le plus de vivacité, de force et de succès.

Chose singulière, ce Sarde révolté contre la médiocrité de ses compatriotes, ce Savoyard d'un patriotisme douteux, on dirait qu'adversaire irréconciliable de la Révolution française, il est Français par le cœur, j'entends par le côté faible de la nature humaine, par le côté sensible et compatissant, celui qui nous soumet à l'empire de l'esprit, à l'attrait du sourire et au charme de la beauté. Il fait un voyage en France en 1817; il raffole de Paris. Il est vrai que Paris l'avait bien traité. Il était là un écrivain plus célèbre qu'à Chambéry, un politique plus apprécié qu'à Turin. Turin, après lui avoir offert la ridicule place de *presidente capo del Consolato*, lui avait enfin assuré pour le reste de sa vie, non sans se faire prier, ce titre de ministre plénipotentiaire qu'il possédait depuis quinze ans. Paris, du premier coup, le comblait d'hommages, lui prodiguait les empressements, les séductions et les caresses. Paris lisait ses livres et recherchait sa personne.

« J'ai trouvé à Paris, écrit-il, un accueil extrêmement aimable et cette espèce de séduction dont tous les voya-

geurs parlent et qu'on ne rencontre qu'à Paris. Il est difficile d'en sortir ; cependant il faudra bien que j'en sorte sans avoir presque rien vu, *tant les hommes m'ont distrait des choses*. Un caractère particulier de la France, et surtout de Paris, c'est le besoin et l'art de *célébrer*. On prend ici plus de peines pour faire valoir toutes les espèces de mérites qu'on n'en prend ailleurs pour les contrarier et les étouffer. Je ne doute point que ce ne soit là la sorte de magie qui attire tous les hommes célèbres à Paris, et dont peut-être ils ne s'aperçoivent pas bien clairement. L'amour-propre se trompe peu sur ses intérêts, quoiqu'il ne sache pas toujours se rendre compte de ce qu'il fait... »

Le comte de Maistre n'avait pas attendu d'ailleurs cette expérience si flatteuse à son orgueil pour rendre à l'esprit français la justice qu'il en devait obtenir. Je sais qu'il y a de tout dans son livre à l'adresse de la France : beaucoup de colère souvent, jamais de mépris ; des outrages qui peuvent se laver avec du sang, jamais de ces injures qui accablent et qui abêtissent ; des invectives à la furie révolutionnaire, beaucoup d'hommages au caractère français. Et, coïncidence étrange ! il y a un moment où le comte de Maistre, dans cette grande insubordination européenne que notre Révolution a déchaînée, nous cite cependant comme des modèles de fidélité monarchique ; c'est au moment de la retraite de Russie : « Ce qui est étonnant, écrit-il (6 décembre 1812), c'est l'inébranlable fidélité de *ces gens-là* (les Français). Nous ne voyons pas qu'un seul général ait, comme on dit, *tourné casaque ;* les simples soldats mêmes, faits prisonniers, sont très-modérés sur le compte de Napoléon ; ils lui reprochent l'ambition, mais sans outrage et sans récriminations. C'est une étrange nation qui fait depuis deux cents ans, par un instinct aveugle, tout ce que la plus profonde sagesse dicterait aux plus grands philoso-

phes, c'est-à-dire d'être fidèle à son gouvernement, quel qu'il soit, et de répandre tout son sang pour lui sans jamais lui demander compte de ses pouvoirs. » Ailleurs, et encore à propos de cette retraite de 1812 :

« Personne peut-être n'a été plus à même que moi, dit-il, de faire des observations directes ou indirectes sur l'esprit français. Jamais je n'ai pu découvrir un seul signe de révolte contre Bonaparte. « Il est trop ambitieux (ou *ambi-* « *tionnaire*, comme disait un soldat) ; s'il veut que nous « nous battions, *il faut bien qu'il nous nourrisse.* » Voilà ce que j'ai pu connaître de plus fort, mais jamais un mot ni un geste contre sa souveraineté. L'impression que cet homme fait sur les esprits est inconcevable. En sortant de Moscou, il dit aux soldats, de la manière la plus paternelle : « Soldats, j'ai besoin de votre sang ; je suis votre souverain, « vous ne pouvez pas me le refuser. » — *Vive l'Empereur ! Vive l'Empereur !* — Et l'on battait des mains. Plus loin, on disait : « Qu'a-t-il dit? qu'a-t-il dit? » Et à mesure que la charmante apostrophe circulait, les régiments battaient des mains en criant : *Vive l'Empereur !* L***, qui était présent, m'a fait peur à moi-même en me disant : « Lorsque je « le voyais passer devant le front, mon cœur battait comme « lorsqu'on a couru de toutes ses forces, *et mon front se* « *couvrait de sueur, quoiqu'il fît très-froid.* » Plus d'une fois le même jeune homme aura folâtré devant les batteries.

Joseph de Maistre se plaît à ces anecdotes qui semblent empruntées, pour le fond, à quelque volume des *Victoires et Conquêtes*, mais où il met son style et sa verve. Il y mêle aussi ces considérations puissantes qui ont fait le succès de ses œuvres politiques, soit par la justesse des aperçus, soit par la sincérité de l'inspiration, soit enfin par l'incroyable

sûreté de la prophétie. Comme prophète, Joseph de Maistre s'est souvent trompé quand il a voulu particulariser, jusqu'à une exactitude puérile, les prédictions auxquelles son imagination se livrait. Il s'est trompé surtout sur les personnes. Ainsi il écrit (février 1812), parlant du général Bernadotte, devenu prince royal de Suède : « Il ne peut être bon, et il n'est nullement probable *que ce personnage commence une race royale...* » — « Je ne suis pas militaire, dit-il ailleurs (au moment où l'empereur Napoléon est sur le point d'être arrêté à la Bérézina) ; je ne sais ce que le désespoir peut inspirer dans ce moment à un homme tel que Bonaparte ; mais je ne sais quelle connaissance intérieure me dit toujours qu'il doit *périr par les Français...* » N'insistons pas : tous les prophètes se trompent, même hors de leur pays. Dans l'ordre des idées générales, Joseph de Maistre prédit presque toujours juste. Sa clairvoyance tient à ce qu'il n'a ni engouement puéril pour ses opinions, bien qu'il les respecte, ni parti pris contre les faits, quoiqu'il les traite durement. Ses idées s'accommodent, sans plier, aux exigences de la réalité. Il sait bien qu'on n'arrête pas avec des systèmes préconçus, si respectables qu'ils soient, la marche irrésistible du temps. Aussi bien, c'est l'affaire de Dieu de permettre le mal pour en faire sortir le bien ; Joseph de Maistre aime à signaler sans cesse cette fécondité providentielle du mal ; et il la dénonce avec moins de colère que d'espérance. Comme il s'élève alors dans l'esprit du lecteur ! Et qu'il vaut bien mieux, pour la cause que nous défendons, qu'il soit resté un théocrate que d'avoir fait le *mea culpa*, dont on le félicite aujourd'hui, entre les mains d'un avocat libéral ! Quel triomphe pour nos idées qu'elles aient reçu de cet infatigable adversaire, non pas l'approbation qu'il ne leur donne jamais, mais cette sorte d'aveu de leur définitive puissance que son esprit juste ne pouvait leur refuser ! J'écrivais, il y a quelques jours, par-

lant de la Restauration de 1814 : « Et en dépit de tout, et par les mains de ceux même qu'elle avait détrônés, proscrits, dépouillés, la Révolution continuait ! » Le comte de Maistre disait la même chose ; seulement il le disait en décembre 1812 : « Il serait téméraire de prophétiser sur des événements qui seront décidés par tant d'intérêts et de passions combinées et mises en jeu. Ce qu'il y a de plus probable, *c'est que la Révolution continuera comme elle a continué jusqu'ici*, c'est-à-dire sans que les étrangers puissent s'en mêler efficacement... » Et deux ans plus tard, écrivant au ministre du roi de Sardaigne rétabli sur son trône (février 1815), il ajoutait :

« La haine que la France s'est justement attirée par ses crimes et ses extravagances a fait aisément fermer les yeux sur ses prérogatives; mais toujours elles existent, *et son influence sera toujours immense*. Voyez, monsieur le comte, comme elle nous a menés durant la Révolution : elle supprime la gabelle, nous la supprimons; elle abolit la dîme, nous l'abolissons ; elle supprime la noblesse et les primogénitures, nous l'imitons; elle prend les biens de l'Église, nous les prenons. Votre Excellence me dira : *On avait peur;* — mais on aura peur aussi, quoique d'une autre manière. Ainsi il faut avoir l'œil ouvert d'avance... »

Cette confiance si vive et cette foi presque tendre de Joseph de Maistre dans l'avenir de l'influence française, elle ne devait pas être démentie par l'événement. Quarante ans se sont écoulés depuis sa mort (1821). La Restauration est tombée, mais laissant la France exercée à la liberté politique, respectée en Europe, et accrue, à quelques lieues de ses côtes, d'une colonie admirable. Le gouvernement de Juillet est tombé, après avoir complété la conquête de l'Algérie, développé au delà de toute attente les ressources

la France et continué avec autant de loyauté que d'éclat la pratique du gouvernement libre. Non, la France, pas plus alors qu'aujourd'hui, n'a trompé les prédictions du comte de Maistre. Elle a marché de crise en crise, car il avait dit : La Révolution continuera ; — mais en grandissant toujours. Quand des circonstances fatales lui ont, en 1851, momentanément enlevé sa liberté, elle a retrouvé la gloire des champs de bataille et ajouté quelques grandes pages à son histoire militaire. Quand le calme ou la fatigue de l'Europe lui ont permis, après 1815, de se livrer aux travaux de la paix, elle a montré sa supériorité dans toutes les entreprises que la paix encourage, et elle a réalisé, comme fille de la Révolution, les prophéties de Joseph de Maistre de la manière qui lui aurait été le moins agréable, par la propagation des idées libérales et des habitudes constitutionnelles. « Je ne crois pas, écrivait l'envoyé du roi de Sardaigne en 1815, qu'on doive s'endormir sur le danger des constitutions. A moins de précautions très-habilement prises, *toutes les nations qui environnent la France auront bientôt des gouvernements pareils au sien....* » Le comte de Maistre avait encore une fois raison, et contre son goût.

N'insistons pas. J'ai été entraîné à soutenir une thèse. La *Correspondance* de Joseph de Maistre méritait une analyse plus particulière et plus complète. Mais comment, dans quelques pages, donner une idée de cette multitude de détails, de cette variété de tons, de cette abondance de sentiments, de passions, d'aperçus, de réminiscences, d'anecdotes de tout genre qui composent ce curieux recueil? La physionomie de Joseph de Maistre, malgré tout, reste ce qu'elle était, mieux accusée seulement et complétée. Loin de faillir dans je ne sais quel compromis sans franchise avec les idées qu'il avait combattues toute sa vie, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* reprend ici sa grande figure traditionnelle. Il n'aime pas l'Autriche en Italie, soit;

il l'aime chez elle. Il n'aime la liberté nulle part. Il croit en Dieu rémunérateur et vengeur, présent partout, menant de haut l'humanité, ne lui passant rien. Il dit de la Révolution française : « *Tout est miraculeusement mauvais dans la révolution.* » Il croit à la légitimité de Néron, à celle du bourreau. Il dit quelque part : « Il est fâcheux qu'une potence soit *un meuble nécessaire* d'administration publique; cependant rien n'est plus vrai. » Il fait maintes fois l'éloge du grand capitaine dans Napoléon; comme politique, c'est un furieux dont il faut se défaire. « On ne met jamais la main sur un tel personnage, écrit-il à son roi, que pour le tuer au plus tard le lendemain... » — « Pourquoi l'île d'Elbe, dit-il en 1814, au lieu de celle de Botany-Bay, qui est *sensiblement* plus grande et plus commode?... » Il aime à s'abandonner à ces exagérations de langage, souvent sans colère. Il est plein d'un froid mépris pour les idées modernes. C'est l'originalité de ce grand esprit. On croit trop qu'il est facile d'avoir de l'esprit contre tout le monde. Combien y ont échoué! Les uns sont tombés dans l'emphase paradoxale, les autres dans la puérilité. La montre du comte de Maistre retarde sur le siècle; mais son esprit va vite et son style a de l'avance. Curieux spectacle, et qui valait bien celui d'une palinodie libérale sans profondeur et sans vérité. Je n'ai pas voulu, pour aujourd'hui, prouver autre chose.

II

Alexis Piron.

I

LE MARIAGE DE PIRON.

— 15 MAI 1859. —

I

M. Honoré Bonhomme ressemble à tous les possesseurs de pièces inédites[1]. Il fait grand cas de celles qu'il a trouvées, qu'il a peut-être payées fort cher, et dont il donne le régal au public après en avoir savouré, morceau par morceau, dans une longue et solitaire étude, la rareté, la finesse et le ragoût. Eh bien, soit, ne disputons pas à ces prédestinés de l'érudition leur contentement et leur bonheur. *Gaudeant bene nati!* Je ne sais rien de plus naturel que cette joie qu'inspire une piquante trouvaille d'histoire ou de poésie. Tout lettré qui trouve aujourd'hui une page de style inédite de quelque auteur connu s'amuse à le refaire sur un nouveau plan et croit l'avoir inventé. Orgueil innocent de la possession! aimable et honnête passe-temps d'un esprit sérieux! Notre spirituel ami, M. d'Ortigue, nous a fait récem-

[1] *Œuvres inédites de Piron* (prose et vers), publiées par M. Honoré Bonhomme. Cette publication comprend également deux séries de *Lettres inédites* adressées à Piron par mademoiselle de Bar, sa femme, et par mademoiselle Quinault, actrice de la Comédie-Française, d'après les manuscrits autographes et originaux; plus une *Introduction* et des *Notes* par M. Bonhomme (1 vol. in-8).

ment toute une dissertation sur Molière à propos de quelques vers problématiques, oubliés dans un coin; personne ne s'en est fâché : au contraire. Et de même M. Honoré Bonhomme nous avoue très-naïvement que les documents nouveaux qu'il publie sont « d'une haute importance, » en ce qu'ils nous montrent Alexis Piron sous un jour tout à fait nouveau. « C'est donc, ajoute-t-il, un Piron *complet et tout à fait imprévu* que nous présentons au public. »

Je voudrais être de l'avis de M. Bonhomme ; car, si malheureusement je n'en étais pas, M. Bonhomme m'accuserait peut-être de déprécier la valeur du trésor qu'il met si généreusement à la discrétion du public. A Dieu ne plaise! J'ai la plus grande estime pour sa découverte; j'accepte moins facilement son commentaire. Je crois que les pièces inédites qu'il nous donne fournissent de curieux détails à la vie très-connue de l'auteur de la *Métromanie*, sans y rien ajouter d'essentiel. En d'autres termes, le livre de M. Honoré Bonhomme servira fort utilement à l'histoire particulière de Piron, en la complétant sans y rien changer.

Piron est très-connu; il l'est surtout depuis les nombreux travaux dont sa vie et ses œuvres ont été l'objet dans ces derniers temps. Des hommes d'esprit et des érudits distingués, MM. Arsène Houssaye, Édouard Fournier, Hippolyte Lucas, Ludovic Lalanne, et bien avant eux ce Rigoley de Juvigny que la Harpe a si injustement traité, avaient mis la main à l'histoire littéraire et anecdotique de Piron. De toutes ces histoires, il n'en est aucune qui ne soit à certains égards une apologie. Je le comprends. Piron valait mieux que sa réputation. Il était tout naturel que ses biographes entreprissent de le venger des erreurs de l'opinion mal informée. Mais tenez, l'opinion n'a jamais tout à fait tort, surtout après cent ans. Où s'arrêtera cette réhabilitation de l'auteur d'*Arlequin-Deucalion*? Si j'en crois les publications les plus récentes et celles de M. Honoré Bonhomme en par-

ticulier, nous arriverons à faire d'Alexis Piron une rosière; nous finirons par en faire un saint. L'autel est prêt. Le spirituel érudit, M. Édouard Fournier, ne parle-t-il pas de « l'ingénuité » de Piron à propos de celle de ses œuvres qui a causé le plus de scandale, et ne dit-il pas de son caractère qu'il fut « constamment honorable, » et de ses mœurs qu'elles furent d'une irréprochable pureté[1]? M. Honoré Bonhomme n'est pas plus méchant: « Il a l'abandon, la *naïveté*, la familiarité, dit-il de Piron, qualités qui prennent sous sa plume une teinte de *tristesse douce*, *aussi touchante peut-être que la vraie sensibilité*, et à coup sûr plus communicative que cette sensiblerie de convention dont tant d'auteurs font abus pour cacher la sécheresse de leur cœur ou l'indigence de leur esprit..... » Sur tout cela il faut s'entendre.

Alexis Piron était, on le sait, le fils d'un apothicaire de Dijon. Il était né en 1689; il n'est mort qu'en 1773. Son père ne l'avait pas élevé pour la poésie, quoiqu'il fût poëte lui-même. On a publié récemment un recueil agréable des *Noëls* en patois d'Aimé Piron, le rapsode populaire et caustique des cabarets du Bourg, et qui n'en avait pas moins sa place, « une place d'honneur, » nous dit-on[2], aux splendides festins offerts plusieurs fois l'an par les princes de Condé aux états de Bourgogne. Dans ce quartier du Bourg dijonnais, où se passa l'enfance d'Alexis Piron, « le carnaval était bruyant et aviné, mais en revanche les grandes solennité de l'Église y trouvaient tous les cœurs épanouis. » Piron est bien le produit de cette vie-là: tour à tour auteur de poésies grivoises et traducteur de psaumes bibliques;

[1] *Notice sur Piron d'après des documents nouveaux*, précédant les *Œuvres choisies*, par M. Édouard Fournier. Paris, 1857.

[2] *Noëls d'Aimé Piron*, en partie inédits, recueillis par M. Mignard. Dijon et Paris, chez Techener, 1858. 1 vol. tiré à deux cents exemp. Page 12 de l'Avant-propos.

viveur et crédule ; « licencieux sans savoir être philosophe, » dit M. Villemain ; « cynique doublé d'un patriarche, » écrit M. Édouard Fournier ; mêlant sans cesse, comme dans la préface de *la Métromanie*, le sacré et le profane, Dieu et le diable, la licence et le repentir, Montesquieu et madame de Pompadour. Si on cherche la source de cette double inspiration qui semble se partager sa vie, c'est dans la boutique même de son père qu'on la trouvera. J'ai lu quelque part qu'il s'était fait dévot par haine de Voltaire. Cela est bien possible ; nous saurons plus tard jusqu'où allait sa passion sur ce point ; mais quand on le voit, à soixante-dix ans, paraphraser avec un soin si attentif les Psaumes de la pénitence, pourquoi ne pas croire que sa vieillesse se ressouvenait, un peu tard il est vrai, des impressions et des spectacles de son enfance?

Son enfance dura longtemps. Le dix-huitième siècle avait déjà près de vingt ans, et Piron en avait trente, qu'il était encore à charge à sa famille, grondé par son père comme un écolier paresseux, n'ayant encore fait que son droit et n'en voulant rien faire, décidé à n'être ni avocat, ni juge, ni médecin, ni commis, ni soldat (quoiqu'il eût 5 pieds 8 pouces), connu pourtant pour avoir causé deux ou trois émeutes parmi les bourgeois de Beaune par l'insolente verdeur de ses épigrammes, connu surtout pour avoir chanté à table, un jour d'ivresse, de libertinage et de démence, cette ode fameuse dont le souvenir pèse encore et justement sur sa mémoire.

Ne disons rien de cette « pièce terrible, » comme l'appelle M. Fournier. Elle est pour le moins terriblement obscène. Les Latins eux-mêmes, quand leurs mauvaises mœurs avaient pour interprètes Pétrone, Martial ou Apulée, n'ont jamais « bravé l'honnêteté » avec un parti pris d'impudeur plus cynique. Si les critiques sont obligés de tout lire, ils n'ont pas le droit de parler de tout. Disons seulement que

si l'*Ode à P...*, quand elle entre un moment dans la bibliothèque d'un lettré d'aujourd'hui, y paraît étrangement dépaysée, — au dix-huitième siècle c'était tout autre chose. Elle trouvait à qui parler. Des productions de ce genre n'étaient pas rares. On se les passait sous le manteau. Elles figuraient dans des recueils authentiques qui trouvaient des imprimeurs, des libraires et des relieurs. Elles avaient de hautes protections à la cour, d'aimables et languissants échos dans les boudoirs, des chœurs chantants dans les soupers fins. De graves magistrats qui les faisaient brûler, le cas échéant, par la main du bourreau au pied du grand escalier, en mettaient, après l'audience, un exemplaire dans leur poche; et il n'est pas inutile de dire ici qu'au moment où la société dijonaise s'indignait le plus de l'éclat donné à cette débauche de poésie dont Piron était coupable, le président Bouhier lui disait: « Si on vous inquiète, et si on vous demande l'auteur, nommez-moi. » Piron n'y manqua pas, et l'affaire n'alla pas plus loin, du moins en justice. Ajoutons que lorsque plus tard, en 1753, l'auteur de *Gustave* et de la *Métromanie* eut l'idée de se présenter à l'Académie française, le vieux Fontenelle se permit une plaisanterie que nous trouverions fort impertinente aujourd'hui : « Si Piron a fait la fameuse *Ode*, disait-il, il faut bien le gronder, mais l'admettre. S'il ne l'a pas faite, fermons-lui notre porte... » La porte fut ouverte et à deux battants. Piron fut élu à l'unanimité. Si la même porte se referma ensuite sans qu'il en eût franchi le seuil, c'est que Louis XV, après avoir voulu l'élection par le conseil du duc de Richelieu, crut devoir la casser sur l'avis de l'évêque de Mirepoix qui vint dénoncer Piron, sa fameuse *Ode* à la main. Puis, sur la recommandation de la marquise de Pompadour, inspirée par Montesquieu, le roi fit don au poëte exclu d'une pension de cent pistoles; et le poëte, hélas! l'accepta. Il accepta, lui, l'auteur d'un chef-d'œuvre classé tout après le

Misanthrope et avant *Turcaret*, il accepta ce prix de sa déchéance, à genoux, la tête baissée, les mains croisées sur la poitrine, en mendiant plus qu'en converti. Il fallait se repentir, mais non s'abaisser. « .... Je pardonne à mes délateurs, écrit-il; ce me serait même une espèce d'ingratitude de conserver le moindre ressentiment contre eux, vu l'*heureux tour que l'affaire a pris* (l'affaire de son exclusion), grâce, il est vrai, à la noble et courageuse amitié d'un Montesquieu, au puissant crédit d'une dame qui n'en use que pour le signaler par des bienfaits, à la généreuse protection d'un ministre (M. de Maurepas), également bien voulu du royaume et du roi; grâce enfin à l'extrême bonté de ce roi, le plus clément, le plus aimé, le plus auguste et le plus admiré des monarques. Quel rare concours de forces et *de vertus*, nécessaire au salut d'un malheureux[1]!... »

Il faut juger les gens à leur date. Un poëte qui accepterait aujourd'hui les faveurs d'un roi au prix que le royal amant de la marquise de Pompadour avait mis aux siennes, passerait à bon droit pour atteint d'une bassesse incurable. Piron fut jugé avec moins de rigueur; cela est évident, puisque le grand Montesquieu le protégea. Des juges plus sévères reconnurent seulement qu'il manquait de dignité. « Piron passait pour un bonhomme, écrit Condorcet[2], parce qu'il était paresseux, *et que n'ayant aucune dignité dans le caractère*, il n'offensait pas l'amour-propre des gens du monde. » L'éditeur de ses *Œuvres inédites*, M. Honoré Bonhomme lui-même, n'a pu le relever de ce reproche. Il remarque très-finement que Piron, quoiqu'il eût fait un chef-d'œuvre, reste toujours au second rang. « Il ne soigna, dit M. Villemain, ni ses ouvrages ni sa vie. » Confirmons le reproche, mais sans le surfaire. Piron était un

[1] Préface de la *Métromanie*.

[2] *Vie de Voltaire* dans ses *Œuvres complètes de Voltaire*. Paris, 1828, tome I, page 50.

satirique, non un libéral. Il avait plus de malice au bout de la langue que d'indépendance dans le caractère. Il ne valait ni plus ni moins que son temps, à le prendre dans sa mesure commune et en laissant dehors quelques grands esprits. Étant venu s'établir à Paris à l'âge de trente ans, il avait cherché une ressource dans ce qu'on appelait alors la poésie, « agréable superflu, disait Palissot, horrible nécessaire. » Piron vécut de sa plume; ce qui veut dire qu'il fut à peu près aux expédients toute sa vie, quelque féconde que fût sa verve, quelque facile que fût son humeur, et quelques succès qu'il obtînt; car il fut pendant plusieurs années, et en même temps que l'auteur de *Gil Blas*, un des pourvoyeurs assidus et populaires du *Théâtre de la Foire* (1720-1730). Seulement le Sage était descendu de *Turcaret* à *Arlequin, roi de Serendib*. Piron s'éleva d'*Arlequin-Deucalion* (un des chefs-d'œuvre du genre) au *Fils ingrat* et surtout à la *Métromanie*, cette comédie presque personnelle, qui fit oublier tous ses précédents ouvrages, « ce monstre, disait-il, qui a dévoré tous mes autres enfants. » Piron avait près de cinquante ans quand il fit jouer sa grande comédie par les acteurs du Théâtre-Français, et c'est bien de lui qu'il veut parler quand il fait dire à Francaleu dans la première scène du second acte :

Dans ma tête un beau jour ce talent se trouva,
Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Piron est un de ces génies paresseux, enjoués, insouciants et malencontreux qui partent sans but, cheminent en chantant, s'arrêtent à tous les buissons et arrivent toujours les derniers. Il fait trop tard tout ce qu'il fait. Il n'est qu'un grand enfant tant qu'il reste à Dijon, et il ne sait que *vider les pots* et ameuter les bourgeois. Il écrit pour la Foire quand il n'est plus jeune, et pour la Comédie-Française quand il touche à la vieillesse. Il se présente à l'Académie

quand le succès de la *Métromanie* est oublié et quand le souvenir de la fameuse *Ode* vit encore. Il est, en pleine maturité, l'amant de mademoiselle Quinault et un des commensaux de « ces inimaginables orgies de conversation » qu'un judicieux critique a si vivement signalées; aussi l'aimable actrice lui écrit vers 1730: « Vous avez été très-bien au souper que nous avons fait (hier) ensemble. Je suis fort contente de vous, *et vous n'avez pas été immonde*... » Si Piron se marie, c'est à cinquante ans passés et avec une amoureuse qui a dix lustres bien comptés. S'il s'avise de la corruption du siècle, comme on peut le voir dans la dernière série des lettres qu'a publiées M. Honoré Bonhomme, c'est quand il n'a plus d'yeux pour être tenté et qu'il n'a plus de dents pour mordre au fruit défendu. « Quand il est revenu à Dieu, au déclin de ses jours, écrit M. Arsène Houssaye, *il était trop tard*, non pour son âme, mais pour sa poésie. » Il traduit les Psaumes, et il n'en continue pas moins à composer des poésies égrillardes. M. Bonhomme en a plusieurs en portefeuille; quelques-unes portent la date de 1760 (soixante et onze ans!), d'autres ont été visiblement transcrites par Piron dans les dernières années de sa vie (de 1768 à 1773), « alors que devenu presque aveugle il ne pouvait écrire qu'en grossissant démesurément ses lettres et en tâtonnant pour ainsi dire. » Notre octogénaire aveugle n'en continuait pas moins à composer et à copier des poésies grivoises, restées inédites, dit M. Bonhomme, et « *qui doivent le rester*. » Ce qui ne l'empêchait pas d'écrire dans son *Testament littéraire*, adressé à l'Académie française: « Je lègue aux jeunes insensés qui auraient la démangeaison de se signaler en écrits licencieux, je leur laisse, dis-je, mon exemple, ma punition (mille livres de pension viagère) et mon repentir sincère et public. »

— « Adieu bientôt le genre humain! écrit-il ailleurs (à

M. Legoux-Gerland, 1768). Vous et moi, monsieur, en fissions-nous l'épitaphe! Elle donne beau jeu à l'épigramme.... On voit de belles choses! j'en atteste vos bons yeux et les événements du jour. Les filles de théâtre vident le carquois de l'amour et la bourse du prince, du duc et du financier. Il n'y a plus de quoi payer dots ni douaires. Vertu et pudicité sont sans ressources. Toutes les richesses s'abiment dans le gouffre des mauvais lieux. N'était que les grands, par-ci par-là, trouvent à vendre leurs filles naturelles, légitimes ou entretenues à des fermiers généraux, et à se vendre eux-mêmes aux filles de ces honnêtes *cartouchiens*, ils iraient presque tous à pied; et il n'y aurait ici en carrosse que ces demoiselles qu'on devrait voir aller à la Salpêtrière en charrette. Les belles générations que cela promet et qui ne s'annoncent déjà que trop! Tous nos seigneurs d'épée, d'église et de robe ressemblent à des troupes de *Brioché*... Je ne sais comment, en temps de guerre, nos armes s'en trouveront; mais c'est merveille de voir comment s'en trouve la littérature dans cette capitale, et surtout la pauvre poésie. On ne se soucie plus de Racine; on ne veut plus entendre parler de Molière; le grand Corneille est pour jamais *a remotis;* Despréaux, la Bruyère, Bossuet même sont renvoyés à la bibliothèque bleue. Voltaire remplace tout..... »

Voltaire! voilà le grand mot lâché. — J'ai eu tort de dire que Piron n'est qu'un génie insouciant et paresseux. Il y a une chose qu'il a faite toute sa vie avec suite, persévérance et acharnement, c'est la guerre à Voltaire, et encore n'y met-il pas toujours un à-propos fort délicat : témoin ce jour où l'auteur de *Mahomet* ayant été obligé de passer précipitamment la frontière pour mettre à l'abri d'une lettre de cachet son indépendance un peu rétive, l'auteur d'*Arlequin-Deucalion* fait contre lui une épigramme, « infâme, »

écrit la Harpe, et qu'il fit précéder de ces propres mots : « Après la défense de jouer *Mahomet*, M. de Voltaire, s'étant laissé aller à des paroles peu mesurées, fut obligé de s'enfuir à Bruxelles; *sur quoi je fis l'épigramme suivante,* » etc., etc. — « Quel sujet d'épigramme, disait justement la Harpe, que la proscription qui accable un homme de génie[1]! » Tout le monde parle aujourd'hui comme la Harpe; personne n'agirait comme Piron.

Rien de plus curieux que tout ce qui se rapporte, dans le livre de M. Honoré Bonhomme, à ce long antagonisme de Piron et de Voltaire, signalé par tant d'épigrammes, de mauvais procédés réciproques, de mordantes querelles et de coups fourrés. J'en veux faire l'objet d'un chapitre spécial, et j'y donnerai aussi une place aux très-amusantes relations qui existèrent un moment à Bruxelles entre l'auteur de la *Métromanie*, voyageant pour son plaisir, et Jean-Baptiste Rousseau, exilé par arrêt du Parlement. Il me reste seulement à compléter aujourd'hui, par quelques traits empruntés au livre de M. Bonhomme, cette simple esquisse que j'essaye de tracer de la physionomie morale de Piron.

Le trait principal de cette physionomie, on l'a trop vu, c'est un certain défaut de dignité, allié parfois à une verve fort impertinente, l'épigramme sauvant par moment la platitude, la boutade du bel esprit couvrant la mendicité du poëte nécessiteux; comme ce jour où il attache une requête en vers au cou d'une chienne appartenant au chevalier de Belle-Isle, lequel, à la vérité, lui devait de l'argent et ne le payait pas. Le recueil de M. Bonhomme est plein de suppliques moins justifiées. Piron, tout compte fait, est une âme médiocre avec un vif esprit; il a des appétits matériels fort exigeants avec des habitudes de paresse, une

[1] La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. I, page 335.

convoitise toute sensuelle avec des allures d'abnégation fanfaronne. « Vous n'êtes pas riche, mon pauvre Piron, lui disait un jour Voltaire. — Cela est vrai; mais je m'en.... (moque); c'est comme si je l'étais. » Il est grand mangeur et grand buveur;

> Manger n'est rien, si je ne bois;
> Boire n'est rien, si je ne mange,

écrit-il à M. de Livry, premier maître d'hôtel du roi. Quand il est tout à fait content de lui, Piron écrit : « Je suis très-content de mon voyage. J'ai été jovial, sobre, laborieux et grand fripon au jeu... » Quel fut son jeu auprès des femmes? Et quelles femmes aima-t-il? Le livre de M. Honoré Bonhomme le dit assez. Aima-t-il véritablement cette charmante Françoise Quinault dont on nous donne aujourd'hui de si agréables lettres, la fine soubrette de la comédie, l'amie de Voltaire, de d'Alembert, du comte de Caylus, du marquis d'Argenson, de Marivaux, de Destouches... j'en passe. Mademoiselle Quinault avait évidemment la vocation d'aimer tout le monde. Elle était gourmande comme madame du Deffand et comme la marquise du Châtelet elle-même. Notre éditeur remarque spirituellement qu'en lisant ses lettres une chose le frappe, c'est le retour fréquent de certaines expressions *qui sonnent à l'oreille comme la cloche du dîner*. « Bonjour, ami bien grand. Dites *Benedicite*, Binbin; je vais manger ma soupe... » — « Bon! voilà que l'on crie après moi pour aller dîner... Maudits soient les gourmands! » etc., etc. Je ne sais plus qui a dit que mademoiselle Quinault était « athée comme Voltaire » (qui ne l'était pas). Ce qui résulte de sa correspondance inédite, c'est qu'elle ne manque ni d'esprit, ni de cœur, ni de bonté. Elle a une certaine mignardise sans trop de recherche. « Il lui échappe aussi par instants, disait mademoiselle d'Épinay, des plaisanteries un peu fortes. »

Aima-t-elle Alexis Piron? Elle le traite au moins en homme d'esprit, et elle lui donne de son meilleur style. Les actrices souvent ne donnent que cela à leurs prétendants, et le monde croit qu'elles leur donnent beaucoup plus. Le temps leur manque pour tout donner. « Bonjour, écrit-elle à Piron; on me racle un pied; je crois qu'on me l'a dessolé. Cela me fait mal : criez donc!..... » — « Je n'aime pas trop, écrit-elle ailleurs, que vous ayez trouvé ma sœur si jolie. Voilà la seule vérité que je vous retranche. Quoique mon éloge soit agréable, je trouve trop de vraisemblance dans l'un et trop d'esprit dans l'autre. Je vous remercie de la folie que vous avez de m'avertir toujours *que vous me fuyez*, comme si je ne m'en apercevais pas. Il n'y a au monde que cet avertissement qui puisse me faire supporter un aussi lugubre procédé. Mais, toujours avec votre permission, souffrez que je vous crève un œil. Si vous vous croyez Apollon, je vous pardonne d'avoir peur des feuilles. Pour moi, si jamais je deviens Daphné, ce ne sera que pour mieux orner les jambons que je dois vous envoyer... » Dites, ne voilà-t-il pas, vers 1730 environ (car mademoiselle Quinault ne date que rarement ses lettres), le style des *précieuses* du salon bleu! Cherchons quelque trait de plus vive et plus franche allure. « Je suis bien étourdie et vous êtes bien lent! Il est vrai que je ne vous ai pas donné mon adresse; mais vous savez mes qualités et le nom de l'endroit où j'habite... Si vous ne m'écrivez pas, vous aurez affaire à moi. Je vous ferai souper avec des ducs et des marquis... » — « Adieu, grand ami; aimez-moi au point de m'amuser. J'ai un procès, j'ai bien de l'étude; mais cela ne diminue pas mon amitié... Je ne bois qu'à votre santé, et je prétends que les eaux d'ici (à Fontainebleau), qui sont très-mauvaises, ne me feront aucun mal... »

Encore quelques lignes de mademoiselle Quinault, et puis nous la saurons par cœur:

« Fontainebleau, ce mercredi 26 avril 17[illegible].

« .... J'arrive et je me trouve un procès. Un malheureux valet, étant ivre, m'a retenu deux logements au lieu d'un, et a fait en mon nom un bail dont je n'ai aucune connaissance, et que je n'ai point signé.

« J'arrive, je descends dans l'appartement qu'on m'avait indiqué : mes hardes sont dans un autre. Je les envoie chercher ; on me fait dire que j'ai loué cet appartement, que je n'ai qu'à y venir, sans quoi l'on gardera tous mes équipages. Il faut vous dire que je n'avais au monde que ce qui était sur moi.... C'est en bonnet de nuit que j'ai paru devant toute la cour. J'étais bien jolie ! Hier au soir enfin j'obtins mes coffres qui font depuis dimanche l'ornement des conversations de la cour et le désagrément de ma vie, puisque le seul nom de chemise sale et de procès fait trembler tous mes membres. Cependant j'en ai un, et comme la justice est ici *dans un bois*, je crois que je serai fort maltraitée...

« Bonjour ! J'ai une joie bien grande à vous écrire et à mettre une chemise blanche. Tout le monde vous fait des compliments... Je suis toute à vous.

« La comtesse de Pimbèche. »

De mademoiselle Quinault, la jeune et jolie soubrette, à mademoiselle de Bar (Marie-Thérèse Quenaudon, née à Revigny, près Bar-le-Duc, le 3 juin 1688), la chute est lourde. Mademoiselle de Bar était, s'il faut en croire le *journal* de Collé plus que la notice de M. Bonhomme, laide à faire peur, avec une physionomie malheureuse, de l'esprit sans goût, une manie d'érudition gauloise, sans principes et sans mœurs.

MONDOR.

Et vous l'épouseriez?

DAMIS.

Sans doute; pourquoi non?

MONDOR.

Et si c'était un monstre?

DAMIS.

Oh! tais-toi; tu m'excèdes!
Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides?

Ainsi parle le poëte dans la *Métromanie*. Piron avait toute sorte de raisons d'être de cet avis. Aussi, comme il se trouvait à Paris, vers 1720, à peu près sans ressources, la vieille fille qui était femme de chambre chez la marquise de Mimeure prit notre poëte en gré, « et lui donna part, écrit M. Fournier, à cette aisance confortable que tout domestique prélève, comme une grasse dîme pour lui et les siens, sur l'opulence du maître... » Fi donc! nous voilà encore en présence de ce vilain défaut de Piron, le défaut de dignité que nous lui reprochions tout à l'heure; « d'autant, ajoute son indulgent biographe, que d'une vieille fille à un gaillard de la trempe et de l'encolure de maître Alexis, les secours qu'il en reçut ne durent jamais être complétement désintéressés. »

Quoi qu'il en soit, vers 1741, après une liaison de vingt ans, ces deux demi-siècles s'unirent en mariage, le poëte et la camériste. Marie Quenaudon apportant en dot 750 livres de rente au principal de 30,000 livres (au denier quarante) dont elle faisait donation à son mari, sans compter 2,500 livres qu'elle possédait en viager. Quant à Piron, il tenait de la munificence d'un grand seigneur une modeste rente de 600 livres qui devait mourir avec lui.

Nous avons, grâce à M. Honoré Bonhomme, la correspondance des deux époux. Nous reviendrons sur les curieuses lettres de Piron qui se rattachent de la façon la plus

agréable à l'histoire de J. B. Rousseau et de Voltaire. M. Bonhomme admire aussi beaucoup pour sa part les lettres de mademoiselle de Bar qu'il appelle « la femme ardente et libre de frein, aux saillies brillantes et hardies, » et il se félicite de faire enfin pénétrer, par la publication de sa prose, « *un rayon d'amour élégant et parfumé dans la mansarde de notre poëte...* » J'en demande pardon au spirituel éditeur; mais il y a telle lettre de son héroïne, notamment la septième, où le parfum qu'elle brûle sous le nez de son amant me paraît d'un goût médiocre, et trahit, comme M. Bonhomme le reconnaît lui-même, plus d'un emprunt hasardé à l'esprit de Beroalde de Verville. Au demeurant, je ne partage nullement son enthousiasme pour cette vieille érudite d'antichambre dont le style, original par instants, ne rachète pourtant pas, dans une mesure suffisante, ce qui lui manque du côté de la grâce et de la fraîcheur.

Piron l'aima-t-il? Pourquoi pas? Amant, mademoiselle de Bar lui était fort utile; mari, il ne fut plus guère que son garde-malade fidèle, assidu et non dégoûté. La pauvre Quenaudon mourut folle quelques années plus tard.

La mère de Piron vivait encore quand il épousa mademoiselle de Bar, et il dut lui annoncer son mariage. Cette curieuse *lettre de faire-part* existe. Elle est fort longue, toute pleine de tendre respect et d'explications embarrassées, non sans une pointe de mélancolique ironie à l'adresse de la destinée... « Ma chère mère, dit-il, cette demoiselle, à cinquante-deux ans, me voyant pauvre, et, entre autres infirmités, tout près d'être aveugle, elle a eu pitié de moi et a eu la générosité, malgré les répugnances d'un engagement, de joindre sa destinée à la mienne. Elle m'a pris en pitié. Ainsi de sa part, comme vous voyez, c'est une œuvre de miséricorde; de mon côté, c'est une œuvre de jugement. L'œuvre dont le Décalogue me permet le désir a donc bien

peu de part à ces œuvres-là; et de tout cela il résulte quelque chose de si peu gai que je ne me croyais pas devoir presser de vous en faire le détail. Je pensais m'être mis suffisamment en règle de vous avoir demandé une permission dont mes cheveux blancs me dispensaient, et je ne vois pas en effet que tout ce narré vous ait dû faire grand plaisir. Il n'y a rien en tout ceci que d'assez humiliant pour nous. Je vous remercie tendrement des bénédictions que vous me donnez. Dieu vous les rende et vous bénisse !... »

Finissons sur ce fragment de lettre et par ce loyal témoignage de résipiscence filiale cette première partie de notre étude sur Piron. Piron fait bon marché de sa femme, peut-être parce qu'en lui donnant l'aisance elle lui a ôté le bonheur. Sa lettre est d'un époux résigné, mais elle est d'un bon fils. Que ce titre lui reste, et mieux que ses œuvres les plus brillantes, qu'il relève et réhabilite sa mémoire !

II

VOLTAIRE ET PIRON.

— 29 MAI 1859. —

Nous venons de recueillir quelques traits de la physionomie morale d'Alexis Piron. Essayons de saisir aujourd'hui, s'il est possible, la trace des rapports qui ont existé entre Piron et Voltaire, ceux surtout que signale l'intéressant écrit de M. Honoré Bonhomme, soit qu'il les révèle ou les rajeunisse.

Voltaire, né [illegible] 1694, était de [illegible]
Piron, et il est [illegible] C [illegible] s-
qu'au bout ses a[illegible] es. Vol [illegible]

donner le plaisir, vers la fin de sa vie, de nier les rapports qu'il avait eus avec ce malencontreux diseur de bons mots. Tout mauvais cas est niable. « Je puis vous attester, écrivait-il en 1776 au directeur du *Mercure*, et j'ose prendre Sa Majesté le roi de Prusse à témoin que jamais il ne m'a parlé de Piron et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir *entrevu* Piron trois fois en ma vie [1]... » Heureux privilége de l'âge! Voltaire mentait quand il niait ainsi ses anciennes relations avec l'auteur de la *Métromanie;* mais Piron n'était plus; ses rencontres avec le grand philosophe remontaient à plus de trente ans. Qui s'en souvenait, puisque Voltaire lui-même les avait oubliées? Chose singulière! la postérité des hommes célèbres en sait souvent plus sur leur compte que leurs contemporains eux-mêmes. Avec tout ce qu'on a écrit sur Piron, surtout avec le récent livre de M. Bonhomme, nous en savons plus aujourd'hui sur les relations des deux poëtes que le dix-huitième siècle lui-même n'en soupçonnait, quand ils moururent.

Voltaire avait bien quelque raisons personnelles de renier Piron. Il ne l'estimait pas, ne l'aimait guère et en avait une peur affreuse. Piron était au fond le moins méchant des hommes et le plus redoutable des railleurs. Il n'y avait aucune prudence à se frotter à lui, aucune chance de l'étourdir, aucun moyen de lui échapper. « Il avait, dit Grimm, la repartie terrassante, prompte comme l'éclair et plus terrible que l'attaque. Voilà pourquoi M. de Voltaire craignait toujours la rencontre de Piron [2]... » Grimm n'est pas suspect. Je voudrais pourtant caractériser autrement qu'il ne l'a fait ce génie de repartie primesautière qui était

[1] *Correspondance générale*, t. VIII, p. 446 (Édition Lefèvre, 1828).
[2] *Gazette littéraire* (1773); dans les *Œuvres choisies* de Grimm. Paris, E. Didier, 1854.

particulier au poëte bourguignon. Grimm se sert de mots bien emphatiques. « Terrassant et terrible! » Que dirait-il de l'archange écrasant le démon? Piron n'est qu'un causeur déconcertant par la soudaineté, la promptitude et parfois le cynisme de ses répliques. L'ironie chez lui est comme une de ces armes à feu d'invention moderne qu'on met dans sa poche ou qu'on cache avec le poing... Le coup part et vous éclate dans la figure.

Il y a une foule de mots de Piron qui ont ce caractère : ils sont très-vifs, très-imprévus, très-amusants pour la galerie, et ils emportent la pièce. Tout le monde les sait par cœur. Personne ne songe à la piteuse mine que devaient faire les victimes qui recevaient ainsi toute la charge, à bout portant et en pleine poitrine. « Il en est de ces passades de bel esprit comme de toutes les luttes, écrit M. Édouard Fournier; elles plaisent à la galerie, mais rarement à ceux qui y payent de leur personne. » Cela est très-vrai. Aussi les lettrés de profession, c'est-à-dire les plus susceptibles des hommes et souvent les moins prompts à la riposte (témoin J. J. Rousseau qui ne trouvait jamais qu'au bas de l'escalier, dit-il, le bon mot qui lui aurait servi au salon), les lettrés n'aimaient pas du tout à lutter avec Piron. « Ils craignaient son mordant, dit Grimm, et avaient peu de liaison avec lui. » Cela explique pourquoi l'auteur de la *Métromanie* était plus recherché de ses supérieurs que de ses égaux. Les grands seigneurs de son temps ne craignaient pas l'esprit, quand ils n'en avaient pas. Ceux qui en avaient ne trouvaient guère de contradicteurs sérieux parmi les lettrés. On sait le mot de Boileau, un jour que le grand Condé s'impatientait d'une contradiction un peu prolongée de la part du poëte : « Monseigneur, à l'avenir je serai toujours de l'avis de Votre Altesse, quand elle aura tort. » Plus tard, le comte de Livry, le même qui montra tant de générosité à Piron, disait un soir à Dan-

court, au moment de se mettre à table : « Dancourt, je t'avertis que si d'ici à la fin du souper tu as plus d'esprit que moi, je te donnerai cent coups de bâton... » Et la maîtresse de Livry, madame Dancourt, était là.

Piron, soupant chez les grands seigneurs, laissait volontiers son esprit à la porte. Mademoiselle Quinault le savait bien, quand elle lui écrivait : « Vous aurez affaire à moi ! Je vous ferai souper avec des marquis... » Avec ses égaux, c'était différent. Piron se soulageait sur eux des contraintes d'une commensalité plus imposante. On citait de lui des reparties qui étaient bien capables de tenir à distance les timides, et Voltaire lui-même qui ne l'était guère. « Quel habit pour un tel homme ! » lui disait un jour, moitié riant, l'abbé Desfontaines, voyant notre poëte endimanché. — « Quel homme pour un tel habit » ! reprenait Piron, soulevant d'un doigt le rabat du prêtre. Avec Desfontaines, l'épigramme c'était pain béni. L'abbé n'était pas susceptible. Il était de ces hommes qui consentent à vivre de l'injure qu'ils répandent et aussi de celles qu'ils reçoivent. Pendant longtemps Piron s'amusait à faire tous les matins une épigramme contre lui. Il l'apportait lui-même au libelliste qui souvent l'insérait dans sa feuille, à la bonne place. « Un jour, » raconte Piron dans une curieuse pièce (inédite) qui a été publiée par M. Bonhomme : « un jour il vint chez moi pour me dire qu'il allait mourir de faim ; que tout tombait dans l'inaction : que les libraires n'étaient tous que des poltrons, des fripons et des ânes ; qu'en un mot il ne savait plus où tirer un coup de fusil (c'est d'*escopette* qu'il voulait dire). Conclusion : Puisqu'il ne paraissait plus rien de nouveau, il venait, me connaissant moins scabreux que tout autre, me prier, faute de nouveautés, de ne pas trouver mauvais qu'il s'égayât sur mes ouvrages connus.

« — De tout mon cœur ! lui répondis-je. Grand bien vous

fasse, monsieur l'abbé! Grêlez sur le persil! tombez sur moi! Taillez, coupez, tranchez! On ne refuse pas une permission de chasse à qui ne tire sa poudre qu'aux moineaux.

« Il s'arrangea sur cette belle indifférence, et me mit en pièces dans ses feuilles. J'y fus traité d'auteur sans goût, sans art, sans style, sans délicatesse. Je l'avais laissé le maître: il pouvait me tondre jusqu'à la peau exclusivement sans que j'eusse envie ni droit de me plaindre. Aussi ne remuai-je pas et n'eussé-je pas remué sans une vive écorchure qui me pinça jusqu'au vif... »

L'histoire est connue. Il s'agissait d'une phrase de J. B. Rousseau, fort honorable pour Piron, et que Desfontaines avait trouvé moyen de tourner en injure, en la mutilant[1]. Piron cette fois voulut se venger. Il fit l'épigramme célèbre où il représente son déloyal adversaire :

Au haut du Pinde, entre les neuf pucelles.
. . . .
Que fait le bouc en si joli bercail?
Y plairait-il? penserait-il à plaire?
Non. C'est l'eunuque, au milieu du sérail,
Qu'y n'y fait rien et nuit à qui veut faire.

Le couplet achevé, Piron s'empresse de le porter à Desfontaines. « Horrible épigramme! s'écrie le journaliste. — Comment vous les faut-il? reprend Piron. Elle est pourtant fort jolie! » Grande colère de l'abbé. « Y pensez-vous? Est-ce que je suis un *bouc?* Otez, ôtez du moins ce *bouc!*— Impossible, dit le poëte, sans rompre la mesure. Mais tenez, ôtons les trois dernières lettres; le vers y sera toujours, et le lecteur y suppléera. » Piron était vengé, et Des-

[1] *Querelles littéraires*, tome II, page 68 (Paris, 1761).

fontaines, dit la chronique scandaleuse du temps, était puni suivant ses mérites...

Revenons à Voltaire et à ses rapports avec Piron. Ces rapports avaient été, je ne dis pas intimes, mais répétés, fréquents, très-remarqués, très-publics, puisque les deux poëtes s'étaient rencontrés un peu partout, jeunes gens chez la marquise de Mimeure et chez le comte de Livry, auteurs dramatiques à Fontainebleau et à la Comédie-Française, voyageurs à Bruxelles, hommes du monde dans plus d'un salon, partout, dis-je, où la ressemblance de leurs travaux, si ce n'est de leurs goûts, les mettait sur le chemin l'un de l'autre et les rapprochait sans les unir. De ce rapprochement jaillissent à chaque instant ces étincelles d'orgueil et ces fusées d'ironie qu'ils se lancent à la tête, avec une antipathie si réciproque, avec un succès si inégal. Un soir, par exemple, on avait donné la première représentation de *Sémiramis* (1748), qui n'avait reçu du public qu'un froid accueil. « Que pensez-vous de ma tragédie? dit Voltaire à Piron. — Vous voudriez bien que je l'eusse faite, répond celui-ci. — Je vous aime assez pour cela, » répliqua Voltaire. Des deux côtés, c'était là répondre. Mais un autre jour, à Fontainebleau, passant auprès du pauvre poëte, le hautain philosophe, au milieu d'un cortége de seigneurs, lui jette aristocratiquement un « *Comment vous portez-vous?* » sans attendre la réponse. Le lendemain Piron rencontre Voltaire : « Fort bien, monsieur, lui dit-il sans autre préambule, et prêt à vous servir... » Le philosophe comprit sans peine que Piron venait de lui servir, et très à point, un des meilleurs plats de son métier.

Il n'est pas besoin de chercher, à cette petite guerre d'épigrammes, d'autre cause qu'une jalousie très-caractérisée de la part des deux adversaires. Piron est visiblement envieux de la grande supériorité de Voltaire, qui écrit de lui quelque part, sans beaucoup de modestie : « J'aurais pu

le loger dans la caverne de l'Envie que j'avais placée à l'entrée du temple de la Gloire... » Voltaire, de son côté, n'était pas moins jaloux, dans ces vives rencontres avec Piron, de la supériorité de ses reparties. Nous avons tous, plus ou moins attaché à notre nom, à notre personne et à nos succès ce que nous appelons (par antiphrase sans doute) « un mauvais plaisant. » Ce mauvais plaisant a presque toujours le don de toucher juste, de nous faire rire du bout des lèvres et de nous désespérer au fond du cœur. Piron est le mauvais plaisant de Voltaire. Puis, jalousie à part, il y avait eu entre les deux poëtes de ces procédés qu'on se pardonne, mais qu'on n'oublie pas. Piron s'était moqué de Voltaire et de bien d'autres sur son théâtre de la Foire; Voltaire s'en souvenait encore à Ferney, cinquante ans plus tard. L'auteur d'*Arlequin-Deucalion* était pour lui « Gilles-Piron! » Dans la *Métromanie*, « la seule bonne pièce que nous ayons de lui, écrit-il à l'abbé Duvernet (février 1776), mes amis m'ont toujours assuré qu'il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule (c'était vrai). J'aurais pu le lui rendre; j'étais aussi malin que lui (oui, la plume à la main), mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées et à ne rien faire de bien utile... » Tels étaient, avec quelques autres, les griefs de Voltaire contre Piron. Piron avait les siens. Voltaire, encore fort jeune et jaloux du crédit de son rival dans la maison de madame de Mimeure, eut l'idée assez impertinente de lire à la marquise la fameuse *Ode à P*....., la même qui, dénoncée plus tard à Louis XV, empêcha Piron d'entrer à l'Académie française. Il s'agissait cette fois de lui fermer le salon de la belle marquise. Elle refusa d'abord d'écouter l'étrange lecture que l'auteur d'*Œdipe* lui proposait; puis elle se résigna (*facili sævitia*) à l'entendre jusqu'au bout. Il y a là un singulier trait de mœurs, car madame de Mimeure était une honnête femme.



Piron fut grondé et pardonné. Ce fut lui qui fit mettre Voltaire à la porte, ou peu s'en faut. Il était vainqueur de cette attaque peu loyale dont il avait failli être victime. Il pouvait se montrer généreux. Si j'en crois la *Correspondance inédite* qu'a publiée M. Honoré Bonhomme, il garda sa rancune toute sa vie. Grimm se trompe quand il prétend que « Piron était convaincu, de très-bonne foi, du peu de mérite de Voltaire qu'il regardait comme un bel esprit très-médiocre. » Piron rendait plus de justice à Voltaire. Sa jalousie le traitait mal; son bon goût naturel le jugeait bien.

Nous avons dit que les deux poëtes s'étaient rencontrés à Bruxelles. C'était en 1740. Jean-Baptiste Rousseau y était encore, portant emphatiquement le poids de l'exil et de l'ennui, « n'ayant presque plus vaillant du renard, écrit Piron, que la peau dans laquelle il mourra. » Il mourut l'année suivante. « Le masque tombe, l'homme reste, ajoute le spirituel correspondant de mademoiselle de Bar. Il va et vient pourtant, s'ajuste encore soigneusement; et, malgré la pesanteur et la caducité visible où l'a jeté son apoplexie, il porte une perruque à cadenettes très-coquette et qui jure parfaitement avec un visage détruit et une tête qui grouille... » Déjà, en 1738, dans un premier voyage qu'il y avait fait, Piron avait trouvé Rousseau à Bruxelles. Il avait charmé le vieux lyrique, devenu dévot, et il s'était même un peu moqué de lui; mais Rousseau acceptait tout sans compter, les compliments et les épigrammes. Un jour, comme il se promenait en rase campagne, midi sonne; le lyrique se jette à genoux pour dire l'*Angelus* : « Monsieur Rousseau, lui dit Piron, cela est inutile; Dieu seul nous voit! » Une autre fois, c'était à table: « On sert. Rousseau mange une soupe grasse surmontée d'un chapon. On apporte ensuite les entrées. C'est aujourd'hui samedi, dit l'auteur de la *Moïsade;* je fais maigre. Grand embarras. On envoie chercher s'il y aura, vite et vite, du poisson et des œufs.

Imaginez-vous quel contre-temps ! Voyez Rousseau, les bras croisés, qui voit dix personnes se damner comme des déterminés. Je m'écrie : « Mais la soupe !... » Rousseau répond, les yeux baissés : « On permet ici la soupe grasse le samedi, mais rien de plus. » Qu'auriez-vous dit ? Je l'ai menacé de conter cela à Paris... Il a soutenu toutes ces menaces en Tartufe intrépide et attendu tranquillement du saumon frais, de l'esturgeon des écrevisses et de toutes sortes de friandises orthodoxes que *le pauvre homme* a grugées très-catholiquement et bu d'autant... J'étais confondu. »

Rousseau était resté un fort mangeur. Il n'y a pas grand mal à cela. Il écrivait pourtant, à ce moment même, à un de ses amis de France : « Je possède ici depuis quelques jours un de mes compatriotes au Parnasse, M. Piron, que le ciel semble m'avoir envoyé pour passer le temps agréablement dans un séjour *où je ne fais qu'assister tristement aux plus grands repas du monde*[1]... » Rousseau ne se doutait guère que « son compatriote au Parnasse » envoyait à Paris le menu de ses dîners ; et l'eût-il su, qu'il n'en eût pas perdu un coup de dent.

Deux années se passent. Voltaire arrive à Bruxelles. Son grand nom l'y avait précédé, cela va sans dire, mais aussi le bruit d'une mystification à son adresse, dont Piron, s'il faut l'en croire, avait eu l'idée. On avait exécuté, quelque temps auparavant, au concert d'un riche banquier juif, M. Duliz, réfugié à Bruxelles, une cantate de Rousseau, et Piron écrivit à Paris que Rousseau lui-même en avait fait la musique après les paroles. « ..... L'assemblée était belle et nombreuse, dit-il, et ce prince des poëtes modernes fut déclaré, par une acclamation bien flatteuse, citoyen de la

[1] *Notice sur Piron* dans l'introduction de *Gustave Wasa* (*Répertoire du Théâtre-Français*, tome II, page 389).

double colline et docteur *in utroque*. Le bruit en ira jusqu'à Cirey, et voilà de la besogne pour Voltaire! La moindre feuille de laurier ajoutée à la couronne d'autrui lui paraît, comme vous savez, un vol fait à la sienne et lui fait mettre son bonnet de travers. Une pièce qui réussissait aux Marionnettes pendant le succès de sa *Zaïre* lui donna la fièvre... Rousseau, grand musicien! ô rage! ô désespoir!... Nous aurons dans un an, en vengeance de notre cantate, un opéra dont Voltaire aura fait les paroles et la musique. Je l'ai gagé. Ne me laissez pas perdre le pari. Ayez bien soin d'apprendre au charitabe abbé Trublet la nouvelle que je vous écris... Il ne dormira pas qu'il ne l'ait répandue partout, avec de plus grandes exagérations encore que les vôtres; et bientôt, Voltaire averti ni ne se couchera ni ne dormira qu'il n'ait appris la musique et qu'il ne m'ait fait gagner ma gageure. Je vous retiens et vous promets déjà, en récompense, une loge pour le jour de la première représentation de son opéra..... » J'ignore si la promesse fut tenue. M. Honoré Bonhomme ne nous dit pas comment la plaisanterie fut prise par Voltaire. Je suppose qu'il n'en prit pas grand souci, puisque nous le voyons, en 1740, pendant son séjour à Bruxelles, fort aimable envers Piron, qui, sachant le grand homme arrivé, était allé lui faire la première visite : « Il me cassa le nez à coup de joue, » dit-il. Quelques jours plus tard, Piron revient chez le philosophe pour le remercier des preuves d'intérêt qu'il en a reçues pendant trois jours qu'il a été obligé de garder la chambre. C'est le tour de Voltaire de rester au logis et de se soigner. Il n'y épargne pas les recettes de Médalon (son apothicaire). « ..... J'eus avec ce .....-là, écrit Piron (à mademoiselle de Bar, sa maîtresse), une heure ou deux d'entretien aigre-doux auquel je fournis assez joliment mon petit contingent. C'est un fou, un fat, un ladre, un impudent et un fripon... Depuis quatre jours qu'il est ici, il a déjà pris six lavements et un

procès. Les belles aventures de voyage! Demain nous dînons ensemble chez le général Desbrosses. Je vous avoue que j'en ai une joie maligne. Je suis las du tête-à-tête avec lui. Je ne les aime qu'avec de bonnes gens... Demain qu'il y aura grande compagnie, je l'attends. J'ai tâté son jeu assez pour ne le guère craindre... Est-ce donc à l'auteur de *Cortès* à plier devant le faiseur de *Zulime?* Qu'en dites-vous, ma Minerve? Et pour qui gagez-vous?... »

Si on ne se rappelait pas qu'il n'existe entre Piron et Voltaire qu'une trêve perfide et pleine d'embûches, on ne comprendrait pas trop cette grande colère de l'amant de mademoiselle de Bar contre l'auteur de *Zulime*, comme il l'appelle en le qualifiant par le moindre de ses écrits. Mais arrivons au dénoûment. Ici, il faut absolument croire Piron sur parole. M. Honoré Bonhomme nous dit qu'il n'a trouvé trace nulle part, ni dans la *Correspondance* de Voltaire (cela se conçoit), ni dans celle de J. B. Rousseau, ni ailleurs, de la scène que Piron va nous raconter. Pourtant il y a là un accent de sincérité si engageante, les témoins sont si soigneusement nommés, si respectables et si nombreux, les circonstances de ce tournoi épigrammatique si minutieusement reproduites et si vraisemblables, qu'il est difficile de leur refuser toute croyance. La chose se passe à table, chez le général Desbrosses. Les convives sont le comte de Bentem, un Hollandais de distinction, le ministre d'Angleterre, un marquis italien de la famille de l'Arioste, Voltaire, Piron, Rousseau, sans compter d'autres assistants moins importants ou moins célèbres.

« ... Les spec , la du
spectacle. Tout s é le pl
excepté dans le c al de e . Le
bon, c'est qu'il a c é n . Je
bénignement patte velo ....

avec une charité peu chrétienne, de me plaindre d'avoir perdu le plus beau de mon imagination à l'Opéra-Comique. J'ai répondu, avec un air de contrition aussi sincère que sa charité, que ce que je me reprochais le plus, dans ces écarts de ma muse naissante, c'était de m'être moqué de lui sur ce théâtre-là; et tout de suite j'ai raconté la scène d'Arlequin sur Pégase...[1]. Voltaire en est devenu butor... Je n'ai plus lâché ma proie, en lui demandant pardon de *la liberté grande*. Ensuite, je me suis mis sur mes louanges, et en homme qui songeait bien à ce qu'il disait, j'ai dit que du moins tout le peu que j'avais donné au Théâtre-Français avait réussi. Il a bien vite excepté *Callisthène*. C'est où je l'attendais, ayant à lui répondre, comme je l'ai fait sur-le-champ, que c'était celle (de mes pièces) qui avait eu le succès le plus flatteur pour moi, puisque c'était la seule dont il eût dit du bien... J'avais si fort les rieurs de mon côté, qu'il a pris le parti de s'en mettre lui-même (du bout des dents, comme bien jugez), me disant d'un air de protection, qu'il aimait mieux m'entendre que me lire. « Dites la vé« rité, monsieur, lui ai-je répondu; avouez que vous n'aimez « ni l'un ni l'autre. » On n'a pas eu de peine à tourner cette réponse de ses deux côtés, et ça été le coup de grâce. De là en avant je n'ai été que de mieux en mieux..... En un mot, lisez la fable du *Lion et du Moucheron*, et vous lirez notre histoire..... Il n'est plus ici question que de ma victoire, sans que je m'en mêle aucunement. Rousseau l'a mandé à nombre de gens à Paris : « Voltaire, dit-il dans ses lettres, « est venu perdre ici la seule réputation à laquelle il avait sa« crifié toutes les autres : sa réputation de bel esprit. » La vanité m'a donné des yeux (Piron avait une très-mauvaise vue) pour en tant écrire; mais, réflexion faite, j'ai vaincu avec si peu de péril, que j'en dois triompher sans gloire. Adieu, ma vanité! adieu, ma vue! bonjour, ma tante!... »

[1] Dans *Arlequin-Deucalion*, où Piron s'est un peu moqué d'*Artémire*.

Nous avons abrégé ce récit; avouez qu'il est agréable, que le ton en est simple et naturel, avec un air de vérité même dans la finesse. Mais l'étrange spectacle, disons-le, que donnent là, dans une ville étrangère, devant des ambassadeurs, des généraux et des ministres, ces deux hommes, tous deux parvenus à une maturité respectable, l'un illustre, l'autre renommé pour le succès récent d'un chef-d'œuvre[1], joutant l'un contre l'autre à coups d'épingle, se disputant sur l'épaisseur d'un cheveu, étalant devant une assemblée d'inconnus les misères de leur vanité et les petitesses de leur jalousie! « Il semble, écrit Duclos, qu'on fasse aujourd'hui précisément le contraire de ce qui se pratiquait lorsqu'on faisait combattre des animaux pour amuser des hommes[2].... » Duclos ne concluait pas. Peut-être voulait-il dire que les hommes de lettres combattaient parfois de son temps pour amuser les bêtes. Quoi qu'il en soit, Piron se vante quand il parle de « sa victoire » au dîner du général Desbrosses. Il n'est pas prouvé qu'il y ait obtenu le succès dont il se félicite. Si mesurée que fût sa réplique, l'envie perçait dans sa modération même, comme elle y éclate aujourd'hui. Voltaire avait l'intolérance de la supériorité et Piron celle de la jalousie. Si j'avais à prendre un parti entre les deux rivaux, je serais pour Voltaire. Outre que Piron, comme écrivain, ne lui arrive pas à la hauteur de la cheville, le ton de ses diatribes et de celles notamment qui, dans le livre de M. Bonhomme, ont la date de 1770, jusqu'à sa mort, décèle une obstination de haine envieillie qui ne fait pas honneur à ses cheveux blancs. On parle beaucoup de la gaieté de Piron. Rien n'est moins gai que ces satires *in extremis* dont sa correspondance inédite est remplie; rien de plus amer que ce fiel qui dé-

[1] La *Métromanie* est de 1738.
[2] *Considérations sur les mœurs*, chap. XI.

coule de sa plume octogénaire; rien de plus plat que ces injures dont il se donne la récréation entre deux verres de vin ou deux traductions bibliques : « Voltaire, écrit-il à M. Maret (de Dijon), un des ancêtres du duc de Bassano, Voltaire, un médiocre versificateur *grimpé sur l'antithèse et l'épithète*, un mauvais poëte *sans génie* et sans invention, un large moraliste ajusté à la dissolution du siècle, un annaliste infidèle, amusant et frivole, *un philosophe avorté*, un théologien de halle, *le roi des Quinze-Vingts, et le scandale des nations!*..... Du sentier étroit de la vraie gloire, *il fait un grand chemin des vaches et des veaux*.... »

Piron, vieilli et caduc, quand il s'attaque à Voltaire, la plume à la main, n'est pas plus neuf et plus original que cela. Au moment où il écrit ces diatribes inqualifiables (1765-1770), il y a plus de trente ans que le grand philosophe et lui ne se voient plus. Quand Voltaire quitte Paris, vers le milieu du siècle, pour aller s'établir bientôt sur la frontière de Suisse, c'en est fait de ses rapports avec le poëte de la *Métromanie*. Il finit même par l'oublier tout à fait; cela est tout simple; mais il en abuse. Piron, lui, n'oublie jamais Voltaire. Je n'aime pas ces longs ressentiments dans ces âmes légères. Je le sais, le plus grand et le plus ancien poëme du monde est dédié à la colère. La plus virile figure de l'épopée virgilienne est cette Junon qui ne pardonne jamais; *inexsaturabile pectus!* Dans les grands cœurs je comprends les passions durables. On n'aime pas à les rencontrer dans ces esprits de complexion frivole, dans ces cœurs à tout venant qui professent l'indifférence banale, le culte de la matière et l'idolâtrie du plaisir. Piron, fin diseur de bons mots, railleur infaillible; sans scrupule en amour, sans morgue avec ses égaux, souple à ses bienfaiteurs; écrivain facile, primesautier, mordant, avec un médiocre souci du style; glanant des épigrammes à

la suite des grands esprits du siècle, et n'éprouvant, comme le dit si bien M. Honoré Bonhomme, parmi ces ruines que la philosophie entasse autour d'elle, « ni plaisir ni regret; » — Piron, dans ces conditions-là, est un type qui a sa place marquée dans l'histoire d'une littérature. Mais Piron, en plein dix-huitième siècle, assez aveugle pour ne pas voir le génie de Voltaire, quand ce génie éblouit le monde, assez mal inspiré pour le nier, assez haineux pour le calomnier, Piron n'est plus qu'un déclamateur fastidieux; et c'est en cela peut-être que le livre de M. Honoré Bonhomme nous le fait connaître, comme il le dit quelque part, « *sous un jour tout à fait nouveau;* » mais je ne lui en fais pas mon compliment. C'est de Piron que je veux parler. Quant à l'éditeur de ses œuvres inédites, il a généreusement donné au public un vrai joyau d'érudition, et il a su l'enchâsser en artiste habile, ingénieux et consciencieux.

III

M. Michelet

Poëte, historien, naturaliste et *réaliste* [1].

— 25 JANVIER 1859. —

I

M. Michelet a publié dans ces derniers temps plusieurs volumes d'une gravité douteuse, qui ont fait dire à bien des gens : *M. Michelet s'amuse.* Ces gens-là avaient peut-être bien raison.

Quant à nous, si nous cherchons à résumer l'impression produite sur notre esprit par la lecture des derniers ouvrages du célèbre écrivain, nous trouvons difficilement une forme plus exacte de notre pensée. Histoire, philosophie, étude des oiseaux ou des insectes, cours d'accouchement, hygiène d'amour, quel que soit le sujet qu'ait traité depuis quatre ou cinq ans l'auteur autrefois classique du *Précis de l'histoire moderne*, il est évident pour nous qu'il n'écoute plus que sa fantaisie. N'écouter que sa fantaisie, c'est ne songer qu'à son plaisir. M. Michelet amuse le public, cela est vrai; mais il s'amuse encore plus lui-même.

Dans l'histoire, M. Michelet s'est mis fort à son aise. Il a

[1] *Histoire de France*, douze volumes, 1835-1858. — *Histoire de la Révolution française*, sept volumes, 1847-1853. — *L'Oiseau*, l'*Insecte*, l'*Amour*, trois volumes, 1857-1859.

supprimé en partie les faits, fastidieux bagage qui eut embarrassé son voyage de plaisir à travers le passé. Dans la philosophie historique, il se borne en général à faire ressortir la supériorité de l'élément révolutionnaire sur tous les autres; et on l'a vu, en plein seizième siècle, à côté de pages admirables, proposer aux ligueurs de Paris les leçons du peuple de 93. Pendant la Terreur, il rôde volontiers autour de l'échafaud des reines, en costume de tricoteuse. Dans la monographie de l'*Oiseau* ou dans celle de l'*Insecte*, M. Michelet revient à sa sensibilité naturelle[1].

Un papillon mourant lui fait verser des larmes.

Une poule qui pond lui arrache des cris de tendresse, Quant à l'amour, nous dirons tout à l'heure ce que l'ingénieux fantaisiste en a fait.

J'ai l'air de faire la satire de M. Michelet. Si j'en crois le goût du jour, je fais son éloge. Avoir une idée, y sacrifier tout, ne suivre que son caprice, être indépendant par sa fantaisie plus que par sa conviction, faire passer le public par toutes les témérités de sa pensée et par tous les hasards de sa plume, quel plus bel éloge d'un homme d'esprit! Fi des gens qui se composent un maintien avant de paraître en public, et qui méditent le discours qu'ils doivent prononcer! Vive l'imprévu! Gloire à qui nous surprend, même s'il nous scandalise un peu! M. Michelet est l'homme aux surprises. Croyez-vous qu'il les prépare? Il ressemblerait à ces charlatans qui sont sûrs de leur fait. L'originalité de M. Michelet, c'est qu'il est sincère dans les plus étranges entraînements de sa fantaisie. Le premier surpris, c'est lui-même. C'est par là que cette vive imagination se sauve des ennuis de la réflexion et du péril de vieillir.

[1] Voir dans l'*Insecte* le chapitre intitulé : *la pitié*.

C'est par là que l'écrivain *s'amuse*. Les idées sortent pêle-mêle de son cerveau, en enfants perdus. Une fois lancées, leur entrain rapide lui plaît, leur allure engageante le réjouit. Son regard les suit dans l'espace et dans l'infini. Ont-elles disparu, il n'en manque pas d'autres dans cette tête incessamment chauffée par le travail de la conception. Voltaire disait de la Harpe : « C'est un four qui chauffe toujours et qui ne cuit jamais. » Penseur ardent, M. Michelet n'en est pas moins un producteur infatigable.

Comment se fatiguerait-il ?

Vous tous, humbles que vous êtes, qui avez à concevoir des idées et à les exprimer bien ou mal, quelque chose toujours vous arrête, inquiets et tremblants, sur le seuil de la publicité. Si indépendant qu'on soit par le caractère, personne ne veut l'être tout à fait par l'esprit. La publicité a ses scrupules. Le commerce du monde a ses lois. La libre pensée a ses bornes. Toute conception de l'intelligence est justiciable du sens commun, tout emportement d'opinion trouve sa limite marquée dans je ne sais quel respect humain qui s'impose aux plus hardis. Dépasser cette limite, rien n'est plus facile. Rester en deçà, sans enlever à l'originalité ce qu'on donne au bon sens, c'est la difficulté. M. Michelet a beaucoup d'esprit, mais à tout risque. Il se permet tout, il se joue de tout. C'est pour cette raison qu'il ne peut être compté, malgré des qualités de premier ordre, parmi les grands écrivains. Poëte dans le sens le plus vrai du mot, inventeur et coloriste, érudit obstiné, travailleur fécond, d'une mémoire inépuisable et fidèle; doué des facultés qui semblent les plus contraires et qui s'accordent pourtant dans un esprit sain, comme les belles créations d'Augustin Thierry l'ont bien prouvé, — M. Michelet reste au-dessous non-seulement des morts immortels, mais des grands contemporains. Pourquoi? parce qu'il est incapable de se soumettre à aucune règle et de garder aucune mesure.

Comme poëte, il a cette triste folie du lyrisme dans l'histoire. Comme historien, un certain penchant de familiarité le pousse aux indiscrétions choquantes et aux curiosités scandaleuses. Comme naturaliste, sa tendresse pour les bêtes l'expose au ridicule de la sentimentalité. Comme peintre du cœur humain, il a écrit l'*Amour*. C'est tout dire.

Telle est l'irrésistible pente de ce bizarre esprit. Toutes ses qualités tournent en défauts. Toute page de son œuvre, marquée au sceau du génie, a son revers maculé des efflorescences de la fantaisie. Lisez l'histoire de Jeanne d'Arc [1]. Je ne connais pas beaucoup de plus belles pages, écrites d'un style plus élevé, plus soutenu, plus touchant. Essayez maintenant de réunir les traits dont la même main a formé la physionomie d'Anne d'Autriche: c'est une estampe à cacher dans un musée secret, sous triple serrure. M. Michelet aime à regarder sous le lit de toutes les reines. Que n'y voit-il pas? Il sait la minute précise des conceptions royales. Il a le secret de toutes les naissances. Il ne conjecture pas, il affirme. « .... Les fêtes de décembre, écrit-il quelque part, les repas qu'on y fait sont des temps d'*attendrissement* pour les dames qui aiment la table. *Ce qui est sûr*, c'est que la reine fut enceinte de la nuit de Noël (1639), et qu'au 22 septembre suivant elle accoucha de son second fils, d'un prince tout à fait Italien. C'est le frère de Louis XIV [2]. » Ainsi procède l'érudition dans plus d'un chapitre de M. Michelet. Faut-il multiplier ces contrastes? Tantôt l'historien, maître de son sujet, supérieur à ses préventions, traçant d'admirables portraits qui se gravent dans la mémoire, ceux de Louis XI ou ceux des Valois, par exemple; tantôt le poëte se livrant aux caprices d'imagina-

[1] *Histoire de France*, tome V, page 1 à 177.
[2] *Histoire de France*, tome XII, page 233.

tion les plus imprévus. Nous voici devant un des plus grands caractères de la France du dix-septième siècle. C'est Richelieu. Qu'en fait M. Michelet? Un habile homme d'affaires, un politique impuissant[1]. Le grain de sable dans la vessie du grand ministre, c'est toute la philosophie de cette histoire; sans compter qu'il est matériellement impossible de dire ici de quel style M. Michelet a développé cette conception si nouvelle. Et Condé! Cette fois nous pouvons citer : «... Le quatrième personnage sur lequel il faut s'arrêter était un homme de vingt ans, qui n'avait rien de jeune. Très-sinistre figure d'oiseau de proie, la plus bizarre du siècle. Point de front et nez de vautour, des yeux sauvages et fort brillants; *rien d'homme*, quelque chose de moins ou de plus, et d'une espèce différente. *Animal féroce et docile*, servile en ses débuts, plus servile à la fin. Ce personnage étrange, nourri par Richelieu *dans sa ménagerie*, va éclater dans l'histoire. C'est Condé!... » — Oui, c'est Condé, à la veille de Rocroy, un vrai monstre dans l'ordre physique, une curiosité d'histoire naturelle. M. Michelet le peint comme il l'a vu; portrait peu flatteur! l'historien prendra sa revanche quand il aura à raconter les mœurs de l'alouette ou du colimaçon[2]....

Tel est le fond de ces livres singuliers qu'on lit comme ils ont été faits, avec un mélange de colère et de gaieté, le rire aux lèvres, le feu au cerveau, sans pouvoir ni les quitter ni les estimer (je parle de leur autorité littéraire); œuvres d'un esprit sincère, malgré tout; naïf jusqu'à l'impudeur, hardi jusqu'au scandale; fureteur de papiers secrets et de linge sale[3]; l'oreille aux propos de l'antichambre et aux soupirs du boudoir; aimant à ramasser dans les rebuts de l'érudition sérieuse les motifs de ses jugements les plus sé-

[1] *Voir* le chapitre VIII du tome XII.
[2] *Richelieu et la Fronde*, page 259.
[3] Tome IX, page 43 *et passim*.

vères, mais doué pourtant d'un instinct de divination historique qui lui révèle souvent le vrai sens des choses, et qui tour à tour éclaire et brouille tout sous sa main. En lui éclate en effet, malgré tant de facultés supérieures, l'impuissance de l'exagération dans les œuvres de l'esprit humain. *Vis consilii expers*! Ce remarquable écrivain, si original, si populaire, si animé, si lumineux par instants, l'excès lui ôte l'autorité. Comme on le voit mettre étourdiment en jeu, en mainte page de ses récits, ses antipathies et ses préférences, comme si l'histoire n'était pour lui qu'une discussion de faits personnels, on le suit dans cette recherche égoïste; on s'en amuse comme il s'en amuse lui-même. Mais qui voudrait s'appuyer d'un témoignage si passionné? Qui oserait le citer, si ce n'est comme l'a fait un critique éminent, qui lui reproche quelque part « de pousser à l'effet, de forcer les couleurs, de faire grimacer ses personnages, de *badiner hors de propos, de se faire gai, vif, fringant et pimpant contre nature.* »

Ce critique parlait ainsi, il y a une dizaine d'années, d'un des meilleurs écrits de M. Michelet. Que dirait-il aujourd'hui?

II

M. Michelet a beaucoup écrit depuis dix ans. Il ne s'arrête guère. Un incessant besoin de production le domine. Les sujets changent, l'excitation est la même. L'entomologie continue l'histoire. Les vertus des hirondelles le consolent des crimes des Valois. Si les Français ont laissé deux fois périr la république : « Voici la cité des guêpes, nous dit-il, une cité de trente mille âmes révolutionnairement improvisée, comme par un coup foudroyant de génie et de courage... Spectacle original et sublime!... Elles ont vraiment fort à faire. Vingt ou trente mille bouches à nourrir, une

bien grosse maison ! Si elles avaient seulement une sage activité d'abeilles, leur cité mourrait de faim. Il leur faut une rapidité violente, furieuse, meurtrière... Mais ce qui fait leur puissance, ce qu'on sent chez elles, pour peu qu'on les observe un moment, c'est leur magnifique insolence, le mépris superbe qu'elles ont de tous les autres êtres, et leur forte conviction que tout ce bétail leur appartient. Si l'on considère, il est vrai, leur énergie, près de laquelle les lions et les tigres sont des races de moutons, et leur prodigieux effort d'improvisation chaque année, et enfin *leur dévouement absolu au bien public*, on ne voit guère dans la nature de créatures relativement plus puissantes ni qui aient droit de s'estimer davantage [1]... » Écrite de ce style emporté, hyperbolique, chauffé à blanc, l'histoire politique vous inspirerait peut-être une confiance médiocre. Que dire de l'histoire naturelle ainsi racontée ?

Le style, car c'est le moment d'en parler, le style est pourtant la vraie supériorité de M. Michelet, j'entends le côté le moins contestable de son talent. L'auteur de l'*Histoire de France* est un écrivain. Est-il un penseur? Emporté par le besoin d'agir et de sentir, livré comme ses guêpes à cette *furie d'improvisation* qu'il a si étrangement décrite, M. Michelet n'approfondit pas. Il devine, comme je l'ai dit, éclairé par instant de soudaines illuminations qui lui montrent le fond des choses, d'autres fois glissant sur les surfaces, jugeant les hommes sur un mot, sur un geste, sur une ride de leur visage, un pli de leur justaucorps ou un détail de leur mobilier. Voilà pour le fond. Pour la forme, un certain génie d'expression lui reste. Il n'est pas facile de dire si M. Michelet a un style à lui. Il a tous les styles. Mais dans cette diversité, périlleuse pour l'originalité véritable, quelque chose le sauve, la chaleur et l'éré-

[1] *L'Insecte*, page 295, 299 et 300

thisme continu de la pensée. M. Michelet n'est jamais froid, même quand il est naïf, ni commun, même quand il est trivial. En pleine idylle, il pindarise. Une collection d'insectes, piqués sur des cartons, lui inspire un dithyrambe. « *Je sortis de l'antre magique, la tête en feu,* » écrit-il. Une autre fois, c'est le chant du rossignol qui lui ouvre « *un jour sur l'infini.* » Le style donne bien l'idée de l'homme. On peut voir par les citations précédentes le rapport qui existe sans cesse entre cette pensée tendue jusqu'à rompre et ce style tourmenté, moins par une puérile recherche de l'effet que par cette *furie d'invention* (c'est encore un de ses mots) dont il fait quelque part honneur à la nature[1].

Comment s'étonner, après cela, que M. Michelet soit un écrivain sans gêne, peu soucieux de la pruderie de ses lecteurs, et choquant par la nudité de son style, s'il ne lui plaît pas de l'habiller? Je sais qu'on s'en est beaucoup plaint dans ces derniers temps, à propos de son ouvrage sur l'*Amour*. Ce que notre spirituel confrère, M. John Lemoine, en a hardiment cité, en plein journal, a pu faire juger du reste. Ces plaintes sont donc fondées. M. Michelet, lui, n'a fait ni plus ni moins, dans son livre de l'*Amour*, que dans ses œuvres précédentes. Il a poussé à bout sa fantaisie, là comme ailleurs. Il n'a su ni se posséder ni se borner. Partant de cette idée juste que la femme doit être ménagée, parce qu'elle est une créature délicate et souffrante, (M. Michelet a oublié de dire que la femme doit être respectée, parce qu'elle est une âme faite à l'image de Dieu); mais enfin, partant de ce principe, M. Michelet l'a développé en rhéteur plus qu'en moraliste, et avec plus de tendresse pour son idée que de respect pour sa cliente. Trouvant devant lui une porte pudiquement fermée, il l'a

[1] L'*Oiseau*, page 156.

ouverte, pour lui d'abord, puis pour le public. Il y a un tableau de l'Albane où des satyres, embusqués derrière un buisson, regardent des nymphes qui se baignent, et reçoivent là en pleine poitrine des traits lancés par les Amours;

Flammea lascivis intendunt spicula Faunis.

M. Michelet n'a pas cette curiosité impudique. C'est en physiologiste attendri qu'il pénètre dans les mystères de la vie intime; mais suivez-le. Comme insensiblement il s'y familiarise et s'y complaît! comme il se fait humble, insinuant! comme il prodigue les attentions délicates et les petits soins! comme il se raffine, se multiplie! comme son spiritualisme « à fleur de peau, » ses bergeries innocentes, sa maisonnette, ses voyages d'agrément, le culte des fleurs et leur voluptueux langage, comme tout cela vous gagne peu à peu et vous enlace jusqu'au moment où ce médecin de vos secrets se sent maître de la maison! Et quel plaisir alors d'exalter la femme dans le sentiment même de sa faiblesse triomphante, d'amnistier ses fautes au nom de ses souffrances, d'abêtir et d'abaisser le mari! Lisez plutôt :

« Une dame attend son mari en voyage, dans une grande émotion, une vive impatience... Le souper est prêt pour le recevoir, mais il n'a pu revenir; il envoie un ami zélé l'avertir et la rassurer. Malgré un temps effroyable, l'ami arrive mouillé, trempé. Elle en est touchée, le sèche et le fait souper, coucher. Pour lui elle sert un vin généreux dont son mari buvait seul et dont elle ignorait la dangereuse puissance. Bref, tous deux perdent l'esprit. L'ami désolé, au plus tôt alla retrouver le mari, avoua, dit qu'il se soumettait à tout. Que faire? « Le vrai coupable, dit le mari, « c'est le vin. Et moi aussi je suis coupable; il est des « heures où une femme ne doit pas attendre... »

Boccace raconte (dans la seconde de ses *Nouvelles*, deuxième journée) une histoire à peu près semblable, moins la *moralité*. Boccace s'amusait. Et M. Michelet, quand il s'aventure dans des joyeusetés de cette sorte, est-ce par hasard pour faire pénitence? Quoi! L'adultère toléré par le médecin comme une diversion, amnistié par le mari comme un accident; l'adultère, passe-temps de la femme qui se rassure, nous dit-on, par l'espoir de retrouver dans le fruit de sa faute l'inévitable ressemblance du père légitime[1], c'est à ces conséquences, vraiment hideuses, qu'aboutit l'empirisme complaisant de l'auteur de l'*Amour!* Fanny elle-même, l'héroïne à la mode, ne fait pas une confession plus accommodante que celle qui termine, dans le livre de M. Michelet, le chapitre intitulé : *Médication du cœur.* « ..... Cela est bizarre, mais certain, écrit M. Michelet. Plus d'une qui *a eu un caprice* tient encore plus à son mari qu'à l'objet de ce goût passager, et, s'il fallait décidément choisir, choisirait plutôt celui... dont la vie est sa vie. » Voici maintenant la morale du roman de M. Feydeau :

« *Fanny :* Comment condamner mon mari à la solitude, en ce moment surtout où il lutte pour moi comme pour lui? Jamais, volontairement, il ne m'a causé la moindre peine. Il aime en moi la compagne de quinze années de sa vie, la mère de ses trois enfants... — *L'amant :* Pourquoi donc l'as-tu trompé? — *Fanny :* Parce que je t'aimais[2]!... »

Ainsi tout s'arrange et tout s'accorde, la théorie et la pratique, le roman et l'histoire, le conteur et le philosophe. M. Michelet, il faut bien le lui dire, aura contribué plus

[1] L'*Amour*, page 278.
[2] *Fanny*, dixième édition, page 112.

qu'il ne le voulait à cet entraînement déplorable qui précipite dans une fausse voie des esprits moins doués que le sien, des cœurs moins honnêtes, des intentions moins droites et moins pures. Il est, sans le savoir peut-être, le premier écrivain réaliste et le premier en date de notre époque, celui qui s'est le plus permis dans ce genre, qui a le moins respecté l'art, qui a le plus outré cette brutale rudesse de la forme, si complaisante à la déclamation et à l'enflure. Et parce que ce goût de réalité crue, bizarrement allié à un esprit chimérique, s'est appliqué tantôt aux événements et aux personnages du passé, tantôt aux phénomènes de la nature et aux délicates intimités de la famille, M. Michelet s'imagine qu'il a cause gagnée et que la gravité de ses peintures en a sauvé l'inconvenance ! C'est l'effet contraire qui s'est produit. Plus ses œuvres paraissaient sérieuses, plus on les voulait décentes. « L'historien a pour premier devoir, dit-il quelque part, *de perdre le respect.* » Le cynisme de la forme est-il donc une condition d'impartialité? On disait autrefois[1] : « Il n'y a pas moins de crime à profaner la poésie qu'à débaucher une vestale. » L'histoire est-elle moins respectable que la poésie? N'est-elle pas un art? On dit que Buffon ne se mettait jamais à écrire avant d'avoir fait sa toilette de gentilhomme. Machiavel, avant d'entrer dans sa bibliothèque pour s'y livrer au travail, endossait son costume de secrétaire de la république. M. Michelet retrousse son bras jusqu'au coude et il écrit : « Le général bigot Tilly, le tueur de la guerre de Trente-Ans, entre ses messes et ses jésuites, n'est pas tellement dévot à la vierge Marie qu'il ne songe encore plus *à cette fille publique*, la Fortune... » Il écrit : « (16 novembre 1632). Le bal ne dura pas, et la joyeuse cour revint

[1] *Voir* le tome VIII des *Variétés historiques et littéraires*, par M. Ed. Fournier, page 131 (Jannet, 1857).

au sérieux tout à coup, apprenant deux nouvelles qui changeaient le monde. Richelieu avait..... et Gustave-Adolphe était mort. » Cela s'appelle peindre d'après nature. Nature, soit! A ce compte, où s'arrêtera l'impertinence du sensualisme? Qui prendra la peine de retenir un mot obscène, un geste grossier? Que deviendra « la périphrase, » cette politesse du style, cette fille de l'esprit français? Les gens de goût savent tout dire. Ils y mettent le temps s'il le faut. C'est le génie de notre langue d'exprimer avec clarté, finesse et relief ce qui ne peut ni se dire sans détour ni se raconter sans art. M. Michelet nous apprend un matin que « le garde des sceaux Marillac, vieux dévot amoureux, traduisait l'*Imitation* et couchait avec la Fargis. » M. Michelet en est sûr. Passons. Mais quand un véritable écrivain, né en Irlande, élevé à Paris et tout imbu du génie de la France lettrée, quand Hamilton veut raconter des aventures de cette sorte : « Mademoiselle Wells, écrit-il, était d'une famille royaliste, et comme son père avait fidèlement servi Charles Ier, elle crut qu'il ne fallait pas se révolter avec Charles II... On prétendait même qu'elle avait fait un peu moins de résistance qu'il ne fallait, qu'elle s'était rendue à discrétion sans être vivement pressée, etc., etc.[1] » Le livre d'Hamilton est le type de cet art délicat qui excelle à tout dire. Il n'en faudrait pas conclure pourtant que la littérature française d'autrefois n'ait laissé que des chefs-d'œuvre dans ce genre.

Et aussi bien M. Michelet, partisan fort sincère des principes de 89, n'a pas l'air de se douter qu'une des conquêtes de la Révolution française, c'est une certaine pudeur relative dans le style et dans la forme des écrits. Personne ne tolèrerait aujourd'hui des livres que tout le monde lisait ouvertement dans le dernier siècle. Nos pères n'auraient

[1] *Mémoires du comte de Grammont*, chap. xi.

pas reculé plus que nous devant *madame Bovary* : ils en auraient fait moins de bruit, auraient moins crié au scandale! L'esprit littéraire avait alors des franchises, et la société supportait des crudités de langage que nos mœurs n'admettent plus. Est-ce parce que nos mœurs sont meilleures? Je le crois, mais c'est là une question sérieuse, l'espace me manque pour la discuter. Au fond, presque tous les grands monuments littéraires de notre langue, si loin qu'on remonte dans le passé, ont le mérite de la décence. Beaucoup d'œuvres de second ordre en sont absolument dépourvues. Aujourd'hui personne ne transige ouvertement sur les questions de pudeur publique. Les privautés de Mathurin Regnier, de Bussy-Rabutin, de Tallemant des Réaux, de Voltaire et de Saint-Simon, lui-même ne seraient plus supportées, si on les trouvait dans un livre moderne. Brantôme, qu'on lisait dans les cercles, n'est plus même lu dans les boudoirs. Et si grand que soit le succès du dernier ouvrage de M. Michelet, cet étrange livre d'*Amour* dont les marquis du dix-huitième siècle auraient fait le régal de leurs petits soupers, ce livre si répandu, on ne le voit nulle part... Il fait son chemin dans le monde, silencieusement, avec un mélange d'audace et de honte, étonnant les uns, scandalisant les autres, ne laissant une impression saine et un souvenir respectable à personne.

Que j'approuve cette femme d'esprit qui m'écrivait récemment : « Je viens de lire le livre de M. Michelet... Qu'il est lourd avec des prétentions à la légèreté! Qu'il est brutal avec des airs de sentiment! Comme il blesse ce qu'il veut guérir! Comme il nous abaisse en nous flattant! Que tout cela est matériel avec des aspirations vers l'idéal! Le taureau s'est mis des ailes de carton. Ah! quel livre! N'être rien qu'une mécanique animée! ne compter dans la nature que comme une malade à perpétuité! n'être qu'un *sujet* pour la physiologie et la thérapeutique! Dites; connaissez-vous un ro-

man, le plus romanesque du monde, où les femmes soient des sylphides, où les hommes soient de purs esprits, se nourrissant de l'arome des fleurs et de l'air embaumé des forêts?... Si ce roman existe, si absurde qu'il soit, envoyez-le-moi. J'ai soif de fictions attrayantes et de félicités impossibles. Il faut que j'échappe à la médecine de l'*Amour* et surtout au médecin. J'ai besoin d'air, d'espace, de parfums suaves et d'idées saines !... »

M. Michelet a consacré plusieurs pages de ses traités d'histoire naturelle à prouver que les animaux ont une âme. « Triomphe singulier de l'intelligence ! puissance invincible de l'âme ! » dit-il en terminant son chapitre sur les mœurs des fourmis, noires et rousses. Quant à l'âme des femmes, je cherche un seul passage du livre de l'*Amour* où il en soit fait mention, à moins que ce ne soit celui-ci : « Toute femme, à tout âge, si elle aime et si elle est bonne, donne à l'homme le moment de l'infini; plus que l'infini du moment; souvent celui de l'avenir. Elle souffle sur lui. C'est un don... » J'ignore si le spiritualisme de la femme, dont M. Michelet a fait si bon marché dans le reste de son œuvre, renaît et revit dans cette phrase énigmatique, mais l'auteur a beau faire : la lettre que je viens de citer et que toutes les femmes signeraient, j'en suis sûr, cette lettre prouve que, quand on veut leur ôter leur âme, les femmes savent la réclamer et la reprendre.

IV

Hippolyte Rigault.

I

— 25 DÉCEMBRE 1859. —

Nous avons tous pleuré Hippolyte Rigault lorsque, il y a un an à peine, une mort cruelle l'a frappé dans la fleur de son âge, dans toute la forte maturité de son esprit, dans le plus brillant succès de sa plume, emportant les regrets du monde, laissant d'ineffaçables souvenirs au cœur de ses amis. Nous l'avons pleuré alors. Il nous semble que nous allons le retrouver aujourd'hui qu'un soin piéux l'a fait revivre dans un véritable monument élevé à sa mémoire.

Les œuvres de Rigault avaient paru pour la plupart dans ces feuilles rapides qui ne vivent qu'un jour. Il fallait les recueillir une à une, les rapprocher, les classer. Une main intelligente et dévouée[1] s'est chargée de ce travail; pierre par pierre, l'édifice s'est élevé, a grandi. Il est aujourd'hui un véritable répertoire de saine critique, un des livres les plus substantiels, les plus variés et les plus agréables qui

[1] *Œuvres complètes d'Hippolyte Rigault*, précédées d'une *Notice biographique et littéraire*, par M. Saint-Marc Girardin (4 vol. in-8). C'est M. Mesnard, l'auteur fort estimé d'une *Histoire de l'Académie française* et d'une très-intéressante Notice sur la vie et sur les œuvres de Rigault (édition Charpentier), qui a donné ses soins au recueil que nous annonçons.

aient été publiés dans ces derniers temps. Depuis que l'ouvrage est fini, tout le monde applaudit à l'habileté de l'éditeur qui a mené à si bonne fin une publication si considérable. Au début même de l'entreprise, M. Hachette a pu paraître, ce qu'il était en effet, moins prévoyant que désintéressé.

Nous avons beaucoup à dire sur Rigault lui-même; parlons d'abord de l'ouvrage qui nous l'a rendu.

I

Qui ne se rappelle ce livre érudit et charmant que Rigault vint défendre, sous forme de thèse pour le doctorat, devant la Faculté des lettres de Paris, dans une série d'improvisations brillantes et avec une verve de bon sens si rare? Tel était Rigault. Il savait que, dans toute chose où le bon goût est intéressé, le mérite de briller est bien au-dessous de l'inconvénient de se tromper. *La querelle des anciens et des modernes*, telle qu'elle a rempli toute une période de notre histoire littéraire, vers la fin du grand siècle, était un sujet périlleux par sa légèreté même qu'il ne fallait ni dissimuler tout à fait ni corriger trop rudement. Rigault en avait tiré tout un livre d'érudition attrayante. Nous lui trouvons pourtant un défaut, c'est d'avoir rattaché, par un lien trop complaisant peut-être, à la grande question de la perfectibilité humaine, ce qui ne fut que l'amusement passionné de quelques esprits, les uns ingénieux, les autres purs sophistes, la plupart aussi médiocres que leurs œuvres. Que penser d'un temps où madame Dacier avait peine à triompher, même à l'Académie, des paradoxes absurdes de Lamotte? « Tout cela prouve, dit spirituellement Rigault, qu'Homère n'avait pas la majorité à l'Académie française. » Homère a gagné du terrain

depuis cette époque. Il en gagnera chaque jour davantage. Le livre de Rigault n'y nuira pas. Il forme, avec la belle notice de M. Saint-Marc Girardin, le premier volume des *Œuvres complètes.*

On a bien fait de nous rendre aussi, dans le volume suivant, toute la série de cette polémique, aujourd'hui célèbre, que notre spirituel ami soutint, pendant plus de quatre ans (1852-1856), pour la défense des méthodes et des institutions universitaires. Comme défenseur de l'Université, Rigault débutait dans cette *Revue de l'Instruction publique* qui devint bientôt, grâce à une direction supérieure, une pépinière de bons écrivains. Comme journaliste, il gagnait ses éperons en combattant les malencontreux champions d'une croisade fanatique qui s'attaquait, sous prétexte de religion, aux bases mêmes de l'instruction classique. Comme professeur, quel agréable souvenir de son enseignement que ces deux discours prononcés dans des réunions d'écoliers et recueillis dans ses œuvres! Rigault n'a peut-être jamais parlé avec plus de grâce ni écrit avec plus de soin. Il aimait la jeunesse, il respectait l'enfance;

. . . .
Et quoiqu'en robe on l'écoutait.

La longue série des articles réimprimés sous le titre d'*Etudes littéraires et morales* complète le second volume de la collection et se continue dans les deux derniers. On y trouve, rapproché avec un soin infini, tout ce qui s'y rapporte à l'antiquité grecque, à la littérature latine, aux Pères de l'Église, au moyen âge, à la Renaissance. Le dix-septième siècle n'y remplit qu'une soixantaine de pages. C'est bien peu. Rigault était un admirateur de cette grande époque. Mais il la voyait si bien défendue, soit au *Journal des Débats*, soit à l'Académie! Il admirait ses maîtres, les

laissait faire et passait outre. C'était aussi trop peu, pour le siècle suivant, du *Voltaire* de M. Nicolardot et des *Philosophes* de M. Lanfrey. Rigault aurait complété plus tard ces brillantes ébauches. En attendant, il s'occupait des contemporains. La liste est longue de ceux dont on retrouve les œuvres sérieusement jugées dans ses *Études :* poëtes, philosophes, romanciers, historiens de la littérature et du théâtre, voyageurs, penseurs... Bien des noms pourtant manquent encore à l'appel : aucun genre n'est oublié. Rigault a des idées sur tout. Je défie qu'on cite une branche de la littérature sérieuse où il n'ait donné son avis, marqué la règle et mis son empreinte. Mentionnons en courant ces comptes rendus des séances de réceptions académiques que notre jeune ami savait rendre si piquants. N'oublions pas ces mordantes satires dont il poursuivait les songe-creux de la pneumatologie et les illuminés du socialisme. Donnons un souvenir en passant à ce délicieux article des *jouets d'enfants*, véritable chef-d'œuvre de grâce, de raison, d'enjouement et de finesse. A partir de ce morceau, l'éditeur, renonçant à tout classement méthodique, n'a plus suivi que l'ordre des dates. Il a ainsi reproduit toute la série des *Revues de quinzaine* par lesquelles l'auteur de tant de pages charmantes a couronné sa carrière si courte et si remplie. Les *Revues de quinzaine* ont été le dernier travail sérieux d'Hippolyte Rigault, quand, placé par une inflexible alternative entre ses convictions et son intérêt, il s'est généreusement décidé... Mais ces derniers travaux de notre loyal confrère sont si récents, qu'il suffit de les rappeler au souvenir du public. Ils sont si divers, qu'ils échappent, dans ce rapide résumé, à toute analyse.

Tel est l'ensemble de ces quatre volumes dont j'ai voulu faire la description exacte avant d'y chercher l'esprit qui est l'inspiration et le lien de cette diversité infinie. Personne, je l'espère, ne sera tenté de reprocher à un des confrères

d'Hyppolyte Rigault d'avoir mis tout ce soin à faire l'inventaire des richesses qu'il nous a laissées. Ces richesses sont le plus noble héritage de sa jeune famille. Elles nous appartiennent aussi... Elles sont à tous ceux qui prisent à leur juste valeur l'esprit, l'instruction, le style, le goût des lettres, le culte du vrai et du beau; mais nous avons d'autres mérites encore à relever dans Hippolyte Rigault. — C'est le moment d'y songer.

II

L'auteur des *Études littéraires et morales* a fait revivre sous sa plume, nous l'avons vu, toute une période décennale de notre histoire littéraire la plus récente. Ce ne serait rien pour nous qui, dans l'œuvre de Rigault, cherchons surtout son souvenir, s'il n'y revivait lui-même. Par bonheur, il était de ceux qui mettent beaucoup de leur âme dans ce qu'ils écrivent. Personne, même ceux qui l'ont si noblement loué après sa mort, ne l'a mieux peint qu'il ne s'est révélé lui-même dans la série multiple de ses réflexions et de ses études. Je ne relèverai toutefois qu'un des principaux traits de sa physionomie littéraire. Rigault était un critique. C'est comme critique que je veux le juger. Certes il avait beaucoup d'imagination et d'idées. J'ignore s'il eût été jamais un inventeur. Il y avait en lui un écrivain, un orateur, un controversiste, un philosophe, le tout dominé par un esprit d'investigation et d'analyse qui a fini par prendre chez lui la première place. Comme critique, à quelle école appartenait-il? Était-ce simplement l'attrait de quelques amitiés illustres, la conformité des goûts ou celle des principes qui l'avaient engagé, si jeune, dans la rédaction littéraire d'un grand journal? C'est ce qu'il m'est per-

mis, je crois, d'examiner à loisir, avec franchise et liberté, sans nous déprécier et sans nous surfaire[1].

Hippolyte Rigault avait un grand mérite aux yeux de ses devanciers dans la rédaction du *Journal des Débats:* il s'était du premier coup, sans parti pris d'obéissance, mais sans prétention d'excentricité, rallié aux traditions, aux doctrines et aux procédés de la maison. Il y entrait de plain-pied, pour ainsi dire, sans avoir besoin ni de se guinder pour y atteindre, ni de descendre pour retrouver son niveau. Il était par nature un modéré, par instinct de cœur un esprit indépendant, par l'éducation un homme à la hauteur du meilleur monde, par ses études un classique, par son âge et par une certaine intrépidité de lecture que j'ai connue à peu de critiques au même degré que chez lui, un des meilleurs juges, et au demeurant un des moins inexorables de la littérature contemporaine. Il est bon que la littérature contemporaine ait, dans quelques salons d'élite, ses détracteurs moroses, exclusifs et inaccessibles. C'est la juste compensation de l'enthousiasme irréfléchi dont la multitude ignorante accueille trop souvent les œuvres les moins châtiées. Mieux vaut encore que la littérature du jour trouve des lecteurs patients et des juges modérés qui lui fassent sa part dans ce monde. Mieux vaut l'adoucir que l'irriter, la discipliner par la critique que la pousser à bout par le mépris, compter avec elle que lui tourner le dos. *Violenti rapiunt illud...* Combien de critiques qui ont voulu corriger la littérature avec la même violence de volonté qui met les zélés sur le chemin du paradis !

[1] Le *Bulletin du bibliophile* (chez Techener, Paris, décembre 1859) a publié récemment sur les *Œuvres complètes* d'Hippolyte Rigault un article de M. Colincamp que le *Journal des Débats* n'aurait presque pas le droit de louer, si l'éloge de notre ami, tracé d'une plume délicate, n'y occupait à juste titre la première place.

Quel bien nous ont produit vos sauvages vertus?

Nous les avons vus à l'œuvre ces capitaines-Fracasse de la critique, ces enfonceurs de citadelles réalistes, ces terribles gardiens de nuit qui sonnaient le tocsin littéraire pour réveiller la France endormie, hélas ! d'un tout autre sommeil. Nous les avons vus. Ils n'ont corrigé personne. Rendons-leur la justice qu'ils nous ont refusée : l'impétuosité de leur attaque n'a pas égalé la prudence et l'opportunité de leur retraite. Leur prétention à tout réformer s'est éclipsée tout à coup, un matin, dans l'aveu de leur impuissance. Paix aux tombeaux ! La critique enragée est morte, morte de la rage, non sans avoir mordu plus d'un confrère qui, Dieu merci ! se sent parfaitement guéri. Rigault était un de ceux qui vaient reçu, dans cette campagne contre les ravageurs, plus de blessures honorables. Il était, si jeune encore, n critique à chevrons, un des plus éprouvés, un des plus vaillants. Le dirai-je? il aimait cette guerre, et peut-être bien savait-il quelque gré, au fond de l'âme, à ceux qui lui fournissaient de si légitimes occasions de belles colères. Les gens d'esprit ne les trouvent pas si facilement qu'on le croit. Les bonnes occasions de se fâcher sont plus rares que les mauvaises. *Facit indignatio versum*..... Mêlez un peu d'indignation à beaucoup de sens, de verve et de malice : votre article est fait. Ce n'est pas plus difficile que cela. Ainsi faisait Rigault dans ses bons moments, lorsqu'il se sentait provoqué par les matamores de la critique. Sa plume courait rapide et sûre. Elle brûlait le papier. Je le vis un jour qu'il fallut improviser une réponse, en plein journal, au milieu du bruit des conversations, à je ne sais quelle attaque violente dont un de ses articles avait été l'objet. Son œil brillait sous son front sérieux ; sa bouche souriait. On sentait, jusque dans cette angoisse de la lutte, la certitude et la joie du triomphe. « Rigault est un journaliste, » avait

dit en le recevant au journal, après son premier article, notre aimable maître et notre ami Armand Bertin. Rigault était encore plus un polémiste, ce qui, au surplus, revient à peu près au même; c'est-à-dire qu'il était né pour les duels de la plume et pour les luttes de la pensée, non pas à tout prix, comme nous en avons tant vus de nos jours, à qui tout est bon, pourvu qu'ils se battent pour quelqu'un ou pour quelque chose, véritables *condottieri* de l'écritoire, enseignes bruyantes du coffre-fort où ils puisent leur dévouement. Rigault aimait la lutte, mais sur son terrain, sous son drapeau, avec ses armes à lui, son écusson et sa devise, en chevalier non en bandit. Il fallait venir le chercher. Il n'attaquait pas. Il était, pour tout dire, un de ces champions patients, modérés, mais vite prêts, promptement armés, intrépides et habiles dont « la critique défensive » a besoin. « Il faut prendre garde que l'aménité du caractère n'ôte rien à la fermeté de l'esprit, disait-il. La modération efficace est la modération armée... »

J'ai nommé « la critique défensive. » On me reprochera peut-être de faire bien petite la part de notre journal. N'importe, elle nous suffit. Loin de moi la pensée de diminuer la part de personne, en dehors de nous. Je sais ce que la critique littéraire , dans ses applications les plus diverses, a dû et doit encore à d'illustres écrivains de notre temps; comment l'un d'eux, par exemple, notre maître à tous, l'a heureusement associée à l'étude des institutions et des mœurs, et en a fait une forme supérieure de l'histoire elle-même; comment un autre a mis au service de la tradition classique, sans grand souci de sa popularité littéraire, un dogmatisme inébranlable et une fidélité de principes qui, même bornée à la littérature, est de bon exemple; — comment un autre encore a su pénétrer, par une ingénieuse analyse, jusqu'au cœur même des *passions dans le drame* et laissé vivre l'inspiration de l'orateur jusque dans la scrupu-

leuse révision de l'écrivain; comment un autre enfin, mineur infatigable dans le vaste champ de l'érudition, y découvre chaque jour et dans les veines les plus épuisées des trésors nouveaux que sa causerie prodigue met à la portée de tout le monde. On le voit, j'aime à faire aussi large que possible la part de la critique qui se produit dans les livres, les cours publics ou les *Revues*. J'aime à la suivre dans toutes ses voies, à m'associer de cœur à tous ses succès, quelle que soit sa bannière, pourvu qu'elle soit indépendante. Dans les journaux, et surtout, si l'on me permet de le dire, dans le nôtre, il est besoin d'une critique particulière qui me paraît indiquée par les circonstances littéraires du temps présent, la critique de conservation, de défense et de protection, — celle dont je disais il y a six ans, et je ne m'en dédis pas : « L'œuvre de la critique (dans les journaux), ce n'est pas seulement de combattre, c'est de conserver. Toute critique s'appuie à la tradition. Si elle n'est pas une sentinelle vigilante sur le terrain de la langue nationale, elle n'est qu'une coureuse dans le domaine de la fantaisie. Si elle n'a pas de principes, elle n'a pas de public. Sa règle est sa raison d'être. Un livre (cela s'est vu) peut rester entre ciel et terre et habiter les nuages. Le journal, c'est la pensée faite homme, *homo sum;* la critique littéraire, c'est le jugement de tous, recueilli ou provoqué par quelques-uns. Condillac a dit que la meilleure logique est une langue bien faite. La meilleure critique, c'est peut-être une langue qui, étant bien faite, est bien défendue[1]... »

Rigault disait de son côté, il y a un an à peine : « Je n'excuse ni n'accuse la critique ; *c'est une sentinelle*. Elle a tort si elle s'assoupit, et plus encore si, éveillée, elle prend l'ennemi pour un ami. Mais qu'elle veille ou s'endorme,

[1] Introduction à mes *Études historiques et littéraires*. p. 7 (Paris, 1854).

qu'elle pousse ou non le cri d'alarme, qu'importe, si le public ne se tient pas sur ses gardes, s'il fait fête aux assaillants, comme jadis les Troyens aux Grecs, et ouvre ses portes au cheval de bois[1]!... » Ailleurs il écrivait, parlant d'un de ses amis engagé comme lui-même dans la critique défensive : « Il n'est pas un de ces critiques qui heurtent avec violence à la porte des écrivains comme de vrais agents de l'autorité publique, pour leur dire brusquement que leur esprit n'est pas en bon état ni leur style bien tenu... Il frappe doucement, en les avertissant avec politesse que la critique fait sa ronde et qu'ils aient à se garder des contraventions à l'avenir. Il frappe en moniteur obligeant[2]... » On s'exagère beaucoup, en effet, par le temps qui court, soit les droits, soit les pouvoirs de la critique dans les journaux. La critique n'est pas une puissance ; on lui demande trop. Elle joue, en présence de la littérature, le rôle d'une opposition sage dans un gouvernement fourvoyé. Elle conseille, elle avertit, elle discute. Elle ne se met vraiment en colère que le jour où ses adversaires lui envoient le gendarme et menacent de l'*empoigner*. La vraie, la seule puissance, c'est la littérature. Songez, vous qui aimez surtout à médire de votre siècle, au mal qu'elle a fait. Regardez, vous qui croyez à la perfectibilité humaine, regardez à tant d'œuvres excellentes que l'esprit moderne inspire encore, et songez au bien que la littérature pourrait faire. Elle est donc une grande puissance, soit en bien, soit en mal. Si elle l'est plus que jamais, de nos jours, dans le mauvais sens du mot, c'est que pendant que les gens du monde, même ceux qui sont lettrés, lisent beaucoup moins qu'ils n'ont jamais lu, tout le monde lit un peu plus qu'autrefois; mais tout le monde aime mieux les mauvais livres que les bons. J'ai tort

[1] *Œuvres complètes*, tome IV, page 612.
[2] *Œuvres complètes*, tome III, page 368.

de dire : les mauvais livres. Personne n'avoue, personne n'éprouve peut-être une préférence de ce genre. Tout le monde veut être amusé. Ceux qui cherchent l'instruction sont une élite, *pauci numero*. Ceux qui veulent l'amusement sont tout près de le vouloir à tout prix, et ceux qui le donnent ne sont guère plus délicats. Car, chose singulière, vraiment triste à dire, et que confirme chaque jour l'expérience qu'on peut, en ce genre, acquérir surtout dans les théâtres : l'impression la plus difficile à exciter, au dix-neuvième siècle, chez un spectateur quelconque, c'est celle d'un franc rire. « ..... Le rire, écrivait Pline l'Ancien, le rire, grands dieux ! même précoce, même le plus hâtif, n'éclôt jamais sur les lèvres de l'enfant avant le quarantième jour[1]. » Il vient pourtant ! Quand reviendront pour la génération née avec le siècle, ou pour celle qui nous suit, le rire loyal et la traditionnelle gaieté de nos pères ?

En attendant, il faut s'amuser. Qui sait le moyen ? Nos salons sont mornes, nos ménages sont corrects, nos femmes sont fidèles, nos enfants sont occupés de la *bifurcation* dans les colléges, nos jeunes gens fument ou rêvent de *bonne quatrième*, de crédit foncier, de marchés à terme. Ainsi va le monde. Cela n'est pas gai. Les bonnes mœurs sont tristes. La littérature prend les mauvaises. La comédie nous amusait autrefois et nous réformait même un peu, quoi qu'on en dise. Remplaçons-la, sur le premier théâtre venu, par quelque drame terne et sinistre dans sa gaieté de commande, à prose blafarde, à moralité suspecte, avec des gentilshommes de hasard, des pères ignominieux, des courtisanes effrontément économes. Il faut bien s'amuser ! Demandez au drame. Il a ses jours de bonne humeur. Demandez au roman. Il vous trouvera quelque belle cérémonie empruntée aux pompes funèbres, quelque grosse aven-

[1] Plin., *Hist. nat.* lib. VII, 1. Traduction de Guéroult.

ture d'alcôve, ou même quelque suicide de première classe entre un procureur et un gendarme, comme au Vaudeville[1]. Quant à la poésie, les grandes voix se taisent... ou si elles jettent encore par delà les mers quelque plainte éclatante, le respect qu'inspire l'auteur arrête la critique de l'œuvre. Paix aux livres qui ne peuvent être lus sans poignante émotion ni discutés librement !

Les lecteurs de ce journal savent assez que nous ne sommes pas en général des détracteurs systématiques de la littérature contemporaine. Hippolyte Rigault ne l'était pas plus que nous ; mais devant cette grande puissance de la littérature *amusante*, il avait compris, comme nous tous, la nécessité d'une opposition, non pas tracassière, ni fanatique, ni draconienne, mais sérieuse et persévérante. Il était, comme nous tous, les vieux critiques du *Journal des Débats*, sur la défensive. Il me disait un jour : « Nous ressemblons à ces centurions romains des premiers siècles de l'empire, avant l'irrésistible décadence, quand ils vivaient, campés toute une année, sur la rive gauche du Rhin ou de l'Escaut, en observation ou en embuscade contre les Germains... — Ah ! prenez garde, mon ami, lui disais-je à mon tour : les Germains ont passé le fleuve entre deux sentinelles ; ils nous ont tournés, et les voilà répandus dans la Gaule... N'attaquons plus, défendons-nous... » Nous résumions ainsi d'un commun accord les conditions et les exigences de la critique défensive, celle qu'il pratiquait si bien.

Il est des temps où cette défense de la société par la critique engage ceux qui l'exercent dans la plus compromettante opposition. C'est quand la société elle-même est attaquée par la littérature, non plus dans ses mœurs seulement, dans ses goûts d'esprit, ou dans ses fantaisies de lecture,

[1] La *Marâtre*, de Balzac.

mais dans les principes mêmes sur lesquels toute association nationale est fondée. Quand le faux goût s'allie aux mauvaises passions, quand la démagogie a ses romanciers et ses publicistes, quand le socialisme a ses chaires retentissantes et ses disciples enrégimentés, à ce moment-là l'opposition défensive de la critique est la meilleure politique qui puisse être pratiquée, après celle du législateur, du général d'armée et du juge. Mais alors, disons-le, sa mission est simple. Ceux qui la remplissent n'ont besoin que d'avoir du cœur. Tant mieux, s'ils y mettent de l'esprit! Sur les questions vraiment sociales, les partis ne s'entendent guère, parce que les partis sont trop souvent des associations d'intérêts plus que de principes : il n'est pourtant pas deux manières de les résoudre. Les terribles romantiques qui voulaient, en 1848, le partage des propriétés avaient leurs raisons pour cela. Les nôtres, pour les réfuter, tout talent à part, étaient les seules bonnes, même au jugement impartial de ceux qui nous combattaient. Telle est à la fois la mission simple et facile, mais très-chanceuse, de la critique en temps de révolution. C'est au public à dire si aucun de nous l'a jamais désertée. En temps ordinaire, la critique a des devoirs moins définis. Les principes qui forment la base d'une bonne littérature sont d'une évidence moins éclatante que ceux qui président à la bonne organisation des sociétés. Vérité en deçà, erreur au delà. Les poétiques qui passent le Rhin s'arrêtent souvent aux Alpes ou aux Pyrénées. Toute littérature a son drapeau comme toute politique. De là deux obligations : pour la critique, celle d'une modération intelligente dans la défense de principes certains, mais discutables; pour la société, le devoir d'une tolérance habile à l'égard de la critique qui veut bien recevoir d'elle une délégation, non un mandat impératif, qui veut l'assister, non lui obéir.

II

LA SOCIÉTÉ ET LA CRITIQUE.

— 28 DÉCEMBRE 1859. —

Je touche ici à une question délicate, celle des rapports qui tendent à s'établir entre la société et la critique. A Dieu ne plaise que par calcul ou faiblesse de cœur je m'en détourne ! Rigault, à coup sûr, y eût touché tôt ou tard. Je l'ai vu, dans ces derniers temps, sérieusement préoccupé des difficultés qu'elle soulève et disposé à l'aborder de front pour la résoudre.

Ou la critique que j'ai appelée « défensive » est un mot vide de sens, ou elle est, dans la bonne acception du mot, au service de la société polie. Qu'est-ce que la société polie ? Autrefois on le savait bien. Elle tenait dans *le salon bleu*. Au dernier siècle, elle avait commencé à élargir son cadre. Duclos écrivait : « On a dit que le jeu et l'amour rendent toutes les conditions égales. Je suis persuadé qu'on y eût joint l'esprit, si le proverbe eût été fait depuis que l'esprit est devenu une passion. Le jeu égale en avilissant le supérieur, l'amour en élevant l'inférieur ; et l'esprit, parce que la véritable égalité vient de celle des âmes[1]. » Cette égalité que crée l'esprit n'a-t-elle pas fait de nouvelles conquêtes au temps où nous sommes ? Qui en doute ? La société polie n'est donc ni une coterie ni une aristocratie quelconque. C'est une portion de plus en plus considérable de la société française elle-même, sans distinction de rang ni de fortune.

[1] *Considérations sur les Mœurs*, chap. XI.

. . . . . Ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.

Au lieu de « vertu, » mettez « éducation. » Vous avez la société polie. Aussi personne ne me saura mauvais gré, je l'espère, de m'être servi d'un mot qui répond à tant de prétentions, bien ou mal fondées. Tout le monde, à peu près, peut se croire de la société polie dans un pays où c'est une grosse injure de dire à quelqu'un : « Vous êtes mal élevé. »

Hippolyte Rigault aimait à servir les intérêts légitimes, les idées raisonnables, les sentiments généreux, toutes les nobles causes. C'est assez dire qu'il ne s'était pas refusé à l'honneur de représenter, pour sa part, la société française dans la presse. Il savait ce que la critique militante peut trouver de force dans cette alliance. Il savait aussi, et il s'en préoccupait parfois outre mesure, les exigences, les injustices, les susceptibilités ombrageuses, les passions exclusives d'un pareil allié. L'auteur des *Considérations sur les Mœurs*, qui mérite bien qu'on le cite deux fois en pareille matière, même pour le réfuter, Duclos disait que « les gens d'esprit ne vivent jamais plus agréablement qu'entre eux. Si quelque pique les éloigne quelquefois les uns des autres, ajoutait-il, *les sots les réconcilient* par l'impossibilité de vivre continuellement avec des sots... » Duclos exagérait. Je ne médis pas de la « camaraderie » littéraire à laquelle j'ai dû et je dois encore chaque jour tant de bons instants; mais pour peindre le monde, les lettrés doivent le connaître; à plus forte raison pour le défendre. Rigault s'y plaisait. On l'y recherchait beaucoup. Il se livrait à la société avec confiance, lui prodiguant son facile esprit, sa causerie étincelante, sa franchise spirituelle, réservant tout le reste. La société polie, s'il faut le dire, n'aime pas trop qu'on se réserve quelque chose. Elle vou-

drait tout prendre. On n'a pas plutôt montré du penchant à l'aimer et du talent à la défendre, qu'elle est tentée de vous faire porter ses couleurs, comme les nobles damoiselles d'autrefois quand elles armaient leurs chevaliers. Rigault, tel que je le connaissais, n'était pas d'humeur à accepter sans réserve toutes les conditions de ce servage amoureux.

La société a ses exclusions et ses préférences. La critique a les siennes où elle ne se rencontre pas toujours avec l'opinion du monde. Comment juger ceux que le monde repousse ou ceux qu'il favorise? C'est la grande difficulté qui nous arrête sans cesse dans l'exercice de la critique littéraire, quand nous nous piquons d'être de libres organes de la société polie, non ses échos serviles, et de réfléchir sa pensée sans nous effacer ou nous affaiblir. Faut-il jeter la pierre à Zoïle parce que les habitants de Smyrne ont juré son supplice? Faut-il demander la tête de Charles Perrault parce qu'il a écrit le *Parallèle des anciens et des modernes*, et parce que Boileau insinue, « qu'il a bien mérité cette punition » pour lui avoir été contraire[1]? Boileau, je lui en demande pardon, me rappelle ici ce comédien terroriste qui disait, en 1794, de je ne sais plus quel écrivain dont sa vanité avait à se plaindre : — « Je ne lui en veux pas; mais on pourrait le guillotiner... » Ne guillotinons personne, ni en littérature ni en politique. Les mauvais livres vivront toujours trop longtemps, cela est vrai. Savez-vous ce qui les fait vivre? la critique à outrance. « Éreintez-moi, mais parlez de moi! me disait un jour un mauvais poëte. — Vous voulez donc, lui dis-je, que je vous fasse lire par pitié et qu'on me donne tort contre vous? » Éreinter n'est pas juger. La société polie aime les jugements sommaires et les exécutions qui finissent tout. La

[1] *Réflexions sur Longin;* cité dans les *Œuvres complètes* de Rigault, tome I, page 270.

simple justice, c'est trop ou trop peu. On nous ramène ainsi au bon temps où tantôt, grâce au silence de la critique, les mauvais livres circulaient sous le manteau, avec la complicité tacite du lecteur, tantôt étaient brûlés par la main du bourreau au pied du grand escalier. Ah! le silence! ce serait là surtout, à en croire nos prudents conseillers, le grand secret de la bonne critique. La méthode était sûre il y a cent ans, quand Figaro disait : « Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit.... ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement[1].... » Combien de fois n'ai-je pas entendu reprocher ainsi à Rigault, dans ces derniers temps, à propos de ses *Revues de quinzaine*, la liberté avec laquelle il aimait à parler de beaucoup de choses dont la société aime à se réserver le jugement à huis clos! Étrange horreur de la publicité dans un pays dont la publicité est la vie même! Fatale mollesse de l'esprit public, qui ne supporte plus même une feuille de rose repliée sur le lit de repos où il s'endort! J'ai lu récemment, à l'occasion d'un honteux procès, d'éloquentes tirades sur les inconvénients du débat public. Soit! supprimez l'article 87 du Code de procédure, une des plus belles conquêtes de la Révolution française. Est-ce que cette perspective redoutable de la publicité judiciaire n'arrête pas plus de crimes que son dangereux éclat n'en provoque?..... N'insistons pas; revenons à la critique littéraire. Elle a le tort de réveiller parfois la société polie en lui criant : Garde à vous! En toute chose, il semble que la paresse de l'esprit humain s'arrange mieux de la suppression violente ou de l'impunité silencieuse que de la vigilance incommode. Il nous arrive parfois de faire tomber les gens du monde en

[1] Le *Mariage de Figaro*. acte V, scène III.

syncope en leur dénonçant un roman immoral. « Vous nous l'avez fait lire ! » nous disent-ils naïvement. O filles d'Ève, vous condamneriez au feu le critique qui vous avertit, et vous lisez le roman défendu !...

La société n'aime pas trop la publicité pour ce qu'elle repousse. Elle ne l'aime guère plus pour ce qu'elle favorise. Qui le sait mieux que nous? Combien de fois, aujourd'hui que tout le monde parle si peu, ne nous a-t-on pas reproché de parler de quelque chose? Combien de fois n'avons-nous pas manqué, comme ce causeur importun, « de belles occasions de nous taire? » Pourquoi, par exemple, parlez-vous des prédicateurs? disait-on à Rigault. Quel démon vous pousse à faire asseoir la critique au bas de la chaire de vérité, pour épier le geste, mesurer l'accent, toiser la phrase, censurer l'éloquence de l'orateur?

Tout faiseur de journal doit tribut au malin;

nous savons cela depuis la Fontaine. Gardez vos malices pour les mauvais livres, et respectez les bonnes œuvres. — D'autres lui disaient : Vous attaquez la fausse dévotion; prenez garde. Si loin qu'elle soit de la vraie piété, les « Voltairiens » ne distinguent pas l'une de l'autre. Vous perdrez la bonne par haine de la mauvaise. — Ailleurs on lui reprochait d'aimer un peu trop le progrès. « Je ne sais, disait-il en effet, de quel métal est fait l'âge où nous sommes. Je me persuade volontiers qu'il y est entré de l'or, parce que je crois au progrès, que j'aime mon temps et que j'admire mes contemporains... » C'était trop admirer peut-être. Mais Rigault parlait ainsi en terminant un gros livre qui lui avait coûté un travail énorme. Il était, à ce moment-là, dans la situation du Sosie de Molière, « ami de tout le monde. » Ce n'était pas son défaut. S'il n'avait pas une philanthropie banale, il aimait l'humanité. Il croyait à

perfectibilité humaine. Il était libéral dans le bon sens du mot, « fils de Descartes plus que de Voltaire, » spiritualiste très-résolu, plus chrétien que philosophe, plus philosophe que dévot, et ayant remplacé par « *cette sincérité des cœurs qui ont parfois douté l'orthodoxie indifférente ou préméditée des habitudes.* » C'est M. Saint-Marc-Girardin qui a dit à peu près tout cela, beaucoup mieux que moi.

C'est aussi de cette manière que tous les amis de Rigault l'ont défendu, soit pendant sa vie, soit après sa mort. M. Mesnard, qui le connaissait bien, lui a rendu la même justice. « Rigault avait toujours insisté, écrit-il, non pas avec une hypocrite précaution oratoire, *mais avec une conviction sincère et bien arrêtée dans son esprit, sur la nécessité d'enseigner chrétiennement les lettres païennes*... » On voit pourtant dans quelles étroites limites on nous eût renfermés, lui et nous, si nous nous étions laissé faire. On essayait un jour d'expliquer l'idée de Dieu à un enfant : « Dieu est présent partout, lui disait-on ; il n'a ni corps ni figure, ni commencement ni fin... — Je vois ce que c'est, reprit l'enfant, ce n'est rien du tout ! » La critique, telle que le monde voudrait la faire, ressemblerait trop à cet être de raison, incompréhensible et inexplicable. Seulement, avec ces attributs de sa grandeur infinie, Dieu est tout-puissant. La critique serait moins que rien.

Hippolyte Rigault aurait répondu tôt ou tard à toutes ces exclusions qui menaçaient sa liberté. Il aurait renvoyé à la Bruyère ceux qui l'accusaient de juger trop librement le style des prédicateurs. La Bruyère faisait bien pis : « Je viens, écrivait-il un jour, d'entendre ce qu'il y a de plus nouveau au monde, *un prédicateur qui prêche l'Évangile*.... » Rigault aurait pu faire remarquer de plus que si on avait mis, de nos jours, un illustre prédicateur à l'Académie, ce n'était pas sans doute pour sa vertu, si grande et si éprouvée qu'elle fût, mais pour son éloquence. Or l'élo-

quence, de quelque hauteur qu'elle descende, à moins que ce ne soit du mont Sinaï, est justiciable de la critique. Rigault pouvait répondre encore à ceux qui lui cherchaient noise au nom de la fausse dévotion, que les moralistes, les sermonnaires, les poëtes, les comiques, les écrivains dans tous les genres se sont, de tout temps, à Rome, à Athènes, à Alexandrie, à Londres, à Paris, donné carrière sur cet éternel objet des méditations humaines, et qu'il n'est pas un critique du *Journal des Débats* qui oserait écrire aujourd'hui ce que les moralistes du grand siècle en disaient impunément, en plein Louis XIV et à la veille de la révocation de l'édit de Nantes. Nous n'en sommes pas là, je le suppose. Sommes-nous donc moins libres pour être plus tolérés? Rigault aurait pu répondre enfin, sur le fait de sa prédilection bien connue pour les principes de 89 (il écrivait le mot, il aimait la chose) ; il aurait pu répondre qu'il les avait confessés deux fois, dans des conjonctures d'une grande importance pour lui : la première (c'était sans danger) quand il accepta la mission d'élever un des petits-fils du roi Louis-Philippe ; la seconde quand il eut à se décider en 1857, entre ses convictions et son intérêt. Enfin, à ces énergumènes de la critique, qui auraient voulu l'entraîner à des excès de plume auxquels son bon sens répugnait et qui reprochaient sa modération à sa jeunesse, sa tempérance à sa vivacité, la haine du fanatisme à sa piété tolérante, le goût de l'ordre et de la règle à sa vive et brillante imagination, — à ceux-là il aurait pu répondre par ces nobles paroles qu'il s'est en quelque sorte appropriées en les citant : « La force n'est pas dans les excès, pas plus que la vérité dans les extrêmes. Entre les prétentions exclusives des partis il y a la sainte cause de la vérité et de la justice... Ce poste intermédiaire n'est pas celui de la faiblesse. Singulière faiblesse en effet que de s'exposer résolûment aux coups portés de droite et de gauche? N'y a-t-il

pas dans ce vrai milieu si difficile à connaître et à tenir plus de courage à déployer qu'à la tête ou au centre des factions? Au centre, on est couvert et protégé par la foule; à la tête, la foule vous pousse et vous prête sa puissance. Le péril le plus grand est à la distance égale des deux camps opposés où tous les traits, de quelque côté qu'ils viennent, peuvent vous atteindre[1]... » — « Cela est vrai, ajoute Hippolyte Rigault après cette citation, en littérature conme en politique, et l'on a vu les factions littéraires prendre quelquefois entre deux feux les critiques modérés..... » Ce qui est leur force devant les sages est leur faiblesse devant la multitude aveugle. Mais la société polie, comment ne s'arrange-t-elle pas de la modération des critiques? Elle n'a pas moins besoin d'être défendue contre les engouements qui l'entraînent que contre les dangers qui la menacent. Elle se croit impartiale parce qu'elle est polie, constante dans ses idées parce qu'elle est passionnée dans ses aversions ou dans ses préférences d'un matin. — Rigault lui dit avec un sens admirable : « Singulière époque où notre jugement ne peut garder l'équilibre et où le moindre accident fait trébucher notre justice! Aujourd'hui nous poussons Voltaire au Capitole, et nous faisons gémir les presses sous les éditions Fouquet, parce que la monarchie est dévote et que nous avons peur de la congrégation; demain nous traînons Voltaire aux gémonies, parce qu'une révolution a passé sur nos têtes et que le socialisme nous fait trembler. Quand donc nos passions et les surprises de notre histoire politique cesseront-elles de troubler notre jugement? Quand prononcerons-nous un arrêt équitable *sur ces grandes mémoires* que nous ne savons qu'idolâtrer ou flétrir? Depuis près de quatre-vingts ans, ces

[1] *Essais d'histoire littéraire*, par M. E. Géruse, ouvrage couronné par l'Académie française.

morts sont endormis, et nous sommes encore debout au bord de leur tombe, ardents à leur jeter l'encens ou l'injure, selon l'opinion qui souffle ou l'événement qui passe[1] !... »

Voilà, si je ne me trompe, le langage de la grande critique, celle qui ne fait pas seulement la chasse aux virgules, qui n'a pas pour unique mission « d'accommoder les mots avec les verbes, » mais qui s'élève et se passionne au besoin dans la défense de la justice et de la vérité; — critique libérale non-seulement contre les ennemis de la liberté, mais contre ses amis tièdes ou découragés; critique classique contre les désordres du goût, philosophique contre les tentatives d'une religiosité intolérante; critique morale contre les corruptions qui circulent effrontément au sein de nos familles sous la livrée du roman; mesurée dans la lutte, mais prompte à la riposte, ménageant les personnes, mais sincère avec tous, en haut et en bas. Si vous trouvez que je fais là un portrait de fantaisie et que j'invente un critique pour l'adorer,

Hunc qualem nequeo monstrare et sentio tantum;

soit! ce critique n'existe pas. Ne suffit-il pas qu'il soit possible, et que la lecture des œuvres de notre ami nous laisse croire que chaque jour le rapprochait de cette perfection? Notre vieux roi disait : « Je fais chaque jour mon éducation. » Celle du critique n'est jamais plus finie que celle du roi. Rigault avait une érudition littéraire immense, à laquelle il pouvait sans doute ajouter encore. L'expérience de la vie humaine lui aurait appris bien d'autres choses. Le goût d'apprendre, de se corriger, de se perfectionner, ne l'a pas quitté plus tôt que la vie. La société polie le contrariait et l'aimait. Tout compte fait, elle est tracassière, elle n'est pas

[1] Tome III des *Œuvres complètes*, page 173.

ingrate. Ne le soyons pas plus qu'elle. Sachons lui dire la vérité ; ne craignons pas de marcher sur ses idoles, à moins qu'elles ne soient sacrées. N'hésitons pas à lui déplaire, à moins que ce ne soit aux dépens des principes éternels dont elle est, après tout, aussi bon juge que nous. Mais aimons-la. Entre elle et nous il y a un mariage de raison que rien ne rompra. Nous lui devons beaucoup. Elle tient la maison. Elle y met l'ordre, l'élégance, la politesse, le respect de soi-même. On ne peut ni se passer d'elle pour la bien défendre, ni la défendre avec succès sans l'aimer un peu, ni se sentir vraiment appuyé si la base où elle repose vient à nous manquer. Sachons tout cela pour n'être ni orgueilleux ni intolérants. Si la société a parfois l'un ou l'autre de ces défauts, ou même tous les deux, ne l'imitons pas. « ....J'ai vu souvent avec indignation des gens qui regrettent, dans l'amertume de leurs cœurs, les abus, les désordres politiques et sociaux dont la partie licencieuse de la littérature du dix-huitième siècle n'a été que l'accompagnement naturel, imputer hypocritement tout le mal aux lettres et à la philosophie... L'envie que j'aurais de condamner sans ménagement des écrivains et des philosophes qui n'ont pas su se préserver de la corruption commune, tombe quand je vois que l'arrêt qu'on demande contre eux est un arrêt de réhabilitation pour tous les abus que leur voix vengeresse a fait écrouler... » Voilà comment on parle à la société polie quand elle fait mine de s'aventurer dans l'injustice et la réaction. Est-ce Hippolyte Rigault qui lui adresse cette verte remontrance? Non, c'est notre vieil ami, notre sage guide en toute matière délicate, M. de Sacy, le meilleur de nous[1].

Un mot encore pour résumer toute cette étude dont le

[1] *Variétés littéraires, morales et historiques*, tome I, page 276, article sur le *Cours de littérature française*, de M Villemain.

souvenir de notre regrettable confrère a été l'inspiration et l'objet. Nous vivons sur un terrain miné jusque dans ses fondements par une série de révolutions dont aucune prévoyance humaine ne saurait apercevoir ni marquer le terme : révolutions dans l'État, dans l'économie politique, dans la législation civile, dans la littérature, dans les arts, dans les mœurs, dans la liturgie elle-même, car la substitution du rit romain au rit gallican, si peu de sensation qu'elle ait produit en France, est une sorte de révolution contre nos habitudes et nos traditions. Ainsi la révolution est partout. Je ne m'en plains pas, en songeant d'où elle vient. J'en tremble, en pensant jusqu'où elle peut aller. Mais si parmi tant de ruines il est encore quelque chose à sauver, ou si parmi tant d'éléments qui concourent au salut public il est une place pour la critique : défendons, lui dirai-je, défendons ce qui a été conquis. Défendons-nous de ce qui ne peut revenir. Défendons la religion, l'honneur, l'égalité, la liberté dans les droits qu'elle nous laisse, et dans ceux qu'elle nous promet, la littérature dans les monuments qu'elle a laissés debout, la morale contre les atteintes que lui porte sans cesse la légèreté plus que la perversité de l'esprit français. Défendons tout cela. Défendons-nous de tout ce qui est contraire. Qu'est-il resté, pour revenir à la critique littéraire, de tout ce que le romantisme a essayé de fonder sur les ruines de la tradition ? Rien. Qui songe à invoquer les théories de la *Préface de Cromwell* ? Qu'est-il resté des principes et des modèles qu'une saine critique a défendus ? Tout. Personne aujourd'hui ne veut avoir appelé Racine « un polisson. » Combien de gens s'en vantaient il y a vingt ans ! La critique défensive est donc bonne à quelque chose. Hippolyte Rigault aura compté parmi ses champions les plus habiles, les plus fidèles. Que ce soit un de ses titres aux regrets du monde. Il en avait bien d'autres. Je n'ai voulu considérer en lui que le critique. Comme je me suis borné

à plaisir ! Mais on parle volontiers de ce qu'on sait le mieux. Je me suis arrêté à la partie de sa tâche qu'il a faite sous nos yeux, à celle où nous lui avons été associés tous, à celle qu'il semblait faire mieux que toutes les autres, pendant qu'il la faisait. On en pouvait dire autant de tout travail auquel il mettait la main. Il y excellait bientôt. Professeur de lycée, orateur au collége de France[1], aspirant au doctorat devant la Faculté des lettres, auteur d'un gros livre ou de feuilles légères, et quel que fût d'ailleurs le sujet que son érudition abordait, il a donné partout cette idée de lui, qu'il était fait pour le premier rang. Il s'y élevait par une sorte d'instinct, il y prenait sa place avec aussi peu de morgue que d'hésitation; aimable et sérieux esprit, nature forte dans sa délicatesse et dans sa vivacité même, capable des plus énergiques efforts dans ce périlleux apostolat de l'esprit qui a aussi ses martyrs. Nous ne redirons pas, après tant d'autres qui l'ont admirablement dit, comment furent employées les dernières années de Rigault, et comment fut remplie pour lui cette coupe trop souvent mortelle de la science humaine, remplie jusqu'à déborder ! Son beau livre, si plein de son esprit et de son âme, dit tout cela mieux que nous, mieux que personne. *Vita brevis, ars longa*. La vie a été courte, la pensée sans repos, le travail sans relâche. La vie a passé. L'honneur reste.

[1] On trouvera à l'*Appendice* quelques pages dans lesquelles, en annonçant l'ouverture du cours d'éloquence latine au collége de France (1857), nous avons essayé d'apprécier Hippolyte Rigault comme orateur, en citant d'ailleurs une notable partie de son discours.

V

M. Michel Chevalier [1].

DE LA GARANTIE DES INTÉRÊTS MATÉRIELS

— 23 FÉVRIER 1859. —

I

Le second volume du *Cours d'économie politique* fait au Collége de France par M. Michel Chevalier a paru, il y a quelques mois, à la librairie de Capelle. Le premier avait été publié en 1855. L'un et l'autre de ces deux volumes « qui ont vu le jour sous le nom de seconde édition, nous dit l'auteur, sont en realité un ouvrage complétement refondu. Parmi les leçons qui le composent, il n'en est peut-être pas une où l'on puisse retrouver dix lignes de suite qui n'offrent quelques changements... Le cadre général est resté le même. » Nous prenons cet aveu de l'éminent publiciste non-seulement comme une preuve de plus du travail consciencieux auquel il soumet tous ses écrits, mais comme une invitation à chercher dans celui-ci, et au moment même où il le livre au public, l'état réel de ses idées et de ses opinions.

Hâtons-nous de le dire : comme écrivain, M. Michel Chevalier a pu refondre complétement toutes les pages de son livre et faire entrer dans son ancien cadre une multitude

[1] *Cours d'économie politique fait au Collége de France* (2 vol. in-8, 1855-1858).

d'informations nouvelles recueillies pendant une période de quinze ans. Comme économiste, il n'a rien changé à son point de vue; il n'a laissé atteindre ni ses principes, ni ses aspirations, ni ses espérances. Il est resté libéral en dépit de tout, libéral dans l'économie politique, c'est-à-dire en tout ce qui touche à l'organisation, au gouvernement et au développement des intérêts matériels de la société française.

La Révolution avait semblé ne rien faire d'abord pour les intérêts matériels. Elle n'avait commencé à les compter pour quelque chose qu'après avoir satisfait à d'autres besoins publics plus impérieux ou plus hardis.

Les intérêts matériels sont patients, ils ont attendu. Plus tard, à l'ombre des Chartes, on les a vus marcher à la conquête de la société et affecter la domination dans l'État. Une chose pourtant (je n'ose dire une vertu) les a préservés de toute ambition périlleuse comme de toute aventure chimérique: le bon sens qui leur est propre et l'horreur qu'ils ont de toute abstraction. Les intérêts matériels sont éminemment pratiques; ils ne vous pardonnent pas de les sacrifier à des rêveries, si brillantes qu'elles soient. Les mêmes hommes que la théorie passionne et qui l'acceptent de toute main dans l'ordre politique, la repoussent énergiquement dès qu'elle menace de toucher à leurs affaires personnelles. On veut bien donner le gouvernement du genre humain à la métaphysique; on lui refuse l'entrée de sa maison. On lui livre l'État; on lui ferme sa boutique. Notre siècle a vu de grandes folies; mais la communauté des biens n'a jamais été demandée que par ceux qui n'avaient rien. L'économie politique a eu beau tenter l'impossible, elle n'a pu faire la loi aux intérêts matériels. Elle s'est réformée pour leur complaire. Dans cette voie nouvelle, elle a trouvé le succès et même le profit. Les Gracques sont devenus millionnaires. Dès le milieu du dernier règne, une nouvelle destinée commençait pour la science économique.

La méthode expérimentale succédait insensiblement à la synthèse novatrice. La réalité remplaçait l'abstraction; les faits se substituaient aux axiomes; et à côté des prophètes qui rêvaient une Salente économique, les vrais maîtres de la science proclamaient, soit dans l'enseignement public, soit dans les livres, les données positives d'une observation patiente, et parlaient à tous le langage de l'expérience et de la vérité.

M. Michel Chevalier méritait une place et une des premières, parmi ces réformateurs de la science économique. Après avoir fait ses preuves comme publiciste et comme écrivain dans un livre attrayant et sérieux (*Lettres sur l'Amérique du Nord*), après avoir marqué son rang dans le corps savant des ingénieurs par son *Histoire des voies de communication aux États-Unis*, et essayé sa force dans le livre des *Intérêts matériels en France*, l'auteur de tant d'ouvrages justement célèbres a finalement donné sa mesure et fixé sa méthode dans le *Cours d'économie politique* fait au Collége de France, tel qu'il vient de le publier. Cette méthode, je n'ai pas besoin de le dire, c'est l'étude et l'observation des faits, étude attentive, laborieuse, pleine de rigueur et de scrupule, et toujours éclairée par la plus judicieuse critique. On a reproché à M. Michel Chevalier de n'avoir rien inventé. On oublie que c'est la manie de l'invention qui a de tout temps égaré l'économie politique dans les voies fâcheuses d'où elle est à peine sortie. M. Michel Chevalier a été sauvé de ce péril par son bon sens plus fort que son imagination. Qu'on lise ces deux volumes que nous étudions; — il paraît difficile de réunir dans un travail plus limité un plus grand nombre de questions positives, actuelles, pressantes, immédiates, de les mieux résoudre et de plonger plus profondément au cœur des intérêts qu'on se donne l'utile mission d'éclairer. M. Michel Chevalier a marché droit aux faits. Il trouve la règle dans l'obser-

vation. Son livre est rempli d'axiomes qui jaillissent de l'expérience. Il fourmille d'aperçus lumineux qu'il ne tiendrait qu'à l'auteur de traduire en formules générales pour se donner l'air d'avoir un système; mais son mérite est précisément d'être aussi peu systématique que possible, en restant toujours conséquent; son attrait, c'est, en faisant jaillir la théorie d'un travail d'expérimentation incessant, d'en garder toute la fraîcheur, toute la vitalité et toute la lumière.

Répétons-le : c'est en regard de toutes les aventures où la politique s'est jetée en France depuis vingt ans, que M. Michel Chevalier n'a pas cessé de revendiquer, comme économiste, les droits de l'expérience et de rappeler les esprits à l'observation et à la pratique. Il a marché, pour ainsi dire, le compas d'une main, l'équerre de l'autre, les yeux fixés sur la réalité vivante, jugeant la nature humaine non pas avec cette mesure de perfection chimérique que les novateurs lui ont si libéralement prêtée, mais avec ses sérieux besoins, sa faiblesse originelle, et ne croyant pas déroger parce que la science l'oblige à descendre parfois dans la sphère inférieure où s'agitent les intérêts de l'humanité.

« Que penseriez-vous, dit-il, d'une personne qui reprocherait aux astronomes de baser leurs calculs sur la loi de l'attraction universelle découverte par Newton, ou qui s'élèverait contre les constructeurs de machines à vapeur, parce que leur point de départ est cette proposition que l'eau vaporisée a une grande force d'expansion? Vous jugeriez, n'est-il pas vrai, que la réprimande est fort malavisée. Ceux qui, de nos jours, font un crime à l'économie politique du rôle qu'elle accorde dans ses raisonnements à l'intérêt personnel, tombent dans une méprise à peu près semblable. Il est aussi impossible de concevoir la production de la richesse sans l'action permanente et intense de l'intérêt

personnel, que le mécanisme planétaire sans la gravitation, ou que la machine due à Papin et à Watt sans la force élastique des liquides vaporisés. L'homme est porté à produire la richesse par la force des appétits et des besoins qu'il ressent dans sa fibre même. Ce sont d'abord ses sensations individuelles ou celles des personnes dont la vie est étroitement liée à la sienne, et dont il est le protecteur naturel, qui le provoquent au travail, dont la richesse, ou l'aisance, ou le simple maintien de l'existence, est le fruit. Il faut qu'il se défende, lui et sa famille, contre la faim, contre le froid, contre toutes les intempéries des saisons. Il veut non-seulement conserver, mais orner sa personne et celle de ses enfants; il veut rendre commode sa demeure. Tout cela est essentiellement personnel, c'est le cri du *moi* qui lutte pour s'approprier des objets extérieurs. Voilà pourquoi l'acte de produire de la richesse a toujours été et sera toujours, en vertu de la nature humaine, par l'ordre suprême du Créateur qui a composé cette nature, un acte personnel, relatif à l'individu ou au petit monde de la famille...

« Sur la pente de l'intérêt personnel, l'homme peut être entraîné à des abus : qui est-ce qui le nie? Et quelle est donc celle de ses facultés dont l'homme ne peut abuser? Je dirai plus : quelle est la vertu dont, à force de l'exagérer ou en l'isolant, ou en l'appliquant à rebours de la justice et du bon sens, on ne puisse faire sortir un crime? L'homme est un être libre; voilà pourquoi l'abus de toute chose lui est possible, et tout écart de la ligne droite facile, s'il le veut. Vous ne supprimerez absolument l'abus et l'écart que si vous anéantissez la liberté humaine elle-même... »

Quand M. Michel Chevalier réclamait ainsi, pour l'intérêt personnel, le droit d'avoir sa place marquée dans la société humaine, d'y être classé, compté, respecté, c'était en 1848,

dans un temps où, sous prétexte d'organisation du travail, l'esprit de domination démocratique tendait à absorber l'individu dans l'État et forgeait des chaînes en criant : *Vive la liberté!* On sait l'opportune résistance que notre éminent confrère opposa aux doctrines qu'on prêchait alors sous la protection d'un mandat public, doctrines qui n'avaient pas seulement une chaire au Luxembourg, mais des sectateurs menaçants dans tous les clubs de Paris et une armée dans les rues. Cicéron disait : « Je ne discute pas avec un homme qui commande à dix légions. » M. Michel Chevalier ne craignit pas de discuter avec des tribuns qui faisaient mouvoir sur nos boulevards et parader sur nos places des rassemblements de cent mille hommes.

N'exagérons cependant ni le péril matériel ni la difficulté scientifique de la tâche que M. Michel Chevalier crut devoir alors s'imposer, et dans laquelle il précéda les plus illustres antagonistes de la démagogie socialiste. Le bon sens du pays aidait à la résistance. L'auteur des *Lettres sur l'organisation du travail*[1] n'était que l'écho du cri public. Les intérêts matériels ont, je le répète, un grand bon sens. Si prévenu qu'on puisse être contre ce qu'on a appelé le *positivisme* (le mot ne vaut pas mieux que la chose), il est impossible de refuser à l'intérêt personnel cette sorte de courage passif, mais efficace, qui, dans les grands périls publics, se caractérise par la force d'inertie ; courage subalterne qui n'a rien de commun avec l'héroïsme, et dont un gouvernement habile doit se défier, dont il doit pourtant tenir un sérieux compte. Le dédaigner est plus facile. La résistance même inerte des intérêts matériels, les conseils que donne leur abstention volontaire, les conséquences qui résultent de leur retraite passive dans les grandes

[1] Publiées par le *Journal des Débats* quelques semaines après la révolution de Février.

crises du crédit public, tout cela c'est l'opinion, quand elle n'a pas d'autre organe, et c'est l'auxiliaire le plus puissant de la publicité quand l'opinion est libre. Les intérêts matériels ne résistent pas au gendarme. Ils payent quand le garnisaire entre. Ils se laissent prendre. Ils ne se donnent pas. Toute puissance établie peut écraser d'impôts un pays esclave. Il n'est pas de puissance sur la terre qui puisse faire remonter d'un centime, par une coercition quelconque, le cours de la rente.

II

C'est la grande force, je dirai presque c'est la grande beauté du crédit public, que la puissance, le génie, la grandeur, la victoire, s'arrêtent devant lui. En 1805, pendant la campagne d'Autriche, le prince Joseph, resté à Paris, écrit sans cesse à l'Empereur que l'argent manque, que la rente baisse, que des rassemblements entourent la Banque, que la Banque ne peut pas payer ses billets... « Avant quinze jours, répond l'Empereur (27 octobre), j'aurai en tête cent mille Russes et soixante mille Autrichiens... Je les vaincrai. » C'est-à-dire, j'aurai raison de la baisse ; — et c'était vrai. Il n'y fallait pas moins qu'Austerlitz. Déjà, en 1801, Napoléon, « qui ne pouvait se faire à l'idée qu'un gouvernement fût jugé par le public (c'est M. Michel Chevalier qui parle), avait recherché les moyens de rendre la cote des fonds français indépendante de la spéculation, et il avait conçu le dessein d'interdire à la Bourse la baisse de la rente française. » Il eut à ce sujet avec M. Mollien, quelques jours avant de le nommer directeur général de la Caisse d'amortissement, un entretien remarquable qu'une note placée au bas de la page 106 du premier volume de l'*Économie politique* m'a donné l'idée

de relire en entier dans les ***Mémoires d'un ministre du Trésor public.*** Cette conversation entre le premier consul et M. Mollien est des plus curieuses. Elle signale à un haut degré, dans l'un des deux interlocuteurs, la science financière, la droiture supérieure, la sincérité attachante qui étaient le fond de son caractère ; dans l'autre, ce génie naturel qu'aucune question ne rebutait ni n'embarrassait, et cette disposition à trancher les nœuds que la politique ne pouvait dénouer. J'ajoute que l'entretien de 1801 et la suite qu'il eut (car Napoléon céda) donnent une idée plus saisissante encore de la puissance de cette institution moderne devant laquelle le glorieux vainqueur de Marengo s'arrêta. Mais ici, et quand il s'agit de signaler la valeur politique du crédit public, son alliance avec la liberté, son indépendance inébranlable, ses effets comme force de résistance ou comme ressource de gouvernement, laissons parler un instant M. Michel Chevalier, dont l'autorité est de toute façon si supérieure à la nôtre en cette matière. Je prends le passage qui va suivre dans un discours prononcé par lui sous le dernier règne, à l'ouverture de son cours d'économie politique. Nous ne sommes plus, cela est vrai, au début orageux du siècle, à la naissance du crédit public ; nous sommes en 1844, alors que la prospérité de la France, la confiance universelle, la grandeur et la sûreté des alliances, l'autorité d'un roi sage et l'accord de tous les grands pouvoirs de l'État, ont fait monter la rente à un taux où on ne l'a plus revue depuis la révolution de Février.

« Le crédit public est aujourd'hui très-développé en Europe, et généralement dans toutes les dépendances de la civilisation occidentale, qui comprend, avec les régions européennes, celles que les nations de cette partie du monde ont peuplées de leurs nombreux et infatigables essaims, je veux parler du nouveau monde tout entier.

C'est depuis un demi-siècle que le crédit public a pris sa grande croissance. Vous remarquerez assurément que pendant cette même période la liberté s'est acclimatée sur ces vastes contrées des deux hémisphères : en Europe, sous la figure d'institutions représentatives plus ou moins étendues; dans le nouveau monde, par l'indépendance qui a brisé les liens de soumission du nouveau continent envers l'ancien, et par l'établissement plus ou moins heureux de gouvernements parlementaires à la place d'autorités déléguées par la métropole. Cette coïncidence de l'ère de la liberté et de celle du crédit public n'est point l'effet d'un pur hasard. *Le crédit public, messieurs, est le fils légitime de la liberté*. Non qu'il suffise à un gouvernement de se dire ou de se croire libéral pour que le crédit vienne à lui, mais parce que le crédit ne se rend et ne s'établit à demeure que là où il voit une liberté régulièrement assise, fonctionnant avec ordre et avec calme. Les annales de la liberté comptent des jours néfastes de violence, des époques de bouleversement et d'anarchie; or le crédit n'affectionne la liberté que parce qu'il *la tient pour une garantie d'ordre*, et qu'il la juge amie de la sécurité générale et individuelle, protectrice des droits de chacun. Lorsque la liberté se présente sous les dehors de la violence et de l'emportement, lorsque ceux qui prétendent la servir transgressent audacieusement les droits de leurs semblables et méconnaissent des engagements solennels, le crédit s'enfuit précipitamment; c'est qu'aussi alors la liberté n'est qu'un nom mensonger. Telle est la nature du crédit, que le calme lui est indispensable; qu'il ne peut vivre que dans une atmosphère où l'on respire cette opinion salutaire que le plus bel usage que les peuples puissent faire de la liberté consiste à respecter la loi et à remplir leurs engagements avec un religieux scrupule. . . . .

« Par sa modération, et avec le caractère régulier qu'il ii

prime même à l'agitation publique, *le régime représentatif, lorsqu'il est sincère, est éminemment propice au crédit public et lui présente un terrain sur lequel il se développe merveilleusement.* Sous ce régime, en effet, on voit les peuples prendre, avec maturité et délibération, des engagements qu'on ne pourrait violer sans faire à l'honneur national de profondes blessures. La foi publique n'est plus seulement celle d'un prince que des conseillers égoïstes et perfides peuvent égarer : c'est la parole d'une nation tout entière qui est donnée avec solennité ; et s'il est vrai que les nations soient sujettes à se tromper, cependant quand elles ont pris l'habitude de voter leurs lois avec réflexion, quand il n'y a plus de lois valables que sous la sanction libre de trois pouvoirs indépendants les uns des autres, la chance d'erreur, je parle d'une erreur grave, est bien diminuée. Avec le régime représentatif, lorsqu'on a eu soin de le combiner de manière à le mettre en harmonie avec le tempérament de la nation et avec ses traditions et ses besoins, la richesse publique prend des accroissements plus rapides qu'avec toute autre forme de gouvernement, et ainsi le débiteur est meilleur et le gage plus certain. Enfin, sous les auspices de la publicité, qui est de l'essence du gouvernement représentatif et qui appelle la lumière du jour sur les affaires de l'État, il y a un frein contre les folles dépenses et les dilapidations qui compromettraient la fortune publique et porteraient la dette au delà de la limite assignée par les ressources nationales. La publicité a encore un autre avantage en matière de crédit : elle est pour un peuple ce qu'est la franchise pour un individu ; c'est plus qu'une pratique utile, *c'est une mâle vertu, digne et inséparable compagne de la probité.*

« Le crédit public a, vous le voyez, une liaison intime avec la politique. Plus les idées représentatives gagneront de terrain, plus il s'étendra lui-même. C'est pour lui que travaille la liberté, cette liberté légale et ordonnée pour la-

quelle la civilisation aujourd'hui est remplie d'amour. Ce n'est point par là seulement qu'il confine à la politique. Le crédit public tire un caractère politique de son penchant pour la paix. Il veut la paix parce qu'un débiteur qui s'adonne aux travaux pacifiques, et qui par ce moyen s'enrichit, vaut mieux que celui qui s'expose à se ruiner par les dépenses improductives de la guerre. . . . . »

Cette alliance du crédit public et de la liberté, ne nous y trompons pas, elle n'est pas une affaire de sentiment. Le crédit public n'est pas plus un amoureux platonique de la liberté qu'il n'est un poursuivant désintéressé de la gloire, et M. Michel Chevalier a raison de reprocher assez durement aux intérêts matériels que, « s'il leur fallait absolument choisir entre la torpeur du despotisme et les secousses tumultueuses de l'anarchie, ils ne balanceraient pas à préférer l'inertie de l'un aux orages de l'autre.... » C'est justement qu'il rappelle aussi, à la honte du crédit public, que les fonds français furent cotés en hausse à la Bourse de Paris après les désastres de Waterloo. Mais ce n'est pas pour son désintéressement et son héroïsme que M. Michel Chevalier signale la haute et significative valeur du crédit public dans le monde moderne. C'est pour son indépendance insaisissable ; c'est parce que, de tous les organes de l'opinion dans les complications politiques, c'est « celui sur lequel les gouvernements ont le moins de prise et qui échappe le plus sûrement à leur ascendant. » Les intérêts matériels, nous le savons bien, n'aiment la gloire sous aucune forme, quand il faut la payer. Ils n'aiment pas non plus la liberté pour ce qu'elle offre d'attraits aux cœurs généreux. Ils l'aiment comme une garantie, comme une *utilité*, si l'on veut, et parce que, de toutes les protections dont ils ont besoin, c'est encore celle qui jusqu'à ce jour leur a le mieux réussi.

« Je ne crois pas, écrit M. de Tocqueville, que le véritable

amour de la liberté soit jamais né de la seule vue des biens matériels qu'elle procure ; car cette vue vient souvent à s'obscurcir. Il est bien vrai qu'à la longue la liberté amène toujours à ceux qui savent la retenir l'aisance, le bien-être et souvent la richesse ; mais il y a des temps où elle trouble momentanément l'usage de pareils biens... Les hommes qui ne prisent que ces biens-là en elle ne l'ont jamais conservée longtemps. Ce qui dans tous les temps lui a attaché si fortement le cœur de certains hommes, ce sont ses attraits mêmes, son charme propre, indépendant de ses bienfaits ; c'est le plaisir de pouvoir parler, agir, respirer sans contrainte, sous le seul gouvernement de Dieu et des lois. *Qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même est fait pour servir*... Que manque-t-il à ceux-là pour rester libres ? quoi ? Le goût même de l'être. Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime ; il faut l'éprouver. Il entre de lui-même dans les grands cœurs que Dieu a préparés pour le recevoir ; il les remplit, il les enflamme. On doit renoncer à le faire comprendre aux âmes médiocres qui ne l'ont jamais ressenti[1]. »

Cette admirable page de M. de Tocqueville nous a conduit un peu loin du *Cours d'économie politique*. Ce n'est pas la faute de notre éminent confrère. Les économistes sont bien capables de ressentir, tout comme les plus héroïques amants de la liberté, ces pures flammes qui ne s'éteignent jamais dans les cœurs généreux. Il n'est pas nécessaire qu'ils les laissent voir quand ils ont affaire aux intérêts matériels. Les cœurs généreux aiment la liberté comme un but. Les égoïstes intelligents la pratiquent comme un moyen. Cherchez-en un meilleur, après tout, quand il s'agit de garantir la sûreté individuelle et l'intérêt particulier, d'assurer la propriété, de la protéger contre les aliénations discrétion-

[1] *L'Ancien régime et la Révolution*, chap. xv, page 256.

naires et les confiscations tyranniques, de donner un écho à tous les griefs légitimes, de prêter une voix aux doléances du crédit public, d'arrêter le pouvoir sur la route des aventures ruineuses, et d'introduire dans les conseils du pays, non pas le simulacre de l'opinion impuissante, mais sa présence réelle et efficace ! Cherchez, dis-je, une garantie supérieure à celles que la liberté politique prodigue aux intérêts matériels ! Cette garantie n'existe nulle part dans le monde moderne, tel que les révolutions l'ont fait, si elle n'est pas là !

Il nous en coûte de faire une si large part aux intérêts matériels dans les bienfaits de la liberté. J'aimerais à en réserver le privilége à ceux pour qui la liberté est un besoin comme l'air qu'ils respirent, qui en jouissent avec bonheur comme on jouit de la santé, et qui la regrettent avec amertume quand ils l'ont perdue, comme le plus irréparable des biens. Mais M. Michel Chevalier nous apprend que la liberté politique sert encore à autre chose; que c'est elle qui rend les transactions industrielles plus faciles, le commerce plus entreprenant, la production plus féconde, les opérations de finances plus sûres, les profits plus honnêtes, l'agiotage clandestin moins toléré et moins redoutable. Je ne parle pas du poids qu'elle met dans les affaires publiques, du contrôle qu'elle y exerce, des lumières qu'elle y apporte pour le bien de tous. C'est là le côté banal, pour ainsi dire, des bienfaits de la liberté. Elle touche, par d'imperceptibles ramifications, à des intérêts moins apparents, à des besoins plus humbles, à des affaires d'un ordre moins élevé. M. Michel Chevalier dit quelque part avec un peu d'emphase : « L'esprit humain se fait de la matière un trône superbe. » Il n'est pas au pouvoir de la liberté d'en faire autant. Elle ne communique pas à l'intérêt matériel la grandeur et la majesté. Elle ne lui doit pas cela. Elle lui doit et elle lui donne la sûreté. Un trône superbe, c'était celui de Louis XIV !

Une grandeur sans égale, c'était celle de l'empereur Napoléon! L'Empire a fini dans la ruine des intérêts matériels la plus effrayante qui ait jamais affligé notre pays. Ceux qui ont pu lire les Mémoires adressés au duc de Bourgogne vers la fin du dix-septième siècle par les intendants des provinces et avant même que la guerre de la Succession eût éclaté, savent aussi, suivant la judicieuse remarque de M. de Tocqueville, que « l'épuisement de la France avait commencé, par le fait du despotisme, bien avant les revers de Louis XIV, et qu'elle était ruinée bien avant qu'elle eût cessé de vaincre... » — « On devrait, ajoute l'auteur, conseiller la lecture de ces Mémoires aux particuliers qui prisent le gouvernement absolu et aux princes qui aiment la guerre... »

Ainsi périssent les intérêts matériels. Certes la liberté ne les affranchit pas de toute épreuve; elle leur laisse du moins la vie sauve. Même agités par mille secousses, même livrés aux fluctuations les plus périlleuses, ils vivent par cette puissance même de la vie publique qui se mêle au corps social tout entier. *Spiritus intus alit.* Les républiques commerçantes de l'Italie n'ont commencé à déchoir qu'en cessant d'être vraiment libres. L'histoire des Provinces-Unies est celle des miracles de la liberté même. Et l'Angleterre? Supposez qu'elle fût la seule nation libre du monde; son exemple suffirait à prouver la part qui revient à des institutions vraiment libérales dans le progrès non interrompu de la prospérité publique.

Les intérêts matériels ne peuvent pas se passer de liberté; elle est plus que leur sûreté, elle est leur vie même. Mais la liberté, dans les sociétés modernes, ne peut pas non plus se passer du culte et du souci sérieux des intérêts matériels; car « il est une œuvre, écrit M. Michel Chevalier, pour laquelle tous les ressorts de la société doivent être tendus, en vue de laquelle les lois doivent être coordonnées le plus possi-

ble, je veux parler de celle qui consiste *à élever la condition du plus grand nombre...* » On sent que c'est là, non plus une question discutable, mais tout un ordre d'idées nouvelles dans lequel le défaut d'espace m'interdit de suivre aujourd'hui mon éminent confrère. Disons seulement un mot : Cet amour de l'humanité, ce souci des souffrances du plus grand nombre, ce besoin généreux d'élever la condition et d'assurer le bien-être des classes laborieuses, ce goût de perfectionnement et de répartition équitable entre tous les membres de la famille sociale, le soin avec lequel sont étudiés tous les faits, toutes les informations et tous les problèmes souvent compliqués qui s'y rapportent, c'est là surtout le caractère de l'économie politique, dans les livres de M. Michel Chevalier. C'est l'inspiration de ces écrits si animés et si savants ; c'est l'âme qui circule parmi ces entassements de faits et ces masses de chiffres dont son immense érudition les remplit. Je ne sais plus qui a nommé M. Michel Chevalier « le poëte de l'économie politique. » Il ne l'est jamais au détriment de la vérité. Il ne l'est jamais plus que lorsqu'il démontre, dans un langage digne d'un pareil sujet, que *l'élévation de toutes les classes de la société est liée au développement de la puissance productive*, et lorsqu'il cite ces paroles d'un philosophe illustre dont le témoignage est à la fois si imprévu et si concluant dans une question de ce genre : « Cette puissance productive, dit M. Cousin, cette force qui constitue l'homme, c'est l'esprit. L'esprit, voilà le principe du principe de Smith, voilà la puissance dont le travail relève, voilà le capital qui contient et produit tous les autres, voilà le fonds permanent, la source primitive et inépuisable de toute valeur, de toute richesse. Toutes les forces de la nature, comme toutes les forces physiques de l'homme, ne sont que des instruments de cette force éminente qui domine et emploie toutes les autres... » Citer ces belles paroles de M. Cousin, c'est donner, si je ne me

trompe, de véritables lettres de noblesse à l'industrie. Les acceptera-t-elle? Elle est aujourd'hui une puissance de premier ordre. Mais si fière que soit cette reine parvenue, qu'on se garde bien de mêler de trop près les lettres, les arts et les sciences à son cortége! Ils ont leur noblesse aussi qui les sauvera de cette dépendance. Ils ont leur puissance qui protégera leurs droits. Quel que soit le sort réservé à la postérité de notre France littéraire, dans l'avenir que M. Michel Chevalier essaye d'éclairer aujourd'hui du flambeau de l'économie politique, « *les grands seigneurs de l'industrie et de la finance ne seront jamais, nous l'espérons, que les amphitryons respectueux des élus de l'éloquence et de la poésie...* »

J'écrivais ces dernières lignes il y a vingt ans. Je n'y veux rien changer même aujourd'hui.

APPENDICE

(Page 352)

Ouverture du cours d'éloquence latine au Collége de France.

— 1er FÉVRIER 1857. —

... Laissons aujourd'hui la place à notre jeune et spirituel ami, M. Hippolyte Rigault. C'est lui qui la remplira presque tout entière.

La Renommée, quoiqu'elle ait cent bouches, est fort occupée de M. Rigault depuis quelque temps. Elle a raison. Elle a si souvent prêté ses services à d'indignes charlatans; elle commet chaque jour de si lourdes bévues et elle a des préférences si malheureuses, que lorsqu'on la voit chercher, au fond d'un collége, un homme jeune, un caractère modeste, un talent solide et délicat, un esprit agréable et libre, qui n'a demandé le succès qu'au travail, et qui ne l'a obtenu qu'à la sueur du front, comme l'athlète d'Horace : *sudavit et alsit;* — quand dis-je, la Renommée fait ainsi tout à coup et par de si honnêtes moyens la fortune d'un nom nouveau, tout le monde applaudit. C'est ainsi que le public applaudissait mardi dernier, dans l'enceinte devenue trop étroite de la grande salle du Collége de France, quand M. Rigault est venu y prononcer le discours d'ouverture du cours d'éloquence latine dans la chaire occupée successivement, et avec tant de

21.

distinction, depuis trente ans, par M. Burnouf, M. Nisard et M. Havet.

M. Rigault a fait du premier coup, devant cet auditoire imposant, une des choses les plus difficiles que l'inexpérience de la chaire ou de la tribune puisse tenter. Voulant s'essayer à la parole publique, il s'est jeté de son premier élan dans l'improvisation, comme Télémaque se jette dans la mer, poussé par Minerve....

Je me sauve à la nage, et j'aborde où je puis...

L'habile orateur a su aborder où il a voulu, après avoir dirigé sa course avec un rare bonheur, toujours maître de lui et toujours naturel même dans ses saillies les plus hasardeuses, emporté quelquefois, s'arrêtant toujours à propos.

Une autre difficulté pour le jeune professeur, c'était le sujet même qu'il avait choisi; sujet délicat dans une chaire laïque, et d'une nouveauté qui était à la fois son péril et son attrait. Avant d'entreprendre un cours d'éloquence latine tiré des Pères de l'Église, M. Rigault avait débuté, il y a quelques années, comme écrivain[1], par la défense de l'enseignement classique contre ceux qui rêvaient sérieusemeut la suppression de l'antiquité littéraire dans l'éducation de la jeunesse. C'était la guerre déclarée à Virgile, à Cicéron, à Tacite, à Thucydide. C'était la *Somme* de saint Thomas substituée aux dialogues de Platon, Grégoire de Tours remplaçant Polybe, Homère supplanté par le poëte Prudence..... Et que sais-je? Nous serions ainsi revenus au P. Loriquet dans l'histoire, aux *Odes sacrées* de Pompignan pour toute poésie; nous aurions étudié l'éloquence dans l'abbé Gaume et la politesse dans *l'Univers*. Au temps où ces prétentions se produisaient dans de gros livres, M. Rigault, armant à la légère une érudition solide, repoussa vivement les pieux adversaires de l'érudition classique. La croisade fut vaincue. L'Université, on s'en souvient, compta d'illustres évêques parmi ses auxiliaires, non pas seulement ceux qui voudraient « *couper la tête du géant avec sa propre épée,* » comme le disait saint Jérôme en recommandant l'étude des littératures profanes dans un intérêt chrétien, mais ceux qui ne veulent décapiter ni brûler personne pour cause de religion : ce qui n'est pas un mérite tout à fait banal par le temps qui court.

[1] Dans un recueil fort estimé, la *Revue de l'instruction publique* de M. Hachette.

Après avoir ainsi défendu l'éducation universitaire contre l'invasion exclusive d'une littérature orthodoxe, M. Rigault a fait preuve de bon goût en ouvrant aux Pères de l'Église la chaire qu'il occupe aujourd'hui. En effet, il ne prouve pas seulement par ce choix habile la diversité féconde de son intelligence; il ne venge pas seulement ces grands esprits des outrages d'une incrédulité railleuse. « ... Oui, je les ai lus, vos Pères de l'Église, disait Voltaire à un de ses visiteurs de Ferney, je les ai lus... mais ils me le payeront! » M. Rigault ne venge pas seulement la littérature sacrée, il s'expose pour elle. Il marche droit à une de ces expériences qui sont l'épreuve du talent. Il vise avec l'audace d'un jeune esprit, non par une puérile recherche d'originalité, au mérite de la difficulté vaincue; et si j'en crois son premier essai, il réussira. Attendons pourtant; ne parlons aujourd'hui que de l'essai lui-même. Nous n'en savons pas de plus brillant.

L'écueil d'un cours d'éloquence latine par l'étude des Pères de l'Église, c'est de tomber dans la prédication, si on s'attache trop fortement à son sujet, ou de friser la frivolité et l'inconvenance, si on s'en écarte. M. Rigault a très-habilement tourné une première fois ce double écueil, le serrant de près, non sans le voir, mais sans y toucher. Espérons qu'il saura l'éviter toujours. L'onction évangélique n'est pas une qualité qui soit indispensable à un professeur du Collége de France. D'un autre côté, comme le dit Boileau :

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

M. Rigault aura donc beau faire et semer de fleurs ses ingénieux commentaires de la parole chrétienne; l'Église est au fond, l'Église avec sa discipline austère, sa simplicité inaltérable et « ses glorieuses bassesses. » Le mot est de Bossuet dans le *panégyrique de saint Paul*. Ni badinage ni sermon, ni subtilité ni dogmatisme : c'est entre ces deux termes que le zèle du professeur doit trouver sa voie et que sa vive imagination doit se contenir. M. Rigault nous promet d'étudier dans les Pères de l'Église cette « éloquence d'action » qui a été leur force dans ce monde, leur mérite peut-être dans l'autre, et qui est aujourd'hui leur véritable originalité dans l'histoire. Et en effet ces défenseurs latins de la foi évangélique aux troisième et quatrième siècles, nés les uns en Afrique (Tertullien, saint Cyprien, Lactance, saint Augustin), les autres

dans la Gaule ou la Germanie (saint Hilaire, saint Ambroise, saint Paulin, saint Jérôme), sont bien les fils et les héritiers de cette Rome qui parlait beaucoup et qui agissait encore plus, *toga manuque*; peuple d'orateurs et de soldats, civilisateurs et conquérants, esprits de pratique plus que d'abstraction, et qui ont eu la gloire, même sur cette pente d'une décadence où s'abîmait tout le reste, de fonder le plus grand monument de législation civile qui ait jamais existé.

Les Pères de l'Église latine représentaient presque tous, à des degrés différents, mais avec un admirable ensemble, cette tradition d'expérience, ce goût de la parole utile et de l'action efficace qui est le caractère du génie romain. « Ils avaient, dit Fénelon, une expérience merveilleuse des esprits et des mœurs des hommes. » Ils étaient eux-mêmes des esprits très-cultivés, d'une instruction immense, polis et mondains dans le sens sérieux du mot. Ils conseillaient les princes, ils administraient les villes; ils conduisaient, comme pasteurs des âmes, des troupeaux de fidèles, et leur enseignaient la soumission aux lois, l'accomplissement des devoirs civils, le goût de la sociabilité active et bienfaisante.

« ..... On dit que nous sommes inutiles au commerce de la vie, écrivait Tertullien (*Apologétique*). Comment cela pourrait-il être?... Nous ne ressemblons pas aux brahmanes et aux gymnosophistes des Indes; nous n'habitons pas les forêts; nous ne fuyons pas les hommes..... Nous nous trouvons avec vous au forum, au marché, aux bains, dans les boutiques, les hôtelleries... Nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre, nous trafiquons, nous exerçons les mêmes arts et pour votre usage. Je ne comprends pas comment nous vous sommes inutiles, tandis que nous vivons avec vous, et que nous vivons de ce que nous gagnons à votre service..... » C'est ainsi que parlait, au troisième siècle, un des plus ardents docteurs de la foi chrétienne. Tous les autres ont le même esprit. Leur éloquence n'a pas seulement pour but de pénétrer dans les arcanes du sanctuaire pour y porter ce demi-jour qui éclaire avec douceur des mystères redoutables; — elle embrasse tous les intérêts sérieux de vie pratique; elle s'applique à réformer ou à fortifier tous les r orts de la société civile : l'éducation, la littérature, les scien- umaines, les spectacles, la direction des femmes, les rapports et du pauvre, du sujet et du souverain, du croyant et du he. C'est dans les Pères de l'Église que se trouvent les

plus belles pages qui aient été écrites sur ce sublime accord de la raison et de la foi que nous croyons avoir inventé; et bien que leur langue participe de cette corruption qui entraîne tout à l'époque où ils écrivent, on sent que l'esprit est jeune si la forme est vieille. Ce n'est plus le temps où saint Paul disait : « Je ne sais qu'une chose, c'est que Jésus mon maître est mort sur la croix! » Les Pères savent beaucoup, et ils étalent au long leur science dans de volumineux écrits. Mais dans cette abondance, et quelquefois dans cette confusion, l'esprit s'agite, la vie circule, *mens agitat molem;* une vraie passion se mêle aux effusions les plus saintes et aux plus austères pensées. Tous ces Pères ne sont pas des saints pendant toute leur vie, même (Dieu me pardonne!) ceux que l'Église a canonisés comme docteurs ou comme martyrs, saint Augustin est presque plus célèbre par les égarements de sa jeunesse que par l'éclat de son repentir. Tertullien, qui a fait un traité *de Patientia,* dit de lui-même « qu'il parle de la patience comme les malades aiment à parler de la santé... » Mais qu'importe! M. Rigault n'aurait pas voulu faire un cours de poésie avec l'Ancien Testament ni un cours d'éloquence avec le Nouveau. On médite les livres saints, on n'en tire pas un enseignement profane; on prie Dieu, on ne le commente pas. Les Pères de l'Église sont des hommes avant d'être des saints. Les entendre commenter par un des professeurs les plus éminents de l'Université laïque est certainement, pour les esprits sérieux, un spectacle aussi intéressant qu'imprévu. Et aussi bien me reprocherais-je de l'avoir fait attendre si longtemps à nos lecteurs, si j'avais pu reproduire textuellement et tout entier le discours de M. Rigault. Mais je n'ai sous la main que quelques citations recueillies par une sténographie, non pas infidèle, mais insuffisante, et où il m'est impossible de retrouver toutes mes impressions de la séance. Le lecteur sera sans doute moins difficile et sa curiosité moins exigeante que mon souvenir.

Voici les extraits du discours de M. Rigault :

« Messieurs, a dit l'orateur, en montant avec l'agrément du Collége de France et l'autorisation bienveillante du ministre de l'instruction publique dans cette chaire où m'appelle à une suppléance momentanée l'amitié de mon ancien maître, j'ai besoin de me souvenir de ses exemples, dussé-je, en les rappelant devant vous, redoubler mes craintes et vos regrets. Vous trouviez tout en lui, même ces dons en apparence contraires,

qui ne se concilient que dans les plus heureuses natures : l'érudition et l'esprit ; le goût de la précision et de la rigueur philosophiques, et le sens délicat des beautés d'imagination ; le calme d'une raison exacte qui ne se rend qu'à l'évidence, et cette secrète chaleur de l'âme dont le foyer est l'amour du bien et du beau. Pour emprunter à Pascal des termes expressifs, que Pascal me prêtera volontiers en l'honneur de son plus digne interprète, M. Havet réunissait en lui l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. Ajoutez encore cette mesure qui est le premier devoir de l'enseignement, et cette liberté d'opinion qui en est l'honneur; une critique élevée qui ne sépare pas la littérature de la philosophie, et qui demande à l'histoire non-seulement ce que les hommes ont fait et pensé, mais ce qu'il faut penser et faire; enfin une parole sûre d'elle-même et capable d'atteindre aux nuances les plus fines des idées. Voilà, messieurs, quelques-uns des rares mérites que vous applaudissiez en écoutant autour de cette chaire l'histoire de la vie et des ouvrages de Cicéron. »

Après cet exorde, l'orateur a exposé son sujet, et il a cherché à en définir l'intérêt au point de vue historique, philosophique, moral et littéraire. Voici en particulier, sur la partie historique, comment il s'est exprimé :

« Quelle heure dans l'histoire du genre humain que cet enfantement d'une société nouvelle par une société décrépite et mourante ! Saint Jérôme, dans une lettre à Léta, nous parle d'un grand prêtre des idoles dont la petite-fille était chrétienne : « Qui aurait pensé, disait il, « qu'Albinus, un prêtre des idoles, deviendrait l'aïeul d'une petite-« fille accordée aux prières d'une mère chrétienne; que devant son « grand-père souriant, un enfant qui bégaye à peine chanterait *Alle-« luia*, et que le vieillard élèverait sur ses genoux la jeune vierge du « Christ ?... Une famille sainte sanctifie jusqu'à l'infidélité. Celui-là est « promis à la foi chrétienne qu'entoure une troupe d'enfants et de « petits-enfants chrétiens. Si Jupiter avait eu autour de lui une pa-« reille famille, Jupiter, j'en suis sûr, aurait cru en Jésus-Christ. » Telles sont les paroles naïves de saint Jérôme. On a souvent évoqué le souvenir de cette jeune chrétienne qui se joue aux pieds du grand prêtre de Jupiter, comme une image touchante du monde nouveau qui grandit à l'ombre de l'ancien. C'est la nouvelle Jérusalem à côté de la vieille Rome. Cette idée, saint Jérôme l'exprime lui-même avec une éloquence admirable : « La poussière souille aujourd'hui l'or du Ca-« pitole. L'araignée file sa toile dans les temples des dieux. Rome n'est « plus dans Rome. Le peuple romain passe au pied de ses autels en « ruine et se précipite en foule aux tombeaux des martyrs... » Rome n'est plus dans Rome : *Urbs movetur sedibus suis*. Cette fondation de la cité céleste sur les ruines de la cité des hommes, quel spectacle pour l'historien à ce moment unique de l'humanité ! »

Le professeur essaye ensuite de caractériser en peu de mots ce qu'il appelle si justement l'originalité de l'éloquence chrétienne :

« Il y a deux sortes d'éloquence, l'éloquence spéculative et l'éloquence d'action. L'éloquence spéculative cherche son objet dans les plus graves problèmes que la pensée humaine se puisse poser : l'existence de Dieu, les rapports du Créateur avec la créature, la destinée de l'homme, sa fin ici-bas, son espérance dans une autre vie, le souverain bien, la théorie des devoirs. Aux époques où la liberté est exilée de la terre, cette éloquence est la seule qui soit permise aux âmes généreuses, l'éloquence politique étant, comme dit Tacite, pacifiée, et l'éloquence judiciaire s'enfermant dans des intérêts trop terrestres pour offrir une satisfaction aux besoins éternels de l'âme. L'éloquence spéculative devient alors l'asile de l'homme qui, pour échapper à la servitude du monde matériel, se réfugie dans l'indépendance du monde moral. Des deux philosophies qui sous les premiers Césars se partagent le monde romain, laquelle représente pour nous l'éloquence spéculative? J'ose à peine poser cette question. Il est clair que cette qualité n'appartient pas à la doctrine d'Épicure. Elle est tout entière au stoïcisme romain. Mais cette éloquence spéculative du stoïcisme, si haute et si fière, est, par sa hauteur et sa fierté même, au-dessus de l'humanité. Elle s'élance, elle plane au-dessus de nos têtes, et quand elle ose placer la béatitude du sage au niveau du trône de Jupiter, nous sentons entre sa grandeur et notre petitesse l'intervalle de la terre au ciel. Je prends une image de saint Augustin. Vous avez vu parfois, en vous promenant sur les grèves, ces grands oiseaux de mer, qui aux approches de l'orage, déploient leur vol avec des voix mélancoliques et s'élèvent, à travers la brume, vers la région de l'azur et de la lumière. Vous les cherchez du regard, vous n'apercevez plus qu'un point, une aile blanche comme l'écume de l'Océan, et devant ce vol immense, vous vous sentez petits et comme attachés à la terre, jusqu'à ce que l'oiseau, las d'errer dans les nuages, s'abatte à vos pieds, épuisé, palpitant, sur le sable du rivage. Tels nous apparaissent ces fiers esprits du stoïcisme. C'est quand la tyrannie d'un Néron ou d'un Domitien se déchaîne sur le monde, que la pensée d'un Sénèque ou d'un Épictète prend son essor. Nous voulons la suivre; mais nous sommes trop faibles, et elle ne s'inquiète pas assez de nous emporter sur ses ailes et de nous soutenir sur les nues. Nous la contemplons d'ici-bas, brûlant en vain de nous élancer sur ses traces, et nous la voyons monter, monter toujours, jusqu'à ce que, fatiguée de chercher sa voie dans ce dédale de l'infini, elle retombe sur la terre de toute la hauteur du ciel, de tout le poids d'un effort inutile et d'une espérance déçue. Son essor nous décourageait et sa chute nous consterne. Telle est, messieurs, dans sa grandeur solitaire, dans la hardiesse, et quelquefois, hélas! dans l'impuissance de son ambition, l'éloquence spéculative du stoïcisme.

« Telle n'est pas l'éloquence d'action. Celle-ci ne s'enivre pas des voluptés de la spéculation. Elle ne plane pas au-dessus de nos têtes dans la sphère des idées. Ce n'est pas un voyageur qui gravit une cime presque inaccessible, d'où il jette un regard d'orgueil et de compassion sur les pâtres de la vallée. L'éloquence d'action marche, court, entraîne la foule sur ses pas et sème autour d'elle l'espérance, la force, l'enthousiasme, l'héroïsme. Ce n'est pas l'éloquence aristocratique de quelques lettrés qui travaillent en artistes au perfectionnement de leur âme et à l'accroissement de leurs lumières philosophiques, pendant qu'au-dessous d'eux le monde est dans la nuit. C'est l'éloquence populaire des ignorants et des simples, qui se lèvent un jour au milieu de la foule et qui entreprennent de sauver le monde. C'est l'éloquence qui jaillit comme un fleuve des entrailles du peuple et qui se répand sur l'humanité tout entière. C'est l'éloquence qui s'écrie, comme dans le *sermon sur la montagne :* Heureux les humbles, heureux les pauvres, heureux ceux qui ont soif de vérité et de justice, heureux les persécutés, car le royaume des cieux leur appartient ! C'est l'éloquence qui met au service de cette vérité et de cette justice tout ce que peut donner l'homme, ses biens, ses travaux, ses veilles, son corps et son âme, sa vie et son sang. C'est l'éloquence des premiers chrétiens. Voilà, messieurs, la différence de l'éloquence spéculative des stoïciens et de l'éloquence d'action du christianisme. Voilà la source de cette originalité de la parole chrétienne qui transforme le monde et la société, qu d'un bout à l'autre de l'univers secoue les âmes en léthargie, qui leur rend une foi, et, avec la foi, cette liberté et cette force invincibles que donne le courage de mourir. »

Après ce saisissant tableau que l'auditoire a plus d'une fois interrompu par ses applaudissements, l'orateur a esquissé à grands traits « l'histoire de la réputation littéraire » des Pères de l'Église depuis le dix-septième siècle, qui l'a vraiment commencée, jusqu'à nos jours :

« Le dix-septième siècle admirait les Pères presque autant que nous, les lisait mieux que nous ; et comme en ce temps-là les affections les plus légitimes étaient les mieux réglées, le dix-septième siècle nous a enseigné à la fois le goût qu'il faut avoir pour les Pères de l'Église et la mesure qu'il y faut garder. J'entends bien Pascal se plaindre qu'on dédaigne les Ambroise et les Chrysostome, pour s'attacher aux petits livres de piété molle et fleurie. J'entends la Bruyère reprocher à ses contemporains de trouver les Pères trop tristes, et déplorer l'indifférence qu'ils inspirent. Mais je vois l'Église gallicane, si fertile en grands esprits, se retremper incessamment par la pratique des Pères aux sources vives du christianisme, et c'est peut-être ce qui a fait de l'Église de France, au dix-septième siècle, une gardienne si fidèle de

la tradition. Je vois l'Université accorder le culte de l'antiquité sacrée avec celui de l'antiquité profane, et fonder cette continuité d'admiration impartiale à laquelle, quoi qu'on ait pu dire, l'Université est encore fidèle aujourd'hui. Rollin mêle aux citations de Démosthène et de Cicéron des fragments de saint Chrysostome et de saint Ambroise. Il donne même aux jeunes gens qui se destinent au saint ministère un conseil dont pourraient profiter ceux de nos prédicateurs qui seraient désintéressés de la gloire humaine, le conseil de graver dans leur mémoire et de répéter dans leurs sermons les plus beaux endroits des Pères, « attendu, dit ingénument Rollin, qu'il importe peu d'où soit tiré ce qu'on dit, pourvu que ce qu'on dit soit excellent. »

« L'auteur d'un autre Traité des études qui n'est pas célèbre comme celui de Rollin, et qui pourtant est digne de l'être, le sage et ingénieux Fleury, aimait Homère et Platon jusqu'à regarder l'un comme un manuel de bonne conduite, et jusqu'à défendre l'autre contre saint Chrysostome. Mais il n'avait pas perdu, à cette école de la littérature païenne, le goût des beautés moins profanes. Il recommande à son tour l'étude des Pères dont il était rempli, et dont le suc semble avoir coulé dans son livre charmant sur les mœurs des premiers chrétiens. « Saint Grégoire de Nazianze, dit-il avec grâce, et saint Basile sont « de très-beaux esprits et des hommes très-polis, mais leur titre de « saints leur nuit. » Et Fleury exhorte les jeunes gens à ne pas se laisser rebuter par là, et à les lire comme s'ils n'étaient pas des saints. Il y exhorte aussi les femmes. Car Fleury n'est pas de ceux qui composent la bibliothèque d'une femme d'un dé, de fil et d'aiguilles pour travailler au trousseau des jeunes filles à marier. « Est-ce que leur « âme, dit-il, est d'une autre espèce que celle des hommes? Il faut « donc qu'elles n'ignorent pas leur religion, ni qu'elles y soient trop « savantes, de peur qu'elles ne veuillent dogmatiser. » Fleury s'inquiète, on le voit, de la paix du ménage, et il croit la lecture des Pères parfaitement propre à entretenir les femmes dans cette juste mesure de savoir et de modestie qui assure le bonheur. »

Le professeur passe ensuite en revue Fénelon et Bossuet, représentants par leur génie différent comme par leur préférence distincte, l'un l'Église grecque, l'autre l'Église latine; puis au dix-huitième siècle, Voltaire, bien sévère pour les Pères et pour Tertullien; puis au dix-neuvième, M. de Maistre et M. de Bonald, commentateurs insuffisants et passionnés de ces grands esprits. Tous ces portraits, tracés de main de maître, ont produit une vive impression sur l'auditoire, charmé de tant de délicatesse alliée à une si noble indépendance. Le passage sur M. de Chateaubriand et M. Villemain a été surtout applaudi. Le voici aussi exactement reproduit que nos souvenirs le permettent :

« Le nom qu'il faut prononcer le premier, pour la priorité de la date comme pour la puissance sur l'opinion, c'est M. de Chateaubriand. Quand on lit aujourd'hui le chapitre du *Génie du Christianisme* qu'il a consacré aux Pères de l'Église, on le trouve peu digne d'un si grand écrivain et d'un si grand sujet. C'est une série de jugements courts, incomplets et communs sur les plus grands personnages des deux Églises. M. de Chateaubriand cite à peine quelques lignes de ceux qu'il juge en quelques mots, et il les juge par ces assimilations commodes et trompeuses qui font aisément fortune aux dépens de la vérité. Lactance est le Cicéron chrétien; Ambroise est le Fénelon des Pères de l'Église; Tertullien en est le Bossuet. Quant à saint Cyprien, « c'est la copie affaiblie de Tertullien, » comme l'affirme la Harpe, « dont il faut toujours citer l'autorité en critique. » Toute cette nomenclature est très-superficielle. Mais, messieurs, il ne faut pas juger le *Génie du Christianisme* sur un chapitre, ni surtout sur la défaveur où ce livre célèbre est tombé. Notre tiédeur, en le lisant aujourd'hui, ne comprend plus l'enthousiasme des générations éteintes. Comme, dans la ferveur de leur admiration, nos pères accordaient tout à M. de Chateaubriand, nous, dans notre désaffection, nous lui refusons tout à notre tour. M. de Chateaubriand n'est pas, j'en conviens, un docteur de l'Église, qui ait enrichi d'arguments nouveaux ou d'une nouvelle autorité le livre austère du christianisme. C'est un peintre qui l'a, comme on dit aujourd'hui, illustré; et, dans un temps où l'attention publique avait besoin d'être séduite, ces brillantes vignettes, exécutées par M. de Chateaubriand, ont attiré les yeux et les ont ramenés peu à peu sur le texte délaissé. Pour prendre une plus noble image, M. de Chateaubriand n'a pas, comme on le disait jadis, et comme il le disait lui-même complaisamment, relevé le temple et rouvert le sanctuaire; mais sur le chemin désert du temple et sous le vestibule du sanctuaire il a tendu des draperies, disposé des guirlandes et semé des fleurs. Et la foule d'accourir, attirée par l'appareil pompeux de la cérémonie. Sa poésie a marché devant les peuples pour les ramener au temple, comme dans Virgile la colombe qui voltige devant Énée pour le conduire au rameau d'or. M. de Chateaubriand n'a pas converti les âmes; il n'a converti que les imaginations. Mais, quand la foi est sortie de l'esprit humain par la porte du raisonnement, qui sait si elle y peut rentrer par une autre porte que celle de l'imagination? Aussi M. de Chateaubriand disait-il souvent qu'il avait fait entendre à son temps la seule apologie du christianisme que son temps pût écouter. Il aurait pu choisir pour épigraphe du *Génie du Christianisme* cette parole de l'apôtre : « Je vous ai donné du lait à la place de viande, que vous n'étiez pas capables de supporter. » M. de Chateaubriand a rendu à la France, comme disait madame de Staël, le plaisir de l'admiration, et préparé de loin, par les émotions de l'esprit, le réveil religieux des âmes dont nous sommes témoins aujourd'hui. De même, en accoutumant l'opi-

nion à espérer dans les Pères de l'Église des Cicéron, des Fénelon et des Bossuet, en mettant en scène, dans *les Martyrs*, Cyrille à côté du grand prêtre d'Homère, Augustin avec Eudore au sommet du Vésuve, Jérôme avec Cymodocée sur les bords du Jourdain, M. de Chateaubriand communiquait à ces graves personnages de l'Église une part de la popularité de ses héros. Et déjà le public séduit par ces esquisses brillantes de l'âge héroïque du christianisme, et amené par le roman au désir de l'histoire, appelait de ses vœux un peintre qui pût lui représenter dans toute leur vérité ces grands écrivains et cette grande époque, quand parut M. Villemain.

« Ceux d'entre vous, messieurs, dont la mémoire peut remonter au delà de vingt-cinq ans, se rappellent ces cours illustres où trois grands professeurs avaient la France pour auditoire, et d'où l'histoire, la philosophie et la critique littéraire sont sorties régénérées. Ces trois enseignements, dans leur diversité, s'accordaient merveilleusement pour continuer par la science le mouvement commencé dans les âmes par l'imagination et par la poésie. M. Guizot enseignait à la reconnaissance des peuples la part qui appartient à l'Église dans l'œuvre de la civilisation. M. Cousin, en démontrant, sur les traces de M. Royer-Collard, les grandes vérités du spiritualisme devant des générations encore minées par le sensualisme du dernier siècle, replaçait au fond des âmes les bases réparées de la foi chrétienne. M. Villemain, par ses brillantes comparaisons entre les Pères et les grands sermonnaires du dix-septième siècle, jetait les premières assises du beau monument qu'il devait élever à l'éloquence de l'Église. Un jour qu'il avait cité un passage admirable de saint Chrysostome sur l'aumône, quelqu'un s'approcha de lui à la fin de sa leçon, et lui demanda communication du morceau. A quelques jours de là, dans un salon où se pressait l'élite des hommes célèbres et des femmes élégantes, le maître du logis, présentant à M. Villemain quelques pages écrites, le pria de les lire à haute voix, et M. Villemain lut, comme il sait lire, le fragment que vous allez entendre :

« Pour que le pauvre soit digne de l'aumône, il suffit de sa pau-
« vreté. Lorsqu'un homme s'offre à nous avec la recommandation du
« malheur, ne demandons rien davantage. En l'assistant, c'est sa na-
« ture d'homme et non le mérite de ses actions et de sa foi que nous
« honorons; c'est sa misère et non sa vertu qui nous touche, afin
« d'attirer sur nous-mêmes la miséricorde de Dieu. Car si nous vou-
« lons au contraire discuter rigoureusement les droits de ceux qui
« ont Dieu pour maître aussi bien que nous, il fera la même chose à
« notre égard; et, tandis que nous leur ferons rendre compte de
« leur vie, nous serons nous-mêmes déchus de la miséricorde divine,
« car l'Évangile a dit : *Vous serez jugés comme vous avez jugé les*
« *autres*[1]. »

[1] *Tableau de l'éloquence chrétienne*, page 177.

« Savez-vous, messieurs, où se passait cette scène si honorable pour l'éloquence chrétienne des premiers siècles? Savez-vous le nom de cet hôte illustre qui offrait à ses invités un sermon au milieu d'une fête, comme du temps où Bossuet prêchait, dit-on, à l'hôtel de Rambouillet? Ce n'était pas tout à fait M. le duc de Montausier; c'était M. le prince de Talleyrand; et il retrouvait, en écoutant saint Chrysostome, une sensibilité qu'on pouvait croire émoussée depuis longtemps par les accidents de sa vie. Mais n'est-il pas vrai, messieurs, ce fragment d'homélie qui d'un cours de Sorbonne passe dans un salon; cette société profane qui interrompt ses plaisirs pour se presser autour d'un Père de l'Église; cette curiosité qui précède la lecture; cette émotion qui la suit; tout cela, n'était-ce pas le signe que le temps des Pères de l'Église était enfin venu, et que leur éloquence aurait un auditoire dès qu'elle aurait un historien?

« C'est alors que M. Villemain, appliquant aux premiers siècles de l'Église cet art qui lui appartient d'éclairer la littérature par l'histoire, rouvrit à nos yeux un monde enfoui sous terre et que nous ne connaissions plus. Il y a dans *les Martyrs* une page admirable : Eudore raconte que, égaré dans Rome et traversant des champs abandonnés, il aperçoit des personnes qui se glissent dans l'ombre; il les suit et pénètre sur leurs pas dans une galerie souterraine à peine éclairée par des lampes suspendues. Tout à coup, une harmonie semblable au chœur des esprits célestes sort de ces demeures profondes. Eudore regarde : il découvre une salle illuminée. Sur un tombeau paré de fleurs, un prêtre célèbre les mystères des chrétiens; des voix mélodieuses chantent au pied de l'autel. Eudore reconnaît les catacombes. — Cette surprise et cette émotion d'Eudore, ne les avons-nous pas tous éprouvées, messieurs, lorsque, pénétrant sur les pas de M. Villemain dans les origines de la littérature chrétienne, tout à l'heure si obscures pour nous et maintenant illuminées par une science éloquente, nous entendions s'élever, comme des profondeurs de la primitive Église, les voix harmonieuses et puissantes des Basile, des Chrysostome, des Ambroise et des Augustin?... »

Ce juste éloge de M. Villemain couronnait fort à propos le discours de M. Rigault. Il avait parlé pendant une heure et demie... Un huissier est venu l'avertir que le professeur du cours suivant attendait. « Non, non; continuez; n'abrégez pas! » criait l'auditoire, peu pressé de sortir. Nous concluons de là que les Pères de l'Église ont eu un véritable succès auprès des jeunes gens de nos écoles. Est-ce le succès des saints Pères tout seuls? Plût à Dieu! La cause de l'éducation laïque serait gagnée sans remise. Mais nous sommes obligés de dire que le talent du professeur n'y a pas nui. Il y a toujours autre chose que la vertu seule dans un

succès d'éloquence, devant une foule jeune et libérale, enthousiaste des belles pensées, sensible à un noble langage, et qui semble s'honorer elle-même dans la jeunesse et l'indépendance de ses maîtres. Pour des juges plus calmes, et il n'en manquait pas à cette séance, le discours de M. Rigault unissait au mérite d'un plan excellent celui d'une précision élégante, une action pleine de modestie et de gravité, la grâce austère, la finesse distinguée, l'ironie décente, un mélange de qualités agréables et sérieuses dont le charme n'opérait pas seulement sur ses plus jeunes auditeurs. Quant à nous, nous répéterions volontiers, en nous l'appliquant, ce mot de M. Dupin au moment où la leçon de M. Rigault finissait : « On est heureux de redevenir écolier un nstant quand on rencontre un pareil maître. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

